This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

848
V94
1784

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Voltaire, François

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-UNIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1769—1771.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1 de janvier.

JE préſente mes tendres et ſincères reſpects au couple aimable qui a honoré de ſa préſence, pendant quelques jours, l'hermitage d'un vieux ſolitaire malingre. Je ne leur ſouhaite point la bonne année, parce que je ſais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne ſouhaite point le bonheur à qui le poſsède et à qui le donne. 1769.

Je me flatte qu'un jour *Dixhuitans* (*) ſera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cauſe. La raiſon et l'eſprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on ſera bien étonné. La bonne cauſe commence à ſe faire connaître ſourdement par-tout, et c'eſt de quoi je bénis DIEU dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'eſpérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puiſſans en œuvres et en paroles.

(*) Madame de *Rochefort* avait dix-huit ans.

1769. Quoiqu'on diſe à Paris que la fête de la Préſentation de *Notre-Dame* doit ſe célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien; car à qui préſenter? à des vierges? cela ne ſerait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracaſſeries. Je ne connais que celles de Corſe. Elles ne réuſſiſſent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de *la Bletterie* en France. Mais le mal eſt médiocre; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que ſur des roſes. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

LETTRE II.

A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 3 de janvier.

MADAME,

Il y a dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que *monſieur votre frère vous menace, et qu vous ne devez plus rien faire pour empêcher ſes menace d'être effectuées.*

Je ſerais inconſolable ſi, ayant voulu l'engager à ſe confier à vos bontés, j'avais pu laiſſer échapper, dans ma dernière lettre, quelque expreſſion qui pût faire ſoupçonner qu'il vous menaçât, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une ſœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude.

Vous m'avez preſſé, par deux lettres conſécutives, de l'attirer chez moi, et de ſavoir de lui ce qu'il voulait. 1769.

Je vous ai inſtruite de toutes ſes prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conſeillaient d'éclater et de ſe pourvoir en juſtice; je vous ai dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti; je vous ai offert mes ſervices; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le ſien. Non-ſeulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un ſeul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, Madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi, à pied, ſans domeſtique, et vêtu d'une manière indigne de ſa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'eſprit, et qu'il eſt conſidéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choſes ſont très-conciliables avec une mauvaiſe conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ſes fautes et de ſes diſgrâces eſt vrai, il eſt, ſans contredit, un des plus malheureux hommes qui ſoient au monde.

Mais que voulez-vous que je faſſe? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occaſion, faudra-t-il que je refuſe le frère de madame l'intendante de Paris? faudra-t-il que je lui diſe: Votre ſœur m'a ordonné de ne vous point ſecourir; après que je lui ai dit, pour montrer votre généroſité, que vous m'aviez permis de lui prêter de

1769. l'argent dans l'occaſion, lorſque vous étiez à Genève? Ceux que nous avons obligés une fois ſemblent avoir des droits ſur nous; et, lorſque nous nous retirons d'eux, ils ſe croient offenſés.

Vous ſavez, Madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé *N.*... Ils ſe ſont ſéparés, et il ne faut pas qu'il la laiſſe ſans pain. Toute cette ſituation eſt critique et embarraſſante. Cette *N.*... eſt venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monſieur votre frère peut toucher par an, fixer auſſi quelque choſe pour cette fille infortunée?

Je ne ſuis environné que de malheureux. Ce n'eſt point à moi de ſolliciter la nobleſſe de votre cœur, ni de faire des repréſentations à votre prudence. Monſieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que ſix; je crois, en raſſemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il ſe trompe beaucoup. Il vous ſerait aiſé de m'envoyer un ſimple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ſes idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conſeils dangereux.

Il me paraît convenable que ſes plaintes ne ſe faſſent point entendre dans les pays étrangers.

Au reſte, Madame, je vous ſupplie d'obſerver que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuſe affaire que ce que vous m'avez expreſſément ordonné. Soyez très-perſuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en ſens tout le prix, et que je vous ſuis entièrement dévoué.

LETTRE III. 1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Ferney, le 3 de janvier.

Il s'agit, Monſieur, de faire une bonne œuvre, je m'adreſſe donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouſe commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps ſe repent de l'abſurde barbarie exercée contre les *Calas*. Il peut réparer cette barbarie, et montrer ſa foi par ſes œuvres.

Les *Sirven* ſont à peu-près dans le cas des *Calas*. Le père et la mère *Sirven* furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dreſſait à Toulouſe la roue ſur laquelle le vertueux *Calas* expira. Cette famille infortunée eſt encore dans mon canton; elle a voulu ſe pourvoir au conſeil privé du roi; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger ſon décret, et qui renvoie le jugement au parlement, eſt trop préciſe pour qu'on puiſſe l'enfreindre. La mère eſt morte de douleur, le père reſte avec ſes filles condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouſe, et de mourir ſur le même échafaud que *Calas;* il a même manifeſté cette crainte aux yeux du conſeil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait ſe préſenter à Toulouſe avec ſureté. Il eſt bien clair qu'il

1769. n'a pas plus noyé sa fille que *Calas* n'avait pendu son fils. Les gens sensés du parlement de Toulouse seront-ils assez hardis pour prendre le parti de la raison et de l'innocence contre le fanatisme le plus abominable et le plus fou? se trouvera-t-il quelque magistrat qui veuille se charger de protéger le malheureux *Sirven*, et acquérir par-là de la véritable gloire? En ce cas, je déterminerai *Sirven* à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où *Calas* est mort.

La sentence rendue contre lui, par contumace, lui a ôté son bien dont on s'est emparé. Cette malheureuse famille vous devra sa fortune, son honneur et la vie; et le parlement de Toulouse vous devra la réhabilitation de son honneur flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, Monsieur, le factum des dix-sept avocats du parlement de Paris en faveur des *Sirven*. Il est très-bien fait; mais *Sirven* vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous ferez une action digne de la philosophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conseiller à qui j'adresserai *Sirven*?

Permettez-moi de vous embrasser avec la tendresse d'un frère. *V.*

LETTRE IV. 1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 de janvier.

Vous êtes bien bon, Monſieur, de parler de microſcopes à un pauvre vieillard qui a preſque perdu la vue. Il y a long-temps que je ſuis accoutumé à voir groſſir des objets fort minces. La ſottiſe, la calomnie, et la renommée, leur très-humble ſervante, groſſiſſent tout. On avait fort groſſi les fautes du comte de *Lalli* et les indécences du chevalier de *la Barre;* il leur en a coûté la vie. On a groſſi les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et preſque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en ſera pas ainſi ſans doute du livre de monſieur l'abbé *Régley*, que vous eſtimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent ſur le champ d'autres anguilles.

J'attends ſon livre avec d'autant plus d'impatience que je viens d'en lire un à peu-près ſur le même ſujet. En me le donnant, ayez la bonté, Monſieur, de me faire avoir *les Découvertes microſcopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature.*

Cette nature eſt bien plus ſingulière dans nos Alpes qu'ailleurs; c'eſt tout un autre monde. Le vôtre eſt

1769. plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand *Condé* de daigner ſe ſouvenir de moi, du ſein de ſa gloire. Je me mets à ſes pieds avec la plus reſpectueuſe reconnaiſſance, et je vous demande inſtamment la continuation de vos bontés. *V.*

LETTRE V.

A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH.

Du 5 de janvier.

VOTRE lettre du 20 de décembre, Monſieur, n'eſt point du ſtyle de vos autres lettres, et votre critique de *Bury* eſt encore moins du ſtyle de l'éloge de *Clémence Iſaure*. C'eſt une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre diſſertation, étant le même qui avait imprimé les mémoires de *la Beaumelle*, on crut que ce petit ouvrage était de lui, et ce nom le rendit ſuſpect. Le public ne regarda l'intitulé, *par le M. le marquis de B...* que comme un maſque ſous lequel *la Beaumelle* ſe cachait. L'article du petit-fils de *Sha-Abas* parut à tout le monde un portrait trop reſſemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris ſix cents exemplaires que M. de *Sartine* fit mettre au pilon, et il en informa M. de *Saint-Florentin*.

Ce n'eſt pas tout, Monſieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua, et cette calomnie en impoſa d'autant plus que dans ce temps-là même

je fesais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. 1769.

Le président *Hénault*, si durement traité dans votre brochure, est mon ami depuis plus de quarante ans; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président *Hénault* pour le déchirer avec plus de cruauté, en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plutôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé, avec toute la ville de Genève, que *la Beaumelle* était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, Monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des *Sirven;* vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on fesait expirer *Calas* sur la roue. La sentence qui condamne les *Sirven* est plus absurde encore que l'abominable arrêt contre les *Calas*. J'ai fait présenter, au nom des *Sirven*, une requête au conseil privé du roi; cette famille malheureuse, jugée par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des *Calas*; le conseil privé, en

1769. plaignant les *Sirven*, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouſe.

Un homme très-inſtruit me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux, que pluſieurs jeunes conſeillers embraſſent le parti de la tolérance, *qu'on va juſqu'à ſe reprocher l'arrêt contre M. Rochette et les trois gentilshommes.* Ces circonſtances m'encourageraient, Monſieur, à envoyer les *Sirven* dans votre pays, ſi je pouvais compter ſur quelque conſeiller au parlement qui voulût ſe faire un honneur de protéger et de conduire cette famille auſſi innocente que malheureuſe. Je ſerais bien sûr alors qu'elle ſerait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ſes biens. Voyez, Monſieur, ſi vous connaiſſez quelque magiſtrat qui ſoit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puiſſe prendre ſur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges, et de tirer l'innocence de la plus injuſte oppreſſion.

Combien que le parlement ne ſoit qu'une forme des trois états raccourcis au petit pied (*), ce ſera à vous ſeul, Monſieur, qu'on ſera redevable d'une action ſi généreuſe et ſi juſte; le parlement même vous en devra de la reconnaiſſance; vous lui aurez fourni une occaſion de montrer ſa juſtice, et d'expier le ſang des *Calas*.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce ſervice que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaiſſance, avec l'eſtime que je dois à vos talens, et toute l'amitié d'un confrère, votre très-humble, &c.

(*) Ce ſont les termes des premiers états de Blois, page 445.

LETTRE VI. 1769.

A M. DE LA HARPE.

Le 5 de janvier.

OUI, mon cher enfant, le *Mercure* eſt devenu un très-bon livre, grâce à vous et à M. *Lacombe*. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un Siècle et même deux, ainſi qu'à vous; le grand ſiècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de *Lalli* dont le ſeul crime a été d'être brutal. Quelqu'autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent, dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera ſon corps, pour avoir chanté une ancienne chanſon de corps de garde : cela ſe paſſa chez les Hottentots, il y a environ trois ans.

J'attends votre *Henri IV* avec la même ardeur qu'il attendait *Gabrielle*.

Puiſque vous avez une *Veſtris*, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les poliſſons qui ne ſavent que mettre des tours de paſſe-paſſe ſur le théâtre, ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers ſoient bons; mais ſavent-ils ce que c'eſt qu'un vers. Ah, quels Velches!

L'A, B, C eſt réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat *la Baſtide de Chiniac*, et ce *Chiniac* eſt un homme à qui je ne prends nul intérêt.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

1769.

LETTRE VII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, voilà encore un thème; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'eſt-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de l'Alphabet; mais ſavez-vous bien qu'il ſera brûlé, et peut-être l'auteur auſſi? Le traducteur eſt un *la Baſtide de Chiniac*, avocat de ſon métier. Il ſera brûlé, vous dis-je, comme *Chauſſon*.

C'eſt avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande. Vous voulez que je faſſe un gros paquet à votre petite-mère ou grand'-mère; vous ne dites point ſi elle paye des ports de lettres, et s'il faut adreſſer le paquet ſous l'enveloppe de ſon mari qui ne ſera point du tout content de l'ouvrage.

L'A, B, C eſt trop l'éloge du gouvernement anglais. On ſait combien je hais la liberté, et que je ſuis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes; mais, ſi j'envoie cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, Madame, ſi on peut s'adreſſer directement à votre petite-mère; et ſi elle répond qu'il n'y a

nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez. 1769.

Je puis vous faire tenir directement, par la poſte de Lyon, à très-peu de frais, les Droits des uns et les uſurpations des autres, l'Epître aux Romains.

Si vous n'avez pas l'Examen important de milord *Bolingbroke*, on vous le fera tenir par votre grand'-mère.

On n'a pas un ſeul exemplaire du Supplément; elle le demande comme vous. Il faut qu'elle faſſe écrire par *Corbie* à *Marc-Michel Rey*, libraire d'Amſterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poſte.

Vous me parlez d'un buſte, Madame; comment avez-vous pu penſer que je fuſſe aſſez impertinent pour me faire dreſſer un buſte? cela eſt bon pour *Jean-Jacques* qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une ſtatue.

Pour les deux Siècles, dont l'un eſt celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les préſenter, et doit s'être acquitté de ſon devoir. Madame de *Luxembourg* y verra une belle réponſe du maréchal de *Luxembourg*, quand on l'interrogea à la baſtille. C'eſt une anecdote dont elle eſt ſans doute inſtruite.

Le procès de cet infortuné *Lalli* eſt quelque choſe de bien extraordinaire; mais vous n'aimez l'hiſtoire que très-médiocrement. Vous ne vous ſouciez pas de *la Bourdonaie* enfermé trois ans à la baſtille pour avoir pris Madraſs; mais vous ſouciez-vous des cabales affreuſes qu'on fait contre le mari de votre grand'-mère? Je l'aimerai, je le reſpecterai, je le vanterai.

1769. fût-il traité comme *la Bourdonaie*. Il a une grande ame avec beaucoup d'eſprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, Madame; quand vous me donnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai ſur le cœur. Comptez que ce cœur eſt plein de vous. *V.*

LETTRE VIII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 10 de janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philoſophie dans le diſcours de M. l'abbé de *Condillac*. On dira peut-être que ce mérite n'eſt pas à ſa place, dans une compagnie conſacrée uniquement à l'éloquence et à la poëſie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un diſcours de réception des idées vraies et profondes, qui ſont elles-mêmes la ſource cachée de l'éloquence.

Il y a, dans le diſcours de M. *le Batteux*, des anecdotes ſur mon ancien préfet l'abbé d'*Olivet*, dont je connais parfaitement la fauſſeté; mais la ſatire ment ſur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il ſerait à déſirer que les lettres concernant *Nonotte* fuſſent réimprimées à Lyon, puiſque les injures de ce maraud y ont été audacieuſement imprimées; c'eſt d'ailleurs un factum dans une eſpèce de

de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent *Nonotte*, et pensent qu'il a raison. Je crois que les pères de l'Oratoire en seraient très-aises, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui seraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très-respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme. 1769.

Bonsoir, mon très-cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle, où il y a, dit-on, des choses curieuses; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

LETTRE IX.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

12 de janvier.

Je suis très-sensiblement touché, Monsieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le fesait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un sou; mais enfin, il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

1769. Eſt-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui ſe ſont tués dans Paris ? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de ſe donner la mort ? voilà de plaiſans *Catons* d'Utique que ces drôles-là !

La banqueroute eſt-elle auſſi conſidérable qu'on le dit ? M. *Janel* exerce-t-il toujours ſon emploi ? Voilà bien des queſtions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité ſur le roi de Portugal. On m'avait mandé que ſon aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, M. *Vaſſelier*, ſi vous avez un moment à vous, répondez-moi ſur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps ; en attendant, conſervez-moi tous deux une amitié qui fait ma conſolation dans ma très-infirme vieilleſſe.

LETTRE X.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

15 de janvier.

Je vois, Monſieur, que vous penſez en homme de bien et en ſage : vous ſervez DIEU ſans ſuperſtition, et les hommes ſans les tromper. Il n'en eſt pas ainſi de l'adverſaire que vous daignez combattre. S'il y

avait dans vos cantons plusieurs têtes aussi chaudes que la sienne, et des cœurs aussi injustes, ils seraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait, sur les frontières, une ville dans laquelle seule tous les protestans pourront se marier légitimement (*). 1769.

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien. La raison, qui doit toujours paraître sans éclat, fait sourdement des progrès immenses. Je vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité et très-instruit.

» Vous ne sauriez croire combien augmente dans » cette ville le zèle des gens de bien, et leur amour » et leur respect pour (**).... Quant au parlement et à » l'ordre des avocats, presque tous ceux qui sont » au-dessous de trente-cinq ans sont pleins de » zèle et de lumière, et il ne manque pas de gens » instruits parmi les personnes de condition. Il est » vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes » durs et opiniâtres, incapables de se prêter un » seul moment à la raison; mais leur nombre dimi- » nue chaque jour, et non-seulement toute la

(*) Verfoy; ce projet ne fut point exécuté.

(**) M. de *Voltaire* supprime ici le mot *vous*, qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé *Audra*, baron de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire, à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots, qu'il en est mort de chagrin.

1769. „ jeuneſſe du parlement, mais une grande partie du „ centre et pluſieurs hommes de la tête vous ſont „ entièrement dévoués. Vous ne ſauriez croire com- „ bien tout a changé depuis la malheureuſe aventure „ de l'innocent *Calas*. On va juſqu'à ſe reprocher „ l'arrêt contre M. *Rochette* et les trois gentilshommes : „ on regarde le premier comme injuſte, et le ſecond „ comme trop ſévère, &c.

Vous voyez, Monſieur, qu'il n'était pas poſſible d'introduire la raiſon autrement que ſur les ruines du fanatiſme. Le ſang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penſer que nous devons déteſter ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soiſſons, *Fitz-James*, vécût encore, lui qui a dit dans ſon mandement que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt: Donc je dois t'égorger. Proſcrivons, Monſieur, ces maximes infernales ; ſi le diable feſait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remercîmens des ſentimens que vous avez bien voulu me témoigner ; comptez qu'ils ſont dans le fond de mon cœur. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XI. 1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de janvier.

Je vous avais bien dit, Madame, que j'écrivais quand j'avais des thèmes. J'ai haſardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez : cela lui a été adreſſé par la poſte de Lyon, ſous l'enveloppe de ſon mari. Vous n'avez jamais voulu me dire ſi meſſieurs de la poſte feſaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ſes ports de lettres. Il y a long-temps que je ſais que les femmes ne ſont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraiſſez pas profonde en théologie, quoique vous ſoyez ſœur d'un tréſorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne ſavez donc pas, Madame, que ce grand mot ſignifie originairement *amour* en latin et en grec ; c'eſt de-là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Velches ont avili cette expreſſion divine; et, de *charitas*, ils ont fait le terme infame qui, parmi nous, ſignifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philoſophes cette charité qui veut dire le tendre amour ; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philoſophe (*) dans le goût de

(*) *M. Damilaville.*

1769. M. de *Formont ;* je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il eſt plaiſant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces meſſieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aye la même paſſion pour *la Bletterie.* Vous voulez donc avoir le privilége excluſif de la haine? Eh bien, Madame, je vous avertis que je ne hais plus *la Bletterie*, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaiſir de haïr toute ſeule.

Vous ne m'avez rien répondu ſur l'étrange lettre du marquis de *Bélеſtat.* Je lui ſais gré de m'avoir juſtifié ; ſans cela, tous ceux qui liſent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au préſident *Hénault.* Vous voyez comme on eſt juſte.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracaſſeries me pourſuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde ! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit ! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation ; c'eſt qu'en quittant le monde je vous ai quittée ; je ne peux m'en conſoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thèmes, ſoyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je ſuis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont ſous la main. Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE XII. 1769.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 de janvier.

Vous me demandez pardon bien mal à propos, mon grand hiſtorien, et moi je vous remercie très-à propos. Je ſuis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes groſſières dans l'édition du Siècle de *Louis XIV*. Je ſuis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, ſans en être ſorti. *Cramer* qui a imprimé l'ouvrage, court toujours et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaiſanterie que je vous envoie, que *Cramer* eſt homme de bonne compagnie et point du tout libraire. Son compoſiteur eſt un gros ſuiſſe qui ſait très-bien l'allemand, et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige ſur la terre.

Vous avez donc connu *Lalli*? Non-ſeulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez monſieur d'*Argenſon*, lorſqu'on voulait faire ſur les côtes d'Angleterre une deſcente que cet irlandais propoſa, et qui manqua très-heureuſement pour nous. Il eſt très-certain que ſa mauvaiſe humeur l'a conduit à l'échafaud. C'eſt le ſeul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il ſe promène probablement dans les Champs Elyſées avec les ombres de *Langlade*, de la femme *Sirven*, de *Calas*, de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, de *Vanini*,

1769. d'*Urbain-Grandier*, et, ſi vous le voulez encore, de *Montecuculli* on *Montecucullo*, à qui les commiſſaires perſuadèrent qu'il avait donné la pleuréſie à ſon maître le dauphin *François*. On dit que le chevalier de *la Barre* eſt dans cette troupe : je n'en ſais rien ; mais, ſi on lui a coupé la main et arraché la langue, ſi on a jeté ſon corps dans le feu pour avoir chanté deux chanſons de corps de garde, et ſi *Rabelais* a eu les bonnes grâces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c....., il faut avouer que la juſtice humaine eſt une étrange choſe.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la ſtatue d'*Henri IV*, qu'il compoſa d'or, de plomb et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or eſt reſté. Nous avons fait comme ceux qui canoniſent les ſaints, on attend que tous les témoins de leurs ſottiſes ſoient morts.

Le bon Dieu béniſſe cet avocat général de Bordeaux (*), qui a fait frapper la médaille d'*Henri IV*. On dit qu'il eſt auſſi éloquent que généreux. Les parquets de provinces ſe ſont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en eſt pas ainſi des académies de provinces, il faut toujours que ce ſoit des pariſiens qui remportent leurs prix ; tantôt c'eſt M. de *la Harpe*, tantôt c'eſt vous. Vous marchez tous deux ſur les talons l'un de l'autre, quand vous courez. Je ſuis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'acceſſit. Quiconque vous ſuit de près eſt un très-bon coureur.

Vous ſentez quelle eſt mon impatience de voir

(*) M. *Dupaty*.

un *Henri IV* de votre façon. Vous aurez embelli ſon menton et ſa bouche, il ſera beau comme le jour. 1769.

Si je vous aime! Oui, ſans doute, je vous aime, et autant que je vous eſtime; car vous êtes un très-bel eſprit et une très-belle ame. Je vous fais encore une fois mes remercîmens du fond de mon cœur. *V.*

LETTRE XIII.

A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 de janvier.

MONSIEUR LE PRINCE,

L'INOCULATION dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et ſa généroſité envers ſon médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a long-temps que j'admire ſon courage et ſon mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que *Mouſtapha* ſoit un génie à lui réſiſter; jamais philoſophe ne s'eſt appelé *Mouſtapha*. On me dira peut-être qu'avant ce ſiècle il n'y avait point de philoſophe nommée *Catherine*; mais auſſi je veux qu'elle s'appelle *Thomyris*, et qu'elle donne bien fort ſur les oreilles à celui qui poſsède aujourd'hui une partie des Etats de *Cyrus*. J'ai eu l'honneur de lui marquer que, ſi elle prend Conſtantinople, j'irai avec ſa permiſſion m'établir ſur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à ſoixante et quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

1769. Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui commandera une armée contre les Muſulmans. Le nom de *Gallitzin* eſt d'un bon augure pour la gloire de la Ruſſie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français ſont allés ſervir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre, oſeront-ils tirer contre l'aigle de *Catherine-Thomyris*?

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XIV.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 27 de janvier.

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos ſoixante et dix ans, et j'en ai ſoixante et quinze; ainſi vous m'excuſerez de n'avoir pas répondu ſur le champ à votre lettre.

Je vous aſſure que j'ai été bien conſolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond ſilence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher *Damilaville*, dont l'amitié ferme et courageuſe avait été long-temps ma conſolation. Il ne ſacrifia jamais ſon ami à la malice de ceux qui cherchent à en impoſer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait ſa fortune. Je ne puis trop le regretter; et ma ſeule

eſpérance, dans mes derniers jours, eſt de le retrouver en vous. 1769.

Je compte bien vous donner des preuves ſolides de mes ſentimens, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame *Denis* au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite; elle ſerait morte d'ennui dans ma ſolitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correſpondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établiſſement conſidérable. Je me ſuis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par ſon teſtament; c'eſt ſeulement laiſſer ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter ſur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et, dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons ſeront pour vous.

Je vous ſouhaite une ſanté meilleure que la mienne, et des amis qui vous ſoient attachés comme moi juſqu'au dernier moment de leur vie. *V.*

1769.

LETTRE XV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon, ce 2 de février.

MADAME,

Le préſent manuſcrit étant parvenu en ma boutique, et cette choſe étant très-vraie et très-drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre Excellence, avant de la mettre en lumière. J'ai penſé que cela vous amuſerait plus que les aſſemblées de *meſſieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracaſſeries modernes dont on dit que vous faites peu de cas.

Au ſurplus, Madame, je charge votre conſcience, quand vous aurez lu la Canoniſation de St *Cucufin*, de la faire lire à madame votre petite-fille, laquelle a grand beſoin d'amuſement et de conſolation, étant attaquée du mal de *Tobie*, et n'ayant point d'ange *Raphaël* pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuſer tant que je puis, ce qui eſt très-difficile, tant elle a d'eſprit.

Dès que j'aurai mis ſous preſſe la Canoniſation de St *Cucufin*, à qui je fais de préſent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, Madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement ſur votre

dévotion envers les saints, et sur votre discrétion envers les profanes. J'espère même, sous un mois ou six semaines, garnir votre bibliothéque d'un autre ouvrage fort insolent; mais, si le délicat et ingénieux abbé de *la Bletterie* me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien et je vous laisserai au filet. 1769.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un respect vraiment sincère, Madame, de votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

Guillemet.

LETTRE XVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 de février.

VOICI le temps, Madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre; et j'ai par-dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous, et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, Madame, que le marquis de *Bélestat*, qui est très-estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire

1769. à l'académie de Toulouſe un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il ſe déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation ? comment pourrait-on être à la fois ſi hardi, ſi lâche et ſi bête ? Il eſt vrai que la rage du bel eſprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Preſque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur juſqu'au feſeur de madrigaux.

Vous, Madame, vous ne trompez perſonne. Vous avez de l'eſprit malgré vous ; vous dites ce que vous penſez avec ſincérité. Vous haïſſez trop les philoſophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philoſophie, et même votre tendreſſe pour le pincé *la Bletterie*.

Je ſonge toujours à vous amuſer. J'ai découvert un manuſcrit ſur la canoniſation que notre ſaint père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé *Cucufin*. Le procès verbal de la canoniſation eſt rapporté fidellement dans ce manuſcrit : on croit être au quatorzième ſiècle. Il faut que le pape ſoit un grand imbécille de croire que tous les ſiècles ſe reſſemblent, et qu'on puiſſe inſulter aujourd'hui à la raiſon comme on feſait autrefois.

J'ai envoyé le manuſcrit de la Canoniſation de frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expreſſe de vous en faire part. Je ne déſeſpère pas que ce monument d'impertinence ne ſoit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire ſi votre grand'maman a ſes ports

francs, et s'il faut lui adreſſer les paquets ſous l'enveloppe de ſon mari. 1769.

Je vous prie inſtamment, Madame, de me mander des nouvelles de la ſanté du préſident; je l'aimerai juſqu'au dernier moment de ma vie. Eſt-ce que ſon ame voudrait partir avant ſon corps? Quand je dis ame, c'eſt pour me conformer à l'uſage; car nous ne ſommes peut-être que des machines qui penſons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne penſons point quand la moëlle du cerveau eſt malade.

Vous ſouciez-vous, Madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on ſe moque, avec diſcrétion, de pluſieurs ſyſtêmes de philoſophie? cela eſt intitulé les Singularités de la nature. Il n'y a d'un peu plaiſant, à mon gré, qu'un chapitre ſur un bateau de l'invention du maréchal de *Saxe*, et l'hiſtoire d'une anglaiſe qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules ſont d'un ton plus ſérieux. Vous êtes très-naturelle, mais je ſoupçonne que vous n'aimez pas trop l'hiſtoire naturelle.

Cependant cette hiſtoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a ſouvent trompés ſur l'une et ſur l'autre. Quoi qu'il en ſoit, ſi vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'-maman, dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, Madame, je ſuis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le préſident *Hénault* combien je m'intéreſſe à ſa ſanté.

1769.

LETTRE XVII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouſe.*

6 de février.

MONSIEUR,

Il ſe préſente une occaſion de ſignaler votre humanité et vos grands talens. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille *Sirven*, par le juge de Mazamet. Cette famille *Sirven* eſt auſſi innocente que celle des *Calas*. J'envoyai le père à Paris préſenter requête au conſeil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conſeil ne put les ſouſtraire à la juridiction de leurs juges naturels. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouſe, dans une ville qui fumait encore du ſang de *Calas*. Je fis ce que je pus pour diſſiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur perſuader que, plus le parlement de Toulouſe avait été malheureuſement trompé par les démarches précipitées du capitoul *David* dans le procès de *Calas*, plus l'équité de ce même parlement ſerait en garde contre toutes les ſéductions dans l'affaire des *Sirven*.

L'innocence des *Sirven* eſt ſi palpable, la ſentence du juge de Mazamet ſi abſurde, qu'il ſuffit de la lecture de la procédure et d'un ſeul interrogatoire, pour rendre aux accuſés tous leurs droits de citoyens.

Le

Le père et la mère, accuſés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux ſœurs de la fille noyée, accuſées du même crime, ont été condamnées au ſimple banniſſement du village de Mazamet. 1769.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, auſſi vertueuſe que malheureuſe, vit ſous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la juſtice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le ſupplice de *Calas* lui inſpirait; j'ai même regardé le ſupplice de *Calas* comme un gage de l'équité compatiſſante avec laquelle les *Sirven* ſeraient jugés.

Enfin, Monſieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponſe. Vous verrez le grand-père, les deux filles et un malheureux enfant qui imploreront votre ſecours. Ils n'ont beſoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont beſoin d'être juſtifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance que je ſuis informé du changement qui s'eſt fait dans l'eſprit de pluſieurs membres du parlement. La raiſon pénètre aujourd'hui par-tout, et doit établir ſon empire plus promptement à Toulouſe qu'ailleurs.

Vous ferez, Monſieur, une action digne de vous, en honorant les *Sirven* de vos conſeils, comme vous avez travaillé à la juſtification des *Calas*. Voici quelques petites queſtions préliminaires que je prends la liberté de vous adreſſer, pour faire partir cette famille avec plus de ſureté.

1769. # LETTRE XVIII.

A M. PANCKOUCKE.

13 de février.

L'ACADEMIE de Rouen, Monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix. Je ne crois pas que les commis de la douane des pensées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Eloge de Pierre Corneille*. Peut-être seront-ils plus difficiles pour le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, attendu que, dans une histoire, il y a toujours plusieurs choses mal-sonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami *Gabriel* m'a averti que vous désiriez que je fisse une petite galanterie à monsieur le chancelier et à M. de *Sartine*. Je leur envoie quatre volumes en beau marroquin, à filets d'or; mais cela ne désarmera pas les ennemis du sens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car, vous et moi, nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser. Non, Monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et

que vous les vendrez à la livre très-bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune avec un si lourd bagage. Passe pour de gros dictionnaires, mais pour de gros livres de pur agrément, c'est se moquer du public; c'est se faire un magasin de coquilles et d'ailes de papillons. 1769.

Quant à votre entreprise de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt*. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tel que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la *Jean-Jacques* sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur. *V.*

1769.

LETTRE XIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

22 de février.

VOTRE grand'maman, Madame, doit vous avoir communiqué la Canoniſation de frère *Cucuſin*, par laquelle *Rezzonico* a ſignalé les dernières années de ſon ſage pontificat. J'ai cru que cela vous amuſerait, d'autant plus que cette hiſtoire eſt dans la plus exacte vérité.

Je lui ai auſſi adreſſé pour vous quatre volumes du Siècle de *Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothéque. Les faits de guerre ne ſont pas trop amuſans, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de ſi ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont ſervi qu'à répandre vainement le ſang humain; mais il y a dans le reſte de l'hiſtoire des morceaux aſſez curieux, et vous y verrez aſſez ſouvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la régence.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diverſions à vos idées triſtes; je ſens bien qu'elles ſont juſtes. La privation de la lumière et l'acquiſition d'un certain âge ne ſont pas des choſes agréables. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir du courage, il faut des diſtractions. L'amuſement eſt un remède plus sûr que toute la fermeté d'eſprit. J'ai le temps de ſonger à tout cela dans ma profonde ſolitude,

avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge. 1769.

Vous me demandez, Madame, ſi j'ai lu des *Lettres ſur les animaux*, écrites de Nurembérg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaiſir, puiſque l'auteur penſe comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien inſolente, pour croire qu'elle eſt d'une nature abſolument différente de celle d'un tourne-broche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui ſoient dans le ſecret, ils doivent bien ſe moquer de nous.

La montre du préſident *Hénault* eſt donc détraquée? c'eſt le ſort de preſque tous ceux qui vivent long-temps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et ſera bientôt caſſé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord, mais vous ſavez ſi la choſe a dépendu de nous. Non-ſeulement la nature nous a fait naître ſans nous conſulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous ſommes preſque tous comme le bucheron d'*Eſope* et de *la Fontaine*. Il y a tous les ans deux ou trois perſonnes ſur cent mille qui prennent congé; mais c'eſt dans de grands accès de mélancolie. Cela eſt un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux génevois de ma connaiſſance ſe ſont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois : l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple; premièrement, parce que mes abominables fluxions ſur les yeux ne me durent que l'hiver; en ſecond lieu,

1769. parce que je me couche toujours dans l'eſpérance de me moquer du genre-humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce ſera un ſigne certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé, depuis peu, de Paris tant de choſes ridicules, que cela me ſoutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce *B*....., il eſt à faire vomir.

Je me ſuis extrêmement intéreſſé à toutes les tracaſſeries qu'on a faites au mari de votre grand'-maman. Vous ne m'en parlez jamais ; vous avez tort, car il n'y a perſonne qui lui ſoit plus attaché que moi ; et vous ſavez bien qu'on peut tout écrire ſans ſe compromettre.

Bonſoir, Madame ; je vous aimerai juſqu'à la dernière minute de ma montre. *V.*

LETTRE XX.

A M. DE SOMAROKOF, *à Pétersbourg.* (*)

26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre et vos ouvrages ſont une grande preuve que le génie et le goût ſont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poëſie et la muſique étaient bornées aux climats tempérés, ſe ſont bien trompés. Si le climat avait tant de puiſſance, la Gréce porterait encore des *Platon* et des *Anacréon*, comme

(*) Poëte ruſſe. Il a été le père de la tragédie en Ruſſie, comme *Corneille* l'a été en France.

elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs ; l'Italie aurait des *Horace*, des *Virgile*, des *Arioſte* et des *Taſſe* : mais il n'y a plus à Rome que des proceſſions, et dans la Gréce que des coups de bâton. Il faut donc abſolument des ſouverains qui aiment les arts, qui s'y connaiſſent et qui les encouragent. Ils changent le climat ; ils ſont naître les roſes au milieu des neiges. 1769.

C'eſt ce que fait votre incomparable ſouveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Verſailles, et que la vôtre eſt d'un de mes confrères de l'académie françaiſe. M. le prince de *Kolouski*, qui m'a rendu ſes lettres et la vôtre, s'exprime comme vous ; et c'eſt ce que j'ai admiré dans tous les ſeigneurs ruſſes qui me ſont venus voir dans ma retraite. Vous avez ſur moi un prodigieux avantage ; je ne ſais pas un mot de votre langue, et vous poſſédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos queſtions, dans leſquelles on voit aſſez votre ſentiment ſous l'apparence du doute. Je me vante à vous, Monſieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, Monſieur, je regarde *Racine* comme le meilleur de nos poëtes tragiques, ſans contredit ; comme celui qui le ſeul a parlé au cœur et à la raiſon, qui ſeul a été véritablement ſublime ſans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu juſqu'à lui. Il eſt le ſeul encore qui ait traité l'amour tragiquement ; car, avant lui, *Corneille* n'avait fait bien parler cette paſſion que dans le Cid, et le Cid n'eſt pas de lui. L'amour eſt ridicule ou inſipide dans preſque toutes ſes autres pièces.

1769. Je penſe encore comme vous ſur *Quinault;* c'eſt un grand-homme en ſon genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poëtique*, mais *Boileau* n'aurait pas fait Armide.

Je ſouſcris entièrement à tout ce que vous dites de *Molière* et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a ſuccédé au ſeul vrai genre comique, porté à ſa perfection par l'inimitable *Molière.*

Depuis *Regnard*, qui était né avec un génie vraiment comique; et qui a ſeul approché *Molière* de près, nous n'avons eu que des eſpèces de monſtres. Des auteurs qui étaient incapables de faire ſeulement une bonne plaiſanterie, ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas aſſez de force dans l'eſprit pour faire des tragédies, ils n'avaient pas aſſez de gaieté pour écrire des comédies, ils ne ſavaient pas ſeulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques ſous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces; et qu'elles attachent aſſez quand elles ſont bien jouées; cela peut être, je n'ai jamais pu les lire: mais on prétend que les comédiens font quelque illuſion.

Ces pièces bâtardes ne ſont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on eſt trop heureux de ſe faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de *Molière.* La raiſon, à mon avis, c'eſt que tout le monde les ſait par cœur; preſque tous les traits en ſont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois ſont faibles, et les dénouemens

ſont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature ; et il en a été, ſans doute, le plus grand peintre. 1769.

Voilà, Monſieur, ma profeſſion de foi que vous me demandez. Je ſuis fâché que vous me reſſemblez par votre mauvaiſe ſanté ; heureuſement, vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je ſuis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXI.

A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 de février.

MONSIEUR,

VOTRE lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince *Kolouski*. Ce n'a pas été la moindre de mes conſolations dans mes maladies qui me rendent preſque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font ſouhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps ſon beau règne! La voilà, comme *Pierre le grand*, arrêtée quelque temps dans ſa légiſlation par des Turcs qui ſont les ennemis des lois comme des beaux arts.

Il n'y avait rien de ſi admirable, à mon gré, que ce qu'elle feſait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très-bon roi, elle y établiſſait la tolérance ;

1769. elle y rendait aux hommes leurs droits naturels, et voilà de vilains turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur *Alcoran* et par messieurs de l'*Evangile*), qui viennent déranger toutes mes espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'*Alla* et de *Jehova* soit béni! mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien, Monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à la Haie, vous auriez donc été fourré aux sept tours par des capigi-bachi? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Bosphore? je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut beaucoup; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan, et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité, sans doute; on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose; mais il me semble que *Moustapha* ressemble à DIEU comme le bœuf *Apis* ressemblait à *Jupiter*. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrens de sang. Puisse-t-il y être noyé!

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Prussiens, qui ont vaincu les Autrichiens,

qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécille *Mouſtapha* prend le premier imbécille de ſon ſérail pour être ſon grand-viſir. Ce grand-viſir donne des corps à commander à ſes pouſſes; ſi ces gens-là vous réſiſtent, je ſerai bien étonné. 1769.

Je ne le ſuis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent ſi mal leurs intérêts. Ce ſerait un beau moment à ſaiſir par l'empereur d'Allemagne; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du ſuccès de vos armes pour reprendre la Gréce dont je les ai vus en poſſeſſion dans ma jeuneſſe? mais, pour de telles entrepriſes, il faut de l'argent, des flottes, de l'adreſſe, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'eſpère que vous vous défendrez bien ſans le ſecours de perſonne.

Je vois, avec autant de plaiſir que de ſurpriſe, que cette ſecouſſe ne trouble point l'ame de ce grand-homme qu'on appelle *Catherine*. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme ſi elle n'avait pas autre choſe à faire. Elle cultive les beaux arts dont les Ottomans n'ont pas ſeulement entendu parler; et elle fait marcher ſes armées avec le même ſang froid qu'elle s'eſt fait inoculer. Si elle n'eſt pas pleinement victorieuſe, la Providence aura grand tort. Je veux que vous ſoyez grand effendi dans Stamboul, avant qu'il ſoit deux ans.

Agréez, Monſieur, les ſincères aſſurances du tendre reſpect que vous a voué pour ſa vie,

Monſieur,

votre, &c.

1769.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

Mon divin ange, j'aurais voulu vous écrire plutôt, mais les neiges m'ont englouti ; j'ai été extrêmement malade. Si le préſident *Hénault* eſt tombé en enfance, ma jeuneſſe ſe paſſe, et je tomberai bientôt dans le néant. *Molé* paraît me condamner à y entrer. Vous qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuſte, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il eſt fort à déſirer que la choſe dont il eſt queſtion pût avoir ſon plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes, doit être protégé bien fortement par vous. (*)

Ce n'eſt que ſur les lettres réitérées de Toulouſe que j'y envoie les *Sirven ;* ce n'eſt que parce qu'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un ſéminaire de pédans ignorans, eſt devenue une académie de philoſophes. Il faut par-tout laiſſer pourrir la grand'chambre, mais par-tout les enquêtes ſe forment. *Marc-Michel Rey* n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agiſſait pas de

(*) Il s'agit ici de la repréſentation des Guèbres, tragédie.

faire une révolution dans les Etats comme du temps de *Luther* et de *Calvin*, mais d'en faire une dans l'eſprit de ceux qui ſont faits pour gouverner. Cet ouvrage eſt bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre; et l'Italie même, le centre de la ſuperſtition, ſecoue fortement la pouſſière dans laquelle elle a été enſevelie. Je bénis donc DIEU dans mes derniers jours, et je me recommande dans ma misère à mes anges gardiens, dans la grâce deſquels je veux mourir. *V.* 1769.

LETTRE XXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

1 de mars.

MA chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous ſavez que j'aime votre ſtyle, et ſurtout votre ſouvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me conſole dans ma ſolitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne ſuis ſorti de ma chambre et de mon jardin qu'une ſeule fois. Vous me paraiſſez avoir pour Paris autant d'averſion qu'il m'inſpire d'indifférence. Paris eſt fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes paſſions et prodigieuſement d'argent, avec des goûts toujours renaiſſans à ſatisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand

1769. tourbillon. Paris a toujours été à peu-près ce qu'il eſt, le centre du luxe et de la misère : c'eſt un grand jeu de pharaon où ceux qui taillent embourſent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, ſi vous aviez vu comme moi le temps du *ſyſtême* où il était défendu, comme un crime d'Etat, d'avoir chez ſoi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorſqu'on augmenta de cent francs la penſion que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Pariſiens ſont aujourd'hui des ſibarites, et crient qu'ils ſont couchés ſur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roſes n'eſt pas aſſez bien fait. Laiſſez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Ornoi.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce ; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonſoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuſer à Ornoi de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui ſe charge de vos paquets; on lui donnera la permiſſion de les lire, pourvu qu'elle vous les envoye bien honnêtement. Je vous embraſſe, vous et M. de *Florian*, de tout mon cœur.

LETTRE XXIV. 1769.

A M. THIRIOT.

A Ferney, le 1 de mars.

Il y a non-ſeulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami, mais il y a trente ans pour la vigueur, et ſurtout pour la belle maladie qui vous rendait ſi fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me ſens au bout de ma carrière. Quand on a vécu ſoixante et quinze ans, on ne doit pas ſe plaindre; c'eſt avoir un lot aſſez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme *Fontenelle*. Je ſuis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faibleſſe et tant de maux. J'ai danſé juſqu'à la fin ſur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu le Lion et le Marſeillois, ſi vous ne connaiſſez pas les Trois empereurs, je pourrai vous envoyer ces rogatons qui pourront amuſer votre royal correſpondant à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez, ſans doute, que le *Rezzonico* avait, avant ſa mort, rendu à l'Egliſe le ſervice important de canoniſer un capucin nommé *Cucuſin*, dont on a changé le nom en celui de *Séraphin*; c'eſt un monument de bêtiſe qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à préſent l'hiſtoire de cette canoniſation; elle eſt exacte et curieuſe,

1769. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépenſe qui va à plus de quatre cents mille écus. Vous ſavez que les capucins ſont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, ſur la mort de l'ivrogne *Pierre III*? ſi vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'eſt pas que je croye à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'hiſtoire liſe tout.

Avez-vous *les Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord *Gréenville*, par les guimbardes de Lyon, à mon adreſſe à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plutôt, parce que j'ai été très-malade au milieu de mes neiges.

LETTRE XXV.

A M. GAILLARD.

2 de mars.

Ombre adorée, ombre ſans doute heureuſe!

PARBLEU, il faut que vous ayez lu la Canoniſation de St *Cucufin* faite il y a deux ans par le pape *Rezzonico*. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de St *Cucufin*, propoſe hardiment de fêter ſaint *Henri IV*. Pour moi, Monſieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la ſorbonne. Comment *Henri IV* ſauvé! lui qui

qui était en péché mortel! lui qui eſt mort amoureux de la princeſſe de *Condé!* lui qui eſt mort ſans ſacremens! Je vous réponds que *Ribaudier* et *Cogé pecus* vous laveront la tête, et *Chriſtophe* vous ſavonnera. C'eſt *Ravaillac* qui eſt ſauvé, entendez-vous; car il a été bien confeſſé, et d'ailleurs la ſorbonne, ayant fait un ſaint de *Jacques Clément*, pourrait-elle refuſer une apothéoſe à *François Ravaillac*, fût-elle en mauvais latin? J'eſpère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il ſerait bien triſte qu'un homme ſi éloquent errât dans la foi. 1769.

Vous me parlez de certaines petites folies; il eſt bon de n'être pas toujours ſur le ton ſérieux, qui eſt fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philoſophes qui peuvent rire, et même faire rire! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les ſottiſes atroces, et même les horreurs dont on eſt quelquefois environné, où en ſerait-on? Les *Sirven* paſſent encore leur vie ſous mes yeux, dans mes déſerts, juſqu'à ce que je puiſſe les envoyer à Toulouſe, où les mœurs, grâces au ciel, ſe ſont un peu adoucies. Mais qui oſera paſſer par Abbeville? Enfin que voulez-vous? on n'eſt pas aſſez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danſer avec les ſinges.

Le mari de mademoiſelle *Corneille* eſt arrivé; mais les malles où ſont les horreurs eccléſiaſtiques de *François I* ſont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'eſt fait dans l'eſprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le ſang des

Sirven et des *Calas;* et tous les hommes d'Etat, depuis
1769. Archangel juſqu'à Cadix, foulent aux pieds la ſuperſtition. Les jéſuites ſont abolis, les moines ſont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un ſi beau matin. Quand les échafauds ſont dreſſés à Toulouſe et à Abbeville, je ſuis *Héraclite;* quand on ſe ſaiſit d'Avignon, je ſuis *Démocrite:* voilà le mot de l'énigme. Je vous embraſſe, mon cher *Tite-Live;* je vous répète que je vous aime autant que je vous eſtime. *V.*

LETTRE XXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 de mars.

Minerve-papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire, a été enchanté de votre ſouvenir; il en a ſecoué ſes vieilles ailes de joie, il eſt tout fier de vous avoir ſi bien devinée: car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea ſolide plus que légère, et auſſi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, Madame, que mon cœur eſt pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut laiſſer les aigles, les roſſignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux reſtent dans leurs maſures. J'ai ſoixante et quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à reſpirer ſur ce tas de boue, doit être conſacré à la plus profonde retraite. Les enfans qui ſont revenus

ſont chez eux, et je reſte chez moi; ma maiſon n'eſt plus faite pour les amuſer. Je l'ai fermée à tout le monde; bienheureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triſte état où je ſuis. Regardez-moi, Madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*. 1769.

Il eſt vrai que mes *De profundis* ſont quelquefois fort gais, et que je les change ſouvent en *Alleluia*. J'aime à danſer autour de mon tombeau, mais je danſe ſeul comme l'amant de ma mie *Babichon*, qui danſait tout ſeul dans ſa grange.

J'eſtime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penſer qu'il ait pris ſérieuſement l'ordre que m'a donné l'abbé de *la Bletterie* de me faire enterrer au plus vîte, et les petites gaietés avec leſquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention ſérieuſe à moi, il ne doit conſidérer que ma paſſion pour ſon bonheur et pour ſa gloire. Il ſerait très-ingrat s'il feſait la moindre fêlure à la trompette qui eſt embouchée pour lui.

Si quelque autre perſonne, fort au-deſſous en tout ſens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout doucement mourir ailleurs. Je ſuis un être aſſez ſingulier, Madame; né preſque ſans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cents mille francs à peupler un déſert. Si la moindre perſécution y venait effrayer mon indépendance, il y a par-tout des ſépulcres, rien ne ſe trouve plus aiſément.

1769. J'ai lu la petite eſquiſſe que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je penſe qu'on en pourrait faire quelque choſe de fort noble et de fort gai pour les noces de monſeigneur le dauphin. Ce ſerait même une très-bonne leçon pour un jeune prince, et les perſonnes de votre eſpèce pourraient voir avec plaiſir qu'elles ſont faites pour rendre quelquefois de plus grands ſervices que des hommes d'Etat. Ce ne ſerait point aux bateleurs de l'opéra comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une muſique tantôt ſublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'opéra comique n'eſt autre choſe que la foire renforcée. Je ſais que ce ſpectacle eſt aujourd'hui le favori de la nation; mais je ſais auſſi à quel point la nation s'eſt dégradée. Le ſiècle préſent n'eſt preſque compoſé que des excrémens du grand ſiècle de *Louis XIV*. Cette turpitude eſt notre lot preſque dans tous les genres; et ſi le grand-homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le ſiècle à tous les diables ſans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame *Minerve - Papillon*, pour qui j'ai un vrai reſpect, et que je prends même la liberté d'aimer. *V.*

LETTRE XXVII. 1769.

A M. THIRIOT.

Le 4 de mars.

J'ai beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas ſuivre les mouvemens de mon cœur auſſitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de penſion, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui ſont dans le plus grand beſoin; et qu'en comptant à Ferney mes domeſtiques de campagne, j'en ai ſoixante à nourrir. Vous me direz que *Corneille* et *Racine*, *Danchet* et *Pellegrin* n'en feſaient pas tant: cela eſt rare au Parnaſſe; et la choſe eſt d'autant plus extraordinaire que je ſuis né avec les quatre mille livres de rente que vous poſſédez aujourd'hui.

L'idée m'eſt venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuſcrit d'une comédie très-ſingulière, dont l'auteur m'a laiſſé le maître abſolu: c'eſt un jeune homme d'une grande eſpérance, fils d'un préſident à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a paſſé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le ſujet de ſa pièce eſt le dépôt dont *Gourville* mit la moitié entre les mains de *Ninon*, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. *Ninon* rendit ſon dépôt, et le dévot viola le ſien.

La pièce n'eſt pas dans le genre larmoyant; ce jeune

1769. homme n'a pris que *Molière* pour ſon modèle ; cela pourra lui faire tort dans le beau ſiècle où nous vivons. Cependant, tous ſes perſonnages étant caractériſés et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du ſuccès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du Tartufe, il ſerait aiſé de ſubſtituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot;* il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce ſerait, à mon avis, une choſe fort plaiſante de faire réuſſir ſur le théâtre une p.... eſtimable qui fait d'un ſot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courier : elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très-peu. Tout eſt coup de dé dans ce monde.

C'eſt à vous à bien conduire votre jeu, et ſurtout à ne pas laiſſer ſoupçonner que je ſuis dans la confidence ; ce ſerait le sûr moyen de tout perdre.

Je ſuis bien aiſe que vous diſiez *notre cher Damilaville;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philoſophie a fait en lui une grande perte ; c'était une ame ferme et vigoureuſe. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXVIII. 1769.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 de mars.

Je reçus hier matin, Monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très-difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs, mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

Oh, que j'aime bien mieux ce modeste jardin
Où l'art en se cachant fécondait le terrain, &c. &c.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes, des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets, un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables, des vignes, au milieu desquelles sont

1769. des promenades, au bout des vignes des pâturages, et au bout des pâturages une forêt.

C'eſt chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*, car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit ſi bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous aſſure que mon cœur a été bien ému en liſant les petites leçons que vous donnez aux ſeigneurs des terres, dans votre troiſième chant. Il eſt vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres ;* je n'aime en aucune façon les donjons ; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vaſſaux et de mes voiſins. Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des *Calas* et des *Sirven*, quand ils ſont venus dans mon aſile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroiſſiens, et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

Nec doluit miſerans inopem aut invidit habenti.

Je vous remerciant, de tout mon cœur, du compliment fait à l'intendant qui exigeait ſi à propos des corvées, et qui ſervait ſi bien le roi que les enfans en mouraient ſur le ſein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous *Thompſon* ? c'eſt le *Titien* qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième qui paraît fournir le moins, eſt celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaiſſance extrême que je vous dois ; il m'a charmé très-indépendamment de la généroſité courageuſe avec laquelle vous parlez d'un

homme ſi long-temps perſécuté par ceux qui ſe diſaient gens de lettres. 1769.

J'ai un remords ; c'eſt d'avoir inſinué à la fin du ſiècle préſent, qui termine le grand ſiècle de *Louis XIV*, que les beaux arts dégénéraient. Je ne me ſerais pas ainſi exprimé, ſi j'avais eu vos *Quatre ſaiſons* un peu plutôt. Votre ouvrage eſt un chef-d'œuvre ; les *Quatre ſaiſons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, ſont deux morceaux au-deſſus du ſiècle. Ce n'eſt pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je ſais le profond reſpect que la proſe doit à la poëſie ; c'eſt ce que *Monteſquieu* ne ſavait pas, ou voulait ne pas ſavoir. Ecrit en proſe qui veut, mais en vers qui peut. Il eſt plus difficile de faire cent beaux vers, que d'écrire toute l'hiſtoire de France. Auſſi, qui fait beaucoup de bons vers de ſuite ? preſque perſonne. On a oſé faire des tragédies depuis *Racine*, mais ce ſont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos velches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariſer, ſe doutent rarement ſi une pièce eſt bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaiſſeurs ſera toujours extrêmement petit ; mais il faut qu'il le ſoit, c'eſt le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les myſtères ſont ſacrés.

Je ſuis fâché que vous ayez écrit français avec un *o*, c'eſt la ſeule choſe que je vous reproche. Sans doute vous ſerez des nôtres à la première place vacante. Si c'eſt la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour ſucceſſeur. Nous avons beſoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raiſon. Ces derniers commencent

à être dans la boue ; mais ils y trépignent ſi fort
1769. qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait ſe donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces meſſieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il eſt imprimé à Amſterdam, eſt-ce que Paris n'en eſt pas digne ? n'y a-t-il que le *Journal chrétien*, et les décrets de la ſorbonne qui puiſſent être imprimés dans la capitale des Velches ?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant et en vous aimant. *V.*

LETTRE XXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 de mars.

QUE je vous plains, Madame ! Vous avez déjà perdu l'ame de votre ami le préſident *Hénault*, et bientôt ſon corps ſera réduit en pouſſière. Vous aviez deux amis, lui et M. de *Formont ;* la mort vous les a enlevés : ce ſont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je ſens vivement votre ſituation. Vous devez avoir une conſolation bien touchante dans le commerce de votre grand'maman ; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle eſt enchaînée dans un pays qu'elle doit déteſter, vu la manière dont elle penſe. Je vous vois réduite à la diſſipation

de la ſociété ; et, dans le fond du cœur, vous en ſentez tout le frivole. L'adouciſſement de cette malheureuſe vie ſerait d'avoir auprès de ſoi un ami qui penſât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre. 1769.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque reſſemblance entre votre cervelle et la mienne. La diſſipation ne m'eſt pas ſi néceſſaire, à la vérité, qu'à vous ; mais, pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les ſentimens, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre ſiècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je ſerais aſſez votre homme, et mon cœur eſt aſſez fait pour le vôtre. Je voudrais être à la fois à Saint-Joſeph et à Ferney ; mais je ne connais que l'euchariſtie qui ait le privilége d'être en pluſieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je faſſe tout ce que *Saint-Lambert* a ſi bien décrit. La campagne m'appelle ; deux cents bras travaillent ſous mes yeux ; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. Les *Saiſons* de *Saint-Lambert* m'ont rendu la campagne encore plus précieuſe. Je me fais lire à dîner et à ſouper de bons livres par des lecteurs très-intelligens, qui ſont plutôt mes amis que mes domeſtiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuſe. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y paſſer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triſte, c'eſt que

—— la choſe n'eſt pas aiſée, attendu que j'ai l'ame un
1769. peu fière.

Je ſonge réellement à vous amuſer, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'hiſtoire de St *Cucufin* pour une plaiſanterie; il n'y a pas un mot qui ne ſoit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque choſe qui ne ſera qu'allégorique; il faut varier vos petits divertiſſemens.

Vous ne m'avez point répondu ſur *les Singularités de la nature;* ainſi je ne vous les envoie pas, car c'eſt une affaire de pure phyſique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaiſir, Madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. *Grand'maman.* J'ai un peu à me plaindre d'une perſonne qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des *Racine* qui ont des *Pradon* pour ennemis; cela me fait penſer à la queue du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, ſauf reſpect, eſt précieux, parce qu'il eſt corrigé en marge. Faites-vous lire la priſon de *la Bourdonaie* et la mort de *Lalli*, et vous verrez comme les hommes ſont juſtes.

Quand je ſerai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de *la Barre* et celle de *Calas*, afin que l'on connaiſſe dans toute ſa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets ſe préſentent à moi, je ſuis *Héraclite* ou *Démocrite;* tantôt je ris, tantôt les cheveux me dreſſent à la tête: et cela eſt très à ſa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des ſinges.

Le ſeul homme preſque de l'ame de qui je faſſe cas eſt M. *Grand'maman*, mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, Madame, je vous dis très-naïvement que j'aime paſſionnément votre façon de penſer, de ſentir et de vous exprimer; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de paſſer ma vieilleſſe loin de vous. Mille tendres reſpects. *V.* 1769.

Faites-moi ſavoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mars.

Mon cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une eſpèce de teſtament moitié ſérieux, moitié gai. C'eſt une épître à *Boileau*, dans laquelle je fais mes remercîmens à M. de *Saint-Lambert*. J'attends la déciſion de mes anges, pour ſavoir ſi mon teſtament eſt valable; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du tripot (je parle du tripot de la comédie), de la nouvelle pièce de *du Belloi*, des querelles des acteurs et des auteurs, des talens de mademoiſelle *Veſtris*, de ſa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, ſinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

1769. Vous avez lu, ſans doute, les *Saiſons* de *Saint-Lambert*; je l'ai remercié dans mon teſtament adreſſé à *Nicolas*. Je ne ſais ſi ma tête eſt jeune, mais mon corps eſt bien vieux. Si je ne m'amuſais pas à faire des teſtamens, je ſerais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'*Argental*. On ne vit pas aſſez long-temps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes? cela eſt ridicule. *V.*

LETTRE XXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de mars.

Vous me marquâtes, Madame, par votre dernière lettre, que vous aviez beſoin quelquefois de conſolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amuſemens; c'eſt un emploi dont le titulaire s'acquitte ſouvent fort mal. Il envoie des choſes gaies et frivoles, quand on ne veut que des choſes ſérieuſes; et il envoie du ſérieux, quand on voudrait de la gaieté: c'eſt le malheur de l'abſence. On ſe met ſans peine au ton de ceux à qui on parle, il n'en eſt pas de même quand on écrit: c'eſt un haſard ſi l'on rencontre juſte.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choſes où il

y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu. 1769.

Voici un petit ouvrage contre l'athéiſme, dont une partie eſt édifiante et l'autre un peu badine; et voici, en outre, mon teſtament que j'adreſſe à *Boileau*. J'ai fait ce teſtament étant malade, mais je l'ai égayé ſelon ma coutume; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman eſt chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous puſſiez vous le faire lire enſemble; c'eſt une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à ſon goût par tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à ſon eſprit, par quelques-unes de ſes lettres que j'ai vues, ſoit entre les mains de mon gendre *Dupuits*, ſoit dans celles de *Guillemet*, typographe en la ville de Lyon.

Il m'eſt revenu, de toutes parts, qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint enſemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le paſſé au préſent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me ſouviens que ſon mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très-aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à ſon bonheur. Ce ſont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez ſi je ne dois pas prier DIEU pour ſon mari, dans mes codicilles. Il fera de grandes choſes, ſi on lui laiſſe ſes coudées franches; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

1769. On me mande que le préſident *Hénault* baiſſe beaucoup. J'en ſuis très-fâché, mais il faut ſubir ſa deſtinée.....

Je voudrais qu'à cet âge
On ſortît de la vie ainſi que d'un banquet,
Remerciant ſon hôte et feſant ſon paquet.

Le mien eſt fait il y a long-temps. Tout gai que je ſuis, il y a des choſes qui me choquent ſi horriblement, que je prendrai congé ſans regret. Vivez, Madame, avec des amis qui adouciſſent le fardeau de la vie, qui occupent l'ame, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable ſecret, c'eſt de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de ſe rouiller; mais on ne peut uſer de cette recette à Paris; on y eſt forcé de parler à ſouper de l'hiſtoire du jour; et, quand on a donné des ridicules à ſon prochain, on va ſe coucher. Dieu me préſerve de paſſer ainſi le peu qui me reſte à vivre.

Adieu, Madame; je vivrai plus heureux, ſi vous pouvez être heureuſe. Comptez que mon cœur eſt à vous comme ſi je n'avais que cinquante ou ſoixante ans.

LETTRE

LETTRE XXXII. 1769.

A M. LINGUET, *avocat.*

Ferney, le 15 de mars.

Vous êtes *aucunement* le maître, Monſieur, de demeurer dans un *cu de ſac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné ſon nom à ce mois ſe nommât *Auguſtus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtiſans chez le roi, ſans avoir jamais vu de courtiſanes chez la reine. Vous avez vu dans votre *cu de ſac* paſſer les coureurs du cardinal de *Rohan*, mais point de *coureuſes*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons et point de *garces*; des architraves dans ſon palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubiſe ſont ſi intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours: on commence à *éduquer* les enfans au lieu de les élever; on *fixe* une femme au lieu de fixer les yeux ſur elle. Le roi n'eſt plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel ſervent à préſent des *roſt-bif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je ſuis moitié ſuiſſe et moitié ſavoyard, enſeveli à ſoixante et quinze ans ſous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéreſſe peu aux beautés anciennes et

1769. nouvelles de la langue françaiſe; mais je m'intéreſſe beaucoup à vos grands talens, à vos ſuccès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, ſi ceux qui ſont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraſer; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raiſon vient enfin conſoler juſqu'aux miſérables qui ſe ſont déclarés contre elle. Le même imbécille, conſeiller de grand'chambre, qui a donné ſa voix contre l'inoculation, finira par inoculer ſon fils; et, quand la campagne aura beſoin de pluie, on ne fera plus promener la chaſſe de Ste *Geneviève* ſur le pont Notre-Dame.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXIII.

A M. TRANTZSEHEN,

Premier lieutenant de l'infanterie ſaxone, à Ernſthal, près de Chemnitz, en Saxe.

16 de mars.

MONSIEUR,

Si la vieilleſſe et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plutôt de votre lettre et de votre dialogue. On dit que les Allemands ſont fort curieux de généalogies; je vous crois deſcendu de *Lucien* en droite ligne; vous lui

reſſemblez par l'eſprit ; il ſe moquait, comme vous, des prêtres de ſon temps : les choſes n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la conſidération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens ſenſés qui s'eſt moqué de ces charlatans. 1769.

Il eſt vrai que les énergumènes de ce temps-ci ſont plus dangereux que ceux du temps de *Lucien*, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples, ceux-ci veulent s'engraiſſer et dominer. Ils ſont accoutumés à gouverner la canaille, ils ſont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être univerſelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raiſon*, a trouvé par-tout des apôtres depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, Monſieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon eſtime et ma reconnaiſſance, et pour vous dire avec quels ſentimens reſpectueux j'ai l'honneur d'être,

Monſieur, votre, &c.

1769.

LETTRE XXXIV.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Ferney, 27 de mars.

MONSIEUR,

Vous me traitez comme un rochelois ; vous m'honorez de vos bontés et vous m'enchantez. Je ſuis un peu votre compatriote, étant de l'académie de la Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, ſi je vous avais entendu prononcer ces paroles : *Ce n'eſt pas au milieu d'eux qu'Henri IV aurait dit à Sully : Mon ami, ils me tueront.*

Lorſque je lus le diſcours que vous prononçâtes à l'académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, ſi l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez ſignalé à la fois, Monſieur, votre patriotiſme, votre généroſité et votre éloquence. Un beau ſiècle ſe prépare ; vous en ſerez un des plus rares ornemens; vous ferez ſervir vos grands talens à écraſer le fanatiſme qui a toujours voulu qu'on le prît pour la religion ; vous délivrerez la ſociété des monſtres qui l'ont ſi long-temps opprimée, en ſe vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus *les deux puiſſances ;* et ce ſera vous, Monſieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura

l'obligation. Cette mauvaiſe et funeſte plaiſanterie n'a jamais été connue dans l'Egliſe grecque ; pourquoi faut-il qu'elle ſubſiſte dans le peu qui reſte de l'Egliſe latine , au mépris de toutes les lois ? 1769.

Un évêque ruſſe a été dépoſé depuis peu par ſes confrères , et mis en pénitence dans un monaſtère, pour avoir prononcé ces mots : *Les deux puiſſances :* c'eſt ce que je tiens de la main de l'impératrice elle - même. Plût à Dieu que la France manquât abſolument de lois ! on en ferait de bonnes. Lorſqu'on bâtit une ville nouvelle , les rues ſont au cordeau : tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes , c'eſt d'aligner petit à petit. On peut dire, parmi nous , en fait de lois : *Hodièque manent veſtigia ruris.*

Henri IV fut aſſez heureux pour regagner ſon royaume par ſa valeur , par ſa clémence et par la meſſe ; mais il ne le fut pas aſſez pour le réformer. Il eſt triſte que ce héros ait reçu le fouet à Rome , comme on le dit, ſur les feſſes de deux prêtres français. Nous ſommes au temps où l'on fouette les papes ; mais , en les feſſant, on leur paye encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laiſſe nommer , dans nos provinces , des juges en dernier reſſort , dans les cauſes eccléſiaſtiques. Nous ſommes pétris de contradictions.

Travaillez , Monſieur , à nous débarbariſer tout-à-fait ; c'eſt une œuvre digne de vous et de ceux qui vous reſſemblent. Je vais finir ma carrière ; je vois , avec conſolation , que vous en commencez une bien brillante.

1769. Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriſer; j'eſpère qu'un jour on en frappera une pour vous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXV.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, Monſieur, de votre lettre et de votre beau préſent (*), qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne ſe débitera pas ſi bien (**). Je vous en ai averti dans un petit prologue de la Guerre de Genève, qui n'eſt pas encore parvenu juſqu'à vous. Les goûts changent aiſément en France. On peut aimer *Henri IV* ſans aimer la Henriade. On peut vendre des ornemens à la grecque, ſans débiter Mérope et Oreſte, toutes grecques que ſont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.

Si j'avais un conſeil à vous donner, ce ſerait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jetter à la tête une édition qu'alors on jette à ſes pieds. Il faut que les chalans demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent ſe

(*) Les œuvres de M. de *Buffon*.

(**) L'édition in-4° des œuvres de l'auteur, que M. *Panckoucke* venait d'acquérir de MM. *Cramer* de Genève.

préſenter ſont mal payées; celles qui ſont difficiles ſont fortune; c'eſt l'a, b, c, de la profeſſion : imitez les filles; ſoyez modeſte pour être riche. *Interim* je vous embraſſe, et ſuis de tout mon cœur, Monſieur, votre, &c. 1769.

LETTRE XXXVI.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 d'avril.

De la coquetterie ! non, pardieu, mon cher confrère ou mon cher ſucceſſeur, ma franchiſe ſuiſſeſſe n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage eſt le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques perſonnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et ſouhaiteraient, dans les premiers chants, des épiſodes plus frappans.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parce que votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais ſoyez très-certain que c'eſt le ſeul de notre ſiècle qui paſſera à la poſtérité, parce que le fond en eſt utile, parce que tout y eſt vrai, parce qu'il brille preſque par-tout d'une poëſie charmante, parce qu'il y a une imagination toujours renaiſſante dans l'expreſſion. Je déteſte le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs eſt petit et fatras.

1769. Qui diable vous a donné la Canoniſation de St *Cucufin* ? il faut que ce ſoit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniſer auſſi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs, comme St *Cucufin*. J'ai eu douze accès de fièvre ; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expreſſément que je mourais dans la religion du roi très-chrétien et de la France ma patrie, *as it is eſtablish'd by act of parliament*. Cela eſt fier et honnête. (*)

(*) M. de *Voltaire* étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Ferney de lui apporter le viatique. Le cure répondit qu'il ne le pouvait qu'après que M. de *Voltaire* aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de *Voltaire* impatienté lui écrivit cette lettre :

Au curé de Ferney.

Le jour des Rameaux.

Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, Monſieur, vous dire les choſes dont vous parlez. Je puis vous aſſurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'oppoſer aux uſages reçus. Vous êtes inſtruit, ſans doute, des règlemens faits par les parlemens, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume ; vous êtes d'ailleurs bien perſuadé de mon amitié. *Voltaire.*

Et le 31 de mars il fit la déclaration ſuivante, et communia.

Déclaration par-devant notaire et procès verbal.

Du 31 de mars.

Au château de Ferney, le 31 de mars 1769, par-devant le notaire *Raffoz*, et en préſence des témoins ci-après nommés, eſt comparu meſſire *François-Marie de Voltaire*, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'académie françaiſe, ſeigneur de Ferney, &c. demeurant en ſon château, lequel a déclaré que le nommé *Nonotte*, ci-devant ſoi-diſant jéſuite, et le nommé *Guyon*, ſoi-diſant abbé, ayant

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. *Grimm*, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'*Epinai*. 1769.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de *Beauvau* à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des *Sirven*. Votre cœur aurait été bien ému, si vous

fait contre lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent ledit messire de *Voltaire* d'avoir manqué de respect à la religion catholique, il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de déclarer que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume, qu'il pardonne à ses calomniateurs, que si jamais il lui était *échappé quelque indiscrétion* préjudiciable à la religion de l'Etat, *il en demanderait pardon à* DIEU *et à l'Etat*, et qu'il a vécu et veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois.

Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en présence de R. P. sieur *Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, &c. &c., témoins requis et soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire.

Autre déclaration.

Du 1 d'avril.

Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1 d'avril 1769, par-devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire *François-Marie Arouet de Voltaire*, gentilhomme ordinaire, &c., lequel, immédiatement après avoir reçu, dans son lit où il est détenu malade, la sainte communion de monsieur le curé de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

Ayant mon DIEU *dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins.*

De laquelle déclaration ledit messire de *Voltaire* a requis acte que je lui ai octroyé en présence de révérend sieur *Pierre Gros*, curé de Ferney, d'*Antoine Adam*, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, &c. &c., témoins soussignés avec ledit M. de *Voltaire*, et moi dit notaire, audit château de Ferney, lesdits heure, jour, mois et an.

1769. aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfans : la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du désespoir, le père, en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi ? la plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille ; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin, la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier *de la Barre*, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose !

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de *Beauvau*. Voici le moment d'agir. *Sirven*, condamné à mort, est actuellement devant ses juges ; ses filles sont auprès de moi ; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de *Beauvau*.

Je vous embrasse, de tout mon cœur, sans cérémonie ; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

LETTRE XXXVII. 1769.

A M. SAURIN.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vous remercie très-fincèrement, mon cher confrère, de votre Spartacus; il était bon, et il eſt devenu meilleur. Les oreilles d'âne de *Martin Fréron* doivent lui alonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette pièce faſſe fondre en larmes; mais je vous dirai qu'elle intéreſſe quiconque penſe, et qu'à chaque page le lecteur eſt obligé de dire : Voilà un eſprit ſupérieur. J'aime mieux cent vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis *Jean Racine*. Tout ce que j'ai vu depuis ſoixante ans eſt bourſouflé, ou plat, ou romaneſque. Je ne vois point, dans votre pièce, ce charlataniſme de théâtre qui en impoſe aux ſots, et qui fait crier miracle au parterre velche; *neque, te ut miretur turba, labores.*

Le rôle de *Spartacus* me paraît, en général, ſupérieur au *Sertorius* de *Corneille*.

Vous m'avez piqué : j'ai relu l'*Eſprit des lois;* je ſuis toujours de l'avis de madame *du Deffant*.

J'aime mieux l'inſtruction donnée par l'impératrice de Ruſſie, pour la rédaction de ſon code; cela eſt net, précis; il n'y a point de contradictions ni de fauſſes citations. Si *Monteſquieu* n'avait pas aiguiſé ſon livre d'épigrammes contre le pouvoir deſpotique,

—— les prêtres et les financiers, il était perdu; mais les
1769. épigrammes ne conviennent guère à un objet auſſi ſérieux. Toutefois je loue beaucoup ſon livre, parce qu'il faut louer la liberté de penſer. Cette liberté eſt un ſervice rendu au genre-humain.

J'ai été ſur le point de mourir, il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très-chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de ſa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher ſecrétaire, pour le dépoſer dans les archives de l'académie, afin que la prêtraille ne s'aviſe pas, après ma mort, de manquer de reſpect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raiſonner avec M. d'*Alembert*. Vous ſavez que, pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puiſſe être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle eſt établie par acte du parlement*. Que tout le monde penſe ainſi, et tout ira bien; et, à fin de compte, il n'y aura plus de ſots que parmi la canaille qui ne doit jamais être comptée.

Je vous embraſſe très-philoſophiquement et très-tendrement. *V.*

LETTRE XXXVIII. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 d'avril.

Mon cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage; je les attendrai très-patiemment. L'état où je ſuis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout ſon eſprit à ſoi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis ſix ſemaines, et j'en ai eſſuyé dix accès aſſez violens. On en rira tant qu'on voudra; mais j'ai été obligé de faire, au dixième accès, ce qu'on fait dans un diocèſe ultramontain. Quand cette cérémonie paſſera de mode, je ne ſerai pas aſſurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille ſe faire regarder comme un monſtre par les barbares au milieu deſquels je ſuis, pour un mince déjeûné: c'eſt d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des ſuites déſagréables pour ma famille. Vous ſavez ce qui eſt arrivé à *Boindin*, pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuſer un dîner où l'on eſt prié, parce que la chère eſt mauvaiſe.

On m'aſſure que *Stopani* eſt pape. Il me doit aſſurément ſa protection; car il y a deux mois que nous jouâmes, aux trois dés, la place vacante du ſaint-ſiége. Je tirai pour *Stopani*, et j'amenai raſle.

1769. Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. *Bachelier*. Comme je ne ſais point ſa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adreſſer ma réponſe.

Je me flatte que madame d'*Argental* eſt en bonne ſanté. Conſervez la vôtre, mon cher ange; jouiſſez d'une vie agréable : quand je finirai la mienne, ce ſera en vous aimant.

LETTRE XXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'avril.

Après douze accès de fièvre dont je me ſuis tiré tout ſeul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, Monſeigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienſéance exige d'un homme qui eſt d'un corps à qui le mépris de ces bienſéances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion profeſſée par le roi, et reçue dans l'Etat. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je ſuis d'ailleurs dans un diocèſe

ultramontain, gouverné par un évêque fanatique qui eſt un très-méchant homme, et dont il fallait déſarmer la ſuperſtition et la malice. 1769.

Si on vous parlait de cette aventure, par haſard, j'eſpère que vous me rendrez la juſtice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous ſavez railler ceux qui vous ſont attachés, vous ſavez encore plus leur rendre de bons offices, et je compte plus ſur votre protection que ſur vos plaiſanteries, dans une occaſion qui, après tout, ne laiſſe pas d'avoir quelque choſe de ſérieux.

Une choſe non moins ſérieuſe pour moi, eſt la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y diſiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des mépriſes où je pouvais être tombé ſur quelques anecdotes du ſiècle de *Louis XIV*. Si vous aviez perſiſté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui ſe font à Genève, à Leipſick et dans Avignon.

Il y a, à la vérité, dans cette hiſtoire, quelques anecdotes bien étonnantes. Celle de l'homme au maſque de fer, dont vous connaiſſez toute la vérité; celle du traité ſecret de *Louis XIV* avec *Léopold*, ou plutôt avec le prince *Lobkovitz*, pour ravir la Flandre à ſon beau-frère, encore enfant, traité ſingulier qui exiſte dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie. La révélation de la confeſſion de *Philippe V*, faite au duc d'*Orléans* régent, par le jéſuite *d'Aubenton*, friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de *Fuentes* et M. le duc de *Villa Hermoſa* ont la preuve

en main ; la conduite et la condamnation de ce
1769. pauvre fou de *Lalli*, d'après deux journaux très-exacts : enfin, je n'ai écrit que les choſes dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun hiſtorien ait fait l'hiſtoire de ſon temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonſpection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéreſſantes pour moi ſont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me ſuis trompé dans quelques occaſions, j'ai droit de m'adreſſer à vous pour être remis ſur la voie. Vous ſavez que *Polybe* fut inſtruit plus d'une fois par *Scipion*.

Il y aura inceſſamment une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, in-4°. M. le comte de *Saint-Florentin* m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la préſenter au roi, mais je ne ferai rien ſans votre approbation. Vous ſavez que je ſuis ſans aucun empreſſement ſur ces bagatelles. Je ſais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles ſont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de complimens que de la poſtérité; mais daignez ſonger que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette poſtérité, et vos bontés me rendent le temps préſent ſupportable.

Agréez, Monſeigneur, mon très-tendre reſpect. *V.*

LETTRE

LETTRE XL. 1769.

A M. DE LA HARPE.

17 d'avril.

Noſtra ſpes altera ſcenæ,

Je ſuis très-fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de *Suétone*, auteur, à mon gré, aſſez aride, et anecdotier très-ſuſpect. J'eſpère que vous ne direz pas, dans vos remarques, que vous renoncez à faire des vers, ainſi que l'a dit notre ami *la Bletterie*. Il eſt plaiſant que *la Bletterie* s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure*. S'il me tombe quelque rogaton ſous la main, je vous en ferai part; mais j'aimerais bien mieux que le *Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon: nous avons beſoin de beaux vers, beaucoup plus que de *Suétone*.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été ſur le point de mourir, et je diſais : Le théâtre français eſt mort de ſon côté, ſi M. de *la Harpe* n'y met la main. Il a fallu paſſer par les cérémonies ordinaires. Vous ſavez que je ne les crains pas, quoique je ne les aime point du tout; mais il faut remplir ſes devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me ſont bien plus chers. *V.*

1769.

LETTRE XLI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 d'avril.

Eh bien, Madame, je ſuis plus honnête que vous; vous ne voulez pas me dire avec qui vous ſoupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeûne. Vous voilà bien ébaubis, meſſieurs les Pariſiens! la bonne compagnie chez vous ne déjeûne pas, parce qu'elle a trop ſoupé; mais moi je ſuis dans un pays où les médecins ſont italiens, et où ils veulent abſolument qu'on mange un crouton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des eſtomacs qu'on ſoupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite eſt un ignorant de très-mauvaiſe humeur, qui s'eſt imaginé que je feſais très-peu de cas de ſes ordonnances.

Vous ignorez peut-être, Madame, qu'il écrivit contre moi au roi, l'année paſſée, et qu'il m'accuſa de vouloir mourir comme *Molière*, en me moquant de la médecine; cela même amuſa fort le conſeil. Vous ne ſavez pas, ſans doute, qu'un ſoi-diſant ci-devant jéſuite franc-comtois, nommé *Nonotte*, qui eſt encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à *Rezzonico*, premier médecin de Rome, tandis que l'autre me pourſuivait auprès du roi, et que *Rezzonico* envoya à l'ex-jéſuite, nommé

Nonotte, réſidant à Beſançon, un bref dans lequel je ſuis déclaré, atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il eſt vrai que ce bref n'eſt pas tout-à-fait auſſi violent que celui dont on a affublé le duc de *Parme*; mais enfin j'y ſuis menacé de mort ſubite. 1769.

Vous ſavez que je n'ai pas deux cents mille hommes à mon ſervice; et que je ſuis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de la médecine avec le plus profond reſpect, et de déjeûner comme les autres avec des atteſtations d'apothicaires.

Sérieuſement parlant, il y a eu, à cette occaſion, des friponneries de la faculté, ſi ſingulières que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, ſans m'en rien dire, ſe ſont ſaintement parjurés pour me rendre ſervice. (*) Je ſuis un vieux malade dans une poſition très-délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la faculté me laiſſe vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé *le Bret*, tréſorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, ſe feſait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets; j'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeûnais à la manière de mon pays: mais ſi vous étiez turc, m'a-t-on dit, vous déjeûneriez donc à la façon des Turcs? oui, Meſſieurs.

(*) Ils avaient fabriqué chez le curé de Ferney, et certifié une profeſſion de foi de M. de *Voltaire*.

1769. De quoi s'aviſe mon gendre d'envoyer ces quatre Homélies; elles ne ſont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme diſent les Italiens, donner *cibo per tutti*.

Vous ſaurez, Madame, qu'il y a une trentaine de cuiſiniers répandus dans l'Europe, qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Eſpagne. Le comte d'*Aranda* en mange beaucoup avec ſes amis. On en fait en Allemagne, en Italie même; et certainement, avant qu'il ſoit peu, il y aura une nouvelle cuiſine.

Je ſuis bien fâché de n'avoir pas *la Princeſſe printannière* dans ma bibliothéque; mais j'ai l'*Oiſeau bleu* et *Robert le diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Aſtrée*; on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* eſt un ouvrage plus curieux qu'on ne penſe; on y trouve les portraits de tous les gens qui feſaient du bruit dans le monde du temps de mademoiſelle *Scudéry*; tout port-royal y eſt; le château de *Villars*, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de *Praſlin*, y eſt décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, Madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans ſa langue, l'*Arioſte*, ſi déteſtablement traduit en français! Votre imagination était digne de cette lecture; c'eſt la plus grande louange que je puiſſe vous donner, et la plus juſte. Soyez très-sûre qu'il écrit beaucoup mieux que *la Fontaine*, et qu'il eſt cent fois plus peintre qu'*Homère*, plus varié, plus gai, plus comique,

plus intéreſſant, plus ſavant dans la connaiſſance du cœur humain que tous les romanciers enſemble, à commencer par l'hiſtoire de *Joſeph* et de la *Putiphar*, et à finir par *Pamèla*. Je ſuis tenté, toutes les années, d'aller à Ferrare, où il a un beau mauſolée; mais, puiſque je ne vais point vous voir, Madame, je n'irai pas à Ferrare. 1769.

Vous me faites un grand plaiſir de me dire que votre ami ſe porte mieux. Mettez-moi aux pieds de votre grand'maman; mais ſi elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'*Arioſte*, je ſuis au déſeſpoir de ſa ſageſſe. Portez-vous bien, Madame; amuſez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amuſez-vous, encore une fois, fût-ce avec les *Quatre fils Aimon;* tout eſt bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on ſoupe et qu'on dorme; le reſte eſt vanité des vanités, comme dit l'autre; mais l'amitié eſt choſe véritable.

LETTRE XLII.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 d'avril.

Je vous aſſure, Monſieur, qu'un vaiſſeau arrive plus vîte de Moka à Marſeille, que votre *Siècle de François I* n'eſt arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre *Dupuits* l'avait laiſſé à Paris; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait paſſer une ſemaine ſi agréable. Vous m'avez inſtruit, et vous

1769. m'avez amuſé : ce ſont deux grands ſervices que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère *François I*, mais j'aime fort votre ſtyle, vos recherches, et ſurtout votre eſprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, *Charles-quint* n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu; on ne les a pas guindés au haut d'une perche, en ſa préſence, pour les deſcendre, à pluſieurs repriſes, dans le bûcher, et pour leur faire ſavourer, pendant cinq ou ſix heures, les délices du martyre. *Charles-quint* n'a jamais dit que, ſi ſon fils ne croyait pas la tranſſubſtantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de ſon peuple. Je ne vois guère, dans *François I*, que des actions ou injuſtes, ou honteuſes, ou folles. Rien n'eſt plus injuſte que le procès intenté au connétable qui s'en vengea ſi bien, et que le ſupplice de *Samblançai* qui ne fut vengé par perſonne. L'atrocité et la bêtiſe d'accuſer un pauvre chimiſte italien d'avoir empoiſonné le dauphin ſon maître, à l'inſtigation de *Charles-quint*, doit couvrir *François I* d'une honte éternelle. Il ne ſera jamais honorable d'avoir envoyé ſes deux enfans en Eſpagne, pour avoir le loiſir de violer ſa parole en France.

Quelques penſions données et mal payées à des pédans du collége royal, ne compenſent point tant d'actions odieuſes; toutes ſes guerres en Italie ſont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne; ſon royaume eſt toujours expoſé à la deſtruction; et, pour comble de honte, il ſe croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que *Charles-quint* délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot,

vous me paraiſſez meilleur hiſtorien que l'amant de la *Piſſeleu* ne me paraît un grand roi. Ce n'eſt pas que je ſois enthouſiaſmé de ſon prédéceſſeur *Louis XII*, encore moins de *Charles VIII*. J'ai la conſolation d'abhorrer *Louis XI*, de ne faire nul cas de *Charles VII*. Il eſt triſte que la nation n'ait pas mis *Charles VI* aux petites maiſons. *Charles V* du moins était aſſez adroit, mais il y a un intervalle immenſe entre lui et un grand-homme. Enfin, depuis St *Louis* juſqu'à *Henri IV*, je ne vois rien ; auſſi les recueils de l'hiſtoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainſi que moi. *David Hume* a un très-grand avantage ſur l'abbé *Velly* et conſorts ; c'eſt qu'il a écrit l'hiſtoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'hiſtoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez lui, et qui ne connaiſſe très-bien la conſtitution de l'Etat. Pour notre hiſtoire, elle eſt compoſée de tracaſſeries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou ſix aſſaſſinats célèbres, et ſurtout ſans la Saint-Barthelemi, il n'y aurait rien de ſi inſipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous ſommes venus les derniers en tout ; que nous n'avons jamais rien inventé ; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'exiſtons aux yeux de l'Europe que dans le ſiècle de *Louis XIV*. J'en ſuis fâché ; mais la choſe eſt ainſi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au ſiècle de *Louis XV*, et que vous êtes ſavant, exact, ſage et éloquent. Croyez que mon eſtime pour vous eſt égale à mon mépris pour la plupart des choſes ; c'était à vous à faire le Siècle

1769.

1769. de *Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce Siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu ſoin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes ; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours. Comptez que je vous eſtimerai, que je vous aimerai juſqu'à ce que j'aille embraſſer *Quinault* et le *Taſſe*, à la barbe de *Nicolas Boileau*.

LETTRE XLIII.

A M. THIRIOT.

Le 28 d'avril.

J'AI peur que mon ancien ami ne connaiſſe pas le tripot auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui DIEU ait daigné donner le goût et le ſens commun ; ils aiment d'ailleurs paſſionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du ſien dans les choſes qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'enſemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réuſſir.

De plus, le déteſtable goût d'un petit ſiècle qui a ſuccédé à un grand ſiècle, égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne ſe boit plus ; il faut la lie du vin plat de *la Chauſſée*.

A propos de plat, rien ne ſerait en effet plus plat et plus groſſier que de dire en face à un homme : *En duſſes-tu crever ;* mais le dire à un mort, me paraît fort plaiſant.

Au reſte, vous avez très-bien fait de jeter la vue ſur *Préville*. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magiſtrat. Je crois que l'aréopage hiſtrionique n'eſt pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils ſortent du collége. 1769.

L'épitre de M. de *Ruhlières* eſt pleine d'eſprit, de vérité, de gaieté et de vers charmans; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en penſe. (*)

Bonſoir; je ſuis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il eſt défendu aux malades de trop cauſer, ainſi je vous embraſſe ſans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Teſtamens* pour vous amuſer.

LETTRE XLIV.

A M. L'ABBÉ FOUCHER,

DE L'ACADEMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES,

(Ecrite ſous le nom de l'abbé Bigex.)

A Ferney, 30 d'avril.

MONSIEUR,

Je ſuis un homme de lettres, et je n'ai jamais rien publié; ainſi je ſuis auſſi obſcur que beaucoup de mes confrères qui ont écrit. Je ſuis à la campagne depuis quelques années, auprès d'un bon vieillard qui, en ſon temps, ne laiſſa pas d'écrire beaucoup,

(*) Voyez le volume des Lettres en vers et en proſe.

1769. et qui cependant eſt fort connu. J'ai eu l'honneur de vivre familièrement avec le neveu de feu l'abbé *Bazin* qui répondit ſi poliment et ſi plaiſamment à M. *Larcher*, ce ſuperbe ennemi de l'abbé *Bazin*. Permettez que j'aye auſſi l'honneur de vous répondre. Je n'entends rien à la raillerie ; mais j'eſpère que vous ſerez content de ma politeſſe.

On m'a mandé, Monſieur, que vous aviez bien maltraité le bon vieillard auprès de qui je cultive les lettres ; on dit que c'eſt dans le vingt-ſeptième volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, page 331. Je n'ai point ce livre ; c'eſt à vous à voir, Monſieur, ſi les paroles qu'on m'a rapportées ſont les vôtres ; les voici : » M. de *Voltaire*, par » une mépriſe aſſez ſingulière, transforme en homme » le titre du livre intitulé *le Sadder*. *Zoroaſtre*, dit-il, » dans les écrits conſervés par *Sadder*, feint que » DIEU lui fit voir l'enfer et les peines réſervées » aux méchans, &c. Je parierais bien que M. de » *Voltaire* n'a pas lu le *Sadder*, &c.

Permettez, Monſieur, que je défende, devant vous et devant l'académie des belles-lettres, la cauſe d'un homme hors de combat, qui ne peut ſe défendre lui-même. J'ai conſulté le livre que vous citez, et que vous cenſurez. Le titre n'eſt pas *Hiſtoire univerſelle*, comme vous le dites, mais Eſſai ſur l'hiſtoire générale et ſur les mœurs et l'eſprit des nations. L'endroit que vous citez, et ſur lequel vous offrez de parier, eſt à la page 63 de la nouvelle édition de 1761, tome I. Voici les propres paroles : » C'eſt dans ces dogmes qu'on » trouve, ainſi que dans l'Inde, l'immortalité de » l'ame, et une autre vie heureuſe ou malheureuſe.

» C'eſt là qu'on voit expreſſément un enfer. *Zorbaſtre*, —
» dans les écrits que le *Sadder* a rédigés, dit que 1769.
» DIEU lui fit voir cet enfer, et les peines réſervées
» aux méchans, &c.»

Vous voyez bien, Monſieur, que l'auteur n'a point dit, *Zoroaſtre, dans les écrits conſervés par Sadder.* Vous concevez bien que *le Sadder* ne peut pas être un homme, mais un écrit. C'eſt ainſi qu'on dit, les choſes annoncées par l'Ancien teſtament, et prouvées par le Nouveau; la deſtruction de Troye négligée par *Homère*, et connue par l'*Enéide*; l'*Iliade d'Homère* abrégée par la traduction de *la Mothe*; les *Fables d'Eſope* embellies par les *Fables de la Fontaine.*

Vous voulez parier, Monſieur, que ce pauvre bon homme, que vous traitez un peu durement, n'a jamais lu le *Sadder.* Je lui ai montré aujourd'hui la petite correction que vous lui faites, et votre offre de lui gagner ſon argent. » Hélas! m'a-t-il dit,
» qu'il ſe garde bien de parier, il perdrait à coup sûr.
» Je me ſouviens d'avoir lu autrefois dans le *Sadder*,
» porte 32 : *Si quelque homme docte veut lire le livre*
» *de Veſta, il faut qu'il en apprenne les propres paroles,*
» *afin qu'il puiſſe citer juſte.* C'eſt un excellent
» conſeil que le *Sadder* donne aux critiques.

» Le même *Sadder*, porte 46, dit, (autant qu'il
» m'en ſouvient) : *Il ne faut pas reprendre injuſtement*
» *et tromper les lecteurs; c'eſt le péché d'Hamimâl :*
» *quand vous avez été coupable de ce péché, il faut*
» *faire excuſe à votre adverſaire; car, ſi votre adverſaire*
» *n'eſt pas content de vous, ſachez que vous ne pourrez*
» *jamais paſſer, après votre mort, ſur le pont aigu.*
» *Allez donc trouver votre adverſaire que vous avez*

1769. „ *contriſté mal à propos; dites-lui : J'ai tort, je m'en* „ *repens; ſans quoi il n'y a point de ſalut pour vous.*

„ Il faut encore, m'a dit ce bon vieillard, que „ M. l'abbé *Foucher* ait la bonté de lire les portes „ 57 et 58; il y verra que DIEU ordonne *qu'on diſe* „ *toujours la vérité.* Je ne doute pas que M. l'abbé „ *Foucher* n'aime beaucoup la vérité. Il a bien dû „ concevoir qu'il eſt impoſſible que le *Sadder* „ ſignifie un homme, et non pas un livre. Les „ Italiens ſont le ſeul peuple de la terre chez qui „ on accorde l'article *le* aux auteurs. Le *Dante*, „ le *Pulci*, le *Boyardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe;* mais „ on n'a jamais dit chez les Latins, le *Virgile*, ni „ chez les Grecs, l'*Homère;* ni chez les Aſiatiques, „ l'*Eſope;* ni chez les Indiens, le *Brama;* ni chez „ les Perſans, le *Zoroaſtre;* ni chez les Chinois, le „ *Confutzé.* Il était donc impoſſible que le *Sadder* „ ſignifiât un homme et non pas un livre. Il eſt „ donc néceſſaire et décent que cette petite bévue „ de M. l'abbé *Foucher* ſoit corrigée, et qu'il ne „ tombe plus dans le péché d'*Hamimâl.*

„ Quant au pari qu'il veut faire, il eſt vrai que „ *Roquebrune*, dans le *Roman comique*, offre toujours „ de parier cent piſtoles; il eſt vrai que *Montagne* „ dit : *Il faut parier, afin que votre valet puiſſe vous* „ *dire au bout de l'année : Monſieur, vous avez perdu* „ *cent écus en vingt fois pour avoir été ignorant et* „ *opiniâtre.* Je ne crois point M. l'abbé *Foucher* „ ignorant, au contraire, on m'a dit qu'il était „ très-ſavant. Je ne crois point non plus qu'il ſoit „ opiniâtre, et je ne veux lui gagner ni cent piſtoles „ ni cent écus. „

Voilà, Monſieur, mot pour mot, tout ce que m'a dit l'homme plus que ſeptuagénaire, et fort près d'être octogénaire, que vous avez voulu contriſter au mépris des lois du *Sadder*. Il n'eſt nullement fâché de votre mépriſe; il vous eſtime beaucoup : j'en uſe de même, et c'eſt avec ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être, &c. *Bigex*. 1769.

LETTRE XLV.

A M. LE KAIN.

30 d'avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le réſultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il eſt queſtion donne de grandes eſpérances; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le compoſer, il s'eſt fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher enſuite de ſang froid avec autant de ſoin qu'il y avait mis d'abord de vivacité. Des raiſons eſſentielles l'obligent à garder l'incognito. Je penſe que plus il ſera inconnu, plus il pourra vous être utile; que la pièce d'ailleurs me paraît ſage, d'une morale très-pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me ſemble qu'elles ſeraient bien forcées. Le Tartuffe et Mahomet ſont certainement ſuſceptibles d'alluſions

plus dangereuſes; cependant on les repréſente ſouvent
1769. ſans que perſonne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui eſt en effet le ſujet de la pièce, me font déſirer paſſionnément que cette tragédie paraiſſe, embellie par vos rares talens.

Si on s'obſtinait à reconnaître l'inquiſition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal, ni aucun danger. L'inquiſition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monſtre en Eſpagne et en Portugal. Le duc de *Parme* a donné à tous les ſouverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres ſont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres ſe trouve en pluſieurs endroits.

Enfin, le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre-humain.

J'ai prié M. d'*Argental*, de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuſcrit, ſur lequel on porterait incontinent ſoixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me ſemblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la ſaine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuſcrit ſur le champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonſtances préſentes, il conviendrait que la pièce fut jouée ſans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de repréſentations; il ne veut point de rétribution; il ne ſouhaite que le ſuffrage des connaiſſeurs et des gens de bien. Quand la pièce

aura paſſé une fois à la police, elle reſtera à vos camarades, et la ſingularité du ſujet pourra attirer toujours un grand concours. 1769.

J'ai mandé, autant qu'il m'en ſouvient, à monſieur et à madame d'*Argental*, tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation ; ils peuvent le favoriſer, non-ſeulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle et de leur prudence.

Je vous embraſſe de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de ſeconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes reſpectables amis. *V.*

LETTRE XLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

VOICI, mon divin ange, ma réponſe à *le Kain* et aux idées du tripot, dont quelques-unes ſont bonnes et d'autres très-mauvaiſes. La vie eſt courte. J'attends, avec impatience, le manuſcrit que je vous ai demandé.

Béni ſoit cependant le duc de *Parme*, béni ſoit le comte d'*Aranda ;* béni ſoit le comte de *Carvalho* qui a fait incarcérer l'évêque de Coimbre, lequel évêque avait fourré mon nom, aſſez mal à propos, dans un mandement ſéditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à

1769. s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monſieur le bourreau de Lisbonne ; mais à Paris la grand'-chambre a fait brûler le poëme de la Loi naturelle, l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poëſie françaiſe. Cette bêtiſe barbare eſt digne de ceux qui ont voulu proſcrire l'inoculation. Les Velches ſeront long-temps velches. Le fond de la nation eſt fou et abſurde ; et, ſans une vingtaine de grands-hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très-aimable femme que madame *du Deffant* appelle ſa grand'maman, et que madame *Denis* alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changemens qui vous ſeraient déſagréables, et dont je ſerais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philoſophiques.

J'eſpère que mes anges ſeront toujours auſſi heureux qu'ils méritent de l'être.

M. du *Tillot* n'eſt-il pas toujours premier miniſtre de *Parme* ? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?

LETTRE

LETTRE XLVII. 1769.

AU MEME.

3 de mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille; mais il faut que du moins je vous présente mes hommages en effigie, puisque je ne peux les apporter en personne.

L'ami *Marin* m'a appris qu'il y a un conseiller du châtelet qui n'est pas conseiller du Parnasse; cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours les Guèbres; on y inférera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance que les Guèbres ou Parsis étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par madame d'*Egmont*, à M. de *Richelieu*, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli, avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

On ne fera rien sans l'ordre de mes anges.

1769.

LETTRE XLVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 de mai.

Vous daignez quelquefois, monſieur le Prince, ranimer, par vos bontés, un vieillard malade. Quoique je ſois mort au monde, votre ſouvenir ne m'en eſt pas moins précieux.

Vous jouiſſez à préſent des plaiſirs de Paris, et vous les faites; mais je ſuis perſuadé qu'au milieu de ces plaiſirs, vous goûtez la noble ſatisfaction de voir le règne de la raiſon qui s'avance par-tout à grands pas. *Ferdinand II* n'aurait jamais oſé proſcrire la bulle *In cœna domini*. Il y aura enfin des philoſophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penſer, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On ſubſtitue déjà, preſque par-tout, la religion au fanatiſme. Les bûchers de l'inquiſition ſont éteints en Eſpagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier DIEU pour les laïques, et non les tyranniſer. On n'aurait jamais oſé imaginer cette révolution, il y a cinquante ans; elle conſole ma vieilleſſe que vous égayez par votre très-aimable lettre.

Agréez, monſieur le Prince, avec votre bonté ordinaire, le reſpect et l'attachement du ſolitaire *V.*

LETTRE XLIX. 1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA,

Baron de Saint-Juſt, chanoine de Toulouſe, profeſſeur royal d'hiſtoire en la même ville.

Le 5 de mai.

Vous voilà donc, Monſieur, profeſſeur en incertitudes : vous ne le ſerez jamais en menſonges. Si j'étais plus jeune, ſi j'avais de la ſanté, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me propoſez ; mais je vois que je ſerai obligé de m'en tenir à la Philoſophie de l'hiſtoire. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven ſera ſans doute allé conſulter ſecrétement ſes parens et ſes amis vers Mazamet. Je me repoſe, de la juſtice qu'on lui doit, ſur vos bontés et ſur celles des magiſtrats à qui vous avez inſpiré tant de bienveillance pour lui. Sa cauſe d'ailleurs eſt ſi bonne et ſi claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouſe, le jour que ſon innocence ſera reconnue. S'il faut faire partir ſes filles, je les enverrai à Toulouſe au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'hiſtoire moderne qui me plaiſe davantage que la juſtification des *Calas* et des *Sirven*.

Adieu, Monſieur ; on ne peut vous eſtimer et vous aimer plus que vous l'êtes du ſolitaire *V.*

1769.

LETTRE L.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mai.

On renvoie aux divins anges, les Deux frères, avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire paſſer l'ouvrage, ſi on a encore le ſens commun à Paris. Il me paraît juſte que *Marin* et *le Kain* partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges ſont tout ébouriffés d'un déjeûné par-devant notaire; mais s'ils ſavaient que tout cela s'eſt fait par le conſeil d'un avocat qui connaît la province; s'ils ſavaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me ſuis trouvé, ils avoueraient que j'ai très-bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer ſoi-même. Ceux qui s'en abſtiennent paraiſſent les craindre; c'eſt le cas de qui vous ſavez: on dit que laquelle vous ſavez affiche auſſi la dévotion: mais vraiment c'eſt très-bien fait; car je ſuis très-dévot auſſi, et ſi dévot que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me propoſez, ſi on me rembourſe. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le ſpirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les *Gilli*? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai

perdu, en ma vie, cinq ou ſix fois plus que je n'ai eu de patrimoine; auſſi ma vie eſt-elle un peu ſingulière. DIEU a tout fait pour le mieux. 1769.

Portez-vous bien tous deux, mes anges, c'eſt-là le point capital. *V.*

LETTRE LI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Du 8 de mai.

PUISQUE vous êtes encore, Monſeigneur, dans votre caiſſe de planches, en attendant le Saint-Eſprit, il eſt bien juſte de tâcher d'amuſer votre éminence.

Vous avez lu, ſans doute, actuellement les *Quatre ſaiſons* de M. de *Saint-Lambert*. Cet ouvrage eſt d'autant plus précieux qu'on le compare à un poëme qui a le même titre, et qui eſt rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaiſir égal. Ce ſont deux jolis pendans pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne ſais de qui ſont ces *Quatre ſaiſons*, à côté deſquelles nous oſons placer le poëme de M. de *Saint-Lambert*. Le titre porte par M. le c. de *B...*; c'eſt apparemment M. le cardinal de *Bembo*. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute ſa vie, qu'elle augmenta ſes plaiſirs ainſi que ſa conſidération, et qu'elle adoucit ſes chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il

1769. n'y a actuellement, dans le ſacré collége, qu'un ſeul homme qui reſſemble à ce *Bembo*, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal *Stopani*, et j'amenai raſle ; mais le Saint-Eſprit n'était pas dans mon cornet ; ce qui eſt sûr, c'eſt que l'un de ceux pour qui nous avons joué ſera pape. Si c'eſt vous, je me recommande à votre ſainteté. Conſervez, ſous quelque titre que ce puiſſe être, vos bontés pour le vieux laboureur *V.*

Fortunatus et ille deos qui novit agreſtes.

LETTRE LII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 de mai.

MADAME,

RAPPORT que votre Excellence m'a t'ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver d'Hollande, je vous dépêche celui-ci dans lequel il me paraît qu'il y a force choſes concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on s'y réjouiſſait, et que le Saint-Eſprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monſeigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures d'*Amabed* et d'*Adaté*, et d'examiner ſi les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des couriers qui ont paſſé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans ſon loiſir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes. 1769.

Pendant que je feſais le paquet, il a paſſé trois capitaines du régiment des gardes-ſuiſſes, qui diſaient bien des choſes de monſeigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : *Jarnidié, ſi jamais il lui arrivait de ſe ſéparer de nous, nous ne ſervirions plus perſonne, et tous nos camarades penſent de même.* Ces juremens me firent plaiſir, car je ſuis une eſpèce de ſuiſſe, et je lui ſuis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces ſuiſſes qui revenaient de Verſailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays dont ils venaient, que je levai les épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh, voyez-vous, Madame, je laiſſe aller le monde comme il va ; mais je ne change jamais mon opinion, tant je ſuis têtu. Il y a ſoixante ans que je ſuis paſſionné pour *Henri IV*, pour *Maximilien de Roſni*, pour le cardinal d'*Amboiſe* et quelques perſonnes de cette trempe ; je n'ai pas changé un moment : auſſi tout le monde me dit : M. *Guillemet*, vous êtes un bon cœur, il y a plaiſir avec vous à bien faire ; il eſt vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer, mais auſſi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame

1769. la grand'maman, car en ſon genre madame vaut monſieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. *Guillemet*, heureux qui peut l'amuſer une heure dans les vingt-quatre ! c'eſt beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à ſon époux; contentez-vous de lui ſouhaiter, du fond du cœur, proſpérité, hilarité, ſuccès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui paſſe tant de ſottiſes, de misères, de bêtiſes devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainſi donc, pour couper court, je demeure avec un très-grand reſpect, Madame, de votre Excellence, le très-ſoumis et humble ſerviteur,

Guillemet, *typographe*.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mai.

MES chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des Guèbres, *Zoroaſtre* m'intéreſſe plus que *Luchet*.

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une choſe aſſez eſſentielle, parce qu'au fond quatre ou cinq cents mille perſonnes ſentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philoſophes ſentiront encore mieux que c'eſt leur ſentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis ſa dernière lettre, paſſé huit jours à tout réformer; il a

corrigé toutes les fautes qui se glissent nécessairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier soin ; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et sorties mieux ménagées, additions nécessaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. *Marin* et à *le Kain*. Je vous enverrai, dans huit ou dix jours, la préface, l'épître dont on m'honore, et la pièce. 1769.

Vous me parlez d'un nommé *Josserand ;* je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce *Josserand* m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur *Laleu ;* j'en donnai un autre à la nommée *Suisse*, son associée.

A l'égard des Scythes, je baise le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance. Si mademoiselle *Vestris* joue bien, je ne désespère pas du succès.

A l'égard du déjeûné, je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de *Rezzonico* contre moi?

1769. voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous? voulez-vous oublier enfin que, lorſqu'on mit un bâillon à *Lalli*, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confeſſé? voulez-vous oublier que mon évêque ſavoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit contre moi au roi, il y a un an, les plus abſurdes impoſtures; qu'il m'accuſa d'avoir prêché dans l'égliſe où ſon grand-père le maçon a travaillé? Il eſt très-faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chaſſer du diocèſe, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'égliſe que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ſes ſages avis; c'eſt ainſi que cette lettre fut conçue. L'évêque maçon a eu l'indiſcrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de *Saint-Florentin*. Ce poliſſon de ſavoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de juſtice pour les billets de confeſſion. Il s'eſt joint avec un miſérable ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables: ils auront beau faire, je ſuis meilleur chrétien qu'eux; je leur pardonne comme à *la Bletterie*. J'édifie tous les habitans de mes terres, et tous les voiſins, en communiant. Ceux que leurs engagemens empêchent d'approcher de ce ſacrement auguſte ont une raiſon valable de s'en abſtenir; un homme de mon âge

n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on rempliſſe ſes devoirs de chrétien : non-ſeulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domeſtiques catholiques régulièrement à l'égliſe, et mes domeſtiques proteſtans régulièrement au temple; je penſionne un maître d'école pour enſeigner le catéchiſme aux enfans. Je me fais lire publiquement l'*Hiſtoire de l'Egliſe* et les *Sermons de Maſſillon* à mes repas. Je mets l'impoſteur d'Annecy hors de toute meſure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conſeil de deux avocats, et ce monſtre ſera couvert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais perſécuté, ce qui eſt aſſez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie, pluſieurs ſouverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des aſiles. Je n'en ſais point de meilleur que ma maiſon et mon innocence; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conſeiller *Anne Dubourg*. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chaſſer de chez moi; et, à tout haſard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête. 1769.

C'eſt dans cette vue que je dois garder le ſeul bien libre qui me reſte; il faut que j'en puiſſe diſpoſer d'un moment à l'autre : ainſi, mes chers anges, il m'eſt impoſſible d'entrer dans l'entrepriſe *luchette*.

Je ſais ce qu'ont dit certains barbares; et quoique je n'aye donné aucune priſe, je ſais ce que peut leur méchanceté. Ce n'eſt pas la première fois que

1769. j'ai été tenté d'aller chercher une mort paiſible à quelques pas des frontières où je ſuis; et je l'aurais fait, ſi la bonté et la juſtice du roi ne m'avaient raſſuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre, mais je mourrai en rempliſſant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chériſſant autant que je les abhorre. *V.*

LETTRE LIV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 de mai, en ma boutique.

MADAME,

AUJOURD'HUI il eſt venu vingt perſonnes dans ma boutique qui, en parlant toutes enſemble, ſelon la coutume, criaient : Nous ſommes à *Corte*, et il triomphera de tout. Je leur dis : Je ne ſais pas ce que c'eſt que *Corte*.

Ma benche foſſi guardian de gli orti,
Vidi e connovi pur l'inique corti.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il ſera appelé *Corſicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, Madame; mais j'ai cru devoir vous en donner avis, à cauſe de la grande joie dont j'ai été témoin,

et à cauſe que j'ai l'honneur d'être par haſard votre typographe, me ſignant avec un profond reſpect, Madame, votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, 1769.

Guillemet.

LETTRE LV.

A M. THIRIOT.

Le 29 de mai.

Vous ſaurez, mon ancien ami, que le jeune magiſtrat attendait le livre de l'abbé de *Châteauneuf*, pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre *Ninon* que *Préville* ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poſte ; mais, comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois ſemaines. Je n'en ſuis pas fâché ; l'auteur aura tout le temps de limer ſon ouvrage qu'il veut intituler le *Dépoſitaire*, et non pas *Ninon*, parce qu'en effet le dépôt fait par *Gourville* à un dévot, eſt le principal ſujet de ſa pièce, et tout le reſte paraît acceſſoire.

Il eſt vrai que l'ouvrage n'eſt pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la paſſion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui eſt aujourd'hui hors de mode, ne parût inſipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réuſſir que quand il eſt ſupérieurement joué,

1769. et je l'ai engagé à livrer ſa pièce à l'impreſſion plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on ſoit aujourd'hui très-ſévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait paſſé ſans difficulté du temps de *Molière*, je crois que vous obtiendrez aiſément une permiſſion. Il eſt plus aiſé à préſent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous ſoyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. *Marc-Michel Rey* a donné une Hiſtoire du parlement de Paris, que les connaiſſeurs jugent fidelle et impartiale. Connaiſſez-vous le Cri des nations? avez-vous entendu parler des aventures d'un indien et d'une indienne mis à l'inquiſition à Goa, du temps de *Léon X*, et conduits à Rome pour être jugés? Il y a, dans cet ouvrage, une comparaiſon continuelle de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf et intéreſſant. Il eſt écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre eſt: *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les ſix tomes de *Paméla* il n'y a rien: ce n'eſt qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec ſon maître, à moins qu'il ne l'épouſe; et les Lettres d'*Amabed* ſont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange juſqu'au vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de pluſieurs années; votre vieil ami vous embraſſe.

LETTRE LVI. 1769.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 de juin.

Viva il cardinale Bembo e la poëſia.

J'AI lu, je ne ſais où, que le cardinal *Bembo* était d'une très-ancienne maiſon, et que de plus il était fort aimable; mais que c'était la *poëſia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, ſans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très-bon poëte, car

Sapere eſt principium et fons.

Votre éminence ſait-elle que votre correſpondant, M. le duc de *Choiſeul*, eſt auſſi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu ſur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de ſtances de ſa façon, qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières, il y en avait de très-agréables, l'ouvrage en tout était fort ſingulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, ſous le ſecret de la confeſſion.

Je ne crois pas que *Clément XIV* ſoit un *Bembo;* mais, puiſque vous l'avez choiſi, il mérite ſurement la petite place que vous lui avez donnée. Or, Monſeigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à ſa ſainteté, ni à votre éminence, ni à moi;

1769. il ne s'agit que de la permiſſion de porter la perruque. Ce n'eſt pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce, c'eſt pour un autre vieillard (ci-devant ſoi-diſant jéſuite, ne vous en déplaiſe,) lequel me ſert d'aumônier.

Ferney eſt comme Albi, auprès des montagnes; mais notre hiver eſt incomparablement plus rude que celui d'Albi. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui eſt couverte d'une neige éternelle. Les ruſſes qui ſont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie eſt un climat plus doux que le mien, au mois de décembre et de janvier. Nos curés qui ſont nés dans le pays, peuvent ſupporter l'horreur de nos frimats; et quoiqu'ils ſoient tous des têtes à perruque, ils n'en portent cependant pas; ils ont même fait vœu d'être chauves en diſant la meſſe. Mon aumônier eſt lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer; il eſt malade, et ſujet à de violens rhumatiſmes; il priera DIEU de tout ſon cœur pour votre éminence, ſi vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du vicaire de JESUS-CHRIST pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy eſt un fanatique, un homme à billets de confeſſion, à refus de ſacremens. Il a été vicaire de paroiſſe à Paris, et s'y eſt fait des affaires pour ces belles équipées: en un mot, j'ai beſoin de toute la plénitude du pouvoir apoſtolique pour coiffer celui qui me dit la meſſe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui; il eſt à moi depuis près de dix ans; il me ſerait impoſſible d'en trouver un autre qui

me

me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, Monſeigneur, ſi vous daignez m'envoyer, le plutôt qu'il ſera poſſible, un beau bref à perruque. 1769.

Je ne ſais ſi vous avez continué monſieur l'archevêque de Calcédoine dans ſon poſte de ſecrétaire des brefs; je me doute que non: mais, qui que ce ſoit qui ait cette place, j'imagine qu'il eſt votre ſecrétaire.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de St *Pierre*, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle eſt trop longue. Je vous ſupplie de me pardonner et de conſerver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques poſſibles. *V.*

N. B. Voici un petit mémoire du ſuppliant; c'eſt trop abuſer de votre charité que de vous ſupplier d'ordonner que la ſupplique ſoit rédigée ſelon la forme uſitée.

N. B. M. le duc de *Choiſeul* me fit avoir, haut la main, de la part de *Clément XIII*, des reliques pour l'autel de ma paroiſſe; M. le cardinal *Bembo* n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une teignaſſe de *Clément XIV*?

Agréez les tendres reſpects du radoteur *V.*

1769.

LETTRE LVII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 14 de juin.

Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de *Mairan*, sur le feu central, parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de *Mairan* possède en profondeur ce que M. de *Fontenelle* avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central, et d'ajouter ce petit débourse à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je suis très-certain que le feu est par-tout; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de *Maupertuis*.

A propos, puisque vous dînez avec madame *du Pin* et M. de *Mairan*, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de *Bernis;* c'est lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome; il y est adoré.

Le petit magistrat m'est venu voir encore; c'est un être fort singulier; il ne lâche point prise, il se retourne de tous les sens : je vous ferai savoir de ses nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral *Anſon;* c'eſt un chef-d'œuvre digne du temps d'*Auguſte.* 1769.
Le revers eſt une *Victoire* poſée ſur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde, ſont gravés autour de la *Victoire*, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela eſt patriotique, brillant et neuf : la famille me l'a envoyée en or; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral *Anſon* avait fait le tour.

Bonſoir, mon ancien ami, qui me ſerez toujours cher tant que je végetterai ſur ce malheureux globe.

LETTRE LVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 14 de juin.

VOTRE zèle, mon cher philoſophe, contre les fables décorées du nom d'hiſtoire, eſt très-digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez leſquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur? où tous les livres nous trompent, depuis l'Almanach juſqu'à la Gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire ſur cet amas inconcevable de bêtiſes dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans leſquelles on prend pour époque des aventures entièrement fauſſes, et des perſonnages qui n'ont jamais exiſté.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, ſera

1769. celle où le parlement de Toulouſe vengera l'innocence opprimée par ce miſérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature et la raiſon, en oſant condamner les *Sirven*. Ce ſera vous à qui nous aurons l'obligation de la juſtice qu'on nous rendra. J'eſpère que cette affaire, que j'ai tant à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouſe, je viendrais vous embraſſer.

LETTRE LIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juin.

Mes divins anges ſauront que j'ai envoyé quatre exemplaires des Guèbres à M. *Marin*, l'un pour vous, le ſecond pour lui, le troiſième pour l'impreſſion, le quatrième pour madame *Denis*.

Je ne ſuis pas à préſent en état d'en juger, parce que je ſuis aſſez malade; mais, autant qu'il peut m'en ſouvenir, cet ouvrage me paraiſſait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je ſouffrais un peu moins. Il en ſera tout ce qu'il plaira à DIEU et à la barbarie dans laquelle nous ſommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la ſcène françaiſe qui feſait vos délices et ma paſſion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut ſe ſoumettre à ſa deſtinée. Je ſuis né quand *Racine*

vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du Siége de Calais, et dans le triomphe de l'opéra comique. Un peu de philoſophie conſolait notre malheureux ſiècle de ſa décadence; mais comme on traite la philoſophie, et comme elle eſt écraſée par la ſuperſtition tyrannique! Les Guèbres me paraiſſaient faits pour ſoutenir un peu la philoſophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du châtelet s'oppoſe à l'un et à l'autre, et on ne ſait à qui s'adreſſer contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les ameuterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue. 1769.

Celui qui a imprimé les Guèbres dans mon pays ſauvage, ne ſachant pas de qui était cette tragédie, me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace néceſſaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers où l'on ne juge que ſur parole. J'ai ſoigneuſement retranché cette dédicace qui ſerait auſſi mal reçue à Paris qu'elle eſt bien accueillie ailleurs.

On a ſupprimé auſſi le titre de la Tolérance dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie eſt imprimée chez l'étranger ſous ce titre de Tolérance. C'eſt un nom devenu reſpectable et ſacré dans les trois quarts de l'Europe, mais il eſt encore en horreur chez les miſérables dévots de la contrée des Velches. Trémouſſez-vous, mes chers anges, pour écraſer habilement le monſtre du fanatiſme. Comptez que vous lui porterez un rude coup, en donnant aux Guèbres quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatiſme

1769. triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite, il y a quelques mois; mais cette cérémonie ſervira un jour à mieux manifeſter la turpitude de ce monſtre infernal : il y a des choſes qu'on ne peut pas dire à préſent. Le public juge de tout à tort et à travers; laiſſez faire, tout viendra en ſon temps.

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

LETTRE LX.

A M. L'ABBÉ FOUCHER.

A Genève, ce 25 de juin.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 17 de juin. Je vous prie de permettre que ma réponſe figure avec votre lettre dans le *Mercure de France*, qui devient de jour en jour plus agréable, attendu qu'il eſt rédigé par deux hommes qui ont beaucoup d'eſprit, ce qui n'eſt pas rare, et beaucoup de goût ce qui eſt aſſez rare.

Je n'ai point encore montré votre lettre au bon vieillard contre lequel vous voulez toujours avoir raiſon. Son nom, dites-vous, s'eſt trouvé au bout de votre plume, quand vous écriviez ſur *Zoroaſtre* : mais, Monſieur, il n'a rien de commun avec *Zoroaſtre* que d'adorer DIEU du fond de ſon cœur, et d'aimer paſſionnément le ſoleil et le feu ; ſon âge de ſoixante et ſeize ans et ſes maladies lui ayant fait perdre toute chaleur naturelle, juſqu'à celle du ſtyle.

Je ſuis très-aiſe, pour votre bourſe, que vous ayez perdu l'envie de parier ; je vous aurais fait voir que, dans ſon dernier voyage en Perſe avec feu l'abbé *Bazin*, il compoſa une tragédie perſane, intitulée Olimpie. Il dit, dans les remarques ſur cette pièce : 1769.

» Quant à la confeſſion . . . elle eſt expreſſément » ordonnée par les lois de *Zoroaſtre* qu'on trouve » dans le *Sadder*. »

Je vous aurais prié de lire, dans d'autres remarques de ſa façon ſur l'*Hiſtoire générale*, page 26 : » Les » mages n'avaient jamais adoré ce que nous appe- » lons le mauvais principe . . . . . ce qui ſe voit » expreſſément dans le *Sadder*, ancien commentaire » du livre du *Zend*. »

Je vous montrerais, à la page 36 du même ouvrage, ces propres mots : » Puiſqu'on a parlé de » l'*Alcoran*, on aurait dû parler du *Zenda-Veſta* » dont nous avons l'extrait dans le *Sadder*. »

Vous voyez bien, Monſieur, qu'il ne prenait point le livre du *Sadder* pour un capitaine perſan, et que vous ne pouvez en conſcience dire de lui :

Notre magot prit pour le coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme ;
De telles gens il eſt beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout et n'ont rien vu.

Je ne demande pas qu'en vous rétractant vous apportiez un ſac plein d'or pour payer votre pari, avec une épée pour en être percé à diſcrétion par

1769. l'offenſé. Je connais ce bon homme ; il ne veut aſſurément ni vous ruiner, ni vous tuer ; et, d'ailleurs, on ſait que, dans les dernières cérémonies perſanes, il a pardonné publiquement à ceux qui l'avaient calomnié auprès du ſofi.

Je ſuis très-étonné, Monſieur, que vous prétendiez l'avoir fâché ; car c'eſt le vieillard le moins fâché et le moins fâcheux que j'aye jamais connu. Je vous félicite très-ſincèrement de n'être point du nombre des critiques qui, après avoir voulu décrier un homme, s'emportent avec toutes les fureurs de la pédanterie et de la calomnie contre ceux qui prennent modeſtement la défenſe de l'homme vexé. Je renvoie ces gens-là à la noble et judicieuſe lettre de M. le comte de *la Touraille*, qui a ſi généreuſement combattu depuis peu en faveur du neveu de l'abbé *Bazin*. Vous ſemblez être d'un caractère tout différent; vous entendez raillerie, vous paraiſſez aimer la vérité.

Adieu, Monſieur; vivons en honnêtes parſis, ne tuons jamais le coq, récitons ſouvent la prière de l'*Ashim Vuhu ;* elle eſt d'une grande efficacité, et elle apaiſe toutes les querelles des ſavans, comme le dit la potte 89.

Lorſque nous mangeons, donnons toujours trois morceaux à notre chien, parce qu'il faut toujours nourrir les pauvres, et que rien n'eſt plus pauvre qu'un chien, ſelon la porte 35.

Ne dites plus, je vous en prie, que le *Sadder* eſt un plat livre. Hélas, Monſieur, il n'eſt pas plus plat qu'un autre. Je vous ſalue en *Zoroaſtre*, et j'ai l'honneur d'être en bon français, Monſieur, &c. *Bigex.*

LETTRE LXI. 1769.

A M. L'ABBÉ ROUBAUD,

AUTEUR DES REPRESENTATIONS, &c. AUX MAGISTRATS.

Ferney, ce 1 de juillet.

VOTRE livre, Monsieur, me paraît éloquent, profond et utile. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est le plus libre, sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise, adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation, si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le ministère en est instruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des moines, et par-là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profession de mendians, profession si réelle, et qui se soutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cents mille mendians vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtimens décernés

1769. par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parce qu'ils ſont hommes. Peut-être, ſi on donnait aux ſeigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui ſurchargent la terre.

J'oſerais vous ſupplier, Monſieur, vous et vos aſſociés, de conſacrer quelques-uns de vos ouvrages à ces objets très-importans. Le miniſtère, et ſurtout les officiers des cours ſupérieures, ne peuvent guère s'inſtruire à fond ſur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Preſque tous vos magiſtrats ſont nés dans la capitale que nos travaux nourriſſent, et où ces travaux ſont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne néceſſairement; ils ne peuvent juger que ſur les rapports et ſur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un ſeul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime eſt très-bien démontré par vous.

Je ſais bien que deux grands-hommes ſe ſont oppoſés à la liberté entière de l'exportation. Le premier eſt le chancelier de l'*Hoſpital*, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus; l'autre, le célèbre miniſtre des finances *Colbert*, à qui nous devons nos manufactures et notre commerce. On s'eſt prévalu de leur nom et des règlemens qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être aſſez conſidéré la ſituation où ils ſe trouvaient. Le chancelier de l'*Hoſpital* vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le miniſtre *Colbert* avait vu le temps de la fronde, temps où la livre de pain ſe vendit dix ſous et davantage dans Paris et dans d'autres villes; il travaillait

déjà aux finances, ſans avoir le titre de contrôleur général, lorſqu'il y eut une diſette effrayante dans le royaume, en 1662. 1769.

Il ne faut pas croire qu'il fut dans le conſeil le maître de toutes les grandes opérations. Tout ſe concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop ſouvent pour les préjugés. Je puis aſſurer que pluſieurs édits furent rendus malgré lui; et je crois très-fermement que, ſi ce miniſtre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à preſſer la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, Monſieur, de vous en dire davantage ſur des choſes dont vous êtes ſi bien inſtruit. Je dois me borner à vous remercier et vous aſſurer que j'ai pour vous une eſtime auſſi illimitée que doit l'être, ſelon vous, la liberté du commerce.

LETTRE LXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 de juillet.

Guillemet ignore ſi madame la ducheſſe eſt dans ſon palais de Paris, ou dans ſon palais de Chanteloup, ou dans ſa chambre de Verſailles. Quelque part où elle ſoit, elle dit et elle fait des choſes très-agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui

1769. ne ſont pas peut-être de ce genre ; mais, comme elle eſt très-tolérante, il s'eſt imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil ſur une tragédie où l'on dit que la tolérance eſt prêchée.

Monſeigneur ſon époux le corſique aurait-il le temps de s'amuſer un moment de cette bagatelle ? *Guillemet* en doute. Monſeigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus ſoins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, diſait *Montagne*, à ce qu'on m'a rapporté : voilà pourquoi *Guillemet* ſe garde bien d'écrire à monſeigneur. Mais, quand nous entendons parler de ſes ſuccès dans nos climats ſauvages, notre cœur danſe de joie.

Je vais bientôt, Madame, quitter la typographie avant que je quitte la vie, ſelon le conſeil de *la Bletterie*. Je ſuis comme l'apothicaire *Arnoud* qui ſe plaignait que l'on contrefît toujours ſes ſachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainſi, Madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finiſſe ; il faut ſurtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

Daignez donc, Madame, agréer le profond reſpect qui ne finira qu'avec la vie de *Guillemet*.

P. S. Je ne ſais comment je ſuis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeûner ; je ne ſais ſi elle aime encore les vers ; je ne ſais rien d'elle.

LETTRE LXIII. 1769.

A M. MARIN,

SECRETAIRE DE LA LIBRAIRIE.

A Ferney, ce 5 de juillet.

Vous ſavez, Monſieur, que, vers la fin de l'année paſſée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle hiſtoire d'Henri IV, par M. le marquis de B****.

On eſt inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci ſe diſtinguait par un ſtyle brillant, quoiqu'un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une ſéance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'hiſtoire de France intéreſſe tous ceux qui veulent s'inſtruire, et ce qui concerne *Henri IV* eſt très-précieux. On traitait, dans cet écrit, pluſieurs points d'hiſtoire qui avaient été juſqu'ici aſſez inconnus.

1°. On y aſſurait que le pape *Grégoire XIII* n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de *Jeanne d'Albret* et d'*Antoine de Bourbon* père d'*Henri IV*.

2°. Que cette même *Jeanne d'Albret* avait pris la qualité de *majeſté fidéliſſime*.

3°. On affirmait que *Marguerite de Valois* eut en dot les ſénéchauſſées de Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très-curieuſes;

1769. mais dont la plupart ſe ſont trouvées fauſſes par l'examen que M. l'abbé *Boudot* en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique, fut l'extrême injuſtice avec laquelle on y cenſure l'ouvrage très-utile et très-eſtimable de M. le préſident *Hénault*. Ce fut pour moi, vous le ſavez, Monſieur, une affliction bien ſenſible quand vous m'apprîtes que pluſieurs perſonnes me feſaient une injuſtice encore plus abſurde, en m'attribuant cette même critique dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permiſſion à M. le préſident *Hénault* de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé *Boudot*, par votre entremiſe, de conſulter les manuſcrits de la bibliothéque du roi ſur pluſieurs articles. Il eut la complaiſance de me faire parvenir quelques inſtructions; mais le nombre des choſes qu'il fallait éclaircir était ſi conſidérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue qui n'ont qu'un temps; enfin je tombai ſi malade que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle me ſemble aujourd'hui ſe renouveler par une nouvelle Hiſtoire du parlement qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. *le Page*, avocat à Paris, diviſée en pluſieurs lettres, et imprimée ſous le nom d'*Amſterdam*, en 1754.

Pour compoſer un livre utile ſur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les regiſtres; et, quand on aura percé dans cet abyme, il ſera bien difficile de ſe faire lire. Un tel ouvrage eſt plutôt un long procès verbal qu'une hiſtoire.

Si quelque libraire veut faire paſſer cet ouvrage ſous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien; et que, loin que mon nom lui faſſe vendre un exemplaire de plus, il ne ſervirait qu'à décréditer ſon livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'inſtruire des formes judiciaires de France, et raſſembler un fatras énorme de dates, moi qui ſuis abſent de France depuis plus de vingt années, et qui ai preſque toujours vécu avant ce temps loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets. 1769.

Au reſte, Monſieur, ſi on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à ſix cents volumes dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il eſt très-inutile encore de ſe plaindre de cet abus; car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli, avec les livres dont on ſe plaint. La multitude des ouvrages inutiles eſt ſi immenſe, que la vie d'un homme ne pourrait ſuffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien permettre que ma lettre ſoit publique pour le moment préſent; car le moment d'après on ne s'en ſouviendra plus; et il en eſt ainſi de preſque toutes les choſes de ce monde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1769.

LETTRE LXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de juillet.

RIEN n'eſt plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adreſſer à M. *Lavergne*, banquier; ou à M. *Scherer*, auſſi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela eſt inviolable et inviolé, et je vous en réponds ſur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me ſoumettant à beaucoup de points. Les ſermons du père *Maſſillon* ſont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en uſaient ainſi, et je ſuis très-ancien. Je ſuis d'ailleurs un adorateur très-zélé de la divinité; j'ai toujours été oppoſé à l'athéiſme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis *Confucius* juſqu'à *Maſſillon*; et ſur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conſeils des rois de l'Europe étaient aſſemblés pour me juger ſur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conſeillerais la lecture à dîner, parce qu'il en reſte toujours quelque choſe, et qu'il ne reſte rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'hiſtoire dont vous me parlez, mon cher ange, il eſt impoſſible que j'en ſois l'auteur; elle

elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de ſuite dans des archives poudreuſes. J'ai écrit ſur cette petite calomnie qui eſt environ la trois centième, une lettre à M. *Marin*, pour être miſe dans le *Mercure* qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je ſais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amſterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je ſais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections, car je ſuis fort au fait de la librairie étrangère. 1769.

Il eſt bon, mon cher ange, que l'on faſſe imprimer, ſans délai, jour et nuit, ſans perdre un moment, ces Guèbres ſur leſquels je penſe préciſément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue dans l'épître d'aimer paſſionnément la tolérance, et de reſpecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaiſir.

On a fait deux nouvelles éditions du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral *Anſon*, en ſigne de reconnaiſſance du bien que j'ai dit de ce grand-homme avec la vérité dont je ſuis aſſez partiſan.

On dit que nous allons avoir une petite hiſtoire de la guerre de Corſe. Je ſuis bien fâché que M. de *Chauvelin* n'ait pas été à la place de M. de *Vaux*. Vous ne ſauriez croire quelle conſidération le miniſtère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous le ſavez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne ſont pas là des bagatelles.

1769. Tout languiſſant et tout mourant que je ſuis, je pourrais bien ajouter un chapitre au Siècle de *Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai ſu que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puiſſe diſpoſer à Paris, les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je ſuis très-affligé du dérangement de la ſanté de madame d'*Argental*. Dites-moi de ſes nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris lisiblement, quand j'ai une bonne plume?

A l'ombre de vos ailes, mes anges. *V.*

LETTRE LXV.

AU MEME.

7 de juillet.

Eh bien, mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous ſaviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroiſſe à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confeſſion. C'eſt un des méchans hommes qui reſpirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il feſait plus, il prenait des meſures pour me faire accuſer au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très-impies. Je ſais bien que j'aurais confondu l'accuſateur devant DIEU et devant les hommes; mais il en eſt de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en ſéparation, elles

ſont toujours ſoupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conſeil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroiſſe dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume. 1769.

A l'égard du *Maſſillon*, j'ai pris juſte le temps qu'un préſident du parlement de Dijon eſt venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponſe aux diſcours licencieux et puniſſables que le ſcélérat m'accuſait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ſes propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette ſorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poſte, le croquant s'y eſt pris d'une autre façon; il a eu la bêtiſe de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponſes.

Il a pouſſé même l'indiſcrétion juſqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de *Saint-Florentin*, ſans lui en demander la permiſſion. Il a eu encore la ſottiſe d'intituler cette lettre de façon à choquer le miniſtre. Je me ſuis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de *Saint-Florentin*, ſans faire la moindre réponſe. Le miniſtre m'en a ſu très-bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piége qu'il m'avait tendu ſi groſſièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et preſque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profeſſion de foi qu'il ſuppoſe que j'ai faite par-devant notaire, en préſence de témoins; et voici comme il raiſonnait :

1769. „ Je ſais bien que cet acte peut être aiſément con-
„ vaincu de faux, et que, ſi on voulait procéder
„ juridiquement, ceux qui l'ont forgé ſeraient con-
„ damnés; mais mon diocéſain n'oſera jamais faire
„ une telle démarche, et dire qu'il n'a pas fait une
„ profeſſion de foi catholique.

Il ſe trompe en cela comme en tout le reſte, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait ſigner: Je ſouſcris à la profeſſion de foi, je ſuis bon catholique comme vous, mais je ne ſouſcris pas aux ſottiſes que vous me faites dire dans cette profeſſion de foi faite en ſtyle de ſavoyard. Votre acte eſt un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en eſt reſpectable, mais le faux eſt toujours puniſſable. Qui eſt coupable d'une fraude pieuſe pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre ſon homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude; le temps n'eſt pas propre; il ſuffit, pour le préſent, que mes amis en ſoient inſtruits; un temps viendra où cette impoſture ſacerdotale ſera miſe dans tout ſon jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'eſprit de la prêtraille, ſi vous ne le connaiſſiez pas déjà parfaitement. Je ſuis dans une poſition auſſi embarraſſante que celle de *Rezzonico* et de *Ganganelli*. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuſe beaucoup, et je ſuis de ce côté dans la ſécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'Hiſtoire du parlement à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part.

C'eſt un ouvrage écrit, il eſt vrai, d'un ſtyle rapide et vigoureux en quelques endroits; mais il y a vingt perſonnes qui affectent ce ſtyle; et les prétendus connaiſſeurs en écrits, en écriture et en peinture, ſe trompent, comme vous ſavez, tous les jours dans leurs jugemens. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit ſur cet objet une lettre à M. *Marin*, pour être miſe dans le Mercure. 1769.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'eſt que M. *Marin* ne perde pas un moment à faire imprimer les Guèbres; c'eſt une manière sûre de prouver l'alibi. Il eſt phyſiquement impoſſible que j'aye fait à la fois l'Hiſtoire du Siècle de *Louis XV*, les Guèbres, l'Hiſtoire du parlement, et une autre œuvre dramatique que vous verrez inceſſamment. Je n'ai qu'un corps et une ame; l'un et l'autre ſont très-chétifs; il faudrait que j'en euſſe trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. *Marin* perde un ſeul moment. Je paſſerai pour être l'auteur des Guèbres, je m'y attends bien, et voilà ſurtout pourquoi il faut ſe preſſer. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau m'être dédiée, on ſoupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a compoſée eſt un vieillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, parce que je ſavais qu'un autre prenait les devans, et que je ſuis en poſſeſſion de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On ſe prépare à faire une nouvelle édition des Guèbres à Lyon; il faut donc ſe hâter prodigieuſement à Paris.

1769. Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame *Denis*. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire ; je ſuis malade, la tête me tourne, la poſte part.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

Mais ſurtout comment ſe porte madame d'*Argental*?

LETTRE LXVI.

A M. LACOMBE,

Auteur du Mercure de France.

A Ferney, 9 de juillet.

TOUTES les réflexions, Monſieur, toutes les critiques que j'ai lues ſur les ouvrages nouveaux, dans votre Mercure, m'ont paru des leçons de ſageſſe et de goût. Ce mérite aſſez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très-utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une ſous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769) ; c'eſt une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher *B*.... On me fait dire en vers un peu ſinguliers à mon cher *B*.... *que le feu eſt l'ame du monde, que ſa clarté l'inonde, que le feu maintient les reſſorts de la machine ronde, et que ſa plus belle production eſt la lumière éthérée,*

dont Newton le premier par ſa main inſpirée, ſépara les couleurs par la réfraction. 1769.

Je vous avoue que je ne me ſouviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher *B....* que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de vers et de proſe que je n'ai jamais lues. On a imprimé ſous mon nom *les Amours de Mouſtapha et d'Elmire*, *les Aventures du chevalier Ker*, et j'eſpère que bientôt on m'attribuera *le Parfait teinturier* et *l'Hiſtoire des conciles en général.*

Je vous ai déjà parlé de l'Hiſtoire du parlement. Cet ouvrage m'eſt enfin tombé entre les mains. Il eſt, à la vérité, mieux écrit que les *Amours de Mouſtapha ;* mais le commencement m'en paraît un peu ſuperficiel et la fin indécente. Quelque peu inſtruit que je ſois dans ces matières, je conſeille à l'auteur de s'en inſtruire plus à fond, et de ne point laiſſer courir ſous mon nom un ouvrage auſſi informe, dont le ſujet méritait d'être approfondi par une très-longue étude et avec une grande ſageſſe. On eſt accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je ſuis le contraire du geai de la fable qui ſe parait des plumes du paon. Beaucoup d'oiſeaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaiſir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les ſecouer, et faire mes proteſtations que je conſigne dans votre greffe de littérature.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec toute l'eſtime que je vous dois, votre, &c.

1769.

LETTRE LXVII.

A M. THIRIOT.

Le 12 de juillet.

MON petit magiſtrat m'a enfin renvoyé ſon œuvre dramatique ; je vous la dépêche, mon ancien ami. C'eſt actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre ſans les donner aux comédiens; mais, de tous ces drames, il n'y a que l'Ecoſſaiſe qu'on ait jouée.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir *les Mélanges hiſtoriques relatifs à l'Hiſtoire de France*? ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes.

La liſte des livres nouveaux devient immenſe; celle des livres qu'on m'attribue n'eſt pas petite. Il y a une Hiſtoire du parlement qui fait beaucoup de bruit; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes aſſez curieuſes qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puiſſe être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre ſur mon compte. Il eſt bien sûr que, depuis vingt ans que je ſuis abſent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les regiſtres de la cour.

Scribendi non eſt finis. La multitude des livres effraie ; mais, après tout, on en uſe avec eux comme avec les hommes, on choiſit dans la foule.

J'ai reçu la *Piété filiale;* l'auteur (*) me l'a envoyée; je vais la lire: c'eſt encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, ſi j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magiſtrat de province; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéra comiques. 1769.

Je ſuis ſi malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaiſirs de votre ville. Quand on ſouffre, on ne regrette que la ſanté et quelques amis qui pourraient apporter un peu de conſolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE LXVIII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 de juillet.

J'AI reçu ces jours-ci, Monſieur, le plan du *Dictionnaire du commerce;* je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçans philoſophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je ſuis trop vieux et trop malade; mais je ſouſcris du meilleur de mon cœur: c'eſt ma dernière volonté. J'ai deux titres eſſentiels pour ſouſcrire; je ſuis votre ami et je ſuis commerçant; j'étais même très-fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buénos-Aires. J'y ai perdu quarante mille écus. La

(*) M. *Courtial.*

philoſophie n'a jamais fait faire de bons marchés,
1769. mais elle fait ſupportér les pertes. J'ai mieux réuſſi dans la profeſſion de laboureur ; on riſque moins, et on eſt moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il eſt aſſez plaiſant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond St *Thomas* et St *Bonaventure*, embraſſe le commerce du monde entier, tandis que *Crozat* et *Bernard* n'ont jamais lu ſeulement leur catéchiſme. Certainement votre entrepriſe eſt beaucoup plus pénible que la leur; ils ſignaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous ſouhaite la trente-troiſième partie de la fortune qu'ils ont laiſſée, cela veut dire un million de bien que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous ſerez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage;

Sic vos non vobis mellificatis apes.

Le commerce des penſées eſt devenu prodigieux; il n'y a point de bonnes maiſons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait ſa bibliothéque. Il n'y en aura point qui puiſſe ſe paſſer de votre ouvrage; tout s'y trouve, puiſque tout eſt objet de commerce.

Votre (*) ami et votre confrère en ſorbonne a donc quitté la théologie pour l'hiſtoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous ſavez ſans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé *Sirven;* il a la bonté de ſe charger de faire rendre juſtice à cet infortuné. La philoſophie a percé dans Toulouſe, et par

(*) L'abbé *Audra*.

conſéquent l'humanité. *Sirven* obtiendra ſurement juſtice, mais il a pris la route la plus longue ; il ne l'obtiendra que très-tard, et il ſera encore bien heureux : ſon bien reſte confiſqué en attendant. N'eſt-ce pas un objet de commerce que la confiſcation ? car il ſe trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la ſubſiſtance d'une pauvre famille ; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent paſſe dans la poche d'un commis. 1769.

On me fait à moi une autre injuſtice ; on m'impute une Hiſtoire du parlement en deux petits volumes. Il y a dans cette Hiſtoire des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a auſſi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me ſoucie guère. L'ouvrage, d'ailleurs, m'a paru aſſez ſuperficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il ſoit, a très-grand tort de le faire courir ſous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainſi l'hiſtoire. Les objets intéreſſans qui regardent les différens corps de l'Etat, doivent ſe trouver dans l'Hiſtoire de France qui, par parenthèſe, a été juſqu'ici aſſez mal faite.

Continuez, Monſieur, votre ouvrage auſſi utile qu'immenſe ; et ſongez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partiſan zélé et un ami.

1769.

LETTRE LXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 de juillet.

Ma nièce m'a dit, Madame, que vous vous plaignez de mon ſilence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce ſcandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, Madame, ne ſavez-vous pas que je ſuis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie de Paris, au petit nombre des élus? ne ſavez-vous pas que je vous ai envoyé, par votre grand'maman, les Lettres d'*Amabed*, dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore ſongé à vous procurer la tragédie des Guèbres, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penſer bien fortement, et qui me fera bientôt oublier? Pour moi, Madame, je ne vous oublierai que quand je ne penſerai plus; et, lorſqu'il m'arrivera quelques ballots de penſées des pays étrangers, je choiſirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous ſerez bientôt laſſe des contes de fées. Quoi que vous en diſiez, je ne regarde ce goût que comme une paſſade.

Avez-vous lu l'hiſtoire de M. *Hume*? il y a là

de quoi vous occuper trois mois de ſuite. Il faut toujours avoir une bonne proviſion devant ſoi. 1769.

Il paraît en Hollande une Hiſtoire du parlement, écrite d'un ſtyle aſſez hardi et aſſez ſerré ; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde ſait, et le peu qu'on ne ſavait pas ne mérite point d'être connu : ce ſont des anecdotes du greffe. Il eſt bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage ; il a bien l'air de ſortir des mêmes mains qui ſouillèrent le papier de quelques invectives contre le préſident *Hénault*, il y a environ deux années ; c'eſt le même ſtyle : mais je ſuis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je reſſemble aſſez à vous autres, Meſdames, à qui on donne une vingtaine d'amans, quand vous en avez eu un ou deux.

Deux hommes que vous connaiſſez ſans doute, M. le comte de *Schomberg* et M. le marquis de *Jaucourt*, ont forcé ma retraite et ma léthargie ; ils ſont très-contens de mes progrès dans la culture des terres, et je le ſuis davantage de leur eſprit, de leur goût et de leur agrément ; ils aiment ma campagne, et moi je les aime. Ah ! Madame, ſi vous pouviez jouir de nos belles vues ! Il n'y a rien de pareil en Europe ; mais je tremble de vous faire ſentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut conſoler l'ame. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde ; on ambitionne de vous plaire ; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

1769.

LETTRE LXX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de juillet.

Ce n'eſt point aujourd'hui à monſieur le doyen de notre académie, c'eſt au premier gentilhomme de la chambre que je préſente ma requête. Je vous jure, Monſeigneur, que la muſique de Pandore eſt charmante, et que ce ſpectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réuſſir dans la ſalle du manége où vous donnâtes une ſi belle fête aux noces de la première dauphine; mais la voûte était ſi haute que les acteurs paraiſſaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraſte d'une muſique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu, feſait l'effet des orgues qui ſont retentir une égliſe quand le prêtre dit la meſſe à voix baſſe.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne ceſſe point, et un ſpectacle qui plaiſe continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la Pandore de M. de *la Borde*, et vous aurez de plus une muſique infiniment agréable, qui réunit à mon gré le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle aſſurément en homme très-déſintéreſſé, car je ſuis aveugle tout l'hiver, et preſque ſourd le long de l'année. Je ne ſuis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour aſſiſter à la fête,

je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne ſonge qu'au plaiſir des autres. 1769.

De plus, il me ſemble que l'opéra de Pandore eſt convenable aux mariages de tous les princes; car vous m'avouerez que par-tout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits déſagrémens. *Pandore* apporte l'amour et l'eſpérance qui ſont les conſolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'eſt pas à moi à me mêler de vos plaiſirs, que je ne ſuis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moiſſons, de mes vers à ſoie et de mes abeilles; mais je me ſouviens encore du temps paſſé, et ſi je ne peux plus donner de plaiſir, je ſuis enchanté qu'on en ait.

Madame de *Fontaine-Martel*, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta : Dieu ſoit béni, quelque heure qu'il ſoit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie ſans vous faire ma cour; mais je vous ſuis attaché comme ſi je vous la feſais tous les jours. Agréez le très-tendre reſpect de *V.*

LETTRE LXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

Mon cher ange, ſur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame *Denis*. Je lui ai confié une partie du myſtère d'iniquité; je ne l'ai ſu que par elle. En vérité, tout eſt un jeu de haſard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La *Ducheſne*, bonne imbécille, conſulte madame *Denis* ſur un recueil de mes lettres qu'on lui a vendu et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame *Denis* que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manuſcrits, et entre autres ces lettres peu faites aſſurément pour voir le jour, et un gros manuſcrit de recherches ſur l'hiſtoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample (*). On s'en eſt ſervi, on a ſuppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu, on a vendu le tout.

L'auteur de toute cette manœuvre m'eſt aſſez connu, mais je dois abſolument me taire. On me dirait: *Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres, donc elles ſont de vous; vous avouez qu'on vous a volé le recueil P, donc il eſt de vous.* De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! on ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on

(*) L'Hiſtoire du parlement de Paris.

a trahi l'hoſpitalité. Je n'ai point de preuves juridiques; et, quand j'en aurais, elles ne ſerviraient qu'à me plonger dans un abyme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaiſir. 1769.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me juſtifier ſans accuſer perſonne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, inſolens, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. *Marin* me paraît déjà un léger appareil ſur la bleſſure qu'on m'a faite. Il me ſemble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. *Marin* chez les perſonnes intéreſſées. Je voudrais que M. l'abbé de *Chauvelin* eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux. Mon neveu d'*Ornoi* peut y ſervir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte ſur la voix de mes anges, beaucoup plus que ſur tout le reſte. Elle eſt accoutumée à ſoutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande conſolation. J'ai réſiſté à des ſecouſſes plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant DIEU.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous ſur le bonheur que j'ai eu de vous offrir un petit ſervice! Vous êtes mille fois trop bon. *V.*

1769.

LETTRE LXXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

24 de juillet.

Je vous ai envoyé en grand ſecret, Madame, la tragédie des Guèbres. Vous me feriez une peine extrême, ſi vous diſiez publiquement votre penſée ſur cette tolérance dont vous ne vous ſouciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaiſirs de Paris, et je le ſuis des malheurs de trois ou quatre cents mille ames qui ſouffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens; leurs mariages ſont nuls; on déclare leurs enfans bâtards.

Un jeune homme de la plus grande eſpérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de ſix mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorſque des magiſtrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y ſont oppoſés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage qui eſt très-neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, Madame, d'être auſſi difficile que le procureur du roi du châtelet. Je crois que

cette tragédie ſera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, ſi les honnêtes gens la déſirent fortement : leur voix dirige à la fin l'opinion des magiſtrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette juſtice. Je vous mets à leur tête, Madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés. 1769.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aiſément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre ſecours. Je vous le demande avec la plus vive inſtance.

Quant à l'Hiſtoire du parlement, c'eſt une rapſodie. Les derniers chapitres ſont d'un ſot et d'un ignorant qui ne ſait ni le français ni l'hiſtoire. Mon dernier chapitre à moi, c'eſt de vous aimer très-tendrement, et de ſouhaiter avec une paſſion malheureuſe de vous voir et de vous entendre.

Adieu, Madame ; cette vie n'eſt pas ſemée de roſes. *V.*

1769.

LETTRE LXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 de juillet.

ANACREON de qui le ſtyle
Eſt ſouvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, ſoit à Batile,
Qu'il voudrait être ſon ſoulier.
Je révère la Gréce antique,
Mais ce compliment poëtique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, Madame, qui ſuis auſſi vieux qu'*Anacréon*, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils ſoient. *Anacréon* aurait voulu les baiſer à cru, et moi auſſi; mais je donne net la préférence à votre belle ame.

Vous êtes, Madame, le contraire des dames ordinaires; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande. Il ne me faut qu'un de vos ſouliers, c'eſt bien aſſez pour un vieil hermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un ſeul, Madame, un ſeul. Il n'eſt jamais queſtion que d'un ſoulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'*Anacréon* dit : Je voudrais être ton ſoulier, et non

pas tes ſouliers. Ayez donc la bonté, Madame, de m'en faire parvenir un, et vous ſaurez enſuite pourquoi. 1769.

Mais il y a une autre grâce plus digne de vous, que je vous demande; c'eſt pour la tragédie de la Tolérance. Elle eſt d'un jeune homme qui donne certainement de grandes eſpérances; il en a fait deux actes chez moi; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poëſie que comme à la ſatire de la perſécution.

Vous avez ſenti aſſez que les prêtres de *Pluton* pouvaient être le père *le Tellier*, les inquiſiteurs et tous les monſtres de cette eſpèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magiſtrats en permiſſent la repréſentation à Paris. Je ſuis perſuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière ſcène ne déplairait pas à la cour, s'il y a une cour.

Donnez-nous votre protection, Madame, et celle du poſſeſſeur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger ſous le nom de la Tolérance. Ce nom fait trembler; on me la dédie, et mon nom eſt encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cents mille fous qui ſont cruellement traités par d'autres fous depuis long-temps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié DIEU en mauvais français en plein champ; et ce qui caractériſe bien ma chère nation, c'eſt qu'on n'en ſait rien à Paris où l'on ne s'occupe que de l'opéra comique et des tracaſſeries de Verſailles.

Oui, Madame, vous feriez la bienfaitrice du genre-humain ſi, vous et M. le duc de *Choiſeul*,

1769. vous protégiez cette pièce, et ſi vous pouviez un jour vous donner l'amuſement de la faire repréſenter.

Votre petite-fille n'eſt pas contente des Guèbres, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choſes très-neuves, très-touchantes, écrites du ſtyle le plus ſimple et le plus vrai.

Aidez-nous, Madame, protégez-nous. On penſe depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière ſcène. Il ſe fait dans les eſprits une prodigieuſe révolution. C'eſt à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la ſeconder. Le ſuffrage de M. le duc de *Choiſeul* nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voiſinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'eſt un temple où il ſera adoré. Comptez, Madame, que réellement toutes les nations ſeront à ſes pieds. Je me mets aux vôtres très-ſérieuſement, et je vous conjure d'embraſſer cette affaire avec fureur, malgré toute la ſage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, Madame, le profond reſpect de *Guillemet*.

LETTRE LXXIV. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 de juillet.

MON cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la muſique de Pandore. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'eſpérance qu'on exécute la muſique de *la Borde*. Eſt-ce que madame la ducheſſe de *Villeroi* ne pourrait pas nous rendre cette eſpérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien les Guèbres, mais j'aimerais encore mieux que Pandore réuſsît à la cour, ſuppoſé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du *Lulli;* c'eſt ſe moquer d'une princeſſe autrichienne élevée dans l'amour de la muſique italienne et de l'allemande: il ne faut pas la faire bâiller pour ſa bien-venue. On me dira peut-être que *la Borde* la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas: ſa muſique m'a paru charmante, et le ſpectacle ſerait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépenſera autant avec *Lulli* qu'avec *la Borde*, et que meſſieurs des menus n'épargnent jamais les frais. Mais où eſt le temps où on aurait joué les Guèbres? Le Tartufe, qui aſſurément eſt plus hardi,

1769. vous protégiez cette pièce, et ſi vous pouviez un jour vous donner l'amuſement de la faire repréſenter.

Votre petite-fille n'eſt pas contente des Guèbres, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choſes très-neuves, très-touchantes, écrites du ſtyle le plus ſimple et le plus vrai.

Aidez-nous, Madame, protégez-nous. On penſe depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière ſcène. Il ſe fait dans les eſprits une prodigieuſe révolution. C'eſt à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la ſeconder. Le ſuffrage de M. le duc de *Choiſeul* nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voiſinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'eſt un temple où il ſera adoré. Comptez, Madame, que réellement toutes les nations ſeront à ſes pieds. Je me mets aux vôtres très-ſérieuſement, et je vous conjure d'embraſſer cette affaire avec fureur, malgré toute la ſage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, Madame, le profond reſpect de *Guillemet.*

LETTRE LXXIV. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 de juillet.

Mon cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la muſique de Pandore. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'eſpérance qu'on exécute la muſique de *la Borde*. Eſt-ce que madame la ducheſſe de *Villeroi* ne pourrait pas nous rendre cette eſpérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien les Guèbres, mais j'aimerais encore mieux que Pandore réuſsît à la cour, ſuppoſé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du *Lulli;* c'eſt ſe moquer d'une princeſſe autrichienne élevée dans l'amour de la muſique italienne et de l'allemande: il ne faut pas la faire bâiller pour ſa bien-venue. On me dira peut-être que *la Borde* la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas: ſa muſique m'a paru charmante, et le ſpectacle ſerait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépenſera autant avec *Lulli* qu'avec *la Borde*, et que meſſieurs des menus n'épargnent jamais les frais. Mais où eſt le temps où on aurait joué les Guèbres? Le Tartufe, qui aſſurément eſt plus hardi,

1769.

LETTRE LXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 d'auguſte.

Vous me dites, Madame, que vous perdez un peu la mémoire; mais aſſurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du préſident qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien ſavoir s'il eſt fâché de ſon état, s'il ſe dépite contre ſa faibleſſe, ſi la nature lui donne l'apathie conforme à ſa ſituation; car c'eſt ainſi qu'elle en uſe pour l'ordinaire; elle proportionne nos idées à nos ſituations.

Vous vous ſouvenez donc que je vous avais conſeillé la caſſe. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaiſirs-là; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le ſoit. Notre ame immortelle a beſoin de la garde-robe pour bien penſer. C'eſt dommage que *la Métrie* ait fait un aſſez mauvais livre ſur l'homme machine; le titre était admirable.

Nous ſommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous reſſemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondiſſent en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage ſur nous eſt qu'ils ne ſe doutent pas qu'ils ſeront égorgés, et que nous le ſavons.

Il eſt vrai, Madame, que j'ai quelquefois de petits avertiſſemens; mais, comme je ſuis fort dévot, je ſuis très-tranquille. 1769.

Je ſuis très-fâché que vous penſiez que les Guèbres pourraient exciter des clameurs. Je vous demande inſtamment de ne point penſer ainſi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire? Vraiment, ſi vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces meſſieurs puiſſent ſe plaindre, que la pièce eſt l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain eſt le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inſpirer que la raiſon et la vertu : c'eſt le ſentiment de pluſieurs gens de bien qui ſont auſſi gens d'eſprit. Mettez-vous à leur tête, c'eſt votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'eſt un grand plaiſir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage, jamais Mahomet n'aurait été repréſenté. Je regarde les Guèbres comme une pièce ſainte, puiſqu'elle finit par la modération et par la clémence. Athalie, au contraire, me paraît d'un très-mauvais exemple; c'eſt un chef-d'œuvre de verſification, mais de barbarie ſacerdotale. Je voudrais bien ſavoir de quel droit le prêtre *Joad* fait aſſaſſiner *Athalie*, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit *Joas* que comme ſon héritier? Le rôle de ce prêtre eſt abominable.

Avez-vous jamais lu, Madame, la tragédie de

1769. Saül et David (*)? On l'a jouée devant un grand roi ; on y frémiſſait et on y pâmait de rire; car tout y eſt pris mot pour mot de la Sainte-Ecriture.

Votre grand'maman eſt donc toujours à la campagne? Je ſuis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec ſa mine et ſon ame douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, ſi elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, eſt l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puiſſe ni qu'on oſe faire de la peine à un ſi brave officier qui eſt auſſi aimable qu'utile.

Adieu, Madame; vivez, digérez, penſez. Je vous aime de tout mon cœur : dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai. *V.*

LETTRE LXXVII.

A M. DE CHABANON.

7 d'auguſte.

J'AIMERAIS encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de *Racine* et de *Molière;* mais enfin, il eſt toujours bon de rendre juſtice à qui il appartient.

Il me paraît qu'on a rendu juſtice à l'arlequinade ſubſtituée à la dernière ſcène de l'inimitable tragédie d'Iphigénie. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'*Ulyſſe* en action. Je ne ſais

(*) Voyez le vol. des Facéties.

pas quel eſt le profane qui a oſé toucher ainſi aux choſes ſaintes. 1769.

Comment ne s'eſt-on pas aperçu que le ſpectacle d'*Eriphyle* ſe ſacrifiant elle-même, ne pouvait faire aucun effet, par la raiſon qu'*Eriphyle*, n'étant qu'un perſonnage épiſodique et un peu odieux, ne pouvait intéreſſer ? Il ne faut jamais tuer ſur le théâtre que des gens que l'on aime paſſionnément.

Je m'intéreſſe plus à l'auteur des Guèbres qu'à celui de la nouvelle ſcène d'Iphigénie. C'eſt un jeune homme qui mérite d'être encouragé ; il n'a que de bons ſentimens, il veut inſpirer la tolérance, c'eſt toujours bien fait : il pourra y réuſſir dans cinquante ou ſoixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, ſans quoi il ſerait expoſé à la fureur des janſéniſtes qui n'ont d'indulgence pour perſonne. Tous les philoſophes devraient bien élever leur voix en faveur des Guèbres. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays étranger, ſous le nom de la Tolérance ; mais on eſt bien tiède aujourd'hui à Paris ſur l'intérêt public ; on va à l'opéra comique le jour qu'on brûle le chevalier de *la Barre*, et qu'on coupe la tête à *Lalli*. Ah ! Pariſiens, Pariſiens ! vous ne ſavez que danſer autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas velche. *V.*

1769.

LETTRE LXXVIII.

A M. THIRIOT.

Le 9 d'auguſte.

GRAND merci de ce que vous préférez le mois d'*auguſte* au barbare mois d'*août;* vous n'êtes pas velche.

Je ne vous démentirai pas ſur les Guèbres, j'en connais l'auteur; c'eſt un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons ſentimens ſur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchans allégoriſtes qui trouvent par-tout des alluſions odieuſes: ces gens-là ne ſont bons qu'à commenter l'*Apocalypſe*. Les Guèbres n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé qui eſt aſſurément très-humain, et qui de plus eſt dans l'heureuſe impuiſſance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du Dépoſitaire, que vous m'avez envoyée, ſoit de la force des Guèbres; une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque choſe doit être à ſon rang.

Je ne crois pas que *Lacombe* vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le ſera point, eſt toujours très-mal vendue; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne ſais rien de ſi mal écrit, de ſi mauvais, de ſi plat, de ſi faux, que les derniers chapitres

de l'Hiſtoire du parlement. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement eſt ſi ſage, peut finir ſi ridiculement; les derniers chapitres ne ſont pas même français. Vous me ferez un plaiſir extrême de m'envoyer ces deux volumes de Mélanges hiſtoriques par les guimbardes de Lyon. 1769.

Je vous plains de ſouffrir comme moi; mais avouez qu'il eſt plaiſant que j'aye attrapé ma ſoixante et ſeizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous ſommes des roſeaux qui avons vu tomber bien des chênes.

LETTRE LXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'auguſte.

VOICI, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'*Aumont*. S'il n'en eſt pas touché, il a le cœur dur; et ſi ſon cœur eſt dur, ſon oreille l'eſt auſſi. La muſique de M. de *la Borde* eſt douce et agréable. Madame *Denis* qui s'y connaît en eſt extrêmement contente. C'eſt elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'*Aumont*, en m'aſſurant que vous approuveriez cette démarche; mais, après avoir fait ce pas, il ſerait triſte de reculer. J'ai fort à cœur le ſuccès de cette affaire, pour plus d'une raiſon; c'eſt la ſeule choſe qui pourrait déterminer un certain voyage; d'ailleurs il ſerait bien déſagréable pour *la Borde* d'avoir ſollicité une grâce dont il

1769. peut très-bien ſe paſſer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce ſerait à lui qu'on devrait demander ſa muſique comme une grâce. Il eſt ridicule de préſenter une vieille muſique purement françaiſe à une princeſſe qui eſt entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la ducheſſe de *Villeroi* dans notre parti.

Au reſte, ſi *la Borde* s'adreſſe à la perſonne qui eſt ſi bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverſe partie qui ne ſe mêle point du tout des opéra.

Je ne ſais ſi *la Borde* eſt aſſez heureux pour être connu de vous; c'eſt un bon garçon, complaiſant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéreſſe à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et ſans aucune vue qui puiſſe avilir un goût ſi reſpectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'eſpérance me reſte encore au fond de la boîte.

J'eſpère ſurtout que madame d'*Argental* ſe porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je ſois très-sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiſcrétion; et ſi on accuſait dans le public celui que l'on ſoupçonne, je prendrais hautement ſon parti, comme j'ai déjà fait en pareille occaſion.

On dit que l'abbé de *Chauvelin* ſe meurt, et que le préſident *Hénault* eſt dans les limbes; pour moi, je ſuis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis, ſi je pouvais vous embraſſer. *V.*

LETTRE

LETTRE LXXX. 1769.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 d'auguſte.

MADAME GARGANTUA,

J'AI reçu le ſoulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier; il eſt long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et, comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il eſt clair que vous devez avoir ſept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compoſe une dame de ſept pieds ſix pouces: c'eſt une taille fort avantageuſe. On dira, tant qu'on voudra, que la *Vénus de Médicis* eſt petite, mais *Minerve* était très-grande.

C'eſt à *Minerve* à me dire ſi elle aime les Guèbres. L'auteur ſera enchanté de ne lui pas déplaire; il me l'a dit lui-même. C'eſt préciſément votre tolérance qu'il demande. On s'eſt bien donné de garde de l'imprimer à Paris ſous le titre de la Tolérance. Tout ce qu'on demande à vos grâces, Madame, c'eſt que vous en diſiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent ſous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On ſe garde bien de vous compromettre; mais on

croit ne point abuſer de vos bontés, en vous ſup-
1769. pliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favoriſent ces pauvres Guèbres.

Quant à la ville de la tolérance, il eſt bien clair que ce ne ſera pas là ſon nom; mais, ſi la choſe n'y eſt pas, j'aſſure le maître de votre pied qu'elle ne ſera jamais peuplée.

L'hiſtoire dont vous me faites l'honneur de me parler, Madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin eſt remplie d'erreurs, de ſottiſes monſtrueuſes et de ſoléciſmes. Cette fin eſt impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un *Fréron* dans le monde qui puiſſe l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, ſi un être raiſonnable et honnête pouvait perdre la raiſon et l'honnêteté au point de lui attribuer une ſi infame rapſodie. Je me fâche preſque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre ſoulier (elle y entre très-aiſément) pour oublier des idées ſi déſagréables; et me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos ſouliers, je ſuis avec un profond reſpect,

Madame *Gargantua*,

votre, &c. *Guillemet*.

LETTRE LXXXI. 1769.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 d'auguſte.

Vous êtes trop bon, Monſieur. Il eſt vrai que j'ai eu un petit avertiſſement; il eſt bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ſes affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'eſt qu'une aſſez miſérable comédie; mais ſoyez bien sûr que je vous ſerai tendrement attaché juſqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque choſe de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez ſi vous voulez que ce ſoit ſous le contre-ſeing de M. le duc de *Choiſeul*, ou ſous celui de monſeigneur le duc d'*Orléans*.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu les Guèbres. *Henri IV*, dont il a tant de choſes, les protégea; et la dernière ſcène des Guèbres eſt préciſément l'édit de Nantes. Ceci n'eſt point un amuſement de poëſie, c'eſt une affaire qui concerne l'humanité. Les Velches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de ſi ſot, de ſi mépriſable qu'un velche; mais il n'y a rien de ſi aimable et de ſi généreux qu'un français. Vous êtes très-français, Monſieur; c'eſt en cette qualité que vous agréerez mon très-tendre reſpect.

1769.

LETTRE LXXXII.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

17 d'auguſte.

MADAME *Denis*, mon cher *Cicéron*, m'a mandé que, lorſque vous protégez ſi bien l'innocence de vos cliens, vous me faites à moi la plus énorme injuſtice. Vous penſez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curioſité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon, ce dont je doute encore, j'irai vous y trouver plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney; vous ranimerez ma vieilleſſe, j'embraſſerai le défenſeur des *Calas* et de *Sirven*, mon cœur s'ouvrira au vôtre; je jouirai de la conſolation des philoſophes, qui conſiſte à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le ſceau à votre gloire, en rétabliſſant l'innocence et l'honneur de M. de *la Luzerne*. Vous êtes

Et nobilis et decens,
Et pro ſollicitis non tacitus reis.

Je ne ſais ſi vous êtes informé de l'aventure d'un nommé *Martin*, condamné à être roué par je ne ſais quel juge de village en Barrois, ſur les préſomptions les plus équivoques. La tournelle étant un

peu preſſée, et le pauvre *Martin* ſe défendant aſſez mal, a confirmé la ſentence. *Martin* a été roué dans ſon village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu; mais *Martin* n'en a pas moins comparu devant DIEU avec ſes bras et ſes cuiſſes rompus. On dit que ces choſes arrivent quelquefois chez les Velches. 1769.

Je vous embraſſe bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de *Beaumont*.

LETTRE LXXXIII.

AU MEME.

Le 19 d'auguſte.

Je ne conçois plus rien, mon cher *Cicéron*, à la juriſprudence de ce ſiècle. Vous rendez l'affaire de M. de *la Luzerne* claire comme le jour, et cependant les juges ont ſemblé décider contre lui. Je ſouhaite que d'autres juges lui ſoient plus favorables; mais que peut-on eſpérer? tout eſt arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires ſe contrediſent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'eſt-il qu'à la longue: c'eſt le public. Ce n'eſt qu'à ſon tribunal que je veux gagner le procès des *Sirven*. Je ſuis très-ſûr que votre ouvrage ſera un chef-d'œuvre d'éloquence, qui mettra le comble à votre réputation. Votre ſuccès m'eſt néceſſaire pour balancer l'horreur où me plongera long-temps la cataſtrophe

1769. affreuſe du chevalier de *la Barre* qui n'avait à ſe reprocher que les folies d'un page, et qui eſt mort comme *Socrate*. Cette affaire eſt un tiſſu d'abominations, qui inſpire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez en vérité pour le bien de madame votre femme comme *Cicéron pro domo ſua*. Je ne vois pas qu'on puiſſe vous refuſer juſtice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tuſculanes* après vos *Oraiſons*.

Je croyais que madame de *Beaumont* était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher Monſieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je ſens combien ſa ſociété doit vous conſoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raiſon. Que ne pouvez-vous plaider contre le monſtre du fanatiſme! Mais devant qui plaideriez-vous? ce ſerait parler contre *Cerbère* au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux ſentiment de l'eſtime et de l'amitié la plus vraie.

LETTRE LXXXIV. 1769.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Requête de l'hermite de Ferney, préſentée par M. Coſte, médecin.

Auguſte.

RIEN n'eſt plus à ſa place que la ſupplication d'un vieux malade pour un jeune médecin ; rien n'eſt plus juſte qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monſeigneur ſait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déſerts de Gex, et que, depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque choſe de plus fort. Le vieil hermite qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéreſſe ſincèrement à tous ceux qui en ſont honorés, prend la liberté de repréſenter douloureuſement et reſpectueuſement que le ſieur *Coſte* notre médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il eſt en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il ſupplie monſeigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il ſait l'unique eſpérance. (*)

(*) M. *Coſte* a obtenu 1200 livres de penſion et 600 livres pour les frais de ſon voyage.

1769.

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 d'auguſte.

Je ſais qu'il eſt beau d'être modeſte, mais il ne faut pas être indifférent ſur ſa gloire. Je me flatte, Monſeigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent ſervice à la patrie n'en ſeraient pas payés de leur vivant. *Salomon* dit que les morts ne jouiſſent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de *la Borde*. Permettez-moi de vous préſenter une autre requête ſur une choſe beaucoup plus aiſée que l'arrangement d'un opéra, c'eſt d'ordonner les Scythes pour Fontainebleau au lieu de Mérope, ou les Scythes après Mérope, comme il vous plaira; vous me ferez le plus grand plaiſir du monde. J'ai des raiſons eſſentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grâce de faire mettre les Scythes ſur la liſte de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes ſoixante et ſeize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penſer encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande paſſion, c'eſt celle de vous

faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très-tendre et profond reſpect. *V.* 1769.

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 d'auguſte.

MON cher ange, j'ai été un peu malade ; je ne ſuis pas de fer, comme vous ſavez ; c'eſt ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plutôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des Guèbres m'eſt venu trouver ; il a beaucoup ajouté à ſon ouvrage, et j'ai été aſſez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ſes ſoins et toute ſa ſageſſe ne déſarmeront probablement pas les prêtres de *Pluton*. On était près de jouer cette pièce à Lyon ; la ſeule crainte de l'archevêque, qui n'eſt pourtant qu'un prêtre de *Vénus*, a rendu les empreſſemens des comédiens inutiles.

L'intendant veut la faire jouer à ſa campagne ; je ne ſais pas encore ce qui en arrivera. Il ſe trouve, par une fatalité ſingulière, que ce n'eſt pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occaſion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenſer leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de *Richelieu* pour le prier de faire mettre les Scythes ſur la liſte de Fontainebleau. Les Scythes ne valent pas les Guèbres, il s'en

faut beaucoup ; mais, tels qu'ils ſont, ils pourront
1769. être utiles à *le Kain*, et lui fournir trois ou quatre repréſentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait eſt un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de *Martin* : elle n'eſt que trop vraie, quoiqu'en diſe mon gros petit neveu qui a compulſé les regiſtres de la tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767 ; mais j'ai bien aſſez des *Sirven* ſans me mêler des *Martin*. Je ne peux pas être le don *Quichotte* de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injuſtices les plus barbares. *Lalli* et ſon bâillon, *Sirven*, *Calas*, *Martin*, le chevalier de *la Barre*, ſe préſentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre ſiècle n'eſt que ridicule, il eſt horrible. La nation paſſe un peu pour être une jolie troupe de ſinges ; mais, parmi ces ſinges, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguſte, que les barbares Velches nomment août ; vous ſavez que c'eſt le jour de la Saint-Barthelemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai où l'eſprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, aſſaſſina *Henri IV* par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français danſent comme ſi de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'eſt que l'aventure du pape et de la perruque. C'eſt que mon ex-jéſuite *Adam* voulait me dire la meſſe en perruque, pour ne pas s'enrhumer ; et que j'ai demandé cette permiſſion au pape qui me l'a accordée. Mais l'évêque,

qui eſt une tête à perruque, eſt venu à la traverſe ; et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'aſſurément je ne ferai pas. 1769.

Le parlement de Toulouſe ſemble faire amende honorable aux manes de *Calas*, en favoriſant l'innocence de *Sirven*. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge ſubalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'eſt beaucoup. Je regarde le procès des *Sirven* comme gagné ; j'avais beſoin de cette conſolation.

Mes tendres reſpects à mes deux anges. *V.*

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'auguſte.

Il eſt vrai, Monſieur, que j'ai été fort malade. C'eſt le partage ordinaire de la vieilleſſe, ſurtout quand on eſt né avec un tempérament faible ; et ces petits avertiſſemens ſont des coups de cloche qui annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage ſur l'eſpèce humaine ; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque eſprit qu'ils aient ; ils meurent tous ſans qu'ils s'en doutent ; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes ; on ne gêne point leurs derniers momens par des cérémonies impertinentes et ſouvent odieuſes ;

1769. il ne leur en coûte rien pour être enterrés, on ne plaide point pour leurs teſtamens : mais auſſi nous avons ſur eux une grande ſupériorité, car ils ne connaiſſent que l'habitude, et nous connaiſſons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites ſentir du moins, Monſieur, cette conſolation dans toute ſon étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame *Gargantua*, je ne connais d'elle qu'un ſoulier qui annonce la plus grande taille du monde ; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'eſprit beaucoup plus délicat que ſes pieds ne ſont gros.

Je lui paſſe de ne pas aimer *Catau ;* c'eſt entre elles deux qui ſera la plus grande : mais je ne lui paſſe pas de croire qu'une rapſodie contre laquelle vous m'avez vu ſi en colère, puiſſe être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paye actuellement le ſang de *Lalli ;* mais qui payera le ſang du chevalier de *la Barre* ?

Ne ſoyez point étonné, Monſieur, que j'aye été malade au mois d'*auguſte* que les Velches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai. Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à *Henri IV*. Votre viſite et votre ſouvenir ſont un baume ſur toutes mes bleſſures. Conſervez-moi des bontés dont le prix m'eſt ſi cher.

LETTRE LXXXVIII. 1769.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

A Ferney, le 4 de ſeptembre.

Je ne conçois pas, Monſieur, pourquoi cet infortuné *Sirven* ſe hâte ſi fort de ſe remettre en priſon à Mazamet, puiſque vous ſerez à la campagne juſqu'à la Saint-Martin. Il faut qu'il s'abandonne entièrement à vos conſeils. Je crains pour ſa tête dans une priſon où il ſera probablement long-temps. Il m'a envoyé la conſultation des médecins et chirurgiens de Montpellier. Il eſt clair que le rapport de ceux de Mazamet était abſurde, et que l'ignorance et le fanatiſme ont condamné, flétri, ruiné une famille entière et une famille très-vertueuſe. J'ai eu tout le temps de la connaître; elle demeure, depuis ſix ans, dans mon voiſinage. La mère eſt morte de douleur en me venant voir; elle a pris DIEU à témoin de ſon innocence à ſon dernier moment; elle n'avait pas même beſoin d'un tel témoin.

Ce jugement eſt horrible, et déshonore la France dans les pays étrangers. Vous travaillez, Monſieur, non-ſeulement pour ſecourir l'innocence opprimée, mais pour rétablir l'honneur de la patrie.

J'eſpère beaucoup dans l'équité et dans l'humanité de monſieur le procureur général. M. le prince de *Beauvau* lui a écrit, et prend cette affaire fort à cœur; mais je crois qu'on n'a beſoin d'aucune ſollicitation dans une cauſe que vous défendez. Je ſuis même perſuadé que le parlement embraſſera avec

1769. zèle l'occaſion de montrer à l'Europe qu'il ne peut être ſéduit deux fois par le fanatiſme du peuple, et par de malheureuſes circonſtances qui peuvent tromper les hommes les plus équitables et les plus habiles. J'ai toujours été convaincu qu'il y avait, dans l'affaire des *Calas*, de quoi excuſer les juges. Les *Calas* étaient très-innocens, cela eſt démontré; mais ils s'étaient contredits. Ils avaient été aſſez imbécilles pour vouloir ſauver d'abord le prétendu honneur de *Marc-Antoine* leur fils, et pour dire qu'il était mort d'apoplexie, lorſqu'il était évident qu'il s'était défait lui-même. C'eſt une aventure abominable ; mais enfin on ne peut reprocher aux juges que d'avoir trop cru les apparences. Or, il n'y a ici nulle apparence contre *Sirven* et ſa famille. L'alibi eſt prouvé invinciblement; cela ſeul devait arrêter le juge ignorant et barbare qui l'a condamné.

On m'a mandé que le parlement avait déjà nommé d'autres juges pour revoir le procès en première inſtance. Si cette nouvelle eſt vraie, je tiens la réparation sûre; ſi elle eſt fauſſe, je ſerai affligé. Je voudrais être en état de faire, dès à préſent, le voyage de Toulouſe. Je me flatte que les magiſtrats me verraient avec bonté, et qu'ils me verraient avec d'autant moins mauvais gré d'avoir pris ſi hautement le parti des *Calas*, que j'ai toujours marqué, dans mes démarches, le plus profond reſpect pour le parlement, et que je n'ai imputé l'horreur de cette cataſtrophe qu'au fanatiſme dont le peuple était enivré. Si les hommes connaiſſaient le prix de la tolérance; ſi les lois romaines, qui ſont le fond de votre juriſprudence, étaient mieux ſuivies, on verrait moins

de ces crimes et de ces ſupplices qui effraient la nature. C'eſt le ſeul eſprit d'intolérance qui aſſaſſina *Henri III*, *Henri IV*, votre premier préſident *Duranti* et l'avocat général *Raffis;* c'eſt lui qui a fait la Saint-Barthelemi ; c'eſt lui qui a fait expirer *Calas* ſur la roue. Pourquoi ces abominations n'arrivent-elles qu'en France? pourquoi tant d'aſſaſſinats religieux, et tant de lettres de cachet, prodiguées par le jéſuite *le Tellier*, ſont-ils le partage d'un peuple ſi renommé pour la danſe et pour l'opéra comique? 1769.

Tant que vous aurez des pénitens blancs, gris et noirs, vous ſerez expoſés à toutes ces horreurs. Il n'y a que la philoſophie qui puiſſe vous en tirer; mais la philoſophie vient à pas lents, et le fanatiſme parcourt la terre à pas de géant.

Je me conſolerai, et j'aurai quelque eſpérance de voir les hommes devenir meilleurs, ſi vous faites rendre aux *Sirven* une juſtice complète. Je vous prie, Monſieur, de ne vous point rebuter des irrégularités dans leſquelles peut tomber un homme accablé d'une infortune de ſept années, capable de déranger la meilleure tête.

Au reſte, il doit avoir encore aſſez d'argent, et il n'en manquera pas. Je ſuis tout près de faire ce que veut M. d'*Arquier*. Je penſe entièrement comme lui ; il m'a pris par mon faible, et vous augmentez beaucoup l'envie que j'ai de rendre ce petit ſervice à la littérature. Il faudrait pour cela être ſur les lieux, il faudrait paſſer l'hiver à Toulouſe. C'eſt une grande entrepriſe pour un vieillard de ſoixante et quinze ans, qui aime toujours paſſionnément les beaux arts, mais qui n'a que des déſirs et point de force.

1769. J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens d'eſtime, et j'oſe dire d'amitié que vous méritez, votre, &c.

P. S. Notre ami l'abbé *Morellet* a donc écraſé la compagnie des Indes; mais cette compagnie a fait couper le cou à *Lalli* qui, à mon gré, ne le méritait pas. Il y avait quelques gens employés aux Indes qui méritaient mieux une pareille cataſtrophe; c'eſt ainſi que va le monde. Tout ira bien dans la Jéruſalem céleſte.

LETTRE LXXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 4 de ſeptembre.

MADAME GARGANTUA,

PARDON de la liberté grande; mais, comme j'ai appris que monſeigneur votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voiſinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui paſſe pour celui de la Sibérie ſept mois de l'année, peut produire d'utile.

Ce ſont mes vers à ſoie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce ſont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de *Calas*; ce ſont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

Daignez

Daignez les mettre, Madame, une ſeule fois ; montrez enſuite vos jambes à qui vous voudrez, et ſi on n'avoue pas que ma ſoie eſt plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier ; donnez-les enſuite à une de vos femmes ; ils lui dureront un an. 1769.

Il faut donc que monſeigneur votre époux ſoit bien perſuadé qu'il n'y a point de pays ſi diſgracié de la nature qu'on ne puiſſe en tirer parti.

Je me mets à vos pieds, j'ai ſur eux des deſſeins ;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les ſavoir logés dans ces mailles de ſoie,
Qu'au milieu des frimats je formai de mes mains.
Si la Fontaine a dit, *déchauſſons ce que j'aime*,
J'oſe prendre un plus noble ſoin ;
Mais il vaudrait bien mieux, j'en juge par moi-même,
Vous contempler de près que vous chauſſer de loin.

Vous verrez, madame *Gargantua*, que j'ai pris tout juſte la meſure de votre ſoulier. Je ne ſuis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je ſuis tout fier de vous préſenter de la ſoie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de diſette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez ſi je ne ſuis pas un bon agriculteur digne de votre protection.

On dit que vous avez reçu parfaitement un petit médecin de votre colonie ; mais un laboureur eſt bien plus utile qu'un médecin. Je ne ſuis plus typographe ; je me donne entièrement à l'agriculture, depuis le poëme des *Saiſons* de M. de *Saint-Lambert*.

1769. Cependant, s'il paraît quelque choſe de bien philoſophique qui puiſſe vous amuſer, je ſerai toujours à vos ordres.

Agréez, Madame, le profond reſpect de votre ancien colporteur, laboureur et manufacturier,

Guillemet.

LETTRE XC.

A MADAME ,

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de ſeptembre.

Je viens de faire ce que vous voulez, Madame; vous ſavez que je me fais toujours lire pendant mon dîner. On m'a lu un éloge de *Molière*, qui durera autant que la langue françaiſe: c'eſt le Tartufe.

Je n'ai point lu celui qui a été couronné à l'académie françaiſe. Les prix inſtitués pour encourager les jeunes gens, ſont très-bien imaginés: on n'exige pas d'eux des ouvrages parfaits; mais ils en étudient mieux la langue, ils la parlent plus exactement, et cet uſage empêche que nous ne tombions dans une barbarie complète.

Les Anglais n'ont pas beſoin de travailler pour des prix; mais il n'y a pas chez eux de bon ouvrage ſans récompenſe: cela vaut mieux que des diſcours académiques. Ces diſcours ſont préciſément comme les thèmes que l'on fait au collége: ils n'influent

en rien ſur le goût de la nation. Ce qui a corrompu le goût, c'eſt principalement le théâtre, où l'on applaudit à des pièces qu'on ne peut lire; c'eſt la manie de donner des exemples, c'eſt la facilité de faire des choſes médiocres, en pillant le ſiècle paſſé, et en ſe croyant ſupérieur à lui. 1769.

Je prouverais bien que les choſes paſſables de ce temps-ci ſont toutes puiſées dans les bons écrits du ſiècle de *Louis XIV*. Nos mauvais livres ſont moins mauvais que les mauvais que l'on feſait du temps de *Boileau*, de *Racine* et de *Molière*, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés viſiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous reſſemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaiſſe. A cette friponnerie s'eſt jointe la rage de la diſſertation et celle du paradoxe. Le tout compoſe une impertinence qui eſt d'un ennui mortel.

Je vous promets bien, Madame, de prendre toutes ces ſottiſes en conſidération l'hiver prochain, ſi je ſuis en vie, et de faire voir à mes chers compatriotes que, de français qu'ils étaient, ils ſont devenus velches.

Ce ſont les derniers chapitres que vous avez lus qui ſont aſſurément d'une autre main, et d'une main très-mal-adroite. Il n'y a ni vérité dans les faits, ni pureté dans le ſtyle. Ce ſont des guenilles qu'on a couſues à une bonne étoffe.

On va faire une nouvelle édition des Guèbres que j'aurai l'honneur de vous envoyer. Criez bien fort pour ces bons Guèbres, Madame; criez,

faites crier; dites combien il ſerait ridicule de ne
1769. point jouer une pièce ſi honnête, tandis qu'on repréſente tous les jours le Tartufe.

Ce n'eſt pas aſſez de haïr le mauvais goût, il faut déteſter les hypocrites et les perſécuteurs; il faut les rendre odieux et en purger la terre. Vous ne déteſtez pas aſſez ces monſtres-là. Je vois que vous ne haïſſez que ceux qui vous ennuient. Mais pourquoi ne pas haïr auſſi ceux qui ont voulu vous tromper et vous gouverner? ne ſont-ils pas d'ailleurs cent fois plus ennuyeux que tous les diſcours académiques? et n'eſt-ce pas là un crime dont vous devez les punir? mais en même temps n'oubliez pas d'aimer un peu le vieux ſolitaire qui vous ſera tendrement attaché tant qu'il vivra.

Vous ſavez que votre grand'maman m'a envoyé un ſoulier d'un pied de roi de longueur. Je lui ai envoyé une paire de bas de ſoie qui entrerait à peine dans le pied d'une dame chinoiſe. Cette paire de bas, c'eſt moi qui l'ai faite; j'y ai travaillé avec un fils de *Calas*. J'ai trouvé le ſecret d'avoir des vers à ſoie dans un pays tout couvert de neiges, ſept mois de l'année; et ma ſoie, dans mon climat barbare, eſt meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voiſinage, vît par ſes yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible.

Je ſuis bien las d'être aveugle tous les hivers, mais je ne dois pas me plaindre devant vous. Je ſerais comme ce ſot prêtre qui oſait crier, parce que les Eſpagnols le feſaient brûler en préſence de ſon

empereur qu'on brûlait auſſi. Vous me diriez comme l'empereur : Et moi, ſuis-je ſur un lit de roſes? 1769.

Vous êtes malheureuſe toute l'année, et moi je ne le ſuis que quatre mois : je ſuis bien loin de murmurer, je ne plains que vous. Pourquoi les cauſes ſecondes vous ont-elles ſi maltraitée? pourquoi donner l'être, ſans donner le bien-être? c'eſt-là ce qui eſt cruel.

Adieu, Madame, conſolons-nous. *V.*

LETTRE XCI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Septembre.

VOICI le fait, mon cher ami : M. de *Sartine* a fait imprimer les Guèbres par *Lacombe*, mais il ne veut pas être compromis. Les miniſtres ſouhaitent qu'on la joue; mais ils veulent qu'on la repréſente d'abord en province. On en donne, cette ſemaine, une repréſentation à Orangis, à deux lieues de Paris. Vous pouvez compter ſur la vérité de ce que je vous mande.

Tout bien conſidéré, M. de *Fleſſelles* pourrait écrire à M. de *Sartine*. Il eſt certain qu'il répondra favorablement. Je vous réponds de même de M. le duc de *Choiſeul*, de M. le duc de *Praſlin*, de monſieur le chancelier. A l'égard du roi, il ne ſe mêle en aucune manière de ces bagatelles.

J'ai fait réflexion qu'il faut bien ſe donner de garde de fournir à un évêque, quel qu'il ſoit, le

1769. prétexte de se flatter qu'on doive le consulter sur les divertissemens publics ou particuliers. On joue tous les jours le Tartufe sans faire aux prêtres le moindre compliment ; ils ne doivent se mêler en rien de ce qui ne regarde pas l'Eglise ; c'est la maxime du conseil du roi et de toutes les juridictions du royaume. Le temps est passé où les hypocrites gouvernaient les sots. Il faut détruire aujourd'hui un pouvoir aussi odieux que ridicule. On ne peut mieux parvenir à ce but qu'en jouant les Guèbres, qui rendent la persécution exécrable, sans que ceux qui veulent être persécuteurs puissent se plaindre.

On fit très-mal, à mon avis, de priver la ville de Lyon de l'usage où elle était de donner une petite fête le premier dimanche du carême, et de craindre les menaces que fesait un certain homme d'écrire à la cour. Soyez très-sûr que le corps de ville l'aurait emporté sur lui sans difficulté, et que ses lettres à la cour ne feraient pas plus d'effet que les excommunications de *Rezzonico*. Je ne connais pas quel rapport le parlement de Bretagne peut avoir avec l'intendant de Lyon ; mais je conçois très-bien qu'il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard ruineux, qui doivent être ignorés dans une ville de manufactures.

Au reste, rien ne presse. Ce petit divertissement sera aussi bon en novembre qu'en septembre. Je ne sais, mon cher ami, si ma santé me permettra de faire le voyage ; mais si je le fais, il faudra que je vive à Lyon dans la plus grande retraite ; que je n'y vienne que pour consulter des médecins, et que

je ne faſſe abſolument aucune viſite. Je me meurs d'envie de vous embraſſer. *V.* 1769.

N. B. Ne ſoyez point étonné que les évêques eſpagnols aillent publiquement à la comédie; c'eſt l'uſage. Les prêtres eſpagnols ſont en cela plus ſenſés que les nôtres. Il y a pluſieurs pièces de théâtre à Madrid, qui finiſſent par *ite, comœdia eſt.* Alors chacun fait le ſigne de la croix et va ſouper avec ſa maîtreſſe.

LETTRE XCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de ſeptembre.

NON, vraiment, on ne s'eſt point adreſſé à l'archevêque de Lyon, mon cher ange; mais on a craint de lui déplaire; c'eſt pure poltronnerie au prévôt des marchands. L'intendant veut faire jouer la pièce à ſa maiſon de campagne; mais cette maiſon eſt tout auprès de celle du prélat, et on ne ſait encore s'il oſera élever l'autel de *Baal* contre l'autel d'*Adonaï*. Les petites additions aux Guèbres ne ſont pas fort eſſentielles. Je les ai pourtant envoyées à *la Harpe*; il y a deux vers qu'il ne ſera pas fâché de prononcer; c'eſt en parlant des marauds d'Apamée :

Ils ont, pour ſe défendre et pour nous accabler,
Céſar qu'ils ont ſéduit, et Dieu qu'ils font parler.

Le ſeul moyen de faire jouer cette pièce, ce ſerait de détruire entièrement dans l'eſprit des honnêtes gens la rage de l'allégorie. Ce ſont nos amis qui nous

1769. perdent. Les prêtres ne demanderaient pas mieux que de pouvoir dire : Ceci ne nous regarde pas, nous ne ſommes pas chanoines d'Apamée, nous ne voulons point faire brûler les petites filles. Nos amis ne ceſſent de leur dire : Vous ne valez pas mieux que les prêtres de *Pluton ;* vous ſeriez, dans l'occaſion, plus méchans qu'eux. Si on ne le leur dit pas en face, on le dit ſi haut que tous les échos le répètent.

Enfin, je ne joue pas heureuſement, et il faut que je me retire tout-à-fait du jeu.

Je vois bien que *Pandore* a fait coupe-gorge. Il eſt fort aiſé de faire ordonner par *Jupiter*, à la dame *Néméſis*, d'emprunter les chauſſes de *Mercure*, et ſon chapeau et ſes talonnières ; mais le reſte m'eſt impoſſible ; *tu nihil invitâ dices faciesvé Minervâ.* Ce ſont de ces commandemens de DIEU que les juſtes ne peuvent exécuter.

J'ai reçu une lettre d'un ſénateur de Veniſe, qui me mande que tous les honnêtes gens de ſon pays penſent comme moi. La lumière s'étend de tous côtés ; cependant le ſang du chevalier de *la Barre* fume encore. A l'égard de celui de *Martin*, ce n'eſt pas à moi de le venger ; tout ce que je puis dire, mon cher ange, c'eſt qu'il y a des tigres parmi les ſinges ; les uns danſent, les autres dévorent. Voilà le monde, ou du moins le monde des Velches ; mais je veux faire comme DIEU, pardonner à Sodome, s'il y a dix juſtes comme vous. Mille tendres reſpects à mes deux anges. *V.*

LETTRE XCIII. 1769.

AU MEME.

16 de ſeptembre.

Je réponds, mon cher ange, à vos lettres du 4 et du 9. Vous devez actuellement avoir reçu, par M. *Marin*, la tragédie des Guèbres, avec les additions que le jeune auteur a faites.

Le Kain a joué à Toulouſe *Tancrède*, *Zamore* et *Hérode*, avec le plus grand ſuccès. La ſalle était remplie à deux heures. On dit la troupe fort bonne; pluſieurs amateurs ont fait une ſouſcription aſſez conſidérable pour la compoſer. Cette troupe a donné Athalie avec la muſique des chœurs, et on me demande des chœurs pour toutes mes pièces. Les ſpectacles adouciſſent les mœurs; et, quand la philoſophie s'y joint, la ſuperſtition eſt bientôt écraſée. Il s'eſt fait, depuis dix ans, dans toute la jeuneſſe de Toulouſe, un changement incroyable. *Sirven* s'en trouvera bien; il verra que votre idée de venir ſe défendre lui-même était la meilleure; mais, plus il a tardé, plus il trouvera les eſprits bien diſpoſés. Vous voyez qu'à la longue les bons livres font quelque effet, et que ceux qui ont contribué à répandre la lumière, n'ont pas entièrement perdu leur peine.

On me preſſe pour aller paſſer l'hiver à Toulouſe. Il eſt vrai que je ne peux plus ſupporter les neiges qui m'enſeveliſſent pendant cinq mois de ſuite, au

1769. moins ; mais il ſe pourra bien faire que madame *Denis* vienne affronter auprès de moi les horreurs de nos frimats, et celles de la ſolitude et de l'ennui, avec un pauvre vieillard qu'il eſt bien difficile de tranſplanter.

M. de *Ximenès* m'a mandé que M. le maréchal de *Richelieu* avait mis les Guèbres ſur le répertoire de Fontainebleau ; je crois qu'il s'eſt trompé, car M. de *Richelieu* ne m'en parle pas. Il a aſſez de hauteur dans l'eſprit pour faire cette démarche, et ce ſerait un grand coup. Les tribuns militaires vont au ſpectacle, et les prêtres de *Pluton* n'y vont point ; la raiſon gagnerait enfin ſa cauſe, ce qui ne lui arrive pas ſouvent.

Je vois bien que je perdrai la mienne auprès de M. le duc d'*Aumont*. Il me ſera impoſſible de refaire la ſcène d'*Eve* et du ſerpent, à moins que le diable en perſonne ne vienne m'inſpirer. Je ſuis à préſent auſſi incapable de faire des vers d'opéra que de courir la poſte à cheval. Il y a des temps où l'on ne peut répondre de ſoi. Je prends mon parti ſur Pandore ; ce ſpectacle aurait pu être une occaſion qui m'aurait fait faire un petit voyage que je déſire depuis long-temps, et que vous ſeul, mon cher ange, me faites déſirer. Quand je dis vous ſeul, j'entends madame d'*Argental* et vous ; mais, encore une fois, je ne ſuis pas heureux.

Adieu, mon très-cher ange ; pardonnez à un pauvre malade, ſi je ne vous écris pas plus au long. *V.*

LETTRE XCIV. 1769.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 17 de ſeptembre.

Le livre (*) dont vous me parlez, Monſieur, eſt évidemment de deux mains différentes. Tout ce qui précède l'attentat de *Damiens* m'a paru vrai, et écrit d'un ſtyle aſſez pur; le reſte eſt rempli de ſoléciſmes et de fauſſetés. L'auteur ne ſait ce qu'il dit. Il prend le préſident de *Bézigni* pour le préſident de *Maſſigni*. Il dit qu'on a donné des penſions à tous les juges de *Damiens*, et on n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il ſe trompe groſſièrement ſur la prétendue union de M. d'*Argenſon* et de M. de *Machault*.

Vous aimez les lettres, Monſieur, et vous êtes aſſez heureux pour ignorer le brigandage qui règne dans la littérature. L'abbé *Desfontaines* fit autrefois une édition clandeſtine de la Henriade, dans laquelle il inſéra des vers contre l'académie, pour me brouiller avec elle, et pour m'empêcher d'être de ſon corps. On a eu, cette fois-ci, une intention plus maligne. Ces petits procédés, qui ne ſont pas rares, n'ont pas peu contribué à me faire quitter la France, et à chercher la ſolitude. L'amitié dont vous m'honorez me conſole. Je vous prie de me la conſerver; j'en ſens tout le prix. Je ſerais enchanté d'avoir l'honneur de vous voir; mais il n'y a pas d'apparence que

(*) Hiſtoire du parlement de Paris.

1769. vous puiſſiez quitter les Etats de Bourgogne et la cour brillante de M. le prince de *Condé*, pour des montagnes couvertes de neige, et pour un vieux ſolitaire devenu auſſi froid qu'elles. *V.*

LETTRE XCV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de ſeptembre.

Je vous écris, Monſeigneur, quand j'ai quelque choſe à mander que je crois valoir la peine de vous importuner. Je me tais quand je n'ai rien à dire; et quand je ſonge que vous devez recevoir par jour une quarantaine de lettres, je crains de faire la quarante et unième.

Vous me demandez où eſt la gloire? je vais vous le dire. Un homme qui revient de Gênes, me contait hier qu'il y avait vu un homme de la cour de l'empereur. Cet allemand, en regardant votre ſtatue, diſait : Voilà le ſeul français qui, depuis le maréchal de *Villars*, ait mérité une grande réputation. Un pareil diſcours eſt quelque choſe. Ce ſeigneur allemand ne ſe doutait pas que vous le ſauriez par moi.

Vous m'accuſez toujours d'avoir une confiance aveugle en certaines perſonnes. Qui voulez-vous que je conſulte? Je ne connais aucun comédien, excepté *le Kain*. Il y a vingt et un ans que je n'ai vu Paris, et tous les acteurs ont été reçus depuis ce temps-là. J'ai une autre nièce que madame *Denis*, qui ſe mêle auſſi de jouer quelquefois la comédie

dans ſon caſtel. Elle a diſtribué une ou deux fois de mes rôles. J'ai auſſi un neveu, conſeiller au parlement, qui eſt, ſans contredit, le meilleur comique des enquêtes. Je voudrais que la grand'chambre ne fît que ce métier-là, tout en irait mieux. 1769.

A propos de grand'chambre, vous devez bien voir, Monſeigneur, par l'énorme brigandage qui régnait dans l'Inde, que ce n'était pas votre ancien protégé *Lalli* qui était coupable. Il y a des choſes qui me font ſaigner le cœur long-temps. Je ſuis un peu le don *Quichotte* des malheureux. Je pourſuis ſans relâche l'affaire des *Sirven*, qui eſt toute ſemblable à celle des *Calas*, et j'eſpère en venir à bout dans quelques ſemaines. Ces petits ſuccès me conſolent beaucoup de ce que les ſots appellent malheur.

J'ignore toujours ſi M. le marquis de *Ximenès* ne s'eſt pas trompé quand il m'a mandé que vous ordonniez qu'on jouât les Guèbres. Ordonnez ce qu'il vous plaira; je vous ſerai ſenſiblement obligé de tout ce que vous ferez. J'ai la vanité de croire les Guèbres très-dignes de votre protection. Il n'y a qu'un fat de robin qui ait dit que les Guèbres étaient dangereux; où a-t-il pris cette impertinente idée? craint-il qu'on ne ſe faſſe guèbre à Paris? M. de *Sartine* eſt bien loin de penſer comme cet animal.

Je me mets aux pieds de mon héros, et je le remercie de toutes ſes bontés. *V.*

1769.

LETTRE XCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

20 de ſeptembre.

OUI, Madame, je veux vous adreſſer mes idées ſur le ſtyle d'aujourd'hui, ſur l'extinction du génie, et ſur les abus de ce qu'on appelle eſprit; mais avant d'entreprendre cet ouvrage, il faut que je vous parle de cette Hiſtoire du parlement que vous vous êtes fait lire.

Vous vous apercevrez aiſément que les deux derniers chapitres ne peuvent être de la même main qui a fait les autres; ils ſont remplis de ſoléciſmes et de fauſſetés. Le barbouilleur qui a joint ce tableau grimaçant aux autres, qui paraiſſent aſſez fidelles, dit autant de ſottiſes que de mots. Il prend le préſident de *Bézigni* pour le préſident de *Maſſigni*. Il dit que le roi a donné des penſions à tous les juges de *Damiens*, et il eſt public qu'il n'en a donné qu'aux deux rapporteurs. Il ſe trompe ſur toutes les dates; il ſe trompe ſur M. de *Machault*.

Si vous vous ſouvenez de ce petit ouvrage que M. de *Béleſtat* s'attribuait, et qu'il était incapable de faire, vous trouverez que ces deux chapitres ſont du même ſtyle. Je ne veux pas approfondir cette nouvelle iniquité; mais je vous répéterai ce que je

viens d'écrire à votre grand'maman : il y a autant de friponneries parmi les gens de lettres, ou ſoi-diſant tels, qu'à la cour. Je ne veux pas les dévoiler pour l'honneur du corps : je ſuis comme les prêtres qui ſauvent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'honneur de leurs confrères. Il y a pourtant tel confrère que j'aurais fait pendre aſſez volontiers. 1769.

La Beaumelle fit autrefois une édition de la Pucelle, dans laquelle il y avait des vers contre le roi et contre madame de *Pompadour;* et malheureuſement ces vers n'étaient pas mal tournés. Il les fit parvenir à madame de *Pompadour* elle-même, avec un ſinet qui marquait la page où elle était inſultée : cela eſt plus fort que les deux derniers chapitres.

On joua de pareils tours à *Racine;* et le Miſanthrope de *Molière* en cite un de cette eſpèce. Ce qui m'étonne, c'eſt qu'on faſſe de ces horreurs ſans aucun intérêt que celui de nuire, et ſans y pouvoir rien gagner.

Je conçois bien, à toute force, qu'on ſoit fripon pour devenir pape ou roi; je conçois qu'on ſe permette quelques petites perfidies pour devenir la maîtreſſe d'un roi ou d'un pape : mais les méchancetés inutiles ſont bien ſottes. J'en ai vu beaucoup de ce genre en ma vie; mais, après tout, il y a de plus grands malheurs, et je n'en ſais point de pires que la perte des yeux et de l'eſtomac.

Par quelle fatalité faut-il que la nature ſoit notre plus cruel ennemi? Je commence déjà à redevenir votre confrère quinze-vingt, parce qu'il eſt tombé de la neige ſur nos montagnes. Je pourrais bien aller paſſer mon hiver dans les pays chauds, comme

font les cailles et les hirondelles qui ſont beaucoup
1769. plus ſages que nous.

Vous m'avez parlé quelquefois d'un petit livre ſur la raiſon des animaux: je penſe comme l'auteur. Les eſſaims de mes abeilles ſe laiſſent prendre une à une pour entrer dans la ruche qu'on leur a préparée; elles ne bleſſent alors perſonne; elles ne donnent pas un coup d'aiguillon. Quelque temps après, il vint des faucheurs qui coupèrent l'herbe d'un pré rempli de fleurs qui convenaient à ces demoiſelles; elles allèrent en corps d'armée défendre leur pré, et mirent les faucheurs en fuite.

Nos guerres ne ſont pas ſi juſtes, il s'en faut de beaucoup. Si on ſe contentait de défendre ſon bien, on n'aurait rien à ſe reprocher; mais on prend le bien d'autrui, et cela n'eſt point du tout honnête.

Cependant il faut avouer que nous ſommes un peu moins barbares qu'autrefois; la ſociété eſt un peu perfectionnée. Je m'en rapporte à vous, Madame, qui en êtes l'ornement. Je me mets à vos pieds. *V.*

LETTRE

LETTRE XCVII. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de ſeptembre.

MON cher ange, on veut que je vous prie de recommander M. de *Mondion* à M. le duc de *Praſlin*. Je vous en prie, de tout mon cœur, vous et madame d'*Argental*. M. le duc de *Praſlin* ſait de quoi il s'agit, il connaît M. de *Mondion*, il le protége, et vous ne ferez qu'affermir M. le duc de *Praſlin* dans ſes bontés pour lui.

Quoique je ſois actuellement dans un département qui n'a rien de commun avec les vers, cependant je viens de relire cette ſcène de *Pandore*. Je la trouve aſſez bien filée, et les raiſons de *Mercure* très-bonnes; mais je n'aime point le couplet de *Néméſis*.

Je ne veux que vous apprendre
A plaire, à brûler toujours.

Le mot de *brûler* me choque, et n'eſt point officieux pour la muſique; je ſuis tenté de tourner ainſi ce couplet:

NEMESIS *ſous la figure de Mercure.*

Confiez-vous à moi; je viens pour vous apprendre
Le grand ſecret d'aimer et de plaire toujours.

PANDORE.

Ah, ſi je le croyais!

1769.

NEMESIS.

Ç'eſt trop vous en défendre;
J'éternise vos amours,
Et vous craignez de m'entendre, &c.

Je ſuis encore dans une profonde ignorance ſur cet ordre donné par M. le maréchal de *Richelieu*, de repréſenter à Fontainebleau les Guèbres. M. de *Ximenès* eſt le ſeul qui m'en ait parlé; la choſe devrait être; mais c'eſt probablement une raiſon de croire qu'elle ne ſera pas. C'eſt beaucoup qu'on donne à Fontainebleau le divertiſſement de la Princeſſe de Navarre, les Scythes, Mérope et Tancrède.

Lacombe doit avoir vendu plus de Guèbres qu'il ne dit; mais le marché a été mal fait, on ne peut plus y revenir: j'en ſuis fâché pour *le Kain;* mais dans quelque temps je tâcherai de l'indemniſer.

Je viens à des affaires plus graves; c'eſt le ſuccès de l'avis que vous donnâtes à *Sirven;* vous aviez ſeul raiſon. Tout le parlement de Toulouſe eſt pour *Sirven*, ſi j'en crois les nouvelles que je reçois aujourd'hui. On remettra cette famille auſſi innocente que malheureuſe dans tous ſes droits. Je vous le dis et le redis, il s'eſt fait depuis dix ans une prodigieuſe révolution dans tous les parlemens du royaume, excepté dans la grand'chambre de Paris. Il faut laiſſer mourir les vieux aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, qui ſont en horreur dans l'Europe entière. Un grand ſouverain me mandait, il y a quelques jours, qu'il les aurait fait enfermer dans les petites maiſons de ſon pays pour toute leur vie.

On ne peut pas aſſembler les hommes dans la plaine

de Grenelle, pour leur prêcher la raiſon; mais on éclaire, par des livres de plus d'un genre, les jeunes gens qui ſont dignes d'être éclairés, et la lumière ſe propage d'un bout de l'Europe à l'autre. Les Velches ſont toujours les derniers à s'inſtruire, mais ils s'inſtruiſent à la fin, j'entends les honnêtes gens; car pour les convulſionnaires, les bedeaux de paroiſſe et les porte-Dieu, il ne faut pas s'embarraſſer d'eux. 1769.

Adieu, mon divin ange; rien n'eſt plus doux que de faire un peu de bien. *V.*

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

22 de ſeptembre.

Les vieux malades, Monſieur, n'écrivent pas quand ils veulent; mais j'en connais un qui a le cœur bien ſenſible pour toutes vos bontés.

Je profite de l'avis que vous m'avez donné de vous adreſſer quelques paquets ſous l'enveloppe du petit-fils d'*Henri IV*. Il m'a paru que les Guèbres n'étaient point indignes de paraître aux yeux d'un prince dont le grand-père a fait l'édit de Nantes. *Henri IV* parla au parlement à peu-près comme l'empereur s'exprime dans cette tragédie. Je ne ſais ſi on ne pourrait pas s'en amuſer à Villers-Cotterets. Il y a une bonne troupe de citoyens qui jouent cette pièce auprès de Paris à Orangis. J'imagine que cette petite ſociété ſe rendrait volontiers aux

1769. ordres de monſeigneur le duc d'*Orléans*. M. et madame de *la Harpe* ſont les principaux acteurs ; je puis vous aſſurer qu'ils vous feraient grand plaiſir.

Vous aurez bientôt M. le marquis de *Jaucourt*. Je ſouhaite que les eaux ſavoyardes aient fait du bien à ſes oreilles. M. de *Bourcet* eſt venu tracer la nouvelle ville de Verſoy. Il dit que la Corſe eſt un bon pays, qui peut nourrir trois cents mille hommes, s'il eſt bien cultivé; en ce cas, le pays que j'habite eſt bien loin de reſſembler à la Corſe.

Tous ceux qui reviennent de Corſe prétendent que la réputation de *Paoli* était un peu uſurpée. S'il s'eſt mêlé d'être légiſlateur, il ne s'eſt pas mêlé d'être héros. Quoi qu'il en ſoit, cette conquête fait beaucoup d'honneur à M. le duc de *Choiſeul;* il gagne un royaume d'une main, et il bâtit une ville de l'autre. Il pourrait dire comme *Lulli* à un page, pendant qu'il tonnait: ,, Mon ami, fais le ſigne de ,, la croix, car tu vois bien que j'ai les deux mains ,, occupées. ,,

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur; elles conſolent ma ſolitude et mes ſouffrances ; comptez à jamais ſur mes tendres et reſpectueux ſentimens.

LETTRE XCIX. 1769.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de ſeptembre.

VOICI encore une autre requête que *Chabanon* me prie de préſenter à mes anges. Mais qu'a-t-il beſoin de moi ? pourquoi prendre un ſi grand tour ? Je ſuppoſe qu'il a parlé lui-même. Il s'agit d'une place de garde-marine que le chevalier de *Vezieux* ſollicite auprès de M. le duc de *Praſlin*. Le chevalier de *Vezieux* eſt neveu de M. de *Chabanon*, et recommandé par M. le duc de *Nivernois*. Un mot de mes anges, placé à propos, fera grand bien.

On attend à Lyon que M. de *Sartine* ait déclaré à un de ſes amis qu'il ne ſe mêle point des ſpectacles de cette ville, et qu'il ne leur veut aucun mal. Tout ſe fait bien ridiculement dans votre pays velche. Si M. le duc de *Richelieu* avait voulu, les Guèbres auraient été joués à Fontainebleau, ſans le moindre murmure. Nous n'avons actuellement de reſſource que dans Orangis. Il ſe pourrait bien que M. le duc d'*Orléans* priât bientôt cette troupe de venir jouer à Saint-Cloud ou à Villers-Cotterets ; ce ſerait un bel encouragement. Je ne croirai les Velches dignes d'être français, que quand on repréſentera, publiquement et ſans contradiction, une pièce où les droits des hommes ſont établis contre les uſurpations des prêtres.

Le vieux ſolitaire malade lève de loin ſes mains aux anges.

1769.

LETTRE C.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

MON héros voit bien que, lorſque j'ai ſujet d'écrire, je barbouille du papier ſans peine, et que je l'ennuie ſouvent; mais, quand je n'ai rien à dire, je reſpecte ſes occupations, ſes plaiſirs, ſa jeuneſſe, et je me tais. Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de ſe moquer de ſon très-humble ſerviteur; il la conſerve et la conſervera. Je n'y ſais autre choſe que de faire le plongeon, et d'admirer la conſtance de monſeigneur à m'accabler de ſes lardons.

Je n'étais pas informé de la circonſtance du *Brayer:* il y a mille traits de l'hiſtoire moderne qui échappent à un pauvre ſolitaire retiré au milieu des neiges.

S'il était permis de vous parler ſérieuſement, je vous dirais que je n'ai jamais chargé M. de *Ximenès* de vous parler des Guèbres, ni de vous les préſenter. Il a pris tout cela ſous ſon bonnet, qui n'eſt pas celui du cardinal *Ximenès*, dont il prétend pourtant deſcendre en ligne droite. Je lui ſuis très-obligé d'aimer les Guèbres, mais je ne l'ai aſſurément prié de rien.

J'ai eu l'honneur de vous en envoyer un autre exemplaire, et on en fait encore actuellement une

édition bien plus correcte. Tous les honnêtes gens de Paris ſouhaitent qu'on repréſente cette pièce. On la joue en province. Une ſociété de particuliers vient de la repréſenter à la campagne avec beaucoup de ſuccès; on la jouera probablement chez M. le duc d'*Orléans*. Il n'y a pas un ſeul mot qui puiſſe avoir le moindre rapport ni à nos mœurs d'aujourd'hui, ni au temps préſent. S'il y a quelque choſe qui faſſe alluſion à l'inquiſition, nous n'avons point d'inquiſition en France; elle y a toujours été en horreur. Le Tartufe, qui était une ſatire des dévots, et ſurtout de la morale des jéſuites, alors tout-puiſſans, a été joué par la protection d'un premier gentilhomme de la chambre, et eſt reſté au théâtre pour toujours. 1769.

Mahomet, où il eſt dit:

Quiconque oſe penſer n'eſt pas né pour me croire,

Mahomet, dans lequel il y a un *Séide* qui eſt préciſément *Jacques-Clément*, eſt joué ſouvent ſans que perſonne en murmure. M. de *Sartine* ne demande pas mieux qu'on faſſe aux Guèbres le même honneur; mais il n'oſe pas ſe compromettre. Il n'y a qu'un premier gentilhomme de la chambre, ayant le droit d'être un peu hardi, qui puiſſe prendre ſur lui une telle entrepriſe. Quelques ſots pourraient crier, mais trois à quatre cents mille hommes le béniraient.

J'ai bien ſenti que mon héros, qui a d'ailleurs tant de gloire, ne ſe ſoucierait pas beaucoup de celle-ci; auſſi je me ſuis bien donné de garde de lui en parler, et encore plus de lui en faire parler

1769 par M. de *Ximenès;* je lui ai ſeulement préſenté les Guèbres pour l'amuſer. Il viendra un temps où cette pièce paraîtra fort édifiante; ce temps approche, et j'eſpère que mon héros vivra aſſez pour le voir.

Au reſte, il ſait que j'ai juré, depuis long-temps, d'obéir à ſes ordres, et de ne jamais les prévenir; de lui envoyer tout ce qu'il me demanderait, et de ne jamais rien lui dépêcher qu'il ne le demande, parce que je ne puis deviner ſes goûts; je ne dois rien lui préſenter ſans être sûr qu'il le recevra, et je ne veux rien faire qui ne lui plaiſe. Voilà mon dernier mot pour quatre jours que j'ai à vivre. Je vivrai et je mourrai ſon attaché, ſon obligé et ſon berné *V.*

LETTRE CI.

A M. DE CHAMPFORT.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

TOUT ce que vous dites, Monſieur, de l'admirable *Molière*, et la manière dont vous le dites, ſont dignes de lui et du beau ſiècle où il a vécu. Vous avez fait ſentir bien adroitement l'abſurde injuſtice dont usèrent envers ce philoſophe du théâtre des perſonnes qui jouaient ſur un théâtre plus reſpecté. Vous avez paſſé habilement ſur l'obſtination avec laquelle un débauché refuſa la ſépulture à un ſage. L'archevêque *Chanvalon* mourut depuis, comme vous ſavez, à Conflans, de la mort des bienheureux, ſur madame de *Leſdiguières*, et il fut enterré pompeu-

ſement au ſon de toutes les cloches, avec toutes les belles cérémonies qui conduiſent infailliblement l'ame d'un archevêque dans l'empyrée. Mais *Louis XIV* avait eu bien de la peine à empêcher que celui qui était ſupérieur à *Plaute* et à *Térence* ne fût jeté à la voirie; c'était le deſſein de l'archevêque et des dames de la halle qui n'étaient pas philoſophes. 1769.

Les Anglais nous avaient donné, cent ans auparavant, un autre exemple; ils avaient érigé, dans la cathédrale de Strafford, un monument magnifique à *Shakeſpeare* qui pourtant n'eſt guère comparable à *Molière* ni pour l'art ni pour les mœurs.

Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une eſpèce de jeux ſéculaires en l'honneur de *Shakeſpeare*, en Angleterre. Ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence: il y a eu, dit-on, des tables pour mille perſonnes. Les dépenſes qu'on a faites pour cette fête enrichiraient tout le Parnaſſe français.

Il me ſemble que le génie n'eſt pas encouragé en France avec une telle profuſion. J'ai vu même quelquefois de petites perſécutions être chez les Français la ſeule récompenſe de ceux qui les ont éclairés. Une choſe qui m'a toujours réjoui, c'eſt qu'on m'a aſſuré que *Martin Fréron* avait beaucoup plus gagné avec ſon *Ane littéraire*, que Corneille avec le Cid et Cinna; mais auſſi ce n'eſt pas chez les Français que la choſe eſt arrivée, c'eſt chez les Velches.

Il s'en faut bien, Monſieur, que vous ſoyez velche; vous êtes un des français les plus aimables, et j'eſpère que vous ferez de plus en plus honneur à votre patrie.

1769. Je vous ſuis très-obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre ouvrage qui a remporté le prix et qui le mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DE GRENOBLE.

A Ferney, 27 de ſeptembre.

C'EST votre vie, Monſieur, et non pas la mienne qui eſt utile au monde. Je ne ſuis que *vox clamantis in deſerto ;* et j'ajoute que, *vien' rauca e perde il canto e la favella.* De plus, cette vieille voix ne part que du goſier d'un homme ſans crédit, et qui n'a d'autre miſſion que celle de ſon amour pour une honnête liberté, de ſon reſpect pour les bonnes lois, et de ſon horreur pour des ordonnances ou des uſages abſurdes, dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la groſſièreté, par des beſoins particuliers et paſſagers ; et qui enfin, pour comble de démence, ſubſiſtent encore quand les beſoins ne ſubſiſtent plus. Il n'appartient, Monſieur, qu'à un magiſtrat tel que vous, d'élever une voix qui ſera reſpectée, non-ſeulement par ſon éloquence ſingulière, mais par le droit de parler que vous avez dans la place où vous êtes.

C'eſt à vous de montrer combien il eſt abſurde qu'un évêque ſe mêle de décider des jours où je puis labourer mon champ et faucher mes prés, ſans offenſer DIEU ; combien il eſt impertinent que des payſans, qui font carême toute l'année, et qui n'ont pas de quoi acheter des ſoles comme les évêques, ne puiſſent manger pendant quarante jours les œufs de leur baſſe-cour ſans la permiſſion de ces mêmes évêques. Qu'ils béniſſent nos mariages, à la bonne heure ; mais leur appartient-il de décider des empêchemens? tout cela ne doit-il pas être du reſſort des magiſtrats? et ne portons-nous pas encore aujourd'hui les reſtes de ces chaînes de fer dont ces tyrans ſacrés nous ont chargés autrefois ? Les prêtres ne doivent que prier DIEU pour nous, et non pas nous juger. 1769.

J'attends avec impatience que vous mettiez ces vérités dans tout leur jour, avec la force de votre ſtyle qui ne perdra rien par la ſageſſe de votre eſprit : vous rendrez un ſervice éternel à la France.

Vous nous ferez ſortir du chaos où nous ſommes, chaos que *Louis XIV* a voulu en vain débrouiller. Nos petits enfans s'étonneront peut-être un jour que la France ait été compoſée de provinces devenues, par la légiſlation même, ennemies les unes des autres. On ne pourra comprendre à Lyon que les marchandiſes du Dauphiné aient payé des droits d'entrée, comme ſi elles venaient de Ruſſie. On change de lois en changeant de chevaux de poſte ; on perd au-delà du Rhône un procès qu'on gagne en-deçà.

S'il y a quelque uniformité dans les lois criminelles, elle eſt barbare. On accorde le ſecours d'un

avocat à un banqueroutier évidemment frauduleux,
1769. et on le refuſe à un homme accuſé d'un crime équivoque.

Si un homme, qui a reçu un aſſigné pour être ouï, eſt abſent du royaume, et s'il ignore le tour qu'on lui joue, on commence par confiſquer ſon bien. Que dis-je! la confiſcation, dans tous les cas, eſt-elle autre choſe qu'une rapine, et ſi bien rapine que ce fut *Sylla* qui l'inventa? DIEU puniſſait, dit-on, juſqu'à la quatrième génération chez le miſérable peuple juif, et on punit toutes les générations chez le miſérable peuple velche. Cette volerie n'eſt pas connue dans votre province; mais pourquoi réduire ailleurs des enfans à l'aumône, parce que leur père a été malheureux? Un velche dégoûté de la vie, et ſouvent avec très-grande raiſon, s'aviſe de ſéparer ſon ame de ſon corps; et, pour conſoler le fils, on donne ſon bien au roi qui en accorde preſque toujours la moitié à la première fille d'opéra qui le fait demander par un de ſes amans; l'autre moitié appartient de droit à meſſieurs les fermiers généraux.

Je ne parle pas de la torture à laquelle de vieux grands chambriers appliquent ſi légérement les innocens comme les coupables. Pourquoi, par exemple, faire ſouffrir la torture au chevalier de *la Barre*? était-ce pour ſavoir s'il avait chanté trois chanſons contre *Marie-Magdelène*, au lieu de deux? eſt-ce chez les Iroquois, ou dans le pays des tigres, qu'on a rendu cette ſentence? L'impératrice de Ruſſie, de ce pays qui était ſi barbare il y a cinquante ans, m'a mandé qu'aujourd'hui, dans ſon empire de deux

mille lieues, il n'y a pas un ſeul juge qui n'eût fait mettre aux petites maiſons de Ruſſie les auteurs d'un pareil jugement; ce ſont ſes propres paroles. 1769.

Puiſſe votre faible ſanté, Monſieur, vous laiſſer achever promptement le grand ouvrage que vous avez entrepris, et que l'humanité attend de vous! Nous avons croupi, depuis *Clovis*, dans la fange; lavez-nous donc avec votre hyſope, ou du moins cognez-nous le nez dans notre ordure, ſi nous ne voulons pas être lavés.

M. l'abbé de *Ravel* a dû vous dire à quel point je vous eſtime, je vous aime et je vous reſpecte. Souffrez que je vous le diſe encore dans l'effuſion de mon cœur.

LETTRE CIII.

A M. PANCKOUCKE.

29 de ſeptembre.

J'APPROUVE fort votre deſſein de faire un ſupplément à l'*Encyclopédie*. Je ſouhaite qu'il ne ſe trouve plus d'*Abraham Chaumeïx*, et que ceux qui ont condamné les thèſes contre *Ariſtote*, l'émétique, la circulation du ſang, la gravitation, l'inoculation, le quinzième chapitre de *Béliſaire*, ſoient ſi las de leurs anciennes bévues, qu'ils n'en faſſent plus de nouvelles. J'oſe même eſpérer qu'à la fin on donnera en France quelques droits d'hoſpitalité à cette étrangère qu'on nomme *la Vérité*, qu'on a toujours ſi

mal reçue. Le miniſtère verra qu'il n'y a nulle gloire
1769. à commander à un peuple de ſots, et que, s'il y avait dans le monde un roi des génies et un roi des grues, le roi des génies aurait le pas.

Vous vous moquez de moi, et vous m'offenſez en me propoſant dix-huit mille francs pour barbouiller des idées que vous pourrez inſérer dans vos in-folio. C'eſt ſe moquer d'imaginer qu'à ſoixante-ſeize ans je puiſſe être utile à la littérature; et c'eſt un peu m'inſulter que de me propoſer dix-huit mille francs pour environ ſix cents pages. Vous ſavez que j'ai donné toutes mes ſottiſes *gratis* à des génevois, je ne les vendrai pas à des pariſiens. J'ai à me plaindre, ou plutôt à les plaindre, de s'être obſtinés à rechercher tout ce qui a pu m'échapper, et qui ne méritait pas de voir le jour (*). Vous en porterez la peine, car je vous certifie que vous ne vendrez pas cet énorme fatras.

A l'égard de votre Encyclopédie, je pourrais, dans deux ou trois mois, commencer à vous faire les articles ſuivans : *Entendement humain*, *Eglogue*, *Elégie*, *Epopée*, en ajoutant quelques notes hiſtoriques à l'article de M. *Marmontel*. *Epreuve*, *Fable*. On peut faire une comparaiſon agréable des fables inventées par l'*Arioſte* et imitées par *la Fontaine*. *Fanatiſme* (hiſtoire du), cela peut être très-intéreſſant. *Femme*, article ridicule, qui peut devenir inſtructif et piquant. *Fatalité;* on peut dire ſur cet article des choſes très-frappantes tirées de l'hiſtoire. *Folie;* il y a des choſes ſages à dire ſur les fous. *Génie;* on peut

(*) L'édition de Genève, in-4°.

en parler encore ſans en avoir. *Langage ;* cet article peut être immenſe. *Juifs ;* on peut propoſer des idées très-curieuſes ſur leur hiſtoire, ſans trop effaroucher. *Loi ;* examiner s'il y a des lois fondamentales. *Locke ;* il faut le juſtifier ſur une erreur qu'on lui attribue à ſon article. *Main-morte ;* on me fournira un excellent article ſur cette juriſprudence barbare. *Mallebranche ;* ſon ſyſtême peut fournir des réflexions fort curieuſes. *Métempſycoſe*, *Métamorphoſe*, bons articles à traiter. 1769.

Je vous indiquerai les autres matières ſur leſquelles je pourrai travailler, mais c'eſt à condition que je ſerai en vie, car je vous réponds que ſi je ſuis mort, vous n'aurez pas une ligne de moi.

Quant à l'italien qui veut, dit-on, refondre, avec quelques ſuiſſes, l'*Encyclopédie* faite par des français, je n'ai jamais entendu parler de lui dans ma retraite.

LETTRE CIV.

A M. VERNES.

Le 9 d'octobre.

MON cher philoſophe, ſi DIEU a dit : *Croiſſez et multipliez*, voici deux perſonnes qui veulent obéir à DIEU. L'une eſt catholique romain, l'autre eſt de votre religion, et née à Berne. Nos belles lois de 1685 ne permettent pas à un ſerviteur du pape d'épouſer une ſervante de *Zuingle ;* mais je crois que vous regardez DIEU comme le père de tous les

garçons et de toutes les filles. Vous ſavez que la
1769. femme fidelle peut convertir le mari infidelle.

Tâchez, mon cher philoſophe, de faire en ſorte que ces deux perſonnes puiſſent ſe marier à Genève. Je vous demande votre protection pour elles; mais ne me nommez pas; car le mariage eſt un ſacrement dans notre Egliſe, et l'on m'accuſe, quoiqu'aſſez mal à propos, de ne pas croire aſſez aux ſept ſacremens.

Permettez-moi de vous embraſſer de tout mon cœur, ſans cérémonie.

LETTRE CV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 10 d'octobre.

Mon héros, dans ſa dernière lettre, a daigné me gliſſer un petit mot de ſon jardin. Je ſuis, comme *Adam*, exclus du paradis terreſtre, et je ſuis devenu laboureur comme lui. Je vous aſſure, Monſeigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaiſſance. Oſerais-je vous ſupplier de vouloir bien faire valoir, auprès de votre amie, les ſentimens dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de l'en remercier; mais je n'oſe, et je vous demande ſur cela vos ordres.

Au reſte, il n'y a pas d'apparence que j'aye l'impudence de me préſenter devant vous dans le bel état où je ſuis. Il n'eſt bruit dans le monde

que

que de votre perruque en bourſe, et je ne puis être coiffé que d'un bonnet de nuit. Toutes les perſonnes qui vous approchent, jurent que vous avez trente-trois à trente-quatre ans tout au plus. Vous ne marchez pas, vous courez ; vous êtes debout toute la journée. On aſſure que vous avez beaucoup plus de ſanté que vous n'en aviez à Cloſter-Seven, et que vous commanderiez une armée plus leſtement que jamais. Pour moi, je ne pourrais pas vous ſervir de ſecrétaire, encore moins de coureur. La raiſon en eſt, que mes fuſeaux, que j'appelais jambes, ne peuvent plus porter votre ſerviteur, et que mes yeux ſont entièrement à la *Chaulieu*, bordés de groſſes cordes rouges et blanches, depuis qu'il a neigé ſur nos montagnes. Vous qui êtes un grand chimiſte, vous me direz pourquoi la neige que je ne vois point me rend aveugle, et pourquoi j'ai les yeux très-bons dès que le printemps eſt revenu. Comme vous êtes parfaitement en cour, je vous demanderai une place aux Quinze-vingts pour l'hiver. Je défie toute votre académie des ſciences de me donner la raiſon de ce phénomène ; il eſt particulier au pays que j'habite. J'ai un ex-jéſuite, auprès de moi, qui eſt préciſément dans le même cas, et pluſieurs autres perſonnes éprouvent cette même faveur de la nature. Plus j'examine les choſes, et plus je vois qu'on ne peut rendre raiſon de rien. 1769.

J'ai à vous dire qu'on imprime actuellement, dans le pays étranger, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. Elle fait un portrait fort plaiſant de M. le duc de *Richelieu* votre père, et votre père véritable, quoi que vous en diſiez ; je vois que c'était un bel eſprit,

—— et que l'hôtel de Richelieu l'emportait ſur l'hôtel
1769. de Rambouillet.

Permettez-moi, Monſeigneur, de vous remercier encore, au nom des Scythes, de la vieille Mérope et de Tancrède.

On vient donc de jouer une tragédie anglaiſe à Paris; je commence à croire que nous devenons trop anglais, et qu'il nous ſiérait mieux d'être français. C'eſt votre affaire, car c'eſt à vous à ſoutenir l'honneur du pays.

Agréez toujours mon tendre reſpect et mon inviolable attachement. *V.*

LETTRE CVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'octobre.

Mon cher ange, j'aurais dû plutôt vous faire mon compliment de condoléance ſur votre triſte voyage d'Orangis; je vous aurais demandé ce que c'eſt qu'Orangis, à qui appartient Orangis, s'il y a un beau théâtre à Orangis? mais j'ai été dans un plus triſte état que vous. Figurez-vous qu'au premier d'octobre il eſt tombé de la neige dans mon pays; j'ai paſſé tout d'un coup de Naples à la Sibérie; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languiſſante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives; mais c'eſt préciſément parce que je les éprouve depuis quinze ans,

que je ne les peux plus ſupporter. On me dira encore : *George-Dandin* ; vous l'avez voulu ; *George* répondra comme les autres hommes : J'ai été ſéduit, je me ſuis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête, je ſouffre, je me repens : voilà comme le genre-humain eſt fait. 1769.

Si les hommes étaient ſages, ils ſe mettraient toujours au ſoleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils ſe mettent toujours au coin du feu ; et, quand il y a un rayon de ſoleil, ils y courent. *La Motte*, qui demeurait ſur votre quai, ſe feſait porter en chaiſe depuis dix heures juſqu'à midi, ſur le pavé qui borde la galerie du louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère.

J'ai peur que les maladies de madame d'*Argental* ne viennent en partie de votre expoſition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent ſur le quai des orfévres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toiſes derrière eux, ſur le quai des morfondus, ont preſque tous des viſages d'excommuniés.

C'eſt aſſez parler du vent du nord que je déteſte et qui me tue.

Vous avez ſans doute vu Hamlet ; les ombres vont devenir à la mode ; j'ai ouvert modeſtement la carrière, on va y courir à bride abattue ; *domandavo aqua non tempeſta*. J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action, et tout actuellement eſt action et pantomime ; il n'y a rien de ſi ſacré dont on n'abuſe. Nous allons tomber en tout dans l'outré et

1769. dans le giganteſque ; adieu les beaux vers, adieu les ſentimens du cœur, adieu tout. La muſique ne ſera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne ſeront plus que des tours de paſſe-paſſe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré : je dégénère auſſi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami *la Borde* le petit changement que je vous avais envoyé pour Pandore, un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette *Pandore*, parce que *Jupiter* eſt abſolument dans ſon tort ; et je trouve extrêmement plaiſant d'avoir mis la philoſophie à l'opéra. Si on joue Pandore, je ſerais homme à me faire porter en litière à ce ſpectacle ; mais, *ſic vos non vobis mellificatis apes.*

J'ai donné quelquefois à Paris des plaiſirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi ; en vérité, rien n'eſt plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de *Praſlin ;* ce n'eſt point encore pour moi, je ne ſuis point marin, dont bien me fâche ; je me meurs ſur un vaiſſeau ; ſans cela, eſt-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les perſécutions que j'eſſuyais à Paris, et que j'ai toujours ſur le cœur.

Mille tendres reſpects à madame d'*Argental.*

A propos, ſi tout eſt chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'eſt pas.

LETTRE CVII. 1769.

A M. LUNEAU DE BOISGERMAIN. (*)

Du château de Ferney, le 21 d'octobre.

Je ſuis très-malade, Monſieur; je ne verrai pas long-temps les malheurs des gens de lettres.

Je ne vois pas qu'on puiſſe rien ajouter ni répondre au factum de M. *Linguet*.

Il me paraît que les toiliers, les droguiſtes, les vergettiers, les menuiſiers, les doreurs n'ont jamais empêché un peintre de vendre ſon tableau, même avec ſa bordure. Monſieur le doyen du parlement de Bourgogne veut bien me vendre tous les ans un peu de ſon bon vin, ſans que les cabaretiers lui aient jamais fait de procès.

Pour les gens de lettres, c'eſt une autre affaire; il faut qu'ils ſoient écraſés, attendu qu'ils ne ſont point corps, et qu'ils ne ſont que des membres très-épars.

En 1753, on me propoſa de faire à Lyon une très-jolie édition du Siècle de *Louis XIV*; une perſonne très-intelligente et très-bienfeſante perſuada au cardinal de *Tençin* que c'était un livre contre *Louis XIV*; le cardinal l'écrivit au roi, et j'ai vu la réponſe de ſa Majeſté.

La vie eſt hériſſée de ces épines, et je n'y ſais d'autres remèdes que de cultiver ſon jardin.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) M. *Luneau* était en procès avec les libraires qui n'entendaient pas que les auteurs vendiſſent ou échangeaſſent leurs ouvrages.

1769.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

30 d'octobre.

La charmante lettre que vous m'avez écrite, mon cher chambellan de la législatrice victorieuse! Je vous avais déjà fait mon compliment par M. d'*Eck;* j'étais alors trop malade pour écrire. C'est donc Cotcin qu'il faut dire, et non pas Choctzim; moi je l'appelle *Triomphopolis.*

Je me flatte que le code de lois s'achèvera parmi les victoires. *Mars* est, dit-on, le dieu de la Thrace où réside son pauvre serviteur *Mouſtapha;* mais *Minerve* réside à Pétersbourg, et vous savez que, dans *Homère*, *Minerve* l'emporte beaucoup sur *Mars.*

Quel *Mars* que *Mouſtapha!*

A propos, *Orphée* était de Thrace aussi; faites-y donc un petit voyage, à la suite de sa Majesté impériale. Ah! s'il me restait encore un peu de voix, je chanterais, comme les cygnes, en mourant. Il est bien triste pour moi de mêler de si loin mes acclamations aux vôtres. Je vous embrasse mille fois dans les transports de ma joie. Mille respects à madame la comtesse de *Schouvalof.*

Je présente mes très-humbles et mes tendres félicitations à M. le prince *Gallitzin*, ci-devant ambassadeur tant chez les Français que chez les Velches,

et à M. le comte de *Voronzof* qui eſt, je crois, à préſent à votre cour. 1769.

Permettez-moi de faire mettre dans la Gazette de Berne, qui va en France, les détails intéreſſans de votre lettre.

LETTRE CIX.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

30 d'octobre.

Si j'en avais cru mon cœur, je vous aurais remercié plutôt, mon très-cher confrère. Vous avez fait une manœuvre de grand politique, en ne vous trouvant point au rendez-vous. Je ſuis perſuadé qu'on aurait fait valoir en vain les louanges prodiguées dans la pièce (*) aux pontifes, gens de bien et tolérans. Il y a des traits qui auraient déplu à l'archi-triclin, tout homme de bien et tolérant qu'il eſt.

M. de *la Verpilière* ne riſque certainement pas plus à faire repréſenter cette pièce que de me donner à ſouper à Lyon, ſi j'étais homme à ſouper; mais je crois toujours qu'il eſt bon d'en différer la repréſentation juſqu'au départ du primat: alors ſoyez très-sûr que je partirai, et que je viendrai vous voir mort ou vif. Si je meurs à Lyon, ſes grands vicaires ne me refuſeront pas la ſépulture; et ſi je reſpire encore, ce ſera pour vous ouvrir mon cœur, et pour voir, s'il ſe peut, les fruits de la raiſon éclore

(*) Les Guèbres.

dans une ville plus occupée de manufactures que
1769. de philoſophie.

Si vous avez ces fragmens de *Michon* et de *Michette*, qu'on vous a tant vantés, je vous demande en grâce de me les envoyer. Le titre m'en paraît un peu ridicule. On dit que c'eſt une ſatire contre trois conſeillers au parlement. Je ſoupçonne un très-grand ſeigneur d'en être l'auteur; mais je ne puis lui pardonner de n'avoir pas le courage de l'avouer; ce procédé eſt infame. J'ai bien de la peine à croire qu'une ſatire, ſur un tel ſujet, ſoit auſſi bonne qu'on le dit. Ceux qui font courir leurs ouvrages ſous le nom d'autrui, ſont réellement coupables du crime de faux; mais il s'agit de confronter les écritures. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que je ne connais ni *Michon*, ni *Michette*, ni les trois conſeillers au parlement dont il eſt queſtion; et que l'auteur, quel qu'il ſoit, eſt un mal-honnête homme s'il m'impute cette rapſodie.

Adieu, mon cher confrère; je vous embraſſe toujours avec le déſir de vous voir.

LETTRE CX. 1769.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 d'octobre.

Je ne peux trop vous remercier, Monsieur, des éclaircissemens que vous avez la bonté de me donner sur les événemens dont vous avez été témoin. Permettez-moi de répondre, par une petite anecdote, aux vôtres. C'est moi qui imaginai d'engager M. le maréchal de *Richelieu* à faire ce qu'il pourrait pour sauver la vie à ce pauvre amiral *Bing*. Je l'avais fort connu dans sa jeunesse ; et afin de donner plus de poids au témoignage de M. le maréchal de *Richelieu*, je feignis de ne le pas connaître. Je priai donc votre général de m'écrire une lettre ostensible, dans laquelle il dirait qu'ayant été témoin de la bataille navale, il était obligé de rendre justice à la conduite de l'amiral *Bing* qui, étant sous le vent, n'avait pu s'approcher du vaisseau de M. de *la Galissonnière*. Monsieur le maréchal eut la générosité d'écrire cette lettre ; je l'envoyai à M. l'amiral *Bing* ; elle fit impression sur l'esprit de deux juges du conseil de guerre, mais le parti opposé était trop fort.

Vos réflexions, Monsieur, sur cette mort sont bien justes et bien belles ; je crois, comme vous, qu'il est fort égal de mourir sur un échafaud ou sur une paillasse, pourvu que ce soit à quatre-vingt-dix ans.

1769. Je n'ai pu faire autre chose, à l'égard de M. de *Bussi*, que de le croire sur sa parole ; c'est le second de ceux qui portent nouvellement ce nom, avec qui la même chose m'est arrivée.

Je n'ai fait que copier ce que le frère de M. d'*Assas* et le major du régiment m'ont mandé.

Si j'avais été assez heureux, Monsieur, pour recevoir vos instructions plutôt, j'aurais corrigé l'édition in-4° qu'on vient d'achever. Il n'est plus temps, et je n'ai que des remords.

Ma nièce, en arrivant de Paris, m'a parlé de *Michon* et *Michette ;* on dit que c'est une satire violente contre trois membres du parlement que, Dieu merci, je n'ai jamais connus. Il faut que celui qui a été assez hardi pour la faire, soit bien lâche de me l'attribuer. Cet ouvrage par conséquent ne peut être que d'un coquin ; d'ailleurs, le titre de la pièce annonce, ce me semble, un ouvrage du Pont-neuf. Ce n'était pas ainsi qu'*Horace* et *Boileau* intitulaient leurs satires.

Au reste, j'aurai l'honneur de vous envoyer, dans quelques jours, une nouvelle édition des Guèbres, avec beaucoup d'additions et un discours préliminaire assez philosophique, que je soumettrai à votre jugement.

S'il me tombe sous les mains quelque ouvrage passable imprimé en Hollande, je vous l'enverrai sous l'adresse que vous m'avez prescrite, à moins que vous ne donniez un contre-ordre.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi des bontés dont je sens si vivement tout le prix.

J'oubliais de vous parler du meurtre de *Lalli ;*

vous ſavez que les Anglais n'aiment pas les Irlandais, et que *Lalli* était ſurtout un des plus violens jacobites. Cependant toute l'Angleterre s'eſt ſoulevée contre le jugement qui a condamné *Lalli;* on l'a regardé comme une injuſtice barbare, et j'ai vu quelques livres anglais où l'on ne parle qu'avec horreur de cette aventure. Joignez-y celle de la *Bourdonaie*, et vous aurez le code de l'ingratitude et de la cruauté; mais les Anglais ont auſſi leur amiral *Bing*. 1769.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

LETTRE CXI.

A M. MARMONTEL.

1 de novembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, j'ai été enchanté de votre ſouvenir et de votre lettre. Vous dites que tous les hommes ne peuvent pas être grands, mais que tous peuvent être bons: ſavez-vous bien que cette maxime eſt mot à mot dans *Confucius*? Cela vaut bien la comparaiſon du royaume des cieux avec de la moutarde et de l'argent placé à uſure.

Je conviens, mon cher ami, que la philoſophie s'eſt beaucoup perfectionnée dans ce ſiècle; mais à qui le devons-nous? aux Anglais; ils nous ont appris à raiſonner hardiment. Mais à quoi nous occupons-nous aujourd'hui? à faire quelques réflexions ſpirituelles ſur le génie du ſiècle paſſé.

1769. Songez-vous bien qu'une cabale de jaloux imbécilles a mis pendant quelques années la partie carrée d'*Electre*, d'*Iphianaſſe*, d'*Oreſte* et du petit *Itis*, le tout en vers barbares, à côté des belles ſcènes de *Corneille*, de l'Iphigénie de *Racine*, des rôles de *Phèdre*, de *Burrhus* et d'*Acomat*? cela ſeul peut empêcher un honnête homme de revenir à Paris.

Cependant je ne veux point mourir ſans vous embraſſer, vous et M. d'*Alembert*, et MM. *Duclos*, de *Saint-Lambert*, *Diderot*, et le petit nombre de ceux qui ſoutiennent, avec le quinzième chapitre de *Béliſaire*, la gloire de la France.

J'aurai beſoin, ſi je ſuis en vie au printemps, d'une petite opération aux yeux, que quinze ans et quinze pieds de neige ont mis dans un terrible déſordre. Je n'approcherai point mon vieux viſage de celui de mademoiſelle *Clairon*, mais j'approcherai mon cœur du ſien. Ses talens étaient uniques, et ſa façon de penſer eſt égale à ſes talens.

Madame *Denis* vous fait les complimens les plus ſincères.

Adieu; vous ſavez combien je vous aime. Je n'écris guère; un malade, un laboureur, un griffonneur n'a pas un moment à lui. *V.*

LETTRE CXII. 1769.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 1 de novembre.

Si je ſuis en vie au printemps, Madame, je compte venir paſſer dix ou douze jours auprès de vous avec madame *Denis*. J'aurais beſoin d'une opération aux yeux que je n'oſe haſarder au commencement de l'hiver. Vous me direz que je ſuis bien inſolent de vouloir encore avoir des yeux à mon âge, quand vous n'en avez plus depuis ſi longtemps.

Madame *Denis* dit que vous êtes accoutumée à cette privation; je ne me ſens pas le même courage. Ma conſolation eſt dans la lecture, dans la vue des arbres que j'ai plantés, et du blé que j'ai ſemé. Si cela m'échappe, il ſera temps de finir ma vie qui a été aſſez longue.

J'ai ouï parler d'un jeune homme fort aimable, d'une jolie figure, ayant de l'eſprit, des connaiſſances, un bien honnête, qui, après avoir fait un calcul du bien et du mal, s'eſt tué à Paris d'un coup de piſtolet. Il avait tort, puiſqu'il était jeune, et que par conſéquent la boîte de *Pandore* lui appartenait de droit. Un prédicant de Genève, qui n'avait que quarante-cinq ans, vient d'en faire autant; c'était une maladie de famille: ſon grand-père, ſon

père et ſon frère lui avaient tous donné cet exemple.
1769. Cela eſt unique, et mérite une grande conſidération. Gardez-vous bien d'en faire jamais autant ; car vous courez, vous ſoupez, vous converſez, et ſurtout vous penſez. Ainſi, Madame, vivez ; je vous enverrai bientôt quelque choſe d'honnête, ainſi qu'à votre grand'maman. Je n'ai guère le temps d'écrire des lettres, car je paſſe ma vie à tâcher de faire quelque choſe qui puiſſe vous plaire à toutes deux ; j'en ai pour l'hiver.

J'aime paſſionnément le mari de votre grand'maman ; c'eſt une belle ame. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reſte : il ſe ruinera ; mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfans. Mais ſurtout qu'il ne haïſſe point les philoſophes parce qu'il a plus d'eſprit qu'eux tous ; c'eſt une fort mauvaiſe raiſon pour haïr les gens.

Je vois qu'on me regarde comme un homme mort : les uns s'emparent de mes ſottiſes, les autres m'attribuent les leurs. Dieu ſoit béni !

Comment ſe porte le préſident *Hénault* ? je m'intéreſſe toujours bien tendrement à lui. Il a vécu quatre-vingt-deux ans ; ce n'eſt qu'un jour. On aime la vie, mais le néant ne laiſſe pas d'avoir du bon.

Adieu, Madame ; je ſuis à vous juſqu'au premier moment du néant. Madame *Denis* vous en dit autant. *V.*

LETTRE CXIII. 1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

8 de novembre.

J'ATTENDS ces jours-ci, Monſeigneur, *les Souvenirs* de madame de *Caylus*. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer cette nouvelle édition des Guèbres, dont on dit que la préface eſt curieuſe. Comme vous êtes actuellement le ſouverain des ſpectacles, j'ai cru que cela pourrait vous amuſer un moment dans votre royaume.

Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suiſſe. J'ai toujours penſé qu'il m'appartenait moins qu'à perſonne d'oſer me charger de pareils ouvrages, et ſurtout de les envoyer par la poſte. Je n'ai été que trop calomnié ; je me flatte que vous approuvez ma conduite.

Madame *Denis* m'a aſſuré que vous me conſervez les bontés dont vous m'honorez depuis cinquante ans. J'ai toujours déſiré de ne point mourir ſans vous faire ma cour pendant quelques jours ; mais il faudra que je me réduiſe à conſigner cette envie dans mon teſtament, à moins que vous n'alliez faire un tour à Bordeaux l'été prochain, et que je n'aille aux eaux de Barége : mais qui peut ſavoir où il ſera et ce qu'il fera ? Mon cœur eſt à vous, mais la deſtinée n'eſt à perſonne ; elle ſe moque de nous tous.

Daignez agréer mon tendre reſpect. *V.*

1769. Oſerais-je vous ſupplier, Monſeigneur, d'ordonner qu'on joue à Paris les Scythes? Je n'y ai d'autre intérêt que celui de la juſtice. Les comédiens ont tiré dix-huit cents francs de la dernière repréſentation. Je ne demande que l'obſervation des règles. Pardonnez cette petite délicateſſe.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 de novembre.

Je ſuis devenu plus pareſſeux que jamais, Monſieur, parce que je ſuis devenu plus faible et plus miſérable. Il m'aurait été impoſſible de faire le voyage de Paris; je peux à peine faire celui de mon jardin. Madame *Denis* a rapporté une belle lunette, mais il faut avoir des yeux. On perd tout petit à petit, excepté les ſentimens qui m'attachent à vous et à madame de *Rochefort*.

Je voudrais bien avoir des complimens à vous faire ſur l'accompliſſement des promeſſes qu'on vous a faites. C'eſt-là ce qui m'intéreſſe véritablement; car, en vérité, j'ai beaucoup d'indifférence pour tout le reſte. J'eſpère que M. le duc de *Choiſeul* fera les choſes que vous déſirez. C'eſt la plus belle ame que je connaiſſe; il eſt généreux comme *Aboul-Caſſem*, brillant comme le chevalier de *Gramont*, et travailleur comme M. de *Louvois*. Il aime à faire plaiſir; vous ſerez trop heureux d'être ſon obligé.

Je

Je compte qu'au printemps vous ſerez un père de famille. Madame de *Rochefort* accouchera d'un brave philoſophe; il en faut de cette eſpèce. 1769.

Je voudrais bien vous envoyer une nouvelle édition d'une pièce qui commence ainſi :

Je ſuis las de ſervir : ſouffrirons-nous, mon frère,
Cet aviliſſement du grade militaire ?

mais je ne ſais comment m'y prendre. Il eſt beaucoup plus aiſé d'envoyer des lunettes que des livres.

L'oncle et la nièce diſent tout ce qu'ils peuvent de plus tendre à M. et à madame de *Rochefort*.

LETTRE CXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de novembre.

Je n'ai pu encore, Monſeigneur, avoir *les Souvenirs;* mais j'ai l'honneur de vous envoyer un petit ouvrage qui ne doit pas vous déplaire : car, après tout, vous avez ſervi ſous *Louis XIV*, vous avez été bleſſé au ſiége de Fribourg; il me ſemble qu'il vous aimait. La manie qu'on a aujourd'hui de le dénigrer me paraît bien étrange. Rien aſſurément ne me flatterait plus que de voir mes ſentimens d'accord avec les vôtres.

On me mande que les Scythes viennent d'être repréſentés dans votre royaume de Bordeaux, avec un

1769. très-grand succès. Quelque peu de cas que je fasse de ces bagatelles, je vous supplie toujours de vouloir bien ordonner que les comédiens de Paris me rendent la justice qu'ils me doivent; car en effet, du temps de *Louis XIV*, ils ne manquaient point ainsi aux lois que les premiers gentilshommes de la chambre leur avaient données. Il est si désagréable d'être maltraité par eux, que vous me pardonnerez mes instances réitérées : je vous demande cette grâce au nom de mon ancien attachement et de vos bontés.

Agréez, Monseigneur, mon très-tendre respect. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de novembre.

Vous êtes le premier, mon cher ange, à qui je dois apprendre que l'innocence de *Sirven* vient de triompher, que les juges lui ont ouvert les prisons, qu'ils lui ont donné main levée de ses biens saisis par les fermiers du domaine; mais il faut qu'il y ait toujours quelque amertume dans la joie, et quelque absurdité dans les jugemens des hommes. On a compensé les dépens entre le roi et lui ; cela me paraît d'un énorme ridicule. De plus, il est fort incertain que messieurs du domaine rendent les arrérages qu'ils ont reçus. *Sirven* en appelle au parlement de Toulouse. J'ose me flatter que ce parlement se fera un honneur de réparer entièrement les malheurs de la

famille *Sirven*, et que le roi payera les frais tout du long. Ce n'eſt pas là le cas où il faut léſiner, et ſurement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès retombent ſur lui. 1769.

J'ai vu, dans une gazette de Suiſſe, que M. le duc de *Praſlin* quittait le miniſtère. Ce n'eſt certainement pas le ſuiſſe de votre porte qui mande ces belles nouvelles ; mais il y a dans Paris un ſuiſſe bel eſprit, qui inonde les treize cantons des bruits de ville les plus impertinens.

Mais comment ſe porte madame d'*Argental*? On dit qu'elle eſt languiſſante, qu'elle fait des remèdes : je la plains bien, je ſais ce que c'eſt que cette vie-là. Eſt-ce la peine de vivre quand on ſouffre? oui, car on eſpère toujours qu'on ne ſouffrira pas demain ; du moins, c'eſt ainſi que j'en uſe depuis plus de ſoixante ans. Ce n'eſt pas pour rien que j'ai fait un opéra où l'eſpérance arrive au cinquième acte. On dit que la Pandore de *la Borde* a très-bien réuſſi à la répétition ; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de *Pandore* doit obéir ; cela eſt manifeſtement contraire à St *Paul* qui dit expreſſément : *Femmes, obéiſſez à vos maris.* Je croyais avoir rayé cette héréſie de l'opéra.

Mille tendres reſpects, mon cher ange, à vous et à madame d'*Argental. V.*

1769.

LETTRE CXVII.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 30 de novembre.

MON cher philoſophe, vous êtes actuellement inſtruit du contenu de la ſentence. Je conſeille à *Sirven* de faire tout ce que vous et M. de *la Croix* lui ordonnerez. Son innocence ne peut plus être conteſtée. Faudra-t-il qu'il lui en coûte de l'argent pour avoir été ſi indignement accuſé, pour avoir été exilé de ſa patrie pendant ſept ans, et pour avoir vu mourir ſa femme de douleur? Je ſuis prêt à payer les deux cents quatre-vingts livres de frais auxquels on le condamne, mais il ſerait plus juſte que le juge de Mazamet les payât. Il eſt vrai que *Sirven* était contumax, mais il ne fallait pas le condamner, lui et ſa famille, quand on n'avait nulle preuve contre lui. Le juge et le médecin méritaient tous deux d'être mis au pilori avec un bonnet d'âne ſur leur tête.

Je ſuis bien malade. Je ne puis écrire à M. de *la Croix*. Je vous ſupplie de lui dire que je ſuis près de l'aimer autant que je l'eſtime.

Bonjour, mon cher philoſophe.

LETTRE CXVIII. 1769.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de décembre.

ENFIN, Monſeigneur, voici *les Souvenirs* de madame de *Caylus*, que j'attendais depuis ſi long-temps; ils ſont déteſtablement imprimés. C'eſt dommage que madame de *Caylus* ait eu ſi peu de mémoire. Mais enfin, comme elle parle de tout ce que vous avez connu dans votre première jeuneſſe, et ſurtout de madame la ducheſſe de *Richelieu* votre mère, et de M. le duc de *Richelieu* qui eſt votre père, *quoiqu'on die;* je ſuis perſuadé que ces *Souvenirs* vous en rappelleront mille autres, et par-là vous feront un grand plaiſir. Je me flatte que le paquet vous parviendra, quoiqu'un peu gros. Permettez-moi de vous faire ſouvenir des Scythes pour le dernier mois de votre règne des menus. On dit qu'il ne ſied pas à un dévot comme moi de ſonger encore aux vanités de ce monde; mais ce n'eſt pas vanité, c'eſt juſtice. Je vous ſupplie d'être aſſez bon pour me dire ſi *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous ont amuſé.

Recevez, avec votre bonté ordinaire, mon très-tendre reſpect. *V.*

1769.

LETTRE CXIX.

A M. PANCKOUCKE.

6 de décembre.

Vous ſavez, Monſieur, que je vous regarde comme un homme de lettres et comme mon ami ; c'eſt à ces titres que je vous écris.

On a beſoin ſans doute d'un ſupplément à l'*Encyclopédie ;* on me l'a propoſé ; j'y ai travaillé avec ardeur ; j'ai fait ſervir tous les articles que j'avais déjà inſérés dans le grand dictionnaire ; je les ai étendus et fortifiés autant qu'il était en moi ; j'ai actuellement plus de cent articles de prêts. Je les crois ſages ; mais, s'ils paraiſſaient un peu hardis, ſans être téméraires, on pourrait trouver des cenſeurs qui feraient de mauvaiſes difficultés, et qui ôteraient tout le piquant pour y mettre l'inſipide. Je vous réponds bien que tous ceux qui ſont à la tête de la librairie, ne mettront aucun obſtacle à l'introduction de cet ouvrage en France, et je vous réponds d'ailleurs qu'il ſera vendu dans l'Europe, parce que tout ſage qu'il eſt, il pourra amuſer les oiſifs de Moſcou, auſſi-bien que les oiſifs de Berlin. Puiſque vous avez été aſſez hardi pour vous charger de mes ſottiſes in-4°, il faut que cette ſottiſe-ci ſoit de la même parure.

Il ne ſerait pas mal, à mon avis, de faire un petit programme par lequel on avertirait Paris, Moſcou, Madrid, Lisbonne et Quimpercorentin,

qu'une ſociété de gens de lettres, tous pariſiens, et point ſuiſſes, va, pour prévenir les jaloux, donner un ſupplément à l'*Encyclopédie*. On pourrait même dans ce programme, donner quelque échantillon, comme, par exemple, l'article *Femme*, afin d'amorcer vos chalans. 1769.

Au reſte, je penſe qu'il faut ſe preſſer, parce qu'il ſe pourrait bien faire qu'étant âgé de ſoixante et ſeize ans, je fuſſe placé inceſſamment dans un cimetière, à côté de mon ivrogne de curé qui prétendait m'enterrer, et qui a été tout étonné que je l'enterraſſe.

Encore un mot, Monſieur : avant que vous vous fuſſiez lancé dans les grandes entrepriſes, vous aviez, ce ſemble, ouvert une ſouſcription pour les mal-ſemaines de *Martin Fréron*. Je me ſuis aperçu à mon article *Critique*, que je dois dévouer à l'horreur de la poſtérité les gueux qui, pour de l'argent, ont voulu décrier l'*Encyclopédie* et tous les bons ouvrages de ce ſiècle, et que c'eſt une choſe auſſi amuſante qu'utile de raſſembler les principales impertinences de tous ces poliſſons. Envoyez-moi tout ce que vous avez, juſqu'à ce jour, des imbécilles méchancetés de *Martin*, afin que je le faſſe pendre avec les cordes qu'il a filées.

Je vous embraſſe de tout mon cœur ſans cérémonie, et je vous prie de vouloir bien faire mes complimens à madame votre femme dont j'ai toujours l'idée dans la tête depuis que je l'ai vue à Ferney.

1769.

LETTRE CXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de décembre.

J'AI envoyé, Madame, à votre grand'maman ce que vous demandez, et ce que j'ai enfin trouvé. Puiſſiez-vous auſſi trouver de quoi vous amuſer quand vous êtes ſeule; c'eſt un point bien important.

Il y a une hymne de *Santeuil*, qu'on chante dans l'Egliſe velche, qui dit que DIEU eſt occupé continuellement à ſe contenter et à s'admirer tout ſeul, et qu'il dit comme dans le Joueur : *Allons, ſaute, Marquis :* mais il faut quelque choſe de plus aux faibles humains. Rien n'eſt ſi triſte que d'être avec ſoi-même ſans occupation. Les tyrans ſavent bien cela, car ils vous mettent quelquefois un homme entre quatre murailles, ſans livres; ce ſupplice eſt pire que la queſtion qui ne dure qu'une heure.

Je vous avertis qu'il n'y a rien que de très-vrai dans ce que votre grand'maman doit vous donner. Reſte à ſavoir ſi ces vérités-là vous attacheront un peu : elles ne feront certainement pas du goût des dames velches qui ne veulent que l'hiſtoire du jour; encore leur hiſtoire du jour roule-t-elle ſur deux ou trois tracaſſeries. Mon hiſtoire du jour à moi, c'eſt celle du genre-humain. Les Turcs chaſſés de la Moldavie, de la Beſſarabie, d'Azoph, d'Erzerum et d'une

partie du pays de *Médée;* en un mot, toutes ces grandes révolutions que vous ignorez peut-être à Paris, ne ſont qu'un point ſur la carte de l'univers. 1769.

Si ce que je vous envoie vous fatigue et vous ennuie, vous aurez autre choſe, mais pas ſitôt. Je travaille jour et nuit : la raiſon en eſt que j'ai peu de temps à vivre, et que je ne veux pas perdre de temps; mais je voudrais bien auſſi ne pas vous faire perdre le vôtre.

Je ſuis confondu des bontés de votre grand'maman. Je vous les dois, Madame; je vous en remercie du fond de mon cœur. C'eſt un petit ange que madame *Gargantua.* Il y a une choſe qui m'embarraſſe; je voudrais que votre grand-papa fût auſſi heureux qu'il mérite de l'être. Je voudrais que vous euſſiez la bonté de m'en inſtruire quand vous n'aurez rien à faire. Dites, je vous prie, à M. le préſident *Hénault* que je lui ſerai toujours très-attaché.

V.

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de décembre.

MON cher ange, vous m'inquiétez et vous me déſeſpérez. Vous n'avez point répondu à trois lettres. On dit que la ſanté de madame d'*Argental* eſt dérangée. Que vous coûterait-il de nous informer par un mot, et de nous raſſurer. Si heureuſement ce qu'on nous a mandé ſe trouvait faux, je vous parlerais

1769. de l'envie qu'on a toujours de jouer les Guèbres à Lyon, du deſſein qu'on a de ſe faire autoriſer par M. *Bertin;* je vous demanderais des conſeils, je vous dirais que nous eſpérons obtenir du parlement de Toulouſe une eſpèce de dédommagement pour la famille *Sirven;* je vous prierais de dire un mot à M. le duc de *Praſlin* d'une affaire de corſaires, que j'ai pris la liberté de lui recommander, et qui m'intéreſſe; je vous parlerais même d'un diſcours fort déſagréable qu'on prétend avoir été tenu au ſujet de nos pauvres ſpectacles, de votre goût pour eux, et de mon tendre et éternel attachement pour vous: mais je ne puis ſérieuſement vous demander autre choſe que de n'avoir pas la cruauté de nous laiſſer ignorer l'état de madame d'*Argental.*

Nous vous renouvelons, madame *Denis* et moi, les aſſurances de tout ce que nos cœurs nous diſent pour vous deux.

LETTRE CXXII.

A M. CHRISTIN.

11 de décembre.

L'HERMITE de Ferney fait les plus tendres complimens à ſon cher philoſophe de Saint-Claude.

Il eſt inſtamment prié d'écrire à ſon ami, qui eſt employé en Lorraine, de dire bien poſitivement où en eſt l'affaire de ce malheureux *Martin;* ſi on la pourſuit; ſi on a réhabilité la mémoire de cet

homme ſi injuſtement condamné ; ſi c'eſt à la tournelle de Paris que la ſentence fut confirmée : cette affaire eſt très-importante. Ceux qui l'ont mandée à Paris, ſur la foi des lettres reçues de Lorraine, craignent fort d'être compromis, ſi malheureuſement l'ami de M. *Chriſtin* s'eſt trompé. 1769.

Sirven a été élargi, et il a eu main-levée de ſon bien, malgré la bonne volonté de ſes juges ſubalternes qui voulaient abſolument le faire rouer. Il en appelle au parlement de Toulouſe qui eſt très-bien diſpoſé en ſa faveur, et il eſpère qu'il obtiendra des dédommagemens.

Si le ſolitaire ſe portait mieux, il pourrait faire donner les étrivières au carme ; mais il eſt trop malade pour entrer dans ces petites diſcuſſions. La ſottiſe et l'inſolence du carme auraient été dangereuſes au quatorzième ſiècle, mais dans celui-ci on peut prendre le parti d'en rire. Je me trouve d'ailleurs entre le bon et le mauvais larron, entre *Bayle* et *J. Jacques*.

Mon cher philoſophe rendra un grand ſervice à la juriſprudence et à la nation, en continuant à ſon loiſir l'ouvrage qu'il a commencé. Il eſt prié de mettre une grande marge à la copie.

Madame *Denis* et moi, nous vous ſouhaitons la bonne année ; nous aurions bien voulu la finir et la commencer avec vous.

1770.

LETTRE CXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL. (*)

1 de janvier.

MADAME,

VOTRE Excellence ſaura que, comme j'étais dans ma boutique le jour de la St *Silveſtre*, ſans rien faire, parce que c'était dimanche, il paſſa chez moi un pédant qui fait des vers *françois*, et je lui dis : Monſieur le pédant, faites-moi des vers FRANÇOIS pour les étrennes de madame *Gargantua*, et il me fit cela qui ne m'a pas paru trop bon :

Je ſouhaite à la belle Hortenſe
Une ame noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un eſprit naturel et fin,
Qui s'exprime comme elle penſe ;
Un mari de grande importance,
Qui ne faſſe point l'important,
Qui ſerve ſon prince et la France,
Et qui ſe moque plaiſamment
Des jaloux et de leur engeance ;
Que tous deux ſoient d'intelligence,

(*) Cette lettre et pluſieurs autres mêlées de poëſie ont été communiquées trop tard aux éditeurs pour être inſérées dans le volume de Lettres en vers.

Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaiſir de faire du bien.
Ma muſe alors en confidence
Me dit : Ne leur ſouhaite rien.

1770.

Il me ſemble, Madame, que moi, qui ne ſuis qu'un typographe, j'aurais fait de meilleurs vers FRANÇOIS que cela, ſi je m'étais adonné à la poëſie FRANÇOISE.

J'ai l'honneur de faire à monſeigneur votre époux comme à vous, Madame, les complimens des révérends pères capucins, de tous les maçons de Verſoy, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir des maiſons en cette ville où il fait froid comme en Sibérie. J'ai de plus l'honneur d'être avec un profond reſpect,

Madame,

votre, &c. *Guillemet.*

LETTRE CXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de janvier.

Je vous ſupplie inſtamment, mon cher ange, de me rendre le plus important ſervice. Il faut que madame *le Jeune* me déterre le livre du père *Grifet* ou de frère *Grifet*. On imprime la lettre *A* d'un ſupplément au *Dictionnaire encyclopédique* dans le pays étranger, et frère *Grifet* doit avoir ſa place à l'article *Ana*, *Anecdote*. On peut envoyer le livre

aiſément par la poſte, en deux ou trois paquets;
1770. pourvu qu'un paquet ne pèſe pas plus de deux livres, il arrive à bon port. *Marin*, *Suard* peuvent le contre-ſigner, rien n'eſt plus aiſé. Madame *le Jeune*, ou ſon ayant cauſe, recevra une lettre de change payable au porteur. Ayez la bonté d'avoir pitié de ma paſſion qui eſt très-vive. J'abuſe de votre complaiſance; mais les jeunes gens ſont actifs, ils ſe démènent pour rendre ſervice. Je vous l'avais bien dit que vous n'aviez que ſoixante et neuf ans. Vous êtes bien injuſte et bien léſineux de m'en accorder à peine ſoixante et quinze, lorſque je ſuis poſſeſſeur de la ſoixante et ſeizième. Il faut dire que j'en ai ſoixante et dix-huit, et n'y pas manquer; car, après tout; on ſe fait une conſcience d'affliger trop un pauvre homme qui approche de quatre-vingts.

Je ſuis bien étonné que cette comédie dont vous parlez ſoit ſi drôle. Par-le-ſang-bleu, Meſſieurs, je ne croyais pas être ſi plaiſant que je ſuis; mais j'ai plus de tendreſſe pour les Scythes, et une paſſion furieuſe pour les Guèbres. Je tiens que ces Guèbres feraient une révolution.

M. le duc de *Praſlin* a eu la bonté de m'envoyer un détail touchant les diamans pris par les corſaires. J'ai bien peur que ce ne ſoit une affaire finie, et que les propriétaires des diamans n'aient aucun renſeignement, moyennant quoi le corſaire ſe moquera d'eux. Je m'en lave les mains, et je remercie M. le duc de *Praſlin* de toute ſa bonté. Madame *Denis* et moi, nous ſouhaitons à mes deux anges ſanté et proſpérité, cette année 1770. Je ne me ſuis jamais attendu à voir cette année, et j'avais

fait plus d'un marché qui a fini à l'an 1760, tant je me ſuis toujours défié de mes forces. J'ai été heureuſement trompé. 1770.

Mille tendres reſpects à vous deux. *V.*

LETTRE CXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

5 de janvier.

MONSIEUR,

QUAND l'hermite du mont Jura s'intitulait *le pauvre vieillard*, il n'avait pas tort. Sa ſanté et ſes affaires étaient également dérangées et le ſont encore. Malheur aux vieillards malades! La faibleſſe extrême où il eſt ne lui a pas permis d'écrire pendant un mois entier. Il eſt tout-à-fait hors de combat, et d'ailleurs excédé par des travaux qui l'avaient d'abord conſolé des misères de ce monde.

Soyez très-perſuadé, Monſieur, qu'il n'a jamais trempé dans l'infame complot que quelques parens et amis avaient fait de l'arracher à ſa retraite. Il connaît trop le prix de la liberté et celui du repos néceſſaire à ſon âge. Il eſt ſenſible à vos bontés comme s'il était jeune. Il voit d'ailleurs, avec une honnête indifférence, qui gouverne et qui ne gouverne pas, qui ſe remue beaucoup pour rien et qui ne ſe remue pas, qui tracaſſe et qui ne tracaſſe pas; il aime, il eſtime votre philoſophie, et rend

1770. juſtice à vos différentes ſortes de mérite; il mourra votre très-attaché.

Si vous n'avez pas un petit livre d'Hollande, intitulé DIEU et les hommes, je pourrai vous en procurer un par un ami; vous n'avez qu'à ordonner.

Si vous voyez M. d'*Alembert*, voici un petit article pour lui.

Je ſais qu'un homme, qui fait des vers mieux que moi, lui a récité des bribes fort jolies d'un petit poëme intitulé *Michaud* ou *Michon* et *Michette*, et qu'il lui a dit que ces gentilleſſes étaient de moi. Le bruit en a couru par la ville. Il eſt clair cependant qu'elles ſont de celui qui les a récitées. C'eſt, dit-on, une ſatire violente contre trois conſeillers au parlement qui ſont des gens fort dangereux. On met tout volontiers ſur mon compte, parce qu'on croit que je peux tout ſupporter, et qu'étant près de mourir, il n'y a pas grand mal de me faire le bouc émiſſaire. Après tout, je crois l'auteur trop galant homme pour m'imputer plus long-temps ſon ouvrage. Il eſt dans une ſituation à ne rien craindre de meſſieurs *Michon* ou *Michaud*, ſuppoſé qu'il y ait des conſeillers de ce nom. Je ne ſuis pas dans le même cas; et, d'ailleurs, je n'ai jamais vu un ſeul vers de cet ouvrage. Je ne doute pas que M. d'*Alembert*, quand il reverra l'auteur qui n'eſt pas actuellement à Paris, ne lui conſeille généreuſement de ſe déclarer, ou d'enfermer ſon œuvre ſous vingt clefs.

Voilà, Monſieur, ce que je vous ſupplie de montrer à M. d'*Alembert* dans l'occaſion. Je ne lui écris point, je ſuis trop faible, et c'eſt un effort pour moi très-grand de dicter même des lettres.

Adieu,

Adieu, Monſieur; je ſerai juſqu'au dernier moment pénétré pour vous de la plus tendre eſtime. Je ne ceſſe d'admirer un militaire ſi rempli de goût, d'eſprit et de bonté. 1770.

LETTRE CXXVI.

A M. DE LA TOURETTE, *à Lyon.*

Le 6 de janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien tendrement M. de *la Tourette.* Une traduction de la Henriade eſt une preuve que les Italiens ſont convertis. Vous pouviez très-bien, Monſieur, m'envoyer cette traduction par la poſte. M. *Vaſſelier* s'en chargerait très-volontiers. Pour le *Rifleſſioni di un italiano ſoprà la chieſa*, je ne l'ai point, et vous me ferez plaiſir de me faire avoir cet ouvrage.

Il eſt très-vrai qu'on commence à parler bien haut en Italie, et ſurtout à Veniſe. On m'a dit que M. de *Firmian* (*) eſt inſtruit et hardi, et M. de *Tanucci* (**) inſtruit, mais un peu timide. Il a oſé prendre Bénévent qui n'appartenait point au roi de Naples, et n'a pas oſé prendre Caſtro qui lui appartient.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible qu'elle le doit à votre ſouvenir. *Dupuits* eſt à ſa campagne; il vous conſerve toute l'amitié qu'on a pour vous dès qu'on vous a connu : c'eſt ainſi que j'en uſe. Conſervez-moi des ſentimens qui me ſont bien chers, et agréez l'inviolable attachement du pauvre vieillard *V.*

(*) Miniſtre de l'empereur à Milan.
(**) Miniſtre du roi de Naples.

1770.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de janvier.

Vous avez eu la bonté, mon cher ange, de me faire préſent du livre de notre ami *Griſet*, et moi je prends la liberté de vous envoyer un manuſcrit qui ſurement n'eſt pas de lui. Vous voulez vous amuſer avec madame d'*Argental* de cette comédie de feu l'abbé de *Châteauneuf*, mort il y a plus de ſoixante ans. Je vous envoie une copie que j'ai fait faire ſur le champ à la réception de vos ordres. Mon manuſcrit eſt bien meilleur que celui de *Thiriot*, plus ample, plus correct, beaucoup plus plaiſant à mon gré, et purgé ſurtout des expreſſions qui pourraient préſenter la moindre idée de dévotion, et par conſéquent de ſcandale. Je ne ſais ſi vous trouverez la pièce paſſable; elle eſt bien différente du goût d'aujourd'hui; ce n'eſt point du tout une tragi-comédie de *la Chauſſée*; elle m'a paru tenir un peu de l'ancien ſtyle; mais on ne rit plus, et on ne veut plus rire.

Si vous ſuppoſez pourtant, vous et madame d'*Argental*, qu'on puiſſe encore aller à la comédie pour s'épanouir la rate; ſi vous trouvez dans cette pièce des mœurs vraies et quelque choſe de plaiſant, alors on pourra la faire jouer. Il n'y aura nulle difficulté du côté de la police; mais, en ce cas, il faudrait envoyer chercher *Thiriot*, et lui donner

copie de la copie que je vous envoie, en lui recommandant le ſecret : il eſt intéreſſé à le garder. Je lui envoyai ce rogaton, il y a quelques mois, pour lui aider à faire reſſource ; et comme je lui mandai que tous les émolumens ne ſeraient pas pour lui, il ſe pourrait bien faire auſſi que votre protégé *le Kain* en retirât quelque avantage. 1770.

Je ne ſais point où demeure *Thiriot* qui change de gîte tous les ſix mois, et qui ne m'a point écrit depuis plus de quatre. On peut s'informer de ſa demeure chez le ſecrétaire de M. d'*Ormeſſon*, nommé *Faget de Villeneuve ;* voilà tout ce que j'en ſais.

Je vous avertis que je prends la liberté d'envoyer à monſieur le duc de *Praſlin* la pièce de l'abbé de *Châteauneuf ;* il la lira s'il veut, et ſera dans le ſecret pour ſe dépiquer des belles manières des Anglais et de meſſieurs de Tunis. Je lui écris en même temps pour le remercier de ſes bontés pour les vingt-ſix diamans qui courent grand riſque d'être perdus, attendu que les marchands n'ont rien fait en forme juridique.

J'ignore encore ſi on oſera faire jouer à Toulouſe la tragédie de la Tolérance ; ce ſerait prêcher l'Alcoran à Rome. Je ſais ſeulement qu'on la répète actuellement à Grenoble, mais il n'eſt pas bien sûr qu'on l'y joue.

Vous me feriez plaiſir, mon cher ange, de m'apprendre ſi M. le maréchal de *Richelieu* va à Bordeaux, comme on me l'a mandé. Il eſt ſi occupé de ſes grandes affaires qu'il ne m'écrit point.

Je ne ſais ſi vous ſavez qu'on a mis dans quelques gazettes qu'on donnait la Corſe au duc de

—— Parme, et que vous étiez chargé de cette négocia-
1770. tion. Il eſt bon que vous ſoyez informé des bruits qui courent, quelque mal fondés qu'ils puiſſent être.

Le progrès des armes de *Catau* eſt très-certain. On n'a jamais fait une campagne plus heureuſe. Si elle continue ſur ce ton, elle ſera l'automne prochain dans Conſtantinople. Nos opéra comiques ſont bien brillans, mais ils n'approchent pas de cette pièce étonnante qui ſe joue des bords du Danube au mont Caucaſe et à la mer Caſpienne. Les géographes doivent avoir de grands plaiſirs.

L'oncle et la nièce ſe mettent ſous les ailes des anges. *V.*

A propos, c'eſt bien à vous de parler de neige ; nous en avons dix pieds de haut, et quatre-vingts lieues de pourtour.

Nota bene que ſi on me ſoupçonne d'être le prête-nom de l'abbé de *Châteauneuf*, tout eſt perdu.

LETTRE CXXVIII.

AU MEME.

24 de janvier.

C'EST pour dire à mes anges que, dans l'idée de les amuſer, et au riſque de les ennuyer, j'ai envoyé un énorme paquet que j'ai pris la liberté d'adreſſer à M. le duc de *Praſlin*. Ce paquet contient une pièce qui a l'air d'être du temps paſſé, et qu'on attribue à l'abbé de *Châteauneuf* ou à *Raimond* le grec, comme on voudra.

Cet énorme paquet doit être actuellement arrivé à l'hôtel des anges. Ils s'apercevront que, par une juſte Providence, une pièce, dont le principal perſonnage eſt un caiſſier dévot, vient tout juſte dans le temps des cilices du ſieur *Billard* et des confeſſions de l'abbé *Grizel*. Je ne bénirai pourtant pas la Providence *ſi queſta coioneria* n'amuſe pas mes anges. 1770.

J'ai lu le livre de l'abbé *Galliani*. O le plaiſant homme! ô le drôle de corps! On n'a jamais eu plus gaiement raiſon. Faut-il qu'un napolitain donne aux Français des leçons de plaiſanterie et de police! Cet homme-là ferait rire la grand'chambre, mais je ne ſais s'il viendrait à bout de l'inſtruire.

J'ai vraiment lu Bayard et Hamlet. Je me réfugie ſous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CXXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 24 de janvier.

Mon cher *Cicéron*, je reçois les papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous voyez bien qu'il n'y a là qu'un ménage de gâté. J'entends fort mal les affaires; mais je ne crois pas que la ſentence du lieutenant civil, qui ordonne qu'on enfermera chez des moines, par avis de parens, un fils de famille, en cas que le roi lui rende la liberté, puiſſe ſubſiſter après dix ans, quand le père et la

—— mère ſont morts, quand le fils de famille eſt père
1770. de famille, quand il a cinquante-trois ans, quand ſa mère s'eſt oppoſée à cette étonnante ſentence, et l'a fait ſon légataire univerſel.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

J'ignore encore ſi l'homme aux cinquante-trois ans ne reſſemble pas aux nèfles qui ne mûriſſent que ſur la paille. Je me ſuis chargé par pitié de deux perſonnes fort extraordinaires; l'une eſt cet original, l'autre eſt une nièce de l'abbé *Nollet*, qui lui eſt attachée depuis quatorze ans, et qu'on va tâcher de marier.

L'affaire principale eſt d'achever de payer le peu de dettes contractées dans ce pays par le ſieur interdit, de procurer audit interdit des meubles, et de ne lui pas laiſſer toucher un denier, attendu que je ſuis prêt à ſigner avec les parens qu'il a la tête un peu légère, avec l'air poſé d'un homme capable.

Je vous ſupplie très-inſtamment, mon cher *Cicéron*, de me donner des nouvelles poſitives des deux mille écus, afin que je prenne des meſures juſtes, et qu'après l'avoir *alimenté*, *raſé*, *déſaltéré*, *porté* pendant un an, on ne m'accuſe pas d'avoir la tête auſſi légère que lui.

Point de nouvelles de *Sirven*, ſinon qu'il eſt à Toulouſe, et qu'on y veut jouer les Guèbres. Autre tête encore que ce *Sirven*. Le monde eſt fou.

Mille tendres reſpects à vous et à madame de Canon, à vous les deux ſages, et les deux ſages aimables.

LETTRE CXXX. 1770.

A M. DE LA HARPE.

26 de janvier.

DIEU et les hommes vous en ſauront gré, mon cher confrère, d'avoir mis en drame l'aventure de cette pauvre novice qui, en ſe mettant une corde au cou, apprit aux pères et aux mères à ne jamais forcer leurs filles à prendre un malheureux voile. Cela eſt digne de l'auteur de la réponſe à ce fou mélancolique de *Rancé*.

Savez-vous bien que cette réponſe eſt un des meilleurs ouvrages que vous ayez jamais faits. On l'imprime actuellement dans un recueil qu'on fait à Lauſane. Savez-vous bien ce que vous devriez faire, ſi vous avez quelque amitié pour moi? me faire envoyer votre Ecole des pères et mères acte par acte. Nous la lirons, madame *Denis* et moi. Nous méritons tous deux de vous lire.

Je ſuis bien étonné que *Panckoucke* ne vous ait rien dit au ſujet de la partie littéraire du nouveau *Dictionnaire encyclopédique;* mais il était engagé avec M. *Marmontel* qui fera tout ce qui regarde la littérature. Peut-être donnera-t-on dans quelque temps un petit ſupplément; mais vous ſavez que les libraires mes voiſins ne ſont pas gens à encourager la jeuneſſe, comme on fait à Paris. Je craindrais fort que vous ne perdiſſiez votre temps; et je vous conſeille de l'employer à des choſes qui vous ſoient plus

1770. utiles. Je voudrais que chacune de vos lignes vous fût payée comme aux *Robertſon*.

J'ai lu un petit ouvrage de M. de *Falbaire* où il fait voir que, depuis les premiers commis des finances juſqu'au portier de la comédie, tout le monde eſt bien payé, hors les auteurs.

Je viens de recevoir le Mercure. Je vous ſuis bien obligé d'avoir ſéparé ma cauſe de celle de mon prédéceſſeur *Garnier* (*). Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE CXXXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 28 de janvier.

QUI moi, Madame, que je n'aye point répondu à une de vos lettres! que je n'aye pas obéi aux ordres de celle qui m'honore depuis ſi long-temps de ſon amitié! de celle pour qui je travaille jour et nuit, malgré tous mes maux! Vous ſentez bien que je ne ſuis pas capable d'une pareille lâcheté. Tout ours que je ſuis, ſoyez perſuadée que je ſuis un très-honnête ours.

Je n'ai point du tout entendu parler de monſieur *Crawfort*; ſi j'avais ſu qu'il fût à Paris, je vous aurais ſuppliée très-inſtamment de me protéger

(*) M. *Crébillon*.

un peu auprès de lui, et de faire valoir les sentimens d'estime et de reconnaissance que je lui dois. 1770.

Vous m'annoncez, Madame, que M. *Robertson* veut bien m'envoyer sa belle *Histoire de Charles-Quint*, qui a un très-grand succès dans toute l'Europe, et que vous aurez la bonté de me la faire parvenir. Je l'attends avec la plus grande impatience; je vous supplie d'ordonner qu'on la fasse partir par la guimbarde de Lyon.

C'était autrefois un bien vilain mot que celui de guimbarde; mais vous savez que les mots et les idées changent souvent chez les Français, et vous vous en apercevez tous les jours.

Vous avez la bonté, Madame, de m'annoncer une nouvelle cent fois plus agréable pour moi que tous les ouvrages de *Robertson*. Vous me dites que votre grand-papa, le mari de votre grand'maman, se porte mieux que jamais; j'étais très-inquiet de sa santé; vous savez que je l'aime comme monsieur l'archevêque de Cambrai aimait DIEU, pour lui-même. Votre grand'maman est adorable. Je m'imagine l'entendre parler quand elle écrit; elle me mande qu'elle est fort prudente; de-là je juge qu'elle n'a montré qu'à vous les petits versiculets de monsieur *Guillemet*.

Si je retrouve un peu de santé dans le triste état où je suis, je vais me remettre à travailler pour vous. Je ne vous écrirai point des lettres inutiles, mais je tâcherai de faire des choses utiles qui puissent vous amuser. C'est à vous que je veux plaire, vous êtes mon public. Je voudrais pouvoir vous désennuyer quelques quarts d'heure, quand vous ne

1770. dormez pas, quand vous ne courez pas, quand vous n'êtes pas livrée au monde. Vous faites très-bien de chercher la diſſipation, elle vous eſt néceſſaire comme à moi la retraite.

Adieu, Madame; jouiſſez de la vie autant qu'il eſt poſſible, et ſoyez bien sûre que je ſuis à vous, que je vous appartiens juſqu'au dernier moment de la mienne.

LETTRE CXXXII.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

MON cher ami, nous vous ſommes trop attachés, madame *Denis* et moi, pour ſouffrir que vous épuiſiez votre génie à faire Alceſte après *Quinault*. Vous êtes obligé d'en retrancher tout le pittoreſque et tout le merveilleux, afin d'éviter la reſſemblance. Vous vous mettez vous-même à la gêne; vous vous privez du pathétique, et vous affaibliſſez l'intérêt. Le comique, qui était encore à la mode dans nos premiers opéra, eſt réprouvé aujourd'hui. Vous ne tombez pas dans ce défaut, et c'eſt probablement ce qui vous a ſéduit. Mais à ce comique il faut ſubſtituer la tendreſſe, un nœud qui attache, du brillant, du théâtral. Et quand même vous jetteriez ces beautés avec profuſion dans les premiers actes, jamais on ne vous pardonnera d'avoir ſupprimé les enfers et le retour d'*Alceſte*.

Tout le monde ſait par cœur ces beaux vers d'*Alcide* à *Pluton*: 1770.

Si c'eſt te faire outrage
D'entrer par force dans ta cour,
Pardonne à mon courage,
Et fais grâce à l'amour.

J'ai toujours été étonné que *Quinault* n'ait pas oſé imiter *Euripide*, et fait préſenter *Alceſte* voilée à ſon mari. Ce ſerait cette hardieſſe d'*Euripide* qu'il faudrait imiter. Nous préſumons qu'elle aurait un grand ſuccès, ſi on avait à l'opéra des acteurs comme on y a des chanteurs. Voilà ce que nous avons penſé, madame *Denis* et moi.

Si vous voulez abſolument traiter ce ſujet après *Quinault*, vous êtes tenu étroitement de donner un ouvrage admirable dans toutes ſes parties, et d'amener des fêtes charmantes priſes dans le fonds du ſujet.

Nous ne parlerions pas ſi hardiment à tout autre qu'à vous. Nous vous diſons ce que nous croyons la vérité, parce que vous méritez qu'on vous la diſe. Nous pouvons nous tromper, mais nous ne voulons pas certainement vous tromper. Reconnaiſſez la tendre amitié que nous avons pour vous à la liberté que nous prenons; nous croyons vous en donner une preuve, en vous parlant à cœur ouvert. Pardonnez-nous et aimez-nous. *V.*

J'ai lu une partie de la traduction des *Géorgiques;* j'y ai vu l'extrême mérite de la difficulté ſurmontée. Je ne m'attendais pas à voir tant de poëſie dans la gêne d'une traduction. Je crois que cet ouvrage

aura une très-grande réputation parmi les amateurs
1770. des anciens et des modernes.

Je vous ſupplie, mon cher ami, de vouloir bien aſſurer M. *Delille* de ma reconnaiſſance et de ma très-ſincère eſtime.

LETTRE CXXXIII.

A M. LE RICHE, *à Amiens.*

6 de février.

Vous avez quitté, Monſieur, des velches pour des velches (*). Vous trouverez par-tout des barbares têtus. Le nombre des ſages ſera toujours petit. Il eſt vrai qu'il eſt augmenté; mais ce n'eſt rien en comparaiſon des ſots, et par malheur on dit que DIEU eſt toujours pour les gros bataillons. Il faut que les honnêtes gens ſe tiennent ſerrés et couverts. Il n'y a pas moyen que leur petite troupe attaque le parti des fanatiques en raſe campagne.

J'ai été très-malade; je ſuis à la mort tous les hivers; c'eſt ce qui fait, Monſieur, que je vous ai répondu ſi tard. Je n'en ſuis pas moins touché de votre ſouvenir. Continuez-moi votre amitié; elle me conſole de mes maux et des ſottiſes du genre-humain. Recevez les aſſurances, &c.

(*) M. *le Riche* avait été directeur des domaines à Beſançon.

LETTRE CXXXIV. 1770.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

9 de février.

Je préſume, Monſeigneur, que vous reçûtes en ſon temps le petit livre de madame de *Caylus* que j'eus l'honneur de vous envoyer. Vos occupations et vos plaiſirs ne vous ont pas laiſſé le temps de m'en inſtruire. C'eſt un livre fort rare; je ne crois pas qu'il y en ait encore à Paris d'autre exemplaire que le vôtre. Vous y aurez vu que monſieur le duc votre père mettait les portraits de ſes anciens ſerviteurs au grenier; mais, ſi j'étais dans votre grenier, je me tiendrais encore très-heureux.

Je ſuis très-fâché de mourir ſans avoir pu vous donner ma bénédiction. Vous êtes tout étonné du terme dont je me ſers, mais il me ſied très-bien; j'ai l'honneur d'être capucin. Notre général qui eſt à Rome m'a envoyé mes patentes ſignées de ſa vénérable main. Je ſuis du tiers-ordre, mes titres ſont *fils ſpirituel de St François, et père temporel.*

Dites-moi laquelle de vos défuntes maîtreſſes vous voulez que je tire du purgatoire, et je vous réponds ſur ma barbe qu'elle n'y ſera pas vingt-quatre heures.

Je dois vous dire qu'en qualité de capucin j'ai renoncé aux biens de ce monde, et que, parmi quelques arrangemens que j'ai faits avec ma famille, je lui ai abandonné ce qui me revenait, tant ſur la ſucceſſion de madame la princeſſe de *Guiſe*, que

1770. ſur votre intendant; mais je n'ai point prétendu vous gêner, et je ſerais au déſeſpoir de vous cauſer le moindre embarras. Ma famille receyra vos ordres, et les recevra comme des bienfaits.

Vous me parliez, Monſeigneur, dans votre dernière lettre, de votre beau jardin de Paris, et je ſuis entouré actuellement de quatre-vingts lieues de neiges. J'aimerais mieux vous faire ma cour dans votre palais de Richelieu que dans tout autre; mais vous n'habiterez jamais Richelieu. Vous êtes fait pour aller briller tantôt à Verſailles, tantôt à Bordeaux. J'admire comme vous éparpillez votre vie. Souffrez que, du fond de ma caverne, je vous renouvelle mon très-tendre reſpect, et que madame *Denis* le faſſe valoir auprès de vous.

Recevez la bénédiction de *V.* capucin indigne, qui n'a point de bonne fortune de capucin. *V.*

LETTRE CXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA, *à Toulouſe.*

Le 14 de février.

Je ſuis plus étonné que jamais, mon cher philoſophe, de n'avoir aucune nouvelle de *Sirven*. M. de *la Croix* avait eu la bonté de me mander qu'il travaillait à un mémoire en ſa faveur, mais que ce *Sirven* voulait faire l'entendu, et qu'il dérangeait ſes meſures. Je commence à croire qu'il a pris ſon parti, et qu'il ne ſonge qu'à rétablir le petit bien qu'on lui

a rendu. Il a ſes deux filles à quelques lieues de moi. S'il veut avoir ſes deux filles auprès de lui, je leur donnerai de quoi faire leur voyage honnêtement. Si le père a beſoin d'argent, je lui en donnerai auſſi pour achever de réparer ſes malheurs. 1770.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire mes complimens et mes remercîmens à M. de *la Croix*, et l'aſſurer de la véritable eſtime que je conſerverai pour lui toute ma vie.

Qu'eſt devenue votre *Hiſtoire univerſelle*? eſt-elle imprimée? êtes-vous toujours bien content de Touloufe? avez-vous reçu un petit paquet que j'adreſſai pour vous à Lyon, il y a quelques mois, à l'adreſſe que vous m'avez donnée?

Je vous embraſſe ſans cérémonie, en philoſophe et en ami.

LETTRE CXXXVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

16 de février.

J'IGNORE, mon cher *Cicéron*, ſi les déſordres de Genève permettront que ma lettre aille juſqu'à la poſte. Les bourgeois tuèrent hier trois habitans, et l'on dit, dans le moment, qu'ils en ont tué quatre ce matin. Les battus payent l'amende dans la coutume de *Lori;* mais, dans la coutume de Genève, les battus ſont pendus; et l'on aſſure qu'on pendra trois ou quatre habitans dont les compagnons ont

1770. été tués. Toute la ville eſt en armes, tout eſt en combuſtion dans cette ſage république; il y a quatre ans qu'on s'y dévore.

Nos philoſophes ont vraiment bien pris leur temps pour faire l'éloge de ce beau gouvernement. Cela ne m'empêche pas de prendre un vif intérêt à l'horrible aventure des *Péra*. Vous pouvez, mon cher *Cicéron*, m'envoyer votre mémoire en deux ou trois paquets, par la poſte, adreſſés à Ferney par Lyon et Verſoy.

Je n'entends pas plus parler de ce pauvre entêté de *Sirven* que s'il n'avait jamais eu de procès criminel.

A l'égard de l'interdit-démarié, j'ai écrit à monſieur *Jardin*, greffier en chef du châtelet, ſon tuteur, que je ne me chargerais des deux mille écus qu'à condition que toutes les dettes criardes qu'il a faites dans ce pays-ci, et toutes les dettes de bienſéance et d'honneur ſeraient préalablement acquittées; que je lui ferais acheter un lit et quelques meubles, afin qu'il pût reparaître d'une manière décente et honorable dans le pays de Neuchâtel, et que le frère de madame l'intendante de Paris ne fît point de honte à ſa famille dans le pays étranger. J'ai laiſſé en dépôt, chez M. de *Laleu*, les deux mille écus, et je ne ferai rien ſans être autoriſé de ſon tuteur. Je crois devoir cette attention à ſa famille. J'eſpère que, moyennant les arrangemens que je prendrai, et moyennant les cinq cents francs qu'il touchera par mois dorénavant, ſomme qui augmentera toutes les années, il pourra ſe donner la conſidération que doit avoir un homme ſi bien allié.

Il

Il ne peut réparer ſes fautes paſſées que par la plus grande ſageſſe. 1770.

Je vous ſupplie, Monſieur, de parler à meſſieurs les avocats de la commiſſion, ſi vous les rencontrez, et à M. *Boudot*, en conformité de ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Permettez que je vous donne ma bénédiction en qualité de capucin. J'ai non-ſeulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je ſuis aſſocié, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. *Jeanne* la pucelle et la tendre *Agnès Sorel* ſont toutes ébaubies de ma nouvelle dignité.

Mille reſpects et mille bénédictions à madame de *Beaumont*.

LETTRE CXXXVII.

A *MECENAS-ATTICUS* DUC DE CHOISEUL, &c.

A Ferney, 18 de février.

La voix de *Jean* criant dans le déſert vous dit ces choſes :

Ce n'eſt pas aſſez que vous ayez fait des pactes de famille, donné un royaume à l'aîné de la famille, fait un pape madré ou non madré, et mis les ſoldats d'Iſraël ſur un meilleur pied qu'ils n'ont jamais été ; tout cela n'eſt rien ſans la charité. Le Dieu d'Iſraël eſt irrité contre les enfans de *Jacob*, qui aſſaſſinent dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans, des innocens deſtitués d'armes, bleſſent des femmes

1770. groſſes, et ſe préparent à pendre ceux qu'ils n'ont pu aſſaſſiner.

C'eſt une des ſuites de l'inſolence avec laquelle ils en ont uſé envers l'ambaſſadeur de l'oint du Seigneur et envers *Meſſala-Atticus*, premier miniſtre de cet oint. Le ſanhédrin n'eſt pas moins coupable d'avoir fomenté, préparé, autoriſé les abominations des enfans de *Bélial*.

Voici ce que dit le Seigneur : Si vous aviez ſeulement fait bâtir à Verſoy une cinquantaine de maiſons de boue, vous auriez actuellement dans Verſoy quatre cents habitans qui ne ſavent où coucher, qui vous ſeraient attachés pour jamais, et qui probablement iront habiter l'Angleterre que mon cœur réprouve, ou la Hollande que je vomis de ma bouche, parce qu'elle eſt tiède.

J'ai ordonné à mon ſerviteur *François V.*, capucin digne, d'avoir ſoin de ces malheureux, en attendant que votre roſée puiſſe les conſoler.

Je ſais que mon ſerviteur chargé de la bourſe commune loge le diable dans ſa bourſe, c'eſt-à-dire, rien ; et qu'il ne pourra donner cent mille ſicles pour bâtir des maiſons.

Mon ſerviteur *François V.* eſt encore plus pauvre pour le moment préſent ; mais vous pourriez trouver quelque bon ami, non pas de cour, mais de finance, qui prêterait des ſicles pour bâtir des maiſons. Il n'eſt pas beſoin d'édit pour donner à qui voudra de quoi repoſer ſa tête.

Vous avez une galère dans un port qui n'eſt pas fait ; mais des familles ne peuvent coucher dans une galère, à moins que ce ne ſoit la famille de *Fréron*.

L'eſprit de charité pourrait vous porter encore à empêcher qu'on ne pende pluſieurs de vos ſerviteurs qui ſe ſont engagés à vous, dont vous avez la ſignature, qui ſe ſont ſoumis à coucher dans les maiſons que vous n'avez pas bâties, qui ſe ſont déclarés français, et qui, pour cette raiſon, ſont préſumés avoir inceſſamment la hart au cou. 1770.

Je vous dis donc, de la part du Seigneur : Faites comme vous voudrez ; car vous avez l'œil de l'aigle, et la prudence du ſerpent.

Signé *Jean*, *prédicateur du déſert.*

Et plus bas, *François V.*, *capucin indigne*, admis à la dignité de capucin par frère *Amatus Dalamballa*, général des capucins, réſident à Rome ; et de plus déclaré père temporel des capucins de Gex.

Lequel *François* prie DIEU pour vous et pour votre digne épouſe.

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de février.

Mon cher ange, les vieillards de quatre-vingts ans qu'on aſſaſſine à Genève, n'ont pas laiſſé de m'affecter un peu, attendu que les gens de ſoixante et ſeize ans ſont réputés octogénaires. Je n'aime pas non plus qu'on bleſſe des femmes groſſes, qu'on tue du monde dans les rues, ſans ſavoir pourquoi. On veut pendre auſſi ceux qui voulaient ſe retirer à Verſoy, ville que M. le duc de *Choiſeul* fait bâtir. Je ne crois pas qu'il

1770. trouve toute cette aventure fort honnête. Tout cela nous a fait frémir d'horreur, madame *Denis* et moi. Quoique j'aye fait beaucoup de tragédies, ces ſcènes tragiques à ma porte me paraiſſent abominables ; c'eſt pis que ce qui ſe paſſe en Pologne.

La comédie du Dépoſitaire eſt plus conſolante. On y a rapetaſſé une trentaine de vers qu'on vous enverra très-fidellement.

Il vaut mieux payer des dixièmes que d'être aux portes de Genève. Ces gens-là ſont devenus des fous barbares. Je ſuis très-convaincu que, ſi vous aviez été plénipotentiaire chez eux, vous auriez adouci leur eſprit, et que rien de ce qui arrive aujourd'hui ne ſerait arrivé.

Du moins en France vous payez vos dixièmes paiſiblement ; vous liſez paiſiblement Gabrielle de Vergy ; vous allez dans vos petites loges ; vous n'avez pas vingt pieds de neige ; votre plus grand malheur eſt de vous ennuyer aux pièces nouvelles et aux livres nouveaux.

M. le duc de *Praſlin* a eu encore la bonté de m'écrire, et de daigner faire de nouvelles tentatives pour faire rendre les diamans pris par le corſaire de Tunis, quoiqu'il n'en eſpère rien. Je vous ſupplie de lui bien dire combien je ſuis pénétré de ſes bontés. Vous aviez bien raiſon quand vous me diſiez qu'il était plus eſſentiel que bruyant. Je lui ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma pauvre vie.

Je ſuis bien malade, mon cher ange. Mille tendres reſpects à madame d'*Argental*, et mille vœux pour ſa ſanté. Je vous donne à tous deux ma bénédiction.

Frère V., capucin indigne.

Si vous êtes ſurpris de ma ſignature, ſachez que je ſuis non-ſeulement père temporel des capucins de Gex, mais encore agrégé au corps par le général *Amatus Dalamballà*, réſident à Rome. Voilà ce que m'a valu St *Cucufin*. Vous voyez que DIEU n'abandonne pas ſes dévots. 1770.

LETTRE CXXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 de février.

J'AI reçu, Madame, le *Charles-Quint* anglais; je n'en ai pu lire que quelques pages; mes yeux me refuſent le ſervice, tant que la neige eſt ſur la terre. Il eſt bien étrange que je m'obſtine à reſter dans ma ſolitude pour y être aveugle pendant quatre mois; mais la difficulté de ſe tranſplanter à mon âge eſt ſi grande et ſi déſagréable, que je n'ai pu encore me réſoudre à paſſer mon hiver dans des climats plus chauds. Je me ſuis conſolé en me regardant comme votre confrère; et puiſque vous ſouffrez une privation totale, j'ai cru qu'il y aurait de la puſillanimité à n'en pas ſupporter une paſſagère.

Je voulais vous remercier plutôt; les éclabouſſures de Genève m'ont dérangé pendant quelques jours. On s'eſt mis à tirer ſur les paſſans dans la ſainte cité de maître *Jean Calvin*. On a tué tout roides quatre

1770. ou cinq perſonnes en robe de chambre, et moi, qui paſſe ma vie en robe de chambre comme *Jean-Jacques*, je trouve fort mauvais qu'on reſpecte ſi peu les bonnets de nuit. On a tué un vieillard de quatre-vingts ans, et cela me fâche encore; vous ſavez que j'approche plus de quatre-vingts que de ſoixante et dix, et vous n'ignorez pas combien la réputation d'octogénaire me flatte, et m'eſt néceſſaire. Vous êtes très-coupable envers moi d'avoir étriqué mon âge, au lieu de lui donner de l'ampleur. Vous m'avez réduit malignement à ſoixante-quinze ans et trois mois, cela eſt infame; donnez-moi, s'il vous plaît, ſoixante et dix-ſept ans, pour réparer votre faute.

On a encore appuyé la baïonnette ſur le ventre ou dans le ventre d'une femme groſſe; je crois qu'elle en mourra; tout cela eſt abominable, mais les prédicans diſent que c'eſt pour avoir la paix. Il a fallu avoir quelques ſoins des battus qui ſe ſont enfuis; car, quoique je ſois capucin, je ne laiſſe pas d'avoir pitié des huguenots.

Mais, mon Dieu, Madame, ſaviez-vous que j'étais capucin? c'eſt une dignité que je dois à madame la ducheſſe de *Choiſeul* et à St *Cucufin*. Voyez comme DIEU a ſoin de ſes élus, et comme la grâce fait des tours de paſſe-paſſe avant que d'arriver au but. Le général m'a envoyé de Rome ma patente. Je ſuis capucin au ſpirituel et au temporel, étant d'ailleurs père temporel des capucins de Gex.

Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, Madame, ſur mon attachement, comme ſi je n'étais qu'un homme du

monde. Il eſt vrai que je n'ai pas les bonnes fortunes du capucin de madame de *Forcalquier*, mais on ne peut pas tout avoir. Recevez ma bénédiction. 1770.

† *Frère V., capucin indigne.*

LETTRE CXL.

A M. LE CHEVALIER DE MONTFORT,

A Florac en Gévaudan.

21 de février.

MONSIEUR,

CELUI à qui vous avez écrit ſe ſent très-indigne des éloges que vous voulez bien lui donner, mais il eſt touché de votre mérite et du ſoin que vous avez pris de vous inſtruire.

La diſſertation de *Calmet*, dont vous parlez, eſt une de ſes plus faibles. Il vous ſuffira d'un coup d'œil pour juger des paroles de ce pauvre homme.

„ Je pourrais avancer que le voyage de St *Pierre* „ à Rome eſt prouvé par St *Pierre* même qui marque „ expreſſément qu'il a écrit ſa lettre de Babylone, „ c'eſt-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons „ avec les anciens. Cette preuve ſeule ſuffirait pour „ trancher la difficulté. „

Vous voyez, Monſieur, combien il ſerait ridicule de dire qu'une lettre datée de Paris vient de Toulouſe.

Le premier qui écrivit ce prétendu voyage et les aventures de *Simon Barjone* avec *Simon* qu'on diſait

1770. *magicien*, eſt un nommé *Abdias* fort au-deſſous des hiſtoriens de *Robert le diable* et des *Quatre fils Aymon*. *Marcel*, autre auteur digne de la Bibliothéque bleue, ſuivit *Abdias; Egéſippe* enchérit encore ſur eux. C'eſt ce même *Egéſippe* qui écrivit que *Domitien*, ayant ſu que les petits-fils de *Jude* étaient à Rome, qu'ils étaient parens de *Jéſu* et deſcendans de *David* en droite ligne, les fit venir devant lui dans la crainte qu'ils ne s'emparaſſent du royaume de Jéruſalem auquel ils avaient un droit inconteſtable, &c. &c. &c.

Soyez très-sûr que l'hiſtoire eccléſiaſtique n'a pas été écrite autrement juſqu'au ſeizième ſiècle. Mais, puiſque tout cela vaut cent mille écus de rente à certains abbés, des ſouverainetés à d'autres hommes, il ne faut pas ſe plaindre.

L'artillerie, dans laquelle vous êtes officier, ne peut rien contre les remparts que l'erreur s'eſt bâtis; mais le bon eſprit ſert à ne ſe laiſſer pas ſubjuguer par ces erreurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXLI.

A M. PANCKOUCKE.

21 de février.

CONSOLEZ-VOUS, Monſieur; il eſt impoſſible que les captifs qui ſont à Alger (*) ne ſoient pas délivrés par les mathurins quand le temps ſera favorable; puiſqu'on a rendu les premiers, on rendra

(*) Les volumes de l'*Encyclopédie* détenus à la Baſtille.

les ſeconds; les cadets ne peuvent être traités plus durement que les aînés. 1770.

J'ai dû à M. d'*Alembert* et à M. *Diderot* la politeſſe que j'ai eue pour eux. Il n'était pas juſte que mon nom parût avant le leur, et il faut ſur-tout qu'il n'y paraiſſe point. Ceux qui travaillent à deux ou trois volumes de Queſtions ſur l'*Encyclopédie*, croient vous rendre un très-grand ſervice. Ils donnent les plus grands éloges à la première édition, ils annoncent la ſeconde; ils eſpèrent décréditer un peu les contrefaçons, et ils s'amuſent.

Je n'ai point vu mon ami *Cramer*. Tout eſt en combuſtion dans Genève, tout eſt ſous les armes; on a aſſaſſiné ſept ou huit perſonnes juridiquement dans les rues, dans les maiſons; un vieillard de quatre-vingts ans a été tué en robe de chambre; une femme groſſe, bourrée à coups de croſſe de fuſil, eſt mourante; une autre eſt morte. *Cramer* commande la garde. Il faut eſpérer que ſon magaſin ne ſera pas brûlé. Le diable eſt partout. J'eſpère que je l'exorciſerai, en qualité de capucin; car il faut que vous ſachiez que je ſuis aggrégé à l'ordre des capucins par notre général *Amatus de Lamballa*, réſidant à Rome, qui m'a envoyé mes lettres patentes. C'eſt une obligation que j'ai à St *Cucufin*, et j'en ſens tout le prix. Je prie DIEU pour vous. Recevez ma bénédiction.

Fr. François V., capucin indigne.

1770.

LETTRE CXLII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 24 de février.

MADAME,

Tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Je n'osais ni espérer ni demander ce que vous avez daigné faire pour ce pauvre canonnier *Fabry*. Nous avons bien des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfesante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds, non pas à ces pieds de quatorze pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de quatre pouces et demi, tout au plus, qui portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre ame.

La dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire était au sujet du brigandage de Genève, et des meurtres qui se sont commis dans cette abominable ville. On ne tue plus à présent, mais on pille. M. le duc de *Choiseul*, mon bienfaiteur, est instruit par M. le résident *Hénin* de toutes les horreurs qui s'y passent. J'achève mes jours dans un bien triste voisinage; j'ai de quoi fournir à notre patriarche St *François* plus d'un million de femmes de neige. C'est ainsi qu'il les aimait, tant il avait de feu; mais, pour moi pauvre moine, trente lieues de neige dont je suis entouré, et

des assassinats à ma porte, ne sont pas une perspective agréable. Vos extrêmes bontés, Madame, font ma consolation. 1770.

Je ne crois pas que ce soit en abuser que de vous présenter les respects et la reconnaissance de mon gendre *Dupuits*, et d'oser même vous supplier de daigner le recommander en général à M. *Bourcet* (*). Mon gendre est votre ouvrage; c'est vous, Madame, qui l'avez placé. Il ne s'est pas assurément rendu indigne de votre protection. Il sert bien, il est actif, sage, intelligent, et de la meilleure volonté du monde. M. *Bourcet* en paraît fort content. Mon gendre ne demande qu'un mot de votre bouche, qui témoigne que vous l'êtes aussi. Toute ma famille ainsi que notre couvent se regardent comme vos créatures.

Agréez, Madame, notre attachement respectueux et inviolable; j'y ajoute mes ferventes prières et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CXLIII.

A M. DE LA HARPE.

2 de mars.

J'ALLAIS vous écrire, mon cher confrère, tout occupé et tout languissant que je suis, lorsque j'ai reçu votre lettre du 23 de février. Je tremble pour la religieuse, si elle n'est pas imprimée avant l'assemblée du clergé; mais les cris du public feront taire ceux

(*) M. le duc de *Choiseul*.

1770. qui oſeront murmurer. Votre ouvrage a enchanté tout Paris; M. d'*Alembert* en eſt idolâtre. Vous avez pour vous les philoſophes et les femmes ; avec cela on va loin.

Je regarde la priſon des quatre mille volumes in-folio comme une lettre de cachet qu'on donne à un fils de famille pour le mettre à la baſtille, de peur que le parlement ne le mette ſur la ſellette.

Il m'eſt tombé, il y a quelques mois, entre les mains, un ouvrage philoſophique et honnête, intitulé: Dieu et les hommes. On le dit imprimé en Hollande; mais l'extrême honnêteté dont il eſt, fait qu'on n'oſe pas l'envoyer par la poſte, de peur des curieux malhonnêtes.

Vous avez bien raiſon de dire que la philoſophie gagne, et que les arts ſe perdent. Heureux ceux qui, comme vous, font une religieuſe dont la philoſophie fait verſer des larmes !

Vraiment, vous ne connaiſſez pas toutes mes dignités. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins, mais je ſuis capucin moi-même. Je ſuis reçu dans l'ordre, et je recevrai inceſſamment le cordon de St *François*, qui ne me rendra pas la vigueur de la jeuneſſe.

A l'égard du cordon dont on régale actuellement bien des gens à Conſtantinople, je ne puis mieux faire que d'en envoyer une aune à *Martin Fréron*.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je vous embraſſe auſſi tendrement que je vous félicite de vos ſuccès. Mes hommages à madame de *la Harpe*.

Vous ſavez qu'on s'eſt un peu égorgé à Genève; on y a aſſaſſiné juſqu'à des femmes : tout cela ne ſera rien.

LETTRE CXLIV. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 3 de mars.

Je vous prie, ma chère nièce, de me faire un très-grand plaiſir. J'implore ſurtout l'aſſiſtance de monſieur le grand écuyer de *Cyrus*, qui eſt un homme ingambe et ſerviable.

J'ai le plus grand et le plus preſſant beſoin des livres dont vous trouverez la note ſur un petit billet. Je ne ſais où ils ſe vendent. M. de *Florian*, en allant à la comédie, peut aiſément les acheter, et donner ordre qu'on me les envoye par les guimbardes de Lyon.

Croiriez-vous qu'un docteur de ſorbonne, ami et parent de l'abbé *Morellet*, profeſſeur d'hiſtoire à Toulouſe, enſeigne publiquement mon Hiſtoire générale, que tout le parlement vient l'écouter, qu'il l'a fait imprimer pour l'uſage des colléges, en y retranchant ſeulement quelques petites libertés philoſophiques; qu'un prêtre fanatique l'a brûlée devant ſa porte pour faire amende honorable à la ſainte Egliſe; que le premier préſident l'a fait prendre par deux huiſſiers, et l'a menacé du cachot en pleine audience; que la fille du premier préſident m'a écrit d'aſſez jolis vers; que *Sirven* va demander la permiſſion de prendre ſes premiers juges à partie; que la philoſophie expie au bout de huit ans l'aſſaſſinat de *Calas*?

1770. Allons, courage, monſieur le turc (*), monſieur du parlement de Paris (**), mettez la philoſophie, l'humanité à la mode. Que fera-t-on pour *Martin*?

J'ai obtenu deux mille écus des créanciers de *Durey*, par les bons offices de M. de *Beaumont*. J'ai marié mademoiſelle *Nollet*, qui l'avait ſuivi dans tous ſes malheurs depuis douze ans, et que l'abbé *Nollet* ſon oncle reniait comme un beau diable. *Durey*, dans le fond, n'eſt pas à beaucoup près auſſi coupable qu'on le dit; c'eſt un bon homme très-ſerviable, très-faible, qui a fait de très-mauvais marchés, et dont le plus grand crime eſt d'avoir demandé, par écrit, à ſa femme, en grâce, de le faire cocu. Je vous jure d'ailleurs qu'il n'a jamais empoiſonné perſonne.

Avez-vous lu le dernier mémoire d'*Elie*? n'eſt-il pas bien fort, bien convaincant, bien utile? *la Harpe* vous a-t-il récité ſa religieuſe? avez-vous pleuré? avez-vous vu l'opéra comique de *Marmontel*? comment vous portez-vous, tous tant que vous êtes? J'ai une enflure à la gorge qui n'eſt point du tout plaiſante au milieu de quarante ou cinquante lieues de neige. Sur ce je vous donne à tous ma bénédiction.

Fr. François, capucin indigne.

(*) M. l'abbé *Mignot*.
(**) M. d'*Ornoi*.

LETTRE CXLV. 1770.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

3 de mars.

M. *Tabareau* et M. *Vaſſelier* ſavent, ſans doute, ce qui ſe paſſe à Genève : on y aſſaſſine dans les rues des vieillards de quatre-vingts ans et des femmes groſſes ; la ſainte cité eſt devenue un enfer. Grâce au ciel, on ne voit point de pareilles horreurs à Lyon.

Je réciterai pour vous la prière des voyageurs ; je ne ceſſerai de demander au ciel qu'il vous rende l'argent que vous avez perdu au *Billard*. J'eſpère tout obtenir par l'interceſſion de mon confrère St *Cucufin*.

Je vois que vous n'étiez pas inſtruit de ma fortune. Non-ſeulement je ſuis père temporel des capucins de Gex, mais j'ai l'honneur d'être capucin moi-même. J'ai droit de porter le cordon et l'habit ; j'ai reçu ma patente de notre révérend père général *Amatus Dalamballa*, à qui, ſans doute, vous vous êtes confeſſé quand vous étiez à Rome.

Oſerais-je vous demander ce que c'eſt que cette équipée de ſaiſir toutes les reſcriptions aux particuliers ? on m'a pris le ſeul argent dont je pouvais diſpoſer. Dieu veuille que vous ne ſoyez pas traité de même ! Je n'entends rien à cette nouvelle opération de finance, car je ſuis fort ignorant. J'avais écrit, il y a quelques ſemaines, à M. de *la Borde* qui avait eu lui-même la bonté de placer en reſcriptions toute la fortune dont je pouvais diſpoſer ; je crois qu'il a été

1770. si embarrassé pour lui-même qu'il ne m'a point encore fait de réponse; il attend apparemment qu'il y ait quelque chose de décidé. On m'avait écrit, il y a quelques mois, que M. de *la Borde* était exilé; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent de la caisse d'escompte.

Permettez à votre bibliothécaire de demander justice contre toutes les lettres simples qu'on me fait payer doubles. Je suis d'ailleurs assassiné de lettres d'inconnus que je suis obligé de renvoyer. Pardonnez à un pauvre capucin à qui M. l'abbé *Terrai* ravit deux cents mille francs dans sa besace, de ménager quatre sous. Vous me dites que le ministère veut protéger l'agriculture; il ne devait donc pas dépouiller un laboureur de deux cents mille francs qui sont tout son patrimoine. Il faut mettre ces petites aventures, comme bien d'autres, au pied de son crucifix. Voici des orémus de *frère François*, capucin indigne.

LETTRE CXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de mars.

Mon cher ange, je devrais m'adresser à St *Cucufin* mon confrère, mais je vous donne la préférence. M. *Bouvard* vient souvent chez vous; je vous prie de lui communiquer ma petite requête. Il conduit si bien la santé de madame d'*Argental*, que j'ai en lui

lui une extrême confiance. Je ſais bien qu'il ne l'a point miſe au lait de chèvre; mais comme je ſuis plus ſec, plus vieux, plus attaqué que madame d'*Argental*, je veux abſolument tâter du lait de chèvre, et que M. *Bouvard* ſoit de mon avis. Ainſi, je vous demande votre protection; plaidez pour ma chèvre, je vous en prie. 1770.

Vous avez vu, ſans doute, la belle pancarte du roi d'Eſpagne, ſignée d'*Aranda*, par laquelle on coupe les ongles juſqu'au vif au très-révérend grand inquiſiteur, archevêque de Pharſale. Cet archevêque me paraît être l'aumônier de *Pompée*. Le voilà battu ſans reſſource.

Tout capucin que je ſuis, je ne laiſſe pas de bénir DIEU de cette petite mortification donnée à monſieur de Pharſale.

Vous devez ſavoir ſi cet archevêque de Pharſale n'eſt pas confeſſeur du roi. Ayez la bonté, je vous prie, de me le mander; car je m'intéreſſe vivement à toutes les affaires eccléſiaſtiques.

Je crois que vous n'ignorez pas ma nouvelle dignité. J'en ai la première obligation à madame la ducheſſe de *Choiſeul*. Si elle a la ceinture de *Vénus*, j'ai le cordon de St *François*.

On dit que, ſi M. l'abbé *Terrai* continue ſon petit train, nombre d'honnêtes gens ſeront obligés de quêter comme mes confrères.

Croiriez-vous qu'on a imprimé à Toulouſe une certaine Hiſtoire générale des mœurs et de l'eſprit des nations, à l'uſage des colléges, avec privilége du roi, qu'un docteur de ſorbonne, profeſſeur en hiſtoire, l'enſeigne publiquement, et que tout le parlement va

—— l'entendre. Vous voyez comme DIEU bénit ceux qui
1770. ſont à lui.

Mille tendres reſpects à mes deux anges.

† *Frère François, capucin indigne.*

LETTRE CXLVII.

A M. BOUVARD, *médecin.*

5 de mars.

UN vieillard de ſoixante et ſeize ans attaqué depuis long-temps d'une humeur ſcorbutique qui l'a toujours réduit à une très-grande maigreur, qui lui a enlevé preſque toutes ſes dents, qui s'attache quelquefois aux amygdales, qui lui cauſe ſouvent des borborygmes, des inſomnies, &c. &c., attachées à cette maladie :

Supplie M. *Bouvard* de vouloir bien avoir la bonté d'écrire, au bas de ce billet, s'il penſe que le lait de chèvre pourrait procurer quelques ſoulagemens.

Il eſt ridicule peut-être de prétendre guérir à cet âge ; mais le malade ayant quelques affaires qui ne pourront être finies que dans ſix mois, il prend la liberté de demander ſi le lait de chèvre pourrait le mener juſque-là ?

Il demande ſi on a l'expérience que le lait de chèvre, avec quelques purgations abſolument néceſſaires, ait fait quelque bien en cas pareil ?

LETTRE CXLVIII. 1770.

A M. DE LA HARPE.

7 de mars.

J'AVAIS grand beſoin de ce que je viens de recevoir. Je ſuis très-malade, mon cher enfant; mais j'ai oublié tous mes maux en vous liſant. Voilà le vrai ſtyle, clair, naturel, harmonieux, point d'ornement recherché; tous les vers frappés et ſentencieux naiſſent du fond du ſujet, et ſe préſentent d'eux-mêmes; grande ſimplicité, grand intérêt; on ne peut quitter la pièce dès qu'on en a lu quatre vers, et les yeux ſe mouillent à meſure qu'ils liſent. Il faut jouer cette pièce dans tous les couvens, puiſqu'on ne la jouera pas ſur le théâtre; mais je ſuis perſuadé qu'on la jouera dans trente familles: je dis plus; je parie qu'elle fera beaucoup de bien, et que plus d'une fille vous aura l'obligation de n'être point religieuſe.

J'ai reçu cette ſemaine deux pièces qui m'ont bien conſolé. Premièrement la vôtre, et enſuite celle de M. le comte d'*Aranda* qui porte le dernier coup à l'inquiſition.

En voici une troiſième non moins agréable que je trouve dans le paquet avec Mélanie: c'eſt votre joli envoi. Je ne ſuis pas en état de vous payer en même monnaie. Votre jeune et brillante muſe me prend trop à ſon avantage. Il m'eſt plus aiſé, dans mes ſouffrances, de ſentir votre mérite que d'y répondre.

Madame *Denis* m'arrache Mélanie, et va pleurer comme moi.

1770.

LETTRE CXLIX.

A M. DE CHABANON.

7 de mars.

Vous m'avez fait un grand plaiſir, mon cher confrère. Comme vous ſavez que j'ai l'honneur d'être capucin, vous devez préſumer que je n'aime pas les dominicains. Nous ne pouvons ſouffrir, nous autres ſerviteurs de DIEU, les gens qui ſe croient en droit de venir voir ce que nous feſons dans nos couvens.

Je remercie bien M. le duc de *Villa-Hermoſa;* je bénis M. le comte d'*Aranda;* je fais mes complimens de condoléance à la ſainte inquiſition. Cette petite anecdote trouvera ſa place avant qu'il ſoit peu. Il y a d'honnêtes gens qui ne laiſſent rien échapper. J'avais beſoin d'une conſolation; je ſuis dans un état aſſez triſte. Une humeur de ſoixante et ſeize ans s'eſt jetée ſur mes glandes, et le contrôleur général ſur mes reſcriptions. Je vous embraſſe de toute mon ame. Sœur *Denis* vous eſt toujours très-dévouée.

Frère François.

LETTRE CL. 1770.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 9 de mars.

SAVEZ-VOUS bien, Monſieur, que vous avez aſſiſté le ſerviteur de DIEU? Sans y penſer vous avez fait une œuvre pie, tout maudit huguenot que vous êtes. Je ſuis capucin; j'ai le droit de porter le cordon de St *François.* Le général des capucins m'a envoyé de Rome ma patente; n'en riez point, rien n'eſt plus vrai. Cela m'a porté bonheur, car DIEU a été ſur le point de m'appeler à lui, et j'aurais été infailliblement canoniſé. M. le marquis de *** n'y aurait gagné qu'une rente de cinq cents quarante livres qui ne vaut pas la vie éternelle. Il eſt vrai que j'ai prêché la tolérance; mais cela n'a pas empêché qu'on ne s'égorge à Genève. Dieu merci, ce n'eſt pas pour des argumens de théologie; il ne s'agit que d'une querelle profane, ainſi elle ne durera pas long-temps. S'il était queſtion de controverſe, nous en aurions pour trente années.

Vous ſavez, ſans doute, que le pouvoir de l'inquiſition vient d'être anéanti en Eſpagne; il n'en reſte plus que le nom: c'eſt un ſerpent dont on a empaillé la peau. Le roi d'Eſpagne, par un édit, a défendu que l'inquiſition fît jamais empriſonner aucun de ſes ſujets. Nous voilà enfin parvenus au ſiècle de la raiſon, depuis Pétersbourg juſqu'à Cadix; et ce qui vous ſurprendra, c'eſt qu'il y a des philoſophes dans le

1770. parlement de Toulouſe. Je ne vois pas qu'il ſe ſoit fait une révolution plus prompte dans les eſprits. La canaille eſt et ſera toujours la même ; mais tous les honnêtes gens commencent à penſer d'un bout de l'Europe à l'autre.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Agréez, Monſieur, la reconnaiſſance de votre, &c.

LETTRE CLI.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 17 de mars.

NOTRE PROTECTEUR,

Vous ne croyez donc pas aux femmes groſſes aſſaſſinées ? Tenez, voyez, liſez. Il y a huit jours que je n'ai vu votre réſident. Il ſe peut faire qu'on vous ait caché une partie des horreurs qui ſe ſont paſſées à Genève. Très-ſouvent on ne ſait pas dans une rue ce qu'on a fait dans l'autre. Pour moi, qui ſuis bien malade, et qui paraîtrai bientôt devant DIEU, je vous dis la vérité telle qu'on me l'a dite. Je n'en aime pas moins mon libraire *Philibert Cramer*, conſeiller de Genève.

Je pardonnerai à l'article de la mort, et pas plutôt, à M. l'abbé *Terrai*, et je ne pardonnerai ni dans ce monde ni dans l'autre à ceux qui voudraient vous contrecarrer : voilà ma dernière volonté. Mes petits

neveux verront Verſoy, mais moi je verrai DIEU face à face : je vous aurais donné volontiers la préférence. 1770.

Agréez le profond reſpect du capucin, et moquez-vous de lui ſi vous voulez. *V.*

LETTRE CLII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de mars.

MADAME,

Il ne s'agit point ici de capucins, il s'agit de femmes groſſes ; vous devez les protéger, et plût à Dieu que vous le fuſſiez ! (car *la fuſſiez* n'eſt pas français, régulièrement parlant,) je ferais une belle offrande à St *François* mon patron. Oui, Madame, on a aſſaſſiné des femmes groſſes à Genève, et je vous demande juſtice de monſeigneur votre époux. Je vous demande en grâce de lui faire lire cette lettre, quoiqu'il n'ait pas beaucoup de temps à perdre.

Je ne veux pas abuſer du vôtre et de vos bontés ; je ſuis très-malade ; ma dernière volonté eſt pour votre ſalut ; et, ſi je réchappe, je compte avoir l'honneur de vous envoyer des œufs de Pâques. En attendant, daignez agréer le reſpect paternel, les prières et les bénédictions de *frère François, capucin indigne.*

1770.

LETTRE CLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de mars.

Je reçois, mon cher ange, aujourd'hui 17 de mars, votre lettre du 27 de février. Cela eſt auſſi difficile à concilier que la chronologie de la *Vulgate* et des *Septante*.

Quoique votre lettre vienne bien tard, je ne laiſſe pas d'envoyer ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul* les atteſtations de la mort des femmes groſſes. Je prétends qu'on me croye quand je dis la vérité. Un capucin eſt fait pour être cru ſur ſa parole qui eſt celle de DIEU. D'ailleurs on ne ment point quand on eſt auſſi malade que je le ſuis ; on a ſa conſcience à ménager.

Si les choſes de ce monde profane me touchaient encore, je vous parlerais de M. l'abbé *Terrai*, votre ancien confrère, qui, ſans reſpecter votre amitié pour moi, m'a pris, dans la caiſſe de M. de *la Borde*, tout ce que j'avais, tout ce que je poſſédais de bien libre, toute ma reſſource. Je lui donne ma malédiction ſéraphique. Mais, plaiſanterie à part, je ſuis très-fâché et très-embarraſſé. Je n'ai aſſurément ni aſſez de ſanté, ni aſſez de liberté dans l'eſprit pour ſonger au Dépoſitaire. Mon dépoſitaire eſt le contrôleur général ; mais il n'eſt pas marguillier. J'ai ſoupçonné que, dans toute cette affaire, il y avait eu quelque malin vouloir ; et vous pouvez, en général, me mander ſi je me trompe.

Je vous ai envoyé une petite conſultation pour M. *Bouvard :* elle arrivera peut-être au mois d'avril, comme votre lettre de février eſt arrivée en mars. Je voulais ſavoir s'il avait des exemples que le lait de chèvre eût fait quelque bien à des pauvres diables de mon âge, attaqués de la maladie qui me mine. N'ayant point de réponſe, j'ai conſulté une chèvre ; et, ſi elle me trompe, je la quitterai. 1770.

J'imagine qu'à préſent vous avez quelques beaux jours à Paris, et que madame d'*Argental* s'en trouve mieux. Je vous ſouhaite à tous deux tous les plaiſirs, toutes les douceurs, tous les agrémens poſſibles. Vous pouvez être toujours sûrs de ma bénédiction. Non-ſeulement je ſuis capucin, mais je ſuis ſi bien avec les autres familles de St *François*, que frère *Ganganelli* m'a fait des complimens.

Vraiment oui, j'ai lu la religieuſe, et ce n'a pas été avec des yeux ſecs. Tout ce qui intéreſſe les couvens me touche juſqu'au fond de l'ame.

Recommandez-vous bien aux ſaintes prières de *frère François, capucin indigne.*

1770. ## LETTRE CLIV.

AU MEME.

18 de mars.

Je reçois la lettre du 13 de mars, mon cher ange. Il n'y a point eu de retardement à celle-ci. Il faut que la première, du 27 de février, ait traîné dans quelque bureau, ce qui arrive quelquefois.

Je ne suis pas assurément en état de travailler au Dépositaire, pour le moment présent; mais j'espère que DIEU m'exaucera quand j'aurai fait mes pâques. Jamais temps ne fut plus favorable pour des restitutions de dépôt. J'espère que la grâce se fera entendre au cœur de M. l'abbé *Terrai*. Voudrait-il m'enlever mon seul bien de patrimoine, que j'avais en dépôt dans la caisse de M. de *la Borde;* le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, le seul avec lequel je puisse récompenser mes domestiques ? dans quel tribunal une telle action serait-elle admise? en a-t-on un seul exemple, excepté dans les proscriptions de *Sylla* et du triumvirat? M. l'abbé *Terrai*, qui sort de la grand'chambre, ne devrait-il pas distinguer entre ceux qui achètent du papier sur la place, et ceux qui déposent chez le banquier du roi leur bien paternel? Je vois bien qu'il faudra que je meure en capucin, tel que j'aurai vécu.

Dès que j'aurai chassé ces tristes idées de ma cervelle en capuchonnée, et que ma chèvre aura mis un peu de douceur dans mon sang, je vous parlerai de *Ninon*, je vous dirai qu'elle ne serait pas *Ninon*, si

elle ne formait pas les jeunes gens, et qu'alors il faudrait lui donner tout un autre nom. Le plaisant et l'utile, à mon gré, est qu'une coquette soit cent fois plus vertueuse qu'un marguillier, sans quoi il n'y a plus de pièce. 1770.

Je ne connais ni *Silvain* ni les trois capucins. Je suis entièrement de votre avis sur la religieuse. C'est la seule pièce de théâtre qui nous tire de la barbarie velche; elle est écrite comme il faut écrire.

Je tremble sur la démarche de mademoiselle *Daudet*. Comment l'envoyer dans un pays si orageux pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé. En vérité, je ne sais quel parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événemens de cette campagne; est-ce le vôtre?

On dit qu'on ne pendra ni *Billard* le dévot, ni *Griset* l'apôtre; c'est bien dommage que ce confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à M. *Garant* le nom de *Grizant* au moins.

Mais, si vous avez quelqu'un à pendre, je vous donne *Fréron*. Lisez, je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne serait que pour vous amuser. On m'assure que *Fréron* est espion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous fesons mille vœux ici pour la santé de madame d'*Argental;* vous savez si nos cœurs sont aux deux anges. *V.*

1770.

LETTRE CLV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

Le 19 de mars.

Je crois, mon cher *Cicéron*, qu'il ne ſera pas difficile de vous faire tenir les pièces de l'interrogatoire de *Sirven*, par le nouveau juge nommé pour juger en première inſtance. J'attends ces pièces dans deux ou trois jours. Je les avais demandées inutilement pendant quatre mois. Vous verrez ce que vous en pourrez faire. Le fumier deviendra or entre vos mains.

Vous aurez le temps de faire votre mémoire pour Pâques; c'eſt après Pâques que l'affaire ſera jugée.

Vous vous reſſouvenez bien que *Sirven* était détenu très-rigoureuſement au ſecret par l'ancien juge même de Mazamet, qui s'était fait le geolier de ſon confrère ſubrogé à ſa place. Il ne lui était pas permis de recevoir une lettre. Il a fallu que j'aye écrit au procureur général, et que je lui aye envoyé une lettre ouverte pour *Sirven*. Le procureur général a réprimandé le geolier-juge; et le nouveau juge, nommé *Aſtruc*, forcé de reconnaître l'innocence de *Sirven*, n'a donné ſa ſentence que comme le diable eſt obligé de reconnaître la juſtice de DIEU.

Je crois qu'on a pillé un peu *Sirven* dans ſa priſon, car j'ai été obligé de lui envoyer de l'argent deux fois.

Je dévore votre factum pour M. de *Lupé*. J'en ſuis à l'endroit où la mère voit le portrait d'*Henri IV*

et de *Louis XV*. Si vous plaidiez devant eux, vous gagneriez bientôt votre cauſe avec dépens. 1770.

L'abbé *Grizel* n'était-il pas confeſſeur de *Fréron* ? Que dites-vous de l'enlèvement de nos reſcriptions ? ſont-elles plus juſtes que l'enlèvement du beau-frère de maître *Aliboron* ? ſaviez-vous que ce coquin était eſpion de la police, et que c'était cela ſeul qui le ſoutenait et qui lui facilitait les moyens de vivre dans la plus infame crapule ?

Mon chèr ami, je vous crois néceſſaire dans Paris. Plus les injuſtices ſont atroces, plus on a beſoin d'un homme comme vous.

Madame *Denis* et moi, qui ſentons également votre mérite, nous vous béniſſons tous deux, et je vous donne auſſi mon autre bénédiction de capucin dans ce ſaint temps de carême.

P. S. Si vous voyez M. de *la Harpe*, dites-lui combien je l'aime lui et ſa religieuſe.

LETTRE CLVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

Le 21 de mars.

VRAIMENT le grand écuyer de *Cyrus* eſt devenu un excellent ambaſſadeur. Je le remercie très-tendrement des livres qu'il veut bien me faire avoir, et que probablement je recevrai bientôt.

J'accable aujourd'hui toute ma famille de requêtes.

1770. Je recommande à M. d'*Ornoi* l'infortune d'un pauvre diable qui ſe trouve vexé par des fripons. J'ennuie le turc du compte que je lui rends d'un mauvais chrétien. J'envoie un petit ſommaire du déſaſtre d'un beau-frère de *Fréron*, qui pourra vous paraître extraordinaire; mais je m'adreſſe à vous, Monſieur, pour l'objet le plus intéreſſant.

M. l'abbé *Terrai* me ſaiſit tout le bien libre que j'avais en reſcriptions, les ſeuls effets dont je puſſe diſpoſer, mon unique bien, tout le reſte périſſant avec moi. Il eſt un peu dur de ſe voir ainſi dépouillé à l'âge de ſoixante et ſeize ans, et de ne pouvoir aller mourir dans un pays chaud, s'il m'en prend fantaiſie.

J'ai quelque curioſité de ſavoir comment on débrouillera le chaos où nous ſommes. Vous me paraiſſez d'ordinaire aſſez bien inſtruit. Voici le temps des grandes nouvelles. Les Ruſſes pourront bien être à Conſtantinople dans ſix mois, et les Français à l'hôpital.

La petite ville de Genève eſt toujours ſous les armes, et les émigrans ſont à Verſoy ſous des planches. J'en ai logé quelques-uns à Ferney. On aligne les rues de Verſoy; mais il eſt plus aiſé d'aligner que de bâtir; et s'il arrivait malheur à M. le duc de *Choiſeul*, adieu la nouvelle ville.

Je vous embraſſe tous deux du meilleur de mon cœur avec la plus vive tendreſſe.

LETTRE CLVII.

1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 26 de mars.

MADAME,

J'AI envoyé bien vîte à votre protégé, M. *Fabry*, la lettre que vous avez bien voulu faire paſſer par mes mains. Vous avez, comme M. le duc de *Choiſeul*, le département de la guerre. Vous faites du bien aux pacifiques capucins et aux meurtriers canonniers. Je vous dois, en outre, mon ſalut; car c'eſt à vous, après DIEU et frère *Dalamballa*, que je dois mon cordon. Frère *Ganganelli* eſpère beaucoup des opérations de la grâce ſur ma perſonne; vous êtes, Madame, le premier principe de tant de faveurs.

Il faut avouer que la grâce
Fait bien des tours de paſſe-paſſe
Avant que d'arriver au but.

Je me flatte que, quand Verſoy ſera bâti, monſeigneur votre époux voudra bien me nommer aumônier de la ville. Je ſuis encore un peu gauche à la meſſe, mais on ſe forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talens.

1770. Un de nos frères, qui fait des vers, m'a envoyé ces petits quatrains (*), et m'a prié de vous les préſenter. Je m'acquitte de ce devoir en vertu de la ſainte obédience.

Je vous ſupplie, Madame, d'agréer toujours mon profond reſpect, ma reconnaiſſance et ma bénédiction.

Frère François,
capucin par la grâce de DIEU
et de madame la ducheſſe de *Choiſeul*.

LETTRE CLVIII.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 26 de mars.

MON cher philoſophe, c'eſt apparemment depuis que je ſuis capucin que vous me croyez digne d'entrer dans des diſputes théologiques. Vous n'ignorez pas qu'ayant obtenu de M. le duc de *Choiſeul* une gratification pour les capucins de mon pays, frère *Amatus Dalamballa*, notre général réſidant à Rome, m'a fait l'honneur de m'agréger à l'ordre; mais je n'en ſuis pas plus ſavant.

J'attends toujours, avec la plus grande impatience, le mémoire de M. de *la Croix*, en faveur de *Sirven*. Je vous prie de vouloir bien me mander ſi *Sirven* a reçu quinze louis d'or que je lui envoyai à la réception de votre dernière lettre.

(*) Voyez les ſtances à madame de *Choiſeul*, volume d'Epîtres.

Je

Je ſuis toujours bien malade. La juſtification entière de *Sirven*, et ce coup eſſentiel porté au fanatiſme, me feront plus de bien que tous les remèdes du monde. On m'a mis au lait de chèvre, mais j'aime mieux écraſer l'hydre. 1770.

Amuſez mes confrères, les maîtres des jeux floraux, de ces petits verſiculets (*); vous verrez qu'ils ſont d'un capucin bien réſigné.

Donnez-moi votre bénédiction, et recevez celle de *frère François*, capucin indigne.

P. S. M. d'*Alembert* eſt bien content de votre Abrégé de mon Eſſai ſur l'hiſtoire générale de l'eſprit et des mœurs des nations. Quelques fanatiques n'en ſont pas ſi contens, mais c'eſt qu'ils n'ont ni eſprit ni mœurs: auſſi n'eſt-ce pas pour ces monſtres que l'on écrit, mais contre ces monſtres.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de mars.

Mon cher ange, je vous remercie, de tout mon cœur, de la conſultation de M. *Bouvard;* j'avais oublié de vous remercier de Sémiramis, c'eſt un vice de mémoire et non du cœur. Je vous ai envoyé un mémoire ſur *Fréron*, qui m'a été adreſſé par

(*) Voyez, dans le volume d'Epîtres, les ſtances à M. *Sauvin*: Il eſt vrai, je ſuis capucin, &c.

1770. son beau-frère, et qui me paraît bien étrange. Si vous découvrez quelque chose touchant cette affaire, ayez la bonté, je vous prie, de m'en instruire.

Je ne sais aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé *Terrai*, je trouve seulement qu'il ressemble à M. *Bouvard*, il met au régime.

Je m'amuse actuellement à travailler à une espèce de petite Encyclopédie, que quelques savans brochent avec moi. J'aimerais mieux faire une tragédie, mais les sujets sont épuisés et moi aussi.

Les comédiens ne le sont pas moins, on ne peut plus compter que sur un opéra comique.

J'avais fait, il y a quelque temps, une petite réponse à des vers que m'avait envoyés M. *Saurin:* cela n'est pas trop bon; mais les voici, de peur qu'il n'en coure des copies scandaleuses et fautives. Je ne voudrais déplaire pour rien du monde, ni à mon bon patron St *François*, ni à frère *Ganganelli*.

Comme l'ami *Grizel* n'est pas de notre ordre, je crois que la charité chrétienne ne me défend pas de souhaiter qu'il soit pendu, et que l'archevêque le confesse à la potence, ce qui ne sera qu'un rendu.

Je me flatte que la santé de madame d'*Argental* se fortifie et se fortifiera dans le printemps. Je me mets au bout des ailes de mes deux anges. *V.*

LETTRE CLX. 1770.

A M. BOUVARD.

26 de mars.

Le vieux capucin de Ferney, qui a eu l'honneur de consulter M. *Bouvard*, le remercie très-sensiblement des conseils qu'il a bien voulu lui donner.

Il a eu précisément les gonflemens sanglans dont M. *Bouvard* parle. Il prend le lait de chèvre avec beaucoup de retenue, dans un pays couvert de glaces et de neiges six mois de l'année, et où il n'y a point d'herbe encore.

Il croit qu'il sera obligé de chercher un climat plus doux l'hiver prochain; et, en ce cas, il demande à M. *Bouvard* neuf mois de vie au moins, au lieu de six, sauf à lui présenter une nouvelle requête après les neuf mois écoulés. Il en est de la vie comme de la cour; plus on en reçoit de grâces, plus on en demande. Il prie M. *Bouvard* de vouloir bien agréer les sentimens de reconnaissance dont il est pénétré pour lui. *V.*

1770.

LETTRE CLXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de mars.

Je ne vous ai point écrit, Madame, depuis que j'ai obtenu ma dignité de capucin : ce n'eſt pas que les honneurs changent mes mœurs ; mais c'eſt que j'ai été entouré de maſſacres, et que les génevois qui n'ont pas voulu être tués, et qui ſe ſont réfugiés chez moi, n'ont pas laiſſé que de m'occuper.

Je crains bien de ne pas vous tenir parole ſur les rogatons que je vous avais promis pour vos pâques. De deux frères libraires qui avaient long-temps imprimé mes ſottiſes, l'un eſt devenu magiſtrat, et eſt actuellement ambaſſadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'*impreſſion* : l'autre monte la garde ſoir et matin, et ne marche qu'au ſon du tambour. Ainſi vous courez grand riſque de vous paſſer de ma petite Encyclopédie. D'ailleurs vous n'aimez guère que le plaiſant; mon Encyclopédie eſt rarement plaiſante. Je la crois ſage et honnête, et puis c'eſt tout. Elle ne ſera bonne que pour les pays étrangers, où l'on ne rit pas tant qu'en France, quoiqu'à préſent nous n'ayons pas trop de quoi rire.

Si M. l'abbé *Terrai* vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés juſqu'au vif. J'avais en reſcriptions tout le bien dont je pouvais diſpoſer,

toutes mes reſſources ſans exception. Vous verrez par les petits quatrains (*) que je vous envoie, qu'il veut que je m'occupe uniquement de mon ſalut. J'y ſuis bien réſolu, et je ſens plus que jamais les vanités des choſes de ce monde, d'autant plus que je ſuis malade depuis ſix ſemaines, et ſi malade que je n'ai pas conſulté M. *Tronchin*. L'eſtomac, l'eſtomac, Madame, eſt la vie éternelle. Je ne ſuis pas mal, heureuſement, avec frère *Ganganelli;* c'eſt une petite conſolation. 1770.

C'en eſt une fort grande que l'aventure de l'abbé *Grizel :* on dit que les dévotes ſe trémouſſent prodigieuſement à Paris et à Verſailles. Je m'intéreſſe paſſionnément à ce ſaint homme ; et, s'il eſt pendu, je veux avoir de ſes reliques. Il y a quelques années qu'on fit cette cérémonie à un nommé l'abbé *Fleur*, bachelier de ſorbonne, qui, dit-on, ne prêchait pas mal.

Si les quatrains ſur mon capuchon ne vous déplaiſent pas abſolument, il y en a d'autres encore plus mauvais qui ſont entre les mains de votre grand'maman, et qu'elle pourra vous montrer. Elle a eu pour moi des bontés dont je ſuis confus. C'eſt à vous, Madame, que je dois toutes les grâces dont elle m'a comblé. Je n'ai nulle idée de ſa jolie figure ; je ne la connais que par ſon ſoulier. Jouiſſez, pendant quarante ans, Madame, d'une ſociété ſi délicieuſe ; je vous ſerai entièrement attaché tant que ma vie durera, mais elle ne tient à rien.

(*) Stances à M. *Sauvin :*

Il eſt vrai, je ſuis capucin, &c.

1770.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Je reçois, en ce moment, les faveurs de M. *Bouvard*, dont je vous remercie tous deux. J'ai renoncé à ma chèvre, mon cher ange; le temps eſt trop affreux; je ſuis plongé dans les neiges.

Je vous demande quelques mois de grâce pour le Dépoſitaire; il m'eſt impoſſible de travailler dans l'état où je ſuis; quand je ſerai en vie, à la bonne heure, je ſerai aſſurément à vos ordres.

Les petits verſiculets faits pour madame la ducheſſe de *Choiſeul* et pour M. *Saurin*, n'étaient faits que pour eux.

C'eſt apparemment pour faire ſa cour à M. l'abbé *Terrai* qu'on les a montrés.

Voulez-vous me faire un plaiſir? informez-vous, je vous en prie, ſi on a *fulminé*, le jeudi de l'abſoute, la bulle *In cœna domini*. Quel mot, *fulminé!* cela m'eſt important pour fixer mes idées ſur *Ganganelli;* il faut avoir des idées nettes.

Mais ſurtout dites à madame de *Choiſeul* que vous vous êtes chargé expreſſément de la gronder.

Me pardonnez-vous tout ce bavardage?

LETTRE CLXIII. 1770.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 7 d'avril.

MON cher grand écuyer, il faut que *frère François* mette tout au pied de ſon crucifix. Les livres, qui ſont ma conſolation, ne me viennent point; il faut que l'abbé *Terrai* ait arrêté les guimbardes avec les reſcriptions. Il m'a pris tout mon bien de patrimoine, et fort au-delà. Non-ſeulement il me traite en capucin, mais il me traite en évêque. Il veut que je meure banqueroutier comme la plupart de noſſeigneurs. Le bon Dieu ſoit loué! La fin de la vie eſt triſte, le milieu n'en vaut rien, et le commencement eſt ridicule.

M. de *Laleu* a trop d'affaires pour m'avoir jamais entendu. Je lui ai toujours dit que le plaiſir que me feſait M. de *la Borde* était de m'épargner ſept à huit pour cent, pour le change et pour la converſion de l'argent de Genève en argent de France.

Au reſte, je trouve très-bon qu'on prenne les reſcriptions des financiers qui ont gagné beaucoup en pillant l'Etat; mais je trouve très-mauvais qu'on prenne le patrimoine des particuliers, et qu'on ruine des familles innocentes. Vous vous en ſentirez comme moi, Meſſieurs; je vous exhorte à entrer, à mon exemple, dans l'ordre des capucins.

Je remercie bien le conſeiller du parlement de

1770. la bonté qu'il a pour l'affaire de mon benêt de franc-comtois. Je le prie de vouloir bien me mander combien cela aura coûté de frais. J'enverrai sur le champ une lettre de change, en dépit de M. l'abbé *Terrai*.

Si j'avais des reſcriptions ſur le grand-turc, l'impératrice de Ruſſie me les ferait bien payer. Je crois vous avoir dit qu'elle m'a mandé qu'elle ne manquerait ni d'hommes ni d'argent; tout le monde n'en peut pas dire autant.

Genève ſe dépeuple, mais le contrôleur général de France leur paye toujours quatre millions cinq cents mille livres de rente. Pourquoi ne pas perdre cet argent au lieu du nôtre?

Allez au plus vîte jouir des douceurs de la campagne avec madame de *Florian*. Nous ſommes enchantés d'apprendre que ſa ſanté s'eſt rétablie.

Nous vous embraſſons vous et elle, et le grand conſeil et le parlement.

Frère François.

LETTRE CLXIV. 1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 9 d'avril.

MADAME,

En attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville qu'il eſt ſi difficile de fonder, avant que je vous harangue à la tête des capucins, avant que je vous préſente le vin de ville, le plus déteſtable vin qu'on ait jamais bu; avant que je vous affuble du cordon de St *François*, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds; pendant que les tracaſſeries ſifflent à vos oreilles, pendant que des poliſſons ſont ſous les armes dans le trou de Genève, pendant que tout le monde fait ſon jubilé chez les catholiques-apoſtoliques-romains, pendant que votre ami *Mouſtapha* tremble d'être détrôné par une femme; je chante en ſecret ma bienfaitrice, dans le fond de mes déſerts; et, comme on ne vous peut écrire que pour vous louer et vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre *Dupuits-Corneille*.

J'ai eu l'inſolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de ſoie qu'on ait jamais

1770. faits dans l'horrible abyme de glaces et de neiges où j'ai eu la ſottiſe de me confiner. J'ai aujourd'hui une inſolence beaucoup plus forte. A peine monſeigneur *Atticus-Corficus Pollion* a dit, en paſſant dans ſon cabinet, je conſens qu'on reçoive des émigrans, que ſur le champ j'ai fait venir des émigrans dans mes chaumières. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait aſſez de montres pour en envoyer une petite caiſſe en Eſpagne. C'eſt le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé *Terrai*). J'envoie la caiſſe à monſeigneur le duc, par ce courier, afin qu'il voye combien il eſt aiſé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir ſept ou huit autres caiſſes; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture, et *Homère* ne ſera pas le ſeul qui aura parlé de cette ceinture.

Je me jette à vos gros et grands pieds, pour vous conjurer de favoriſer cet envoi, pour que cette petite caiſſe parte ſans délai pour Cadix, ſoit par l'air, ſoit par la mer; pour que notre protecteur, notre fondateur daigne donner les ordres les plus précis. J'écris paſſionnément à M. de *la Ponce*, pour cette affaire dont dépend abſolument un commerce de plus de cent mille écus par an. Je gliſſe même dans mon paquet un placet pour le roi. J'en préſenterais un à DIEU, au diable, s'il y avait un diable; mais j'aime mieux préſenter celui-ci aux Grâces.

O Grâces, protégez-nous!

C'eſt à vous qu'il faut s'adreſſer en vers et en proſe.

Agréez, Madame, le profond reſpect, la reconnaiſſance, le zèle, l'impatience, les ſentimens exceſſifs de votre très-humble et très-obligé ſerviteur, 1770.

Frère François,
capucin plus indigne que jamais.

LETTRE CLXV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

14 d'avril.

Je fais toujours de ſincères vœux, dans ce ſaint temps de Pâques, pour la délivrance de St *Grizel* et de St *Billard;* mais je ſais encore plus de vœux pour être en état de vous recevoir à Verſoy ou à Ferney. Si les nouveaux établiſſemens vous engagent encore à faire encore quelque voyage dans notre pays, vous y trouverez des amis véritables; car vous êtes aimé par-tout où vous allez, et ſurtout de madame *Denis* et de *frère François.*

Je ne ſais s'il me ſerait permis de repréſenter, à monſieur le contrôleur général, que c'eſt mon patrimoine que j'avais mis en reſcriptions, que ce n'eſt point une affaire de finance, que c'eſt un bien dont je ſuis comptable à ma famille, &c. Probablement il ne m'écouterait pas; ventre affamé n'a point d'oreilles; il faut, en France, ſouffrir et ſe taire.

J'ai bien peur, Monſieur, que vous ne ſoyez pas payé de ce que vous doit St *Billard.* Que ne vous rejetez-vous ſur le ſaint confeſſeur qui, de ma

connaiſſance, a volé cinquante mille francs à la
1770. fille de M. le duc de *Villars*, qu'il a fait religieuſe? Par le mémoire que M. *Vaſſelier* a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera long-temps, et que St *Billard* mériterait bien un bout de corde au moins, autant qu'une auréole.

Pigal m'a fait penſant et parlant, mais il n'a pu empêcher que je ne fuſſe ſouffrant; les honneurs ne guériſſent perſonne.

LETTRE CLXVI.

A M. DE LA BORDE,

BANQUIER DE LA COUR.

A Ferney, 16 d'avril.

Je n'ai l'honneur de vous connaître, Monſieur, que par votre généroſité; vous commençâtes par m'aider à marier la petite-fille de *Corneille;* vous avez eu toujours la bonté de me faire toucher mes rentes, ſans ſouffrir que je perdiſſe un denier par le change; vous avez bien voulu encore placer mon petit pécule: qu'ai-je fait pour vous? rien.

Si j'étais jeune, je viendrais en poſte vous embraſſer à la Ferté; mais j'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, et je ſuis très-malade.

Je ne ſavais pas un mot des belles choſes qui ſe ſont faites, quand je vous écrivis le 5 de mars. Je n'ai encore vu ni édit ni déclaration; je ſuis enterré dans les neiges où je meurs.

Je comprends un peu à préſent, et je conçois qu'on a jeté ſur votre maiſon une groſſe bombe, dont un éclat eſt tombé ſur ma chaumière. Dans ce déſaſtre, vous voulez encore rétablir mon toit que les ennemis ont brûlé. C'en eſt trop, Monſieur; il ne faut pas que vous payiez tous les frais de la guerre; vous êtes trop noble. J'accepte tout ce que vous me propoſez, excepté ce dernier trait de grandeur d'ame. 1770.

Oui, Monſieur, votre idée des rentes ſur la ville eſt très-bonne, et je vous ſupplie de donner ordre qu'on l'exécute.

Vous ſavez les deſſeins de M. le duc de *Choiſeul*, ſur la fondation d'une ville dans mon voiſinage. Vous êtes inſtruit des meurtres commis à Genève, et de la protection que la cour donne aux émigrans.

Je n'ai pas déplu à M. le duc de *Choiſeul*, en recueillant chez moi pluſieurs habitans de Genève. En ſix ſemaines, ils ont fait des montres; j'en ai envoyé une caiſſe à M. le duc de *Choiſeul* lui-même. J'établis une manufacture conſidérable; ſi elle tombe, je ne perdrai que l'argent que je prête ſans aucun profit.

Les ſeize mille cinq cents livres dont vous me parlez viendraient très-bien au ſecours de notre manufacture au mois d'auguſte.

Si vous pouviez m'indiquer quelque manière d'avoir de l'or d'Eſpagne en lingots ou eſpèces, vous me rendriez un grand ſervice; il ne nous en faudra que pour environ mille louis par an. Les ouvriers diſent que l'or eſt beaucoup trop cher à Genève, et qu'on perd trop ſur les louis d'or; on donnerait des lettres ſur Lyon pour chaque envoi de matière.

1770. Tout cela eſt fort éloigné de mes occupations ordinaires; mais j'ai le plaiſir de décupler les habitans de mon hameau, de faire croître du blé où il croiſſait des chardons, d'attirer des étrangers, et de faire voir au roi que je ſais faire autre choſe que l'hiſtoire du Siècle de *Louis XIV*, et des vers.

Je ſais ſurtout, Monſieur, ſentir tout votre mérite et toutes les obligations que je vous ai. Je vous crois fort au-deſſus des revers que vous avez eſſuyés. Toutes les ames nobles ſont fermes.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaiſſance inviolable, avec l'eſtime qu'on vous doit, avec l'amitié que vous m'inſpirez, Monſieur, &c.

LETTRE CLXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Par Verſoy, pour le château de Ferney, 20 d'avril.

Je ſuis enchanté quand vous avez la bonté de m'écrire, mais je ne me plains point quand vous me négligez. Il faudrait que je radotaſſe cent fois plus que je ne fais, pour exiger que mon héros, vice-roi d'Aquitaine, premier gentilhomme de la chambre, entouré d'enfans, de parens, d'amis, d'affaires conſidérables, domeſtiques et étrangères, eût du temps à perdre avec ce vieux ſolitaire qui vous ſera attaché juſqu'à ſon dernier moment.

Je m'attendais bien, Monſeigneur, que *les Souvenirs* de madame de *Caylus* vous en rappelleraient

beaucoup d'autres. Ils ne diſent preſque rien, mais ils rafraîchiſſent la mémoire ſur tout ce que vous avez vu dans votre première jeuneſſe. Tout eſt précieux du ſiècle de *Louis XIV*, juſqu'aux bêtiſes du valet de chambre *la Porte*. Je ne crois pas qu'il y ait un ſeul nom des perſonnes dont ſa cour était compoſée, qui ne puiſſe exciter encore de l'attention, non-ſeulement en France, mais chez les étrangers. 1770.

Il faut à préſent aller en Ruſſie, pour voir de grandes choſes. Si on vous avait dit, dans votre enfance, qu'il y aurait à Moſcou des carrouſels d'hommes et de femmes plus magnifiques et plus galans que ceux de *Louis XIV*; ſi on avait ajouté que les Ruſſes, qui n'étaient alors que des troupeaux d'eſclaves, ſans habits et ſans armes, feraient trembler le Turc dans Conſtantinople, vous auriez pris ces idées pour des contes des Mille et une nuits.

L'impératrice me feſait l'honneur de me mander, il n'y a pas quinze jours, qu'elle ne manquait et ne manquerait ni d'hommes ni d'argent. Pour des hommes, il y en a en France, et pour de l'argent, votre contrôleur général doit en avoir, car il nous a pris tout le nôtre. La bombe a crevé ſur moi; il m'a pris deux cents mille francs qui feſaient tout mon patrimoine, et que j'avais mis entre les mains de M. de *la Borde*. Si cet holocauſte eſt utile à l'Etat, je fais le ſacrifice ſans murmurer.

J'avais déjà partagé mon bien comme ſi j'étais mort. Mes beſoins ſe réduiront à peu de choſe pour quelques jours que j'ai encore à vivre; ainſi je ne regrette rien.

Vous avez eu trop de bonté de vous arranger ſi

vîte avec ma famille; vous ſavez que j'étais bien
1770. éloigné de demander pour elle un payement ſi prompt. Je ſerais extrêmement affligé que vous vous fuſſiez gêné.

Je ne ſais pas à quoi aboutiront toutes les ſecouſſes que l'on donne aux fortunes des particuliers. J'imagine toujours que le gouvernement ſera prudent et équitable.

Je ne m'attendais pas que mon neveu, qui a eu l'honneur de vous parler, fût jamais juge de M. le duc d'*Aiguillon*; cela me paraît ridicule. Je ſuis entouré de ridicules plus ſérieux. Vous ſavez, ſans doute, qu'il y a eu du monde de tué à Genève, et que ces pauvres enfans de *Calvin* ſont ſous les armes depuis deux mois. Genève n'eſt plus ce que vous l'avez vue. Mon petit château, que vous avez daigné honorer de votre préſence, et que j'ai beaucoup agrandi depuis, eſt plein actuellement de génevois fugitifs à qui j'ai donné un aſile. J'ai eu chez moi des bleſſés, la guerre a été à ma porte. La république a envoyé mon libraire en ambaſſade à Verſailles; je m'imagine que le roi lui enverra ſon relieur pour mettre la paix chez elle.

Je conçois que vous avez des affaires qui doivent vous occuper davantage; les tracaſſeries de ce monde ne finiſſent point tant qu'on eſt ſur le trottoir.

La Fontaine avait bien raiſon de dire:

Jamais un courtiſan ne borna ſa carrière.

On n'attrape jamais le repos après lequel tout le monde ſoupire; le repos n'eſt que dans le tombeau.

J'ai

J'ai été ſur le point de le trouver au milieu de mes neiges, il n'y a pas long-temps; j'en ſuis encore entouré l'eſpace de quarante lieues; il y en a actuellement de trente pieds de hauteur dans les abymes du mont Jura. La Sibérie eſt le paradis terreſtre, en comparaiſon de ce petit morceau. 1770.

Franchement, j'aurais mieux aimé vous faire ma cour dans votre beau palais, qui eſt auſſi brillant que votre place royale était triſte; mais je vois bien que je mourrai ſans avoir eu la conſolation de vous revoir, et cela me fâche.

Si vous êtes le doyen de notre académie, je ſuis, moi, le doyen de vos courtiſans; il n'y a perſonne en France qui puiſſe me diſputer ce titre.

Je ſerais enchanté que vous puſſiez rendre mademoiſelle *Clairon* au théâtre. Je ne jouirais pas, à la vérité, de cette converſion; mais le public vous en ſaurait gré (ſi le public ſait jamais gré de quelque choſe). On paſſe ſa vie à travailler pour des ingrats; on voit deux ou trois générations paſſer ſous ſes yeux; elles ſe reſſemblent comme deux gouttes d'eau, j'entends pour les vices du cœur; car pour les beaux arts et le bon goût, c'eſt autre choſe. Le bon temps eſt paſſé, il faut en convenir. Enveloppez-vous dans votre gloire et dans les plaiſirs, c'eſt aſſurément le meilleur parti. Vous pourriez très-bien, quand vous ſerez dans le royaume du prince noir, vous donner l'amuſement de faire jouer les Guèbres. Il y a là un jeune avocat général, M. *Dupaty*, qui pétille d'eſprit, et qui déteſte cordialement les prêtres de *Pluton*. Il eſt idolâtre de la tolérance. Mon apoſtolat n'a pas laiſſé de faire fortune parmi les honnêtes

gens ; c'eſt ce qui berce ma vieilleſſe. Mais ce qui la
1770. bercerait avec plus de charmes, ce ſerait de vous apporter ma maigre figure, avec mon très-tendre et très-profond reſpect.

En attendant, je prierai DIEU pour vous, en qualité de bon capucin. Cette nouvelle dignité, dont je ſuis décoré, a beaucoup réjoui *Ganganelli*, qui eſt, en vérité, un homme de beaucoup d'eſprit.

Daignez recevoir ma bénédiction, comme vous la reçûtes à Notre-Dame de Cléry.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXVIII.

A M. DE SUDRE, *avocat à Toulouſe.*

20 d'avril.

MONSIEUR,

QUARANTE lieues de neige qui m'entourent, ſoixante et ſeize ans ſur ma tête, ma vûe preſqu'entièrement perdue, trois mois de ſuite dans mon lit, m'ont privé de l'honneur de vous répondre plutôt.

Il me ſemble qu'il eſt fort peu important que meſſieurs les avocats faſſent un corps ou un ordre. Les ducs et pairs, les maréchaux de France, font un corps : on dit le corps du parlement, et non pas l'ordre du parlement. Les mots ne ſont que des mots. Ce qui eſt eſſentiel, c'eſt que les juges ne faſſent pas rouer un innocent, quand les avocats

ont démontré ſon innocence; c'eſt qu'un gradué de village n'ait pas l'inſolence de condamner à mort la famille de *Sirven*, ſur les préſomptions les plus abſurdes; c'eſt qu'on reſpecte plus la vie des citoyens, et que nos barbares uſages, qu'on appelle juriſprudence, ne déshonorent pas notre nation. 1770.

Dieu merci, la françaiſe eſt la ſeule, dans l'univers entier, chez qui l'on achète le droit de juger les hommes, et chez qui les avocats ne parviennent pas à être juges par leur ſeul mérite. Nous avons été gaulois, oſtrogoths, viſigoths, francs; et nous tenons encore beaucoup de notre ancienne barbarie, dans le ſein de la politeſſe.

Ce ſont-là mes griefs; et je ſouhaite paſſionnément que votre corps ou votre ordre puiſſe les corriger. Si cela était, ma lettre ſerait à M. le préſident de *Sudre*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLXIX.

A M. DE LA HARPE.

23 d'avril.

MON cher enfant, n'eſpérez pas rétablir le bon goût. Nous ſommes en tout ſens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant ſoyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui eſt écrit dans le ſtyle du ſiècle de *Louis XIV*, ſurnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales reſteront plongés dans

1770. le fleuve de l'oubli. Les hommes veulent bien se tromper pour quelque temps, cabaler, en imposer; mais ils ne veulent point s'ennuyer.

Il est impossible de lire la plupart des ouvrages qu'on fait aujourd'hui; mais on lira toujours la religieuse. Pourquoi ? parce qu'elle est écrite dans le style de *Jean Racine*.

Je crois qu'à présent on ne lit guère dans Paris que les arrêts du conseil : l'auteur a bien senti qu'il fallait intéresser pour être lu, et parler aux passions. Je suis même persuadé que les écrits de monsieur le contrôleur général ont touché jusqu'aux larmes quatre ou cinq mille pères et mères de famille. Jamais mademoiselle *Clairon* ni mademoiselle *Duménil* n'en ont fait tant répandre; mais on ne peut pas dire à l'auteur, avec *Horace* et *Boileau* :

Pour m'arracher des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Celui qui vous a prié, dans sa lettre anonyme, de ne me point ressembler, a bien raison ; ne ressemblez jamais qu'à vous-même.

Nous embrassons de tout notre cœur, madame *Denis* et moi, le père et la marraine de *Mélanie*.

LETTRE CLXX. 1770.

A M. LE KAIN.

25 d'avril.

Mon très-grand et très-cher ſoutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie. La vérité ne ſe dit guère dans la chambre du roi.

Vous allez briller à Verſailles, et faire voir à madame la dauphine ce que c'eſt que la tragédie françaiſe bien jouée. Elle n'en a ſurement pas d'idée.

Pigal, mon cher ami, tout *Pigal*, tout *Phidias* qu'il eſt, ne pourra jamais animer le marbre comme vous animez la nature ſur le théâtre. Vous avez, audeſſus des ſculpteurs et des peintres, un grand avantage, c'eſt celui de rendre tous les ſentimens et toutes les attitudes, et ils n'en peuvent exprimer qu'un ſeul.

Nous ſavons à peu-près ce que c'eſt que la petite drôlerie dont vous nous avez parlé, c'eſt une ancienne pièce qui n'eſt point du tout dans le goût d'à préſent. Elle fut faite par l'abbé de *Châteauneuf*, quelque temps après la mort de mademoiſelle *Ninon de l'Enclos*. Je crois même qu'elle ne pourrait réuſſir qu'autant qu'on ſaurait qu'elle eſt du vieux temps. Ce ſerait aujourd'hui une trop grande impertinence

d'entreprendre de faire rire le public qui ne veut, 1770. dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a dans Paris que M. d'*Argental* qui ait une bonne copie du Dépositaire. Je sais, de gens très-instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée est non-seulement très-fautive, mais qu'elle est pleine de petits complimens aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'*Argental* est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs.

Au reste, si on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec *Thiriot;* mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parens de l'abbé de *Châteauneuf* qui ont hérité de ses manuscrits.

Je ne crois pas, entre nous, que les eaux, de quelque nature qu'elles soient, puissent faire du bien; mais je crois que l'eau pure en fait beaucoup, et le régime encore davantage. Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles.

Conservez votre santé malgré M. l'abbé *Terrai*, et qu'il ne vous ôte pas ce bien inestimable.

LETTRE CLXXI. 1770.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'avril.

Mon cher ange, on m'avait mandé que *le Kain* était mort; paſſe pour moi qui ai, comme vous ſavez, ſoixante et dix-ſept ans, et qui n'en peux plus; mais il faut que *le Kain* vive, et qu'il faſſe vivre mes enfans. Permettez que je vous adreſſe ma lettre pour lui.

Il me ſemble que les ciſeaux de M. l'abbé *Terrai* ſont encore plus tranchans que ceux de la parque. Ce diable d'homme, en deux coups, me dépouille de tout le bien que j'ai en France.

Je ne ſais ſi vous avez vu milord *Cramer*, ambaſſadeur de la république de Genève; et ſi, en qualité de mon libraire, il a fait, comme on dit, *une grande impreſſion* à Verſailles. N'allez-vous pas les mardis dans ce pays-là ?

Je vous demande très-inſtamment une grâce auprès des puiſſances; c'eſt de gronder beaucoup madame la ducheſſe de *Choiſeul*, et même, s'il le faut, monſieur ſon mari, et, par-deſſus le marché, M. de *la Ponce* ſon ſecrétaire.

J'ai recueilli chez moi des horlogers français établis ci-devant à Genève; j'ai rendu une cinquantaine de familles à la patrie; j'ai établi une manufacture de montres; j'ai prêté de l'argent à tous ces ouvriers, pour les aider à travailler; ils ont, en ſix ſemaines de temps, rempli de montres une boîte pour Cadix.

1770. J'ai pris la liberté de l'envoyer à M. le duc de *Choiſeul*, comme un eſſai de ce qu'on pouvait faire dans ſa nouvelle colonie. J'ai écrit la lettre la plus preſſante à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, et une autre non moins vive à M. de *la Ponce*. Si on ne me répond point, vous ſentez bien qu'on ne ſurvit point à ces outrages-là, quand on eſt attaqué de la poitrine, au milieu des neiges, à la fin d'avril.

Si on ne favoriſe pas ma manufacture de toutes ſes forces, il eſt certain que je n'ai pas huit jours à vivre. Il n'eſt pas juſte que, quand M. l'abbé *Terrai* m'aſſaſſine à droite, M. le duc de *Choiſeul* m'égorge à gauche. En vérité, ſans St *Billard* et St *Grizel*, qui font mourir de rire, je crois que je mourrais de douleur.

Mettez-vous donc en fureur contre madame la ducheſſe de *Choiſeul*. On dit qu'elle eſt emportée comme vous dans la converſation, qu'elle n'a ni fineſſe ni agrément; c'eſt préciſément ce qu'il vous faut.

Comment ſe porte madame d'*Argental*? Vous n'avez pas nos neiges, mais vous avez, dit-on, de la pluie et du froid.

Les ſolitaires de Ferney ſont à vous plus que jamais.

Liſez, s'il vous plaît, cette réponſe au frère de *Fréron;* et, ſi vous la trouvez bien, ayez la bonté de la faire mettre à la poſte. Je crois qu'il faut affranchir pour Londres.

Je vous demande bien pardon de tant de peines; mais, quand il s'agit de *Fréron*, il n'y a rien qu'on ne faſſe.

Point du tout, ce pauvre diable, accuſé par ſon beau-frère *Fréron* d'avoir cabalé à Rennes, eſt actuellement en Eſpagne. Dieu veuille délivrer la France de ſon cher beau-frère, et qu'il ſoit aſſiſté en place de Grève par l'abbé *Grizel ! V.* 1770.

LETTRE CLXXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 d'avril.

Vous voulez être taupe, Madame : ſavez-vous bien qu'il y a un proverbe qui dit que les taupes ſervent d'exemple ? *exemplum ut talpa.* Il eſt vrai que nous avons, vous et moi, quelque reſſemblance avec ces animaux qui paſſent pour aveugles. Je ſuis toujours de la confrérie, tant que les neiges couvrent nos montagnes : je ne vois guère plus qu'une taupe ; et d'ailleurs j'irai bientôt dans leur royaume, en regrettant fort peu celui-ci, mais en vous regrettant beaucoup.

Vous avez deviné très-juſte, Madame, en devinant que M. l'abbé *Terrai* m'a pris ſix fois plus qu'à vous ; mais c'eſt à ma famille qu'il a fait cette galanterie : car il m'a pris tout le bien libre dont je pouvais diſpoſer, et je ferai probablement, en mourant, banqueroute comme un évêque.

1770. Vous voulez avoir cette prétendue Encyclopédie qui n'en eſt point une : c'eſt un ouvrage malheureuſement fort ſage (à ce que je crois), mais fort ennuyeux (à ce que j'affirme). Je ſerai mort avant qu'il ſoit imprimé, attendu que, de mes deux libraires, l'un eſt devenu magiſtrat et ambaſſadeur, l'autre monte la garde continuellement, en qualité de major, dans le tripot de Genève qu'on appelle république.

Cependant, Madame, afin que vous ne m'accuſiez pas de négligence, voici trois feuilles qui me tombent ſous la main. Faites-vous lire ſeulement les articles *Adam* et *Adultère*. Notre premier père eſt toujours intéreſſant, et adultère eſt toujours quelque choſe de piquant. Vous pourriez auſſi vous faire lire l'article *Adorer*, parce qu'il y a réellement une chanſon compoſée par *Jéſus-Chriſt*, qui eſt fort curieuſe. Ce n'eſt point une plaiſanterie; la choſe eſt très-vraie. Vous verrez même que c'eſt une chanſon à danſer, et qu'on danſait alors dans toutes les cérémonies religieuſes.

Quand vous vous ſerez amuſée ou ennuyée de ces trois rogatons, n'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman. Elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin, elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander ſans le connaître, elle a donné une penſion à un médecin que je ne connais pas davantage et que je ne conſulte jamais; et, ce qui eſt le plus eſſentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes; mais elle eſt devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détreſſe, dans une affaire très-importante, dans une

manufacture que j'ai établie et que j'ai miſe ſous ſa protection. 1770.

C'eſt la plus belle entrepriſe qu'on ait faite dans le mont Jura, depuis qu'il exiſte; cela eſt bien au-deſſus de ma manufacture de ſoie. Je ſers l'Etat, je donne au roi de nouveaux ſujets, je fournis de l'argent même à M. l'abbé *Terrai*; et on ne me fait pas le moindre remercîment, on ne répond point à mes lettres, on ſe moque de moi, et le mari de madame *Gargantua* s'en moque tout le premier: voilà comme ſont faites les puiſſances de ce monde. Je ſais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura; mais on peut faire écrire un mot, conſoler, encourager un pauvre homme.

Enfin, Madame, grondez votre grand'maman, ſi vous pouvez; mais on dit qu'il eſt impoſſible d'en avoir le courage. Portez-vous bien, Madame; ayez du moins cette conſolation. Qu'importent mon attachement inviolable et mon reſpect du mont Jura à Saint-Joſeph? L'éloignement entre les gens qui penſent eſt horrible.

Frère François.

1770.

LETTRE CLXXIII.

A M. SENAC DE MEILHAN.

Au château de Ferney, le 1 de mai.

MONSIEUR,

Si vous vous ſouvenez encore de moi, permettez que je recommande, avec la plus vive inſtance, à vos bontés un citoyen de la Rochelle, qui, à la vérité, a le malheur d'être miniſtre du ſaint Evangile à Genève (*), mais qui eſt le plus doux, le plus honnête, et le plus tolérant des hommes. Il ne vient dans ſa patrie, pour quelque temps, que pour les intérêts de ſa famille, et compte repartir dès qu'il les aura arrangés. Il ne s'agit ici, en aucune manière, de la parole de DIEU qu'il prêche le plus rarement qu'il peut à Genève, et qu'il ne prêchera certainement point à la Rochelle. Il a été paſteur d'une égliſe où j'avais un banc, et nous l'appelions *brebis* plutôt que paſteur. C'eſt le meilleur diable qui ſoit parmi les hérétiques. Je vous prie, Monſieur, de lui accorder votre protection, et point d'eau bénite de cour, attendu qu'il n'aime l'eau bénite d'aucune façon. Je regarderai comme des faveurs faites à moi-même toutes les bontés que vous voudrez bien avoir pour lui.

J'ai l'honneur d'être, avec reſpect, &c.

(*) M. *Perdriaux*.

LETTRE CLXXIV. 1770.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

8 de mai.

FRÈRE *François*, Monſieur, eſt pénétré de la bonté que vous avez de mettre dans le tronc pour faire placer ſon image dans une niche; il vous ſupplie de ne pas oublier l'auréole.

Comme il ſait qu'on ne canoniſe les gens qu'après leur mort, il ſe diſpoſe à cette cérémonie. Une fluxion très-violente ſur la poitrine le tient au lit depuis un mois. Il tombe encore de la neige au 8 de mai, et il n'y a pas un arbre qui ait des feuilles. Si j'étais moins vieux et plus alerte, je crois que j'irais paſſer la fin de mes jours en Gréce, dans le pays de mes maîtres *Homère*, *Sophocle*, *Euripide* et *Hérodote*. Je me flatte qu'à préſent *Catherine II* eſt maîtreſſe de ce pays-là. Les Lacédémoniens et les Athéniens reprennent courage ſous ſes ordres. Nous touchons au moment d'une grande révolution dont l'opéra comique de Paris ne ſe doute pas. St *Nicolas* va chaſſer *Mahomet* de l'Europe; je dois en bénir DIEU, en qualité de capucin.

On dit que frère *Ganganelli* a ſupprimé la belle bulle *In cœna Domini*, le dernier jeudi de l'abſoute; cela eſt d'un homme ſage.

Si vous voyez mon cher commandant, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien entretenir la bienveillance qu'il veut avoir pour moi, et de me

conſerver la vôtre ; elle fait ma conſolation dans le
1770. triſte état où je ſuis. Agréez mon tendre reſpect et ma bénédiction.

Frère François, capucin indigne.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de mai.

Mon cher ange, je me hâte de vous remercier de votre lettre du 10 de mai. Je vous enverrai la copie de la lettre du beau-frère de *Martin Fréron*, dès que je l'aurai retrouvée dans le tas de paperaſſes que je mets en ordre ; cela vous mettra entièrement au fait. Il eſt bon de rendre juſtice aux gens qui honorent le ſiècle et l'humanité.

Je ſuis bien fâché que les prémices de ma manufacture ne puiſſent être acceptées. J'avais envoyé à madame la ducheſſe de *Choiſeul* une petite boîte de ſix montres charmantes, et qui coûtent très-peu ; ce ſerait d'aſſez jolis préſens à faire à des artiſtes qui auraient ſervi aux fêtes. La plus chère eſt de quarante-ſix louis, et la moindre eſt de douze : tout cela coûterait le double à Paris. J'aurais voulu ſurtout que le roi eût vu les montres qui ſont ornées de ſon portrait en émail, et de celui de monſeigneur le dauphin. Je ſuis perſuadé qu'il aurait été ſurpris et bien aiſe de voir que, dans un de ſes plus chétifs villages, on eût pu faire, en auſſi peu de temps, des ouvrages ſi parfaits ; mais le voyage

de madame la ducheſſe de *Choiſeul* à Chanteloup dérange toutes mes idées. Elle va auſſi prendre ſoin de ſes manufactures. C'eſt une philoſophe pas plus haute qu'une pinte, et dont l'eſprit me paraît furieuſement au-deſſus de ſa taille. 1770.

Je ſonge comme vous à mademoiſelle *le Couvreur-Daudet*; je frémis de l'envoyer en Ruſſie : mais qu'en faire ? a-t-elle au moins quatre ou cinq cents livres de rente ? voilà ce que je voudrais ſavoir. J'aimerais mieux établir une manufacture de filles qu'une de montres ; mais la choſe eſt faite, je ſuis embarqué. Votre prince donne un plus bel exemple ; il établit une manufacture de comédies. Il faut que M. le duc d'*Aumont* en faſſe une d'acteurs; cela devient impoſſible, on ne joue plus que des opéra comiques dans les provinces. Il faut que tout tombe, quand tout s'eſt élevé ; c'eſt la loi de la nature.

Vous êtes tout étonné, mon cher ange, que je me vante de ſoixante et dix-ſept ans, au lieu de ſoixante et ſeize ; eſt-ce que vous ne voyez pas que, parmi les fanatiques même, il y a des gens qui ne perſécuteront pas un octogénaire, et qui pileraient, s'ils pouvaient, un ſeptuagénaire dans un bénitier ?

J'ai penſé comme vous ſur frère *Ganganelli*, dès que j'ai vu qu'il ne feſait point de ſottiſes.

N'allez-vous pas à Compiègne ? attendez-vous à faire vos complimens à Verſailles ?

Voudriez-vous bien faire parvenir à M. le duc d'*Aumont* ma reſpectueuſe reconnaiſſance de toutes les bontés qu'il me témoigne ?

Je me doutais bien que madame d'*Argental* ſe porterait mieux au mois de mai; mais c'eſt l'hiver, le

fatal hiver, qui me déſeſpère. J'en éprouve encore
1770. d'horribles coups de queue. Une maudite montagne couverte de neige fait le malheur de ma vie.

Madame *Denis* et moi, nous vous renouvelons à tous deux le plus tendre attachement qui fut jamais.

LETTRE CLXXVI.

AU MEME.

21 de mai.

Mon cher ange, les bonnes actions ne ſont jamais ſans récompenſe, car DIEU eſt juſte. On ne peut vous donner un prix qui ſoit plus ſuivant votre goût qu'une tragédie; en voici une qui m'eſt tombée entre les mains, et dont je viens de corriger moi-même toutes les fautes typographiques. C'eſt à vous à juger ſi M. *Lantin* était auſſi bon réparateur de Sophonisbe que M. *Marmontel* l'a été de Venceſlas. Il y aura des malins qui diront que M. *Lantin* ſe moque du monde, et qu'il n'y a pas un mot dans Sophonisbe qui reſſemble à celle de *Mairet;* mais il faut laiſſer dire ces gens-là, et ne pas s'en embarraſſer.

Au reſte, je ſerais au déſeſpoir qu'on pût m'accuſer d'avoir la moindre correſpondance avec les héritiers de M. *Lantin*. M. *Marin*, qui a fait imprimer cette pièce, dont l'original eſt chez M. le duc de *la Vallière*, peut me rendre la juſtice qui m'eſt due; mais ſi on fait une ſottiſe dans Paris, tout auſſitôt on me l'attribue. Je ne doute pas que votre amitié et votre

votre zèle pour la vérité ne s'oppoſent à ce torrent de calomnie. 1770.

On a bien eu la cruauté de m'imputer le Dépoſitaire. Il faut que ce ſoit l'abbé *Grizel* qui ait débité cette impoſture, et c'eſt ce qui m'empêche de donner la pièce. Je ferai écrouer l'abbé *Grizel* comme calomniateur impudent. Il avait volé cinquante mille francs à madame d'*Egmont*, fille de M. le duc de *Villars*, lorſqu'il la convertit. Je ne ſais pas au juſte ce qu'il a volé depuis, pour la plus grande gloire de DIEU; mais je le tiens pour damné, s'il dit que le Dépoſitaire eſt de moi.

Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de *Praſlin* a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adreſſer à nous; nous ſommes bons ouvriers et très-fidelles. Si quelqu'un de vos miniſtres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adreſſe à Ferney. Secourez notre entrepriſe, mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir.

A l'égard des humeurs ſcorbutiques, je plains bien madame d'*Argental* ſi ſon état approche de mon état. Portez-vous bien tous deux, jouiſſez d'une vie douce, conſervez-nous vos bontés, protégez nos manufactures, mais protégez auſſi celle de feu monſieur *Lantin*. Nous vous préſentons nos cœurs, madame *Denis* et moi. *V.*

1770.

LETTRE CLXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 de mai.

Je ſoupçonne, Madame, que vous vous ſouciez peu de la métaphyſique; cependant il eſt aſſez curieux de chercher ſi on a une ame ou non, et de voir tous les rêves qu'on a faits ſur cet être incompréhenſible. Nous reſſemblons tous au capitaine ſuiſſe qui priait dans un buiſſon, avant une bataille, et qui diſait: *Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon ame, ſi j'en ai une.* Vous me paraiſſez fort indifférente ſur ces bagatelles; on s'endurcit en vivant dans le monde.

Vous avez voulu abſolument que je vous envoyaſſe quelques chapitres; mais j'ai peur qu'ayant beaucoup lu et beaucoup réfléchi vous ne ſoyez plus amuſable, et que je ne ſois point du tout amuſant. Vous en ſavez trop pour que je vous donne du plaiſir.

Voyez ſi les articles *Alchimiſte*, *Alcoran*, *Alexandre*, qui ſont remplis d'hiſtoriettes, pourront vous déſennuyer un moment. Je ſuis avec vous comme *Arlequin* à qui on diſait: Fais-moi rire, et qui ne pouvait en venir à bout.

J'imagine que votre grand'maman eſt une vraie philoſophe; elle s'en va voir ſa colonie que vous

appelez ſi bien Salente. Elle va faire le bonheur de ſes vaſſaux, au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes, dont il ne reſte rien que de la laſſitude, quand elles ſont paſſées. Je crois le fond de ſon caractère un peu ſérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une ame égale et conſtante, ſans oſtentatioh; qu'elle n'aime point à ſe prodiguer dans le monde; que chaque jour elle aimera davantage la retraite; qu'en connaiſſant les hommes par la ſupériorité de ſa raiſon, elle aime à répandre des bienfaits par inſtinct; qu'elle eſt très-inſtruite et ne veut point le paraître: voilà le portrait que je me fais de la ſouveraine d'Amboiſe, au pied de mes Alpes où j'ai encore de la neige. 1770.

J'ai pris avec elle une étrange liberté; j'ai mis ſous ſa protection des eſſais de ma manufacture de montres: que ne ſuis-je un de ſes vaſſaux d'Amboiſe! On dit que le blé a manqué juſque dans ſes Etats; nous n'en avons point dans notre pays barbare.

Je crois que les Ruſſes mangeront bientôt celui des Turcs. Il me ſemble que voilà une révolution qui ſe prépare, et à laquelle perſonne ne s'attendait: c'eſt de quoi exercer la philoſophie de votre grand'maman.

La mienne conſiſte à ſouffrir patiemment, ce qui coûte un peu, et à vous être attaché, Madame, avec le plus tendre reſpect. Il ne faut aſſurément nul effort pour vous aimer.

Voulez-vous bien, Madame, avoir la bonté de me mettre aux pieds de votre grand'maman?

1770.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

A Ferney, 28 de mai.

MONSIEUR,

Je perſiſte à croire que les philoſophes m'ont daigné prendre pour leur repréſentant, comme une compagnie fait ſouvent ſigner pour elle le moindre de ſes aſſociés. Je conſens de ſigner, quoique j'aye la main fort tremblante.

Vous avez donc la bonté, Monſieur, d'être un des protecteurs de la ſtatue. M. le duc de *Choiſeul* y a de plus grands droits qu'on ne penſe; il fait des vers plus jolis que ceux de nous autres feſeurs, et tient le cas ſecret; j'en ai de lui qui ſont charmans.

Je ne ſais comment reconnaître ſes bontés : il protége une manufacture de montres que les émigrans de Genève ont établie dans mon hameau ; il a bien voulu deſcendre juſqu'à leur faciliter le débit. Je ne verrai pas la ville qu'il va bâtir dans mon voiſinage, mais je jouis déjà de tout le bien qu'il veut faire.

Je goûte à préſent, malgré tous mes maux, le plus grand des plaiſirs; je vois les fruits de la philoſophie éclore. Soixante artiſtes huguenots, répandus tout d'un coup dans ma paroiſſe, vivent avec les catholiques comme des frères; il ſerait impoſſible à un étranger de deviner qu'il y a deux religions dans ce petit canton-là. En conſcience, meſſieurs les moines,

M. *Roſe* évêque de Senlis, MM. les curés *Aubry* et *Guinceſtre*, cela ne vaut-il pas mieux que vos Saint-Barthelemi ? 1770.

Peut-être l'impératrice de Ruſſie opère-t-elle à préſent une grande révolution chez les Turcs ; mais j'aime mieux celle dont je ſuis témoin, et j'ai la mine de mourir content. Je crois que ces nouvelles ne déplairont pas au reſpectable M. d'*Alembert*, l'appui de la tolérance et de la vertu, et ſi digne d'être votre ami.

Conſervez vos bontés, Monſieur, à votre très-humble et très-obéiſſant et très-reconnaiſſant ſerviteur, le languiſſant *frère François*, plus humain que tous les capucins du monde.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 1 de juin.

MADAME,

Je crois que vous avez fait une gageure d'exercer votre patience, et moi de pouſſer à bout vos bontés. J'ai eu l'honneur de vous parler, dans une de mes lettres, de ſept frères, tous au ſervice du roi, dont les jéſuites avaient uſurpé l'héritage pour la plus grande gloire de Dieu. Voici, je penſe, l'aîné de

1770. ces ſept *Machabées*. Il prétend qu'ayant été auprès de vous, Madame, le ſecrétaire des capucins, je dois, à plus forte raiſon, être celui des officiers qui ont été bleſſés au ſervice. Je ne ſais pas ce qu'il demande. Pour moi, je ne demanderais à Verſailles que l'honneur et la conſolation de vous entendre. Tout le monde croit, dans mon pays de neiges, que j'ai un grand crédit auprès de vous, depuis l'aventure des capucins, et ſurtout depuis celle des montres. Moi qui ſuis exceſſivement vain, je ne les détrompe pas; ils viennent tous me dire : Allons, notre ſecrétaire, vîte une lettre pour madame la ducheſſe, qui *fait du bien pour ſon plaiſir*. Je baiſſe les oreilles, j'écris, et puis je ſuis tout honteux, et je voudrais m'aller cacher.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond reſpect, et en rougiſſant de mes hardieſſes, Madame, votre très-humble, très-obéiſſant et très-obligé ſerviteur *V.*

LETTRE CLXXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

1 de juin.

Vous avez dû voir, Madame, que je conſume ma pauvre vie dans mes déſerts de neige pour vous récréer un quart d'heure, vous et votre grand'-maman. Il y a des inſectes qui ſont trois ans à ſe

former, pour vivre quelques minutes : c'eſt le ſort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre. Je vous prie toutes deux de prêter un peu d'attention à l'article *Anciens et Modernes ;* c'eſt une affaire de goût : vous êtes juges en dernier reſſort. 1770.

Quant aux choſes ſcientifiques, je ne crois pas que tout ce qu'on ne peut comprendre ſoit inutile. Perſonne ne ſait comment une médecine purge, et comment le ſang circule vingt fois par heure dans les veines ; cependant il eſt très-ſouvent utile d'être purgé et ſaigné.

Il eſt fort utile d'être défait de certains abominables préjugés, ſans qu'on ait quelque choſe de bien ſatisfeſant à mettre à la place. C'eſt aſſez qu'on ſache certainement ce qui n'eſt pas, on n'eſt pas obligé de ſavoir ce qui eſt. Je ſuis grand démoliſſeur, et je ne bâtis guère que des maiſons pour les émigrans de Genève. La protection de madame la ducheſſe de *Choiſeul* leur a fait plus de bien que leurs compatriotes ne leur ont fait de mal. Qui m'aurait dit que je lui devrais tout, et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne proſpèrerait que par ſes bontés ? et puis qu'on diſe qu'il n'y a point de deſtinée ! C'eſt vous, Madame, qui m'avez valu cette deſtinée-là ; c'eſt à vous que je dois votre grand'maman.

Je lui ai envoyé le mémoire des communautés de Franche-Comté, d'accord ; mais il eſt ſigné des ſyndics, et non pas de moi. Je ne ſuis point avocat : le fond du mémoire eſt de M. *Chriſtin* avocat de Beſançon ; je l'ai un peu retouché. Il n'y a rien que de très-vrai. L'avocat au conſeil, chargé de l'affaire, l'a

approuvé, l'a donné à pluſieurs juges. S'il n'eſt pas
1770. permis de ſoutenir le droit le plus évident, où fuir? Je tiens qu'il faut le ſoutenir très-fortement, ou l'abandonner.

Ce n'eſt point ici une grâce qu'on demande. Ces communautés ſont préciſément ſur la route que M. le duc de *Choiſeul* veut ouvrir de ſa colonie en Franche-Comté. Ces gens-là ſeraient fort aiſes d'être les ſerfs du mari de votre grand'maman, mais ils ne veulent point du tout l'être des moines de ſaint *Benoît*, devenus chanoines. La prétention de Saint-Claude eſt abſurde. St *Claude* eſt un grand ſaint, mais il eſt auſſi ridicule qu'injuſte, du moins il me paraît tel. J'ai cru qu'il fallait faire ſentir cette abſurdité, avant qu'on diſcutât des fatras de papiers que les miniſtres n'ont jamais le temps de lire.

J'avoue que mon nom eſt fatal en matière eccléſiaſtique; mais je n'ai jamais prétendu que mon nom parût; Dieu m'en préſerve; et d'ailleurs ceci eſt matière féodale. Le roi ne lit point ces factums préparatoires, on ne les met point ſous ſes yeux. Le rapporteur ſeul eſt écouté; et comme tout dépend ordinairement de lui, il nous a paru eſſentiel que les juges fuſſent bien au fait. Ils jettent ſouvent un coup d'œil égaré ſur ces pièces ennuyeuſes; j'ai voulu les intéreſſer par la tournure; j'ai voulu les amuſer, eux, et non pas le roi qui a d'autres affaires, et qui très-communément laiſſe décider ces procès ſommaires ſans y aſſiſter, comme il arriva dans le procès des *Sirven*, où M. le duc de *Choiſeul* fut net contre moi, et avec raiſon.

Enfin, ſi j'ai tort, on perdra de bons ſujets, et

j'en ſuis fâché ; mais je me réſigne, car il faut toujours ſe réſigner, et je ne ſuis pas capucin pour rien. 1770.

Réſignez-vous, Madame, à la fatalité qui gouverne ce monde. *Horace* recommandait cette philoſophie, il y a quelque dix-huit cents ans; il recommandait auſſi l'amitié, et la vôtre fait le charme de ma vie. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de juin.

Mon cher ange, je vous dirai d'abord, pour m'inſinuer dans vos bonnes grâces, que l'abbé de *Châteauneuf* s'eſt arrangé tout comme vous l'avez voulu avec le Dépoſitaire. *Ninon* n'a point couché avec le jeune *Gourville ;* et quant à M. *Agnant*, il n'eſt point un ivrogne à balbutiement et à hoquets ; c'eſt un buveur du quartier qui peut regarder les gens fixement et d'un air comique, en diſant ſon mot ; mais qui n'eſt point du tout ivre : et en cela même, il eſt un perſonnage aſſez neuf au théâtre.

Dès que meſſieurs du clergé ſeront prêts à plier bagage, je vous enverrai celui de *Ninon ;* l'*Encyclopédie* ne me laiſſe pas à préſent à moi.

Venons maintenant au profane. Je crains bien que M. le duc de *Praſlin* ne faſſe pas ſitôt des préſens de montres aux janiſſaires et aux douaniers de la Porte ottomane. Vous ſavez comme on s'égorge dans la

1770. patrie de *Sophocle* et de *Platon*, comme on maſſacre et comme on pille. Cependant, ſi nos conſuls reſtent, ſi M. le duc de *Praſlin* veut des montres, nous ſommes à ſes ordres.

M. le duc de *Choiſeul* a la bonté de nous en prendre. Favoriſez-nous, je vous en conjure; engagez vos camarades, meſſieurs les miniſtres étrangers, à nous donner la préférence. Si nous avions une eſtampe de votre prince, nous lui enverrions une montre avec ſon portrait en émail, qui ne ſerait pas chère.

Nous avons fait celui du roi et de monſeigneur le dauphin, qui ont parfaitement réuſſi. Nous feſons à préſent celui de M. le comte d'*Aranda*; c'eſt une entrepriſe très-conſidérable. M. l'abbé *Terrai* en a fait une bien cruelle en me ſaiſiſſant deux cents mille francs d'argent comptant qui n'avaient rien à démêler avec les deniers de l'Etat, et qui auraient ſervi à bâtir des maiſons pour nos artiſtes, et à augmenter la fabrique. Il a fait un mal irréparable.

On avait bien trompé, ou du moins voulu tromper M. le duc de *Choiſeul*, quand on lui avait dit que les natifs de Genève, maſſacrés par les bourgeois, n'étaient que des gredins et des ſéditieux. Je vous aſſure que ceux qui travaillent chez moi ſont les plus honnêtes gens du monde, les plus ſages, les plus dignes de ſa protection.

Dites bien, je vous prie, à MM. les ducs de *Choiſeul* et de *Praſlin* combien je leur ſuis attaché; mon cœur vous en dit toujours autant. *V.*

LETTRE CLXXXII. 1770.

A M. DE LISLE DE SALES.

A Ferney, 6 de juin.

J'AI lu, Monſieur, votre livre (*) avec enchantement. Je vous ſuis d'autant plus obligé que je le crois capable de faire le plus grand bien. Tous les gens ſages le liront, et eſtimeront l'auteur; mais c'eſt principalement aux malades à lire les bons livres de médecine. Vous leur avez emmiellé les bords du vaſe, comme dit *Lucrèce*. Vous ne vous contentez pas de leur parler raiſon, vous y joignez l'éloquence qui eſt ſon paſſe-port : *utile dulci* eſt votre deviſe.

La lecture de votre ouvrage, Monſieur, m'a fait oublier ma vieilleſſe et les maux dont je ſuis accablé. Vous êtes comme les anciens mages qui guériſſaient avec des paroles enchantées.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaiſſance et toute l'eſtime que je vous dois, &c.

(*) *La Philoſophie de la nature.*

1770.

LETTRE CLXXXIII.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

Juin.

Ah, Monſieur, que je ſuis content de *Mélanie !* voilà le ſtyle dont il faut écrire. Les Velches vont être débarbariſés.

Je ne regarde l'aventure de l'*Encyclopédie* que comme une défenſe aux rôtiſſeurs de Paris d'étaler des perdrix pendant le carême. Je ſuis perſuadé qu'après Pâques on fera très-bonne chère. Je ſouhaite beaucoup la délivrance des volumes de l'*Encyclopédie* et des *Reſcriptions*. Les dernières m'intéreſſent très-particulièrement.

Je vous remercie, mon cher Monſieur, de la *Gazette littéraire* et de la lettre de M. de *Fontanelle*, et d'avoir purgé votre librairie des follicules de ce maraud de maître *Aliboron*. Vous imprimez le *Suétone* au lieu de l'*Ane littéraire*, c'eſt mettre un diamant à la place de la boue. Vous me faites un plaiſir extrême de me dire que les remarques ſont excellentes; je m'en doutais bien. Perſonne, à mon gré, n'a le jugement plus sûr que M. de *la Harpe ;* ſon ſtyle eſt clair et vigoureux; il dit beaucoup en peu de mots; c'eſt le grand ennemi du fatras. Il faut abſolument le mettre de l'académie, quand il décampera quelque évêque ou moi. Je vous réponds de moi dans peu de temps.

Vous devez avoir vu une assez belle bibliothéque à Manheim. Vous êtes sans doute en correspondance avec M. *Colini*, mon ami. Je me flatte que je puis vous appeler du même nom. Vous devez bien compter sur tous les sentimens, &c. 1770.

LETTRE CLXXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 18 de juin.

On fait ce qu'on peut, Madame, dans nos déserts, pour vous faire passer quelques minutes à Saint-Joseph; et, malgré la crainte de vous ennuyer, on vous envoie ces deux feuilles détachées. Imposez silence à votre lecteur, sitôt que vous vous sentirez la moindre envie de bâiller.

J'ignore tout ce qui se fait à présent sur la terre. Je ne sais pas même si Lacédémone appartient à *Catherine II* ou à *Moustapha;* je ne sais où est votre grand'maman, et c'est ce qui m'intéresse davantage. Si elle est dans son palais de Chanteloup, occupée de sa florissante colonie, je la déclare philosophe. J'entends surtout, par ce mot, philosophe-pratique; car ce n'est pas assez de penser avec justesse, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de sots hommes, de connaître bien le monde, et par conséquent de le mépriser; mais se retirer

1770. de la foule pour faire du bien, encourager des arts néceſſaires, être ſupérieure à ſon rang par ſes actions comme par ſon eſprit, n'eſt-ce pas là la véritable philoſophie ?

Je vous plains toutes deux de ne pouvoir pas aller enſemble dans le paradis terreſtre de Chanteloup. Il faut toujours, Madame, que je vous remercie de toutes les bontés dont elle m'a comblé, car ſans vous elle m'aurait peut-être ignoré. Elle protége, du haut de ſa colonie de Carthage, la colonie de mon hameau; elle me fait goûter chaque jour le plaiſir de la reconnaiſſance. Je me flatte qu'elle était dans ſon royaume dans le temps que les badauds de Paris ſe tuaient au milieu des fêtes, aſſez près de ſon hôtel; elle aurait été trop ſenſiblement frappée de ce déſaſtre. Eſt-il poſſible qu'on s'égorge pour aller voir des lampions !

Adieu, Madame; conſervez du moins votre ſanté; la mienne eſt déſeſpérée. Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A M. L'ABBÉ AUDRA.

Le 19 de juin.

Mon très-cher philoſophe, vous m'avez raccommodé avec *Sirven*. Je vois avec plaiſir qu'il pourſuit ſon affaire; je ne doute pas qu'un homme auſſi ſage et auſſi éloquent que M. de *la Croix* ne lui faſſe remporter une victoire entière. Tous les honnêtes

gens lui applaudiront. Dites-lui, je vous prie, qu'il ait la bonté d'adreſſer ſon mémoire à M. *Vaſſelier*, premier commis de la poſte de Lyon. Il ne ſerait pas mal qu'il y en eût deux exemplaires dans le paquet, l'un pour M. *Vaſſelier*, l'autre pour moi. Vive déſormais le parlement de Toulouſe ! 1770.

Je dois vous dire que j'ai prié M. de *la Croix* de gronder *Sirven* d'avoir été ſix mois entiers ſans écrire à ſes filles.

A l'égard de votre ſage hardieſſe, vous n'avez rien à craindre. Il n'y a pas un mot dans votre *Abrégé* ſur lequel on puiſſe vous inquiéter. On ſera fâché, mais comme les plaideurs qui ont perdu leur procès. Vous avez d'ailleurs un archevêque (*) qui penſe comme vous, qui eſt prudent comme vous, et qui ſera bientôt de l'académie; il ne reſſemble point du tout à *Martin le Franc de Pompignan*.

Je vous demande votre bénédiction, mon cher docteur de ſorbonne ; et je vous donne la mienne, en qualité de capucin.

(*) M. de *Brienne*.

1770.

LETTRE CLXXXVI.

A MADAME NECKER.

A Ferney, 21 de juin.

MADAME,

QUAND les gens de mon village ont vu *Pigal* déployer quelques inſtrumens de ſon art : Tiens, tiens, diſaient-ils, on va le diſſéquer ; cela ſera drôle. C'eſt ainſi, vous le ſavez, que tout ſpectacle amuſe les hommes. On va également aux marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'opéra comique, à la grand'meſſe et à un enterrement. Une ſtatue fera ſourire quelques philoſophes, en refrognant les ſourcils réprouvés de quelques coquins d'hypocrites, ou de quelque poliſſon de folliculaire. Vanité des vanités ! mais tout n'eſt pas vanité ; ma tendre reconnaiſſance pour mes amis, et ſurtout pour vous, Madame, n'eſt pas vanité.

LETTRE

LETTRE CLXXXVII. 1770.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

23 de juin.

MON aimable commandant eſt ici, Monſieur; ma conſolation aurait été parfaite, ſi vous étiez venu avec lui. *Pigal* a déjà modelé le ſquelette dont l'ame ſubſiſte encore et vous ſera très-attachée juſqu'au moment où elle ſera diſſipée et rendue à la matière ſubtile dont elle eſt venue.

Je vous ſais bien bon gré de ne point aimer du tout ce fanatique de *Joad*. Je bénis DIEU de ce que le petit-fils d'*Henri IV* penſe comme vous ſur ce barbare énergumène.

J'ai raiſonné beaucoup avec *Pigal* ſur le veau d'or, qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand-prêtre *Aaron;* il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure en moins de ſix mois. J'en ai conclu pieuſement que DIEU avait fait un miracle pour ériger le veau d'or en une nuit, et pour avoir le plaiſir de punir de mort vingt-trois mille juifs qui murmuraient de ce qu'il était trop long-temps à écrire ſes deux tables.

Agréez toujours, Monſieur, ma tendre reconnaiſſance de toutes les bontés que vous me témoignez.

1770.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de juin.

J'APPRENDS que le vainqueur de Mahon et le dictateur des Fourches caudines de Cloſter-Seven a bien voulu faire pour ſon vieux ſerviteur ce que les Génois firent pour mon héros; proportion gardée, s'entend, entre le héros et le barbouilleur de papier. Je le prie de recevoir les très-humbles remercîmens du ſquelette de Ferney que *Pigal* a ſu rendre vivant. Ce ſquelette n'eſt en vie que pour ſentir la reconnaiſſance qu'il doit à ſon doyen de l'académie.

Comme vous ſerez un jour le doyen des pairs, permettez-moi de vous féliciter ſur le ſuccès indubitable du procès que M. le duc d'*Aiguillon* a voulu abſolument avoir devant les pairs. Il ne tiendrait qu'à vous d'avoir la bonté de faire gagner le procès des Guèbres au parlement du parterre de Bordeaux. Un mot à l'avocat général M. *Dupaty*, qui eſt un franc guèbre, ferait l'affaire.

On dit que vous protégez prodigieuſement une nouvelle pièce de *Paliſſot*, intitulée le Satirique; c'eſt un beau grenier à tracaſſeries. Je vois que vous faites la guerre aux philoſophes, ne pouvant plus la faire aux Anglais et aux Allemands : cela vous amuſe, et c'eſt toujours beaucoup. Puiſſiez-vous vous amuſer pendant tout le ſiècle où nous ſommes! Vous en avez fait l'ornement et vous en ferez la ſatire mieux que perſonne.

Je voudrais bien avoir une copie de votre ſtatue, pour que la mienne fût aux pieds de la vôtre. 1770.

Agréez toujours, Monſeigneur, mon tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

A M. LE MARQUIS DE JAUCOURT,

COMMANDANT EN BRESSE.

Juin.

MON très-généreux et très-cher commandant, je ſuis votre ſujet plus que jamais. J'ai établi dans le hameau de Ferney-les-Verſoy une petite annexe de vos manufactures de montres de votre capitale de Bourg-en-Breſſe. Cette ſalle de théâtre que vous connaiſſez eſt changée en ateliers; on fond de l'or, on polit des rouages là où on déclamait des vers; il faut bâtir de nouvelles maiſons pour les émigrans; tous les ouvriers de Genève viendraient, s'il y avait de quoi les loger. Il faut ſonger que chacun veut avoir une montre d'or, depuis Pékin juſqu'à la Martinique, et qu'il n'y avait que trois grandes manufactures, Londres, Paris et Genève.

Les ames tolérantes et ſenſibles ſeront encore fort aiſes d'apprendre que ſoixante huguenots vivent avec mes paroiſſiens de façon qu'il ne ſerait pas poſſible de deviner qu'il y a deux religions chez moi; voilà qui eſt conſolant pour la philoſophie,

1770. et qui démontre combien l'intolérance eſt abſurde et abominable. La révolution s'eſt faite tout doucement dans les têtes les moins inſtruites comme dans les plus éclairées ; nous verrons la même choſe dans dix ans en Turquie, ſi mon impératrice pouſſe ſa *pointe*, comme dit le père *Daniel*. Ma foi, le temps de la raiſon eſt venu, et j'en bénis DIEU, tout capucin que je ſuis : c'eſt dommage que je ſois ſi vieux et ſi malade, car je me flatte que dans quelques années je verrais le vrai paradis de mon vivant.

Conſervez-moi vos bontés, Monſieur ; elles ſont un des ingrédiens de mon paradis.

Frère François.

*Je lis actuellement tous les articles de M. le chevalier de *Jaucourt ;* vous ne ſauriez croire combien il me fait aimer ſa belle âme, et comme je m'inſtruis avec lui.

LETTRE CXC.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de juillet.

MONSEIGNEUR, j'ai reçu, comme j'ai pu dans mon miſérable état, M. le prince *Pignatelli*, mais avec tout le reſpect que j'ai pour ſon nom et avec l'extrême ſenſibilité que ſon mérite m'a inſpirée.

Je vous avoue que je ſuis flatté de ma ſtatue poſée aux pieds de la vôtre, plus que mademoiſelle *le Maure*

ne l'était d'être dans le carroſſe de madame la dauphine. Le carroſſe et les chevaux ne ſont plus ; votre ſtatue durera, et votre gloire encore davantage. Vous me pouſſerez à la poſtérité. 1770.

Mon héros, en me careſſant d'une main, m'égratigne un peu de l'autre, ſelon ſa louable coutume. Voici ce que je réponds à ces belles invectives contre la philoſophie à laquelle il vous plaît de déclarer la guerre par paſſe-temps. Liſez, je vous prie, cette page que je détache d'une feuille d'une Encyclopédie de ma façon ; elle m'eſt apportée dans le moment ; c'eſt le commencement d'un article où l'on réfute une partie des extravagances abſurdes de *J. Jacques*. Je déteſte l'inſolence d'une telle philoſophie, autant que vous la mépriſez. Le ſyſtême de l'égalité m'a toujours paru d'ailleurs l'orgueil d'un fou. Il n'en eſt pas de même de la tolérance. Non-ſeulement les philoſophes qui méritent votre ſuffrage, l'ont annoncée, mais ils l'ont inſpirée aux trois quarts de l'Europe entière. Ils ont détruit la ſuperſtition juſque dans l'Italie et dans l'Eſpagne. Elle eſt ſi bien détruite que, dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent genevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions. J'ai une colonie entière d'excellens artiſtes en horlogerie ; j'ai des peintres en émail. Le roi a acheté pluſieurs montres de ma manufacture. Cet établiſſement fait venir en foule des marchands de toute eſpèce. Je bâtis des maiſons, je vivifie un déſert. Si j'avais été aſſez heureux pour en faire autant dans les landes de Bordeaux, je ſuis sûr que vous m'en ſauriez gré, et que vous appelleriez mes efforts du nom de

1770. véritable philoſophie. Il était digne de vous de vous déclarer le protecteur des philoſophes plutôt que celui de *Paliſſot*. Vous ſavez qu'ils ont un grand parti, et qu'on ambitionne leur ſuffrage. Je n'ai plus qu'un déſir, c'eſt celui de vous renouveler mes très-tendres hommages, de vous entretenir, de vous ouvrir mon cœur, de vous faire voir qu'il n'eſt pas indigne de vos bontés. Il eſt vrai que la vie de Paris me tuerait en huit jours. Il y a plus d'un an que je ſuis en robe de chambre. J'ai bientôt ſoixante et dix-ſept ans, je ſuis très-affaibli; mais je donnerais ma vie pour paſſer quelques jours auprès de vous, dès que ma colonie n'aura plus beſoin de moi.

Il eſt plaiſant qu'un garçon horloger, avec un décret de priſe de corps, ſoit à Paris, et que je n'y ſois pas.

Votre Paris eſt plein de tracaſſeries, tandis que celles de *Catherine II* vont à exterminer l'empire des Turcs. Croyez qu'elle eſt bien loin d'être dans la ſituation équivoque où de fauſſes nouvelles la repréſentent. Elle a fait deux légions de Spartiates qui ont tout le courage des héros de la guerre de Troye. Elle peut dans deux mois être maîtreſſe de la Grèce et de la Macédoine; et, à moins d'un revers qui n'eſt pas vraiſemblable, vous verrez une grande révolution. Songez que cette même impératrice, dans ſon code qu'elle a daigné m'envoyer écrit de ſa main, a établi la tolérance univerſelle pour la première de ſes lois.

Je vous demande la vôtre. Vous ſavez ſi mon cœur eſt à vous, et quel eſt mon reſpect, ma paſſion, mon idolâtrie pour mon héros. *V.*

LETTRE CXCI. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de juillet.

Je vous ai parlé plus d'une fois à cœur ouvert, Madame; il eſt actuellement fendu en deux, et je vous envoie les deux moitiés dans cette lettre.

L'Envie et la Médiſance ſont deux nymphes immortelles. Ces demoiſelles ont répandu que certains philoſophes, que vous n'aimez pas, avaient imaginé de me dreſſer une ſtatue, comme à leur député; que ce n'était pas les belles-lettres qu'on voulait encourager, mais qu'on voulait ſe ſervir de mon nom et de mon viſage pour ériger un monument à la liberté de penſer. Cette idée, dans laquelle il y a du plaiſant, peut me faire tort auprès du roi. On m'aſſure même que vous avez penſé comme moi, et que vous l'avez dit à une de vos amies. Cette pauvre philoſophie eſt un peu perſécutée. Vous ſavez que le gros recueil de l'*Encyclopédie* eſt priſonnier d'Etat à la baſtille avec St *Billard* et St *Grizel;* cela eſt de fort mauvais augure.

Je me trouve actuellement dans une ſituation où j'ai le plus grand beſoin des bontés du roi. Je ne ſais ſi vous ſavez que j'ai recueilli chez moi une centaine d'émigrans de Genève, que je leur bâtis

1770. des maiſons, que j'établis une manufacture de montres; et, ſi le roi ne nous accorde pas des priviléges qui nous ſont abſolument néceſſaires, je cours riſque d'être entièrement ruiné, ſurtout après les diſtinctions dont M. l'abbé *Terrai* m'a honoré.

Il eſt donc très-expédient qu'on n'aille point dire au roi, en plaiſantant à ſouper : Les encyclopédiſtes font ſculpter leur patriarche. Cette raillerie qui pourrait être trop bien reçue, me porterait un grand préjudice. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamshatka; mais, en France, j'ai beſoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi. Il ne faut donc pas que ma ſtatue de marbre m'écraſe. Je me flatte que les noms de M. et de madame de *Choiſeul* ſeront ma ſauve-garde.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, Madame, les articles de la petite Encyclopédie, que je croirai pouvoir vous amuſer un peu; car il ne s'agit à nos âges que de paſſer le temps et de gliſſer ſur la ſurface des choſes. On doit avoir fait ſes proviſions un peu avant l'hiver; et quand il eſt venu, il faut ſe chauffer doucement au coin du feu qu'on a préparé.

Adieu, Madame; jouiſſez du peu que la nature nous laiſſe. Soumettons-nous à la néceſſité qui gouverne toutes choſes. *Homère* avoue que *Jupiter* obéiſſait au deſtin, il faut bien que nos imaginations lui obéiſſent auſſi. Mon deſtin eſt de vous être bien tendrement attaché juſqu'à ce que mon faible corps ſoit changé en chou ou en carotte. *V.*

LETTRE CXCII. 1770.

A M. DUPONT,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

De Ferney, le 16 de juillet.

M. *Bérenger* m'a fait le plaisir, Monsieur, de m'apporter votre ouvrage qui est véritablement d'un *citoyen*. *Bérenger* l'est aussi, et c'est ce qui fait qu'il est hors de sa patrie. Je crois que c'est lui qui a rectifié un peu les premières idées qu'on avait données d'abord sur Genève. Pour moi, qui suis citoyen du monde, j'ai reçu chez moi une vingtaine de familles génevoises, sans m'informer ni de quel parti ni de quelle religion elles étaient. Je leur ai bâti des maisons, j'ai encouragé une manufacture assez considérable, et le ministère et le roi lui-même m'ont approuvé. C'est un essai de tolérance et une preuve évidente que, dans le siècle éclairé où nous vivons, cette tolérance ne peut avoir aucun effet dangereux; car un étranger qui demeurerait trois mois chez moi, ne s'apercevrait pas qu'il y a deux religions différentes. Liberté de conscience et liberté de commerce, Monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un Etat petit ou grand.

Je prouve par les faits, dans mon hameau, ce que, vous et M. l'abbé *Roubaud*, vous prouvez éloquemment par vos ouvrages.

1770. J'ai lu, avec l'attention que mes maladies me permettent encore, tout ce que vous dites de curieux ſur la compagnie des Indes et ſur le ſyſtême. Tout cela n'eſt pas à l'honneur de la nation. Vous m'avouerez, au moins, que cet extravagant ſyſtême n'aurait pas été adopté du temps de *Louis XIV*, et que *Jean-Baptiſte Colbert* avait plus de bon ſens que *Jean Law*.

A l'égard de la compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puiſſe jamais être floriſſant entre les mains des particuliers. J'ai bien peur qu'il n'eſſuye autant d'avanies que de pertes, et que la compagnie anglaiſe ne regarde nos négocians comme de petits interlopes qui viennent ſe gliſſer entre ſes jambes. Les vraies richeſſes ſont chez nous, elles ſont dans notre induſtrie; je vois cela de mes yeux. Mon blé nourrit tous mes domeſtiques; mon mauvais vin, qui n'eſt point malfeſant, les abreuve; mes vers à ſoie me donnent des bas; mes abeilles me fourniſſent d'excellent miel et de la cire; mon chanvre et mon lin me fourniſſent du linge. On appelle cette vie patriarcale; mais jamais patriarche n'a eu de grange telle que la mienne, et je doute que les poulets d'*Abraham* fuſſent meilleurs que les miens. Mon petit pays, que vous n'avez vu qu'un moment, eſt entièrement changé en très-peu de temps.

Vous avez bien raiſon, Monſieur; la terre et le travail ſont la ſource de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puiſſe bonifier. Continuez à inſpirer le goût de la culture, et puiſſe le gouvernement ſeconder vos vues patriotiques!

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de *Saint-Mégrin*, qui m'a paru fait pour rendre un jour de véritables ſervices à ſa patrie, et dont j'ai conçu les plus grandes eſpérances. 1770.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute eſtime et tous les autres ſentimens que je vous dois,

Monſieur,

votre, &c.

P. S. Voulez-vous bien, Monſieur, faire mes tendres complimens à M. l'abbé *Morellet*, quand vous le verrez ?

LETTRE CXCIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juillet.

MON cher ange, il y a long-temps que je ne vous ai écrit ; la raiſon en eſt qu'étant très-malade, quoi qu'on die, et ayant une aſſez nombreuſe colonie à conduire, ma tête qui n'eſt pas plus groſſe que celle d'un lapin, m'a un peu tourné. Il faut digérer et avoir une groſſe tête, pour bâtir des maiſons et des comédies, et pour diriger les têtes des autres.

Je ſuis donc très-malade, vous dis-je, malgré les calomnies de *Pigal* qui répand par-tout que je me porte bien.

Je vous avertis qu'il faudrait jouer le Dépoſitaire avant qu'on piloriât St *Grizel* et St *Billard* ; car

1770. quand ils ſeront piloriés, la pitié ſuccédera dans les cœurs à l'indignation, et ce qui aurait été plaiſant pourra paſſer pour cruel : mais, comme meſſieurs du clergé, que *Grizel* confeſſait, ne ſe ſépareront pas ſitôt, je laiſſe le tout à votre prudence, et je vous enverrai, quand il vous plaira, le Dépoſitaire de l'abbé de *Châteauneuf*, et la Sophonisbe de monſieur *Lantin* pour mettre avec l'Ecoſſaiſe de M. *Jérôme Carré*.

Il me paraît que vos ambaſſadeurs ne ſont pas grand cas de nos montres de Ferney ; cependant je compte qu'il y en aura une inceſſamment avec le portrait du comte d'*Aranda*, qu'il faudra bien que monſieur l'ambaſſadeur d'Eſpagne prenne.

J'ai reçu de mon mieux M. le prince *Pignatelli*, ſon fils, malgré mes maux, ma misère et ma colonie.

Le beau-frère de *Fréron* me perſécute toujours pour lui faire avoir juſtice ; mais je ne ſais ce que c'eſt que ſon affaire. Ce beau-frère me paraît un bavard ; et d'ailleurs on dit qu'il ſuffit d'être allié de *Fréron* pour ne valoir pas grand'choſe.

Le Kain nous a envoyé trois grandes lettres, pour avoir deux copies de mon viſage en plâtre. Je lui réponds par un petit billet que je vous prie de lui faire tenir ; on n'a pas des viſages de plâtre ſi aiſément qu'il le penſe.

Je ne ſais, mon cher ange, ſi vous êtes à Paris ou à Compiègne. Suppoſé que ce ſoit à Compiègne, je vous ſupplie de communiquer à M. le duc de *Choiſeul* mon étonnement dont je ne ſuis pas encore revenu. J'avais pris la liberté d'envoyer ſous ſon enveloppe, en Eſpagne, une caiſſe des ouvrages de

ma manufacture. Il daigna ſe charger de la faire paſſer par la poſte à Bordeaux, et de l'adreſſer à un patron de vaiſſeau pour la rendre à Cadix; et voici qu'il m'envoie lui-même le reçu du patron: mon protecteur devient mon commiſſionnaire. Mons de *Louvois* n'aurait pas fait de ces choſes-là; auſſi je l'aime autant que je hais mons de *Louvois*. 1770.

Il a fait encore bien pis; il a acheté de nos montres pour le compte du roi. Nos émigrans l'adorent, et j'en fais tout autant. Il fera de notre petit pays, juſqu'à préſent inconnu, un pays charmant. Mais que dites-vous de moi qui riſque de me ruiner pour établir chez moi des familles génevoiſes? L'ingénieur du roi de Narſingue n'y feſait œuvre. Je ſens bien que cela eſt un peu ridicule à mon âge et avec mes maladies.

Un octogénaire plantait,
Paſſe encor de bâtir: mais planter à ſon âge!

A quelque âge que ce ſoit, radoteur ou non, je ſerai tendrement attaché à mes deux anges juſqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

Madame *Denis* ſe joint à moi pour vous dire les mêmes choſes. Ce n'eſt pas qu'elle radote comme moi, elle n'en eſt pas là, mais elle vous aime comme moi. *V.*

1770.

LETTRE CXCIV.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

Juillet.

SAVEZ-VOUS quelque choſe de l'effroyable nouvelle du Portugal? on dit qu'elle n'eſt venue que par Rome et par l'Angleterre. Si elle était vraie, ne la ſaurions-nous pas par l'ambaſſadeur de France à Lisbonne, par nos conſuls et par nos marchands? l'idée ſeule de cette aventure fait frémir.

Je vous remercie de tout mon cœur, Monſieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du ſuccès de vos affaires. Vous ſavez combien je m'y intéreſſe. Je trouve le procès de meſſieurs des poſtes très-bon, et je ne ſuis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous ſavez que tout eſt arbitraire, et que le parlement aime un peu à dégraiſſer tout fermier du roi. Pour St *Billard* et St *Grizel*, j'opine au pilori.

A l'égard du procès du parlement avec le roi, il eſt curieux. Nous attendons le dénouement. Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de M. de *la Chalotais* de paraître. Le public s'amuſera, diſputera, s'échauffera; dans un mois tout finira, dans cinq ſemaines tout s'oubliera.

Eſt-on encore, Monſieur, dans l'uſage de prendre des reſcriptions des poſtes en payant à Paris au caiſſier qui ne ſoit pas un ſaint? Madame *Denis* veut faire venir deux cents louis de Paris; pourriez-vous les lui faire tenir par la poſte, &c? Nous avons lu,

dans le mémoire de meſſieurs les fermiers des poſtes, que cet uſage était établi ; ainſi c'eſt à la fête de St *Billard* et de St *Grizel* que vous devez attribuer cette importunité. 1770.

Vraiment oui, je n'ai pas manqué d'écrire à M. le duc de *Choiſeul* que j'envoyais une petite caiſſe de montres à Marſeille, par la poſte. Il le trouve très-bon ; et vous ſavez que lui-même a eu la bonté d'en faire parvenir une caiſſe à Cadix. Il eſt très-important de donner à notre manufacture naiſſante toute la faveur poſſible ; c'eſt par-là ſeul qu'elle peut ſe ſoutenir.

Verſoy deviendra un lieu très-conſidérable, mais il ne l'eſt pas encore. Ferney eſt un petit entrepôt qui s'augmente de jour en jour. Nous feſons tout ce que nous pouvons pour reconnaître les bontés de M. le duc de *Choiſeul*, par notre zèle.

Adieu, Monſieur ; perſonne ne vous eſt plus tendrement attaché que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCV.

A M. DE LA HARPE.

27 de juillet.

Suétone ne voit-il pas que l'ami *Lantin* a voulu rire quand il a exhorté les jeunes gens à rapetaſſer les déteſtables pièces et les déteſtables ſujets du raiſonneur ampoulé qui ne fut jamais tragique que dans trois ou quatre ſcènes, quand il fit un petit voyage en Eſpagne ?

1770. L'ami *Lantin* ne s'eſt amuſé à reſſemeler Sophonisbe que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le raiſonneur. Le cinquième acte de *Mairet* avait un très-grand fonds de tragique; mais on ne pouvait pas faire grand'choſe de *Maſſiniſſe;* il en a fallu faire un jeune imprudent qui ſe laiſſe prendre comme un ſot. *Non eſt hic vis tragica.*

Dans tout ce qui ſe paſſe aujourd'hui en France, il y a *comica*, mais non pas *vis.*

J'attends *Suétone* l'anecdotier ; et je me doute bien que l'eſprit mâle et judicieux, qui l'a traduit et commenté, aura peſé toutes ces anecdotes dans la balance de la raiſon.

On va jouer la religieuſe à Lyon ; cela vaut mieux ſans doute que vingt-quatre pièces du raiſonneur; et cependant.... Oh, qu'il fait bon venir à propos!

LETTRE CXCVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 30 de juillet.

On me dit, il y a un mois, mon cher *Cicéron*, que vous étiez en Normandie. Je ne vous écrivis point, attendant votre retour. Je ne ſais plus où vous êtes, mais je ne puis reſter long-temps ſans vous remercier de votre dernière lettre. J'ignore ſi vous embelliſſez Canon, ſi vous faites vos moiſſons, ou ſi vous prenez la défenſe de quelque innocent perſécuté. Vous donneriez bien tous vos vergers et tout

votre

votre froment pour ſecourir quelque infortuné. *Sirven* ne l'eſt plus. Il eſt toujours demandeur en réparation, dommages et intérêts, qu'il obtiendra difficilement. Je ne ſais pas un mot des procédures; je ſais ſeulement que nous avons affaire à un procureur général un peu dur. 1770.

Savez-vous bien que ce M. *Riquet* avait conclu à pendre madame *Calas* et à faire rouer ſon fils et *Lavaiſſe*? Je tiens cette horrible anecdote de madame *Calas* elle-même. Le pays des Chicachas et des Topinambous eſt la patrie de la raiſon et de l'humanité, en comparaiſon de ces horreurs: et voilà de quels hommes nos vies et nos fortunes dépendent!

L'affaire de *Sirven* ne ſera décidée qu'après la Saint-Martin. Il y a huit ans que cette pauvre famille combat contre l'injuſtice.

Avez-vous ſu l'hiſtoire des deux amans de Lyon? Un jeune homme de vingt-cinq ans et une fille de dix-neuf, tous deux d'une figure charmante, ſe donnent rendez-vous avec deux piſtolets dont la détente était attachée à des rubans couleur de roſe; ils ſe tuent tous deux en même temps; cela eſt plus fort encore qu'*Arrie* et *Petus*. La juſtice n'a fait nulle infamie dans cette affaire; cela eſt rare.

Avez-vous lu le *Syſtême de la nature*? il ne me paraît pas conſolant; mais nous avons d'autres ſyſtêmes qui le ſont encore moins; par exemple, celui des janſéniſtes.

Adieu, mon cher *Cicéron*; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame *Terentia*.

1770.

LETTRE CXCVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 d'auguſte.

Mon cher philoſophe militaire, vous m'aviez mandé, il y a deux mois, que vous paſſeriez chez nous, et je vous attendais. J'imaginais que vous alliez voir meſſieurs vos enfans, et ç'aurait été une grande conſolation pour moi de vous embraſſer ſur la route. Je ſuis tombé dans un état de faibleſſe dont j'ai l'obligation à ma vieilleſſe et à un travail un peu forcé; mais il faut travailler juſqu'à la fin de ſa vie. *Job*, un de mes patrons, dit que l'homme eſt né pour travailler comme l'oiſeau pour voler.

J'ai été tout émerveillé de la petite galanterie que vous m'avez envoyée; j'en ſuis très-touché. Vous ſentez combien je ſuis ſenſible à une telle marque d'amitié.

Vous ne ſaviez pas apparemment l'autre galanterie que les gens de lettres de Paris ont bien voulu me faire. Si vous étiez venu à Ferney, vous y auriez vu M. *Pigal* qu'ils m'ont envoyé, et qui a fait le modèle d'une ſtatue dont ils honorent ma très-chétive figure. Je n'ai point un viſage à ſtatue, mais enfin, il a bien fallu me laiſſer faire. Il n'y a pas eu moyen de refuſer un honneur que me font cinquante gens de lettres des plus conſidérables de Paris : cette faveur eſt rare. Ils ont fait un fonds pour donner à M. *Pigal* un honoraire convenable;

j'en ai été ſurpris, et le ſuis encore. Je ne puis attribuer une choſe ſi extraordinaire qu'au déſir qu'on a eu de conſoler votre ami des choſes dont vous parlez. Il doit actuellement les oublier. Une ſtatue de marbre annonce un tombeau, et j'y deſcendrai en vous étant auſſi attaché que je l'ai été depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. *V.* 1770.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 3 d'auguſte.

Mon cher grand écuyer de *Cyrus*, buvez à ma ſanté le jour de la noce, vous et madame de *Florian*. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'eſt moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'aſſiſterais au mariage. Ma chétive ſanté et mon âge ne me laiſſent prétendre à d'autre ſacrement pour ma perſonne, qu'à celui de l'extrême-onction. Je paſſe mes derniers jours à établir une colonie; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux: il eſt beaucoup plus aiſé de marier un jeune conſeiller du parlement, que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à préſenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établiſſement. Nous avons fait une montre aſſez jolie et qui ſera fort bonne. Nos artiſtes ſont excellens; il n'y en a point de meilleurs à Paris: mais leur tranſmigration ne

leur a pas permis d'aller auſſi vîte en beſogne que
1770. M. d'*Ornoi*. Il ſe marie le 7, et nous ne ſerons prêts que le 15. Nous enverrons notre offrande, madame *Denis* et moi, par M. d'*Ogny* à qui nous l'adreſſerons. Nos fabricans ont voulu abſolument mettre mon portrait à la montre. Puiſque *Pigal* m'a ſculpté, il faut bien que je ſouffre qu'on me peigne; j'ai toute honte bue.

J'embraſſe tendrement le nouveau marié, ſa mère et ſon oncle le turc.

Je fais grand cas de votre philoſophie qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la ſolitude et à fuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'hermite de Ferney.

LETTRE CXCIX.

A M. DORAT.

A Ferney, le 6 d'auguſte.

J'IGNORE, Monſieur, et je veux ignorer quel eſt le ſot ou le fripon, ou celui qui, revêtu de ces deux caractères, a pu vous dire que j'étais l'auteur des *Anecdotes ſur Fréron*; il aura pu dire, avec autant de vraiſemblance, que j'ai fait *Guſman d'Alfarache*. Je n'ai jamais, Dieu merci, ni vu ni connu ce miſérable *Fréron*; je n'ai jamais vu aucune de ſes rapſodies, excepté une demi-douzaine que

je tiens de M. *Lacombe ;* je ſais ſeulement que c'eſt un barbouilleur de papier complétement déshonoré. 1770.

Je ne connais pas plus ſes prétendus croupiers que ſa perſonne. Je ſuis abſent de Paris depuis plus de vingt ans, et je n'y ai jamais fait, avant ce temps, qu'un ſéjour très-court. L'auteur des *Anecdotes ſur Fréron* dit qu'il a été très-lié avec lui ; j'ai eſſuyé bien des malheurs en ma vie, mais j'ai été préſervé de celui-là.

Je n'ai jamais vu M. l'abbé de *la Porte* dont il eſt tant parlé dans ces *Anecdotes*. On dit que c'eſt un fort honnête homme, incapable des horreurs dont *Fréron* eſt chargé par tout le public.

Vous ſentez, Monſieur, qu'il eſt impoſſible que j'aye vu *Fréron* au café de *Viſeu* dans la rue Mazarine. Je n'ai jamais fréquenté aucun café, et j'apprends, pour la première fois, par ces *Anecdotes* que ce café de *Viſeu* exiſte ou a exiſté.

Il eſt de même impoſſible que je ſache quels ſont les marchés de *Fréron* avec les libraires, et tous les vils détails des friponneries que l'auteur lui reproche. Il ſerait abſurde de m'imputer la forme et le ſtyle d'un tel ouvrage.

Vous vous plaignez que votre nom ſe trouve parmi ceux que l'auteur accuſe d'avoir travaillé avec *Fréron :* ce n'eſt pas aſſurément ma faute. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que vous me ſemblez avoir tort d'appeler cela un affront, puiſque vous pouvez très-bien lui avoir prêté votre plume ſans avoir eu part à ſes infamies. Vous m'apprenez vous-même que vous avez inſéré, dans les feuilles de ce *Fréron*, un extrait contre M. de *la Harpe*.

1770. Je ne ſais ce que c'eſt que l'autre imputation dont vous me parlez.

Si vous êtes curieux de ſavoir quel eſt l'auteur des *Anecdotes*, adreſſez-vous à M. *Thiriot ;* il doit le connaître, et il y a quelques années qu'il m'écrivit touchant cette brochure. Adreſſez-vous à M. *Marin* qui eſt au fait de tout ce qui s'eſt paſſé depuis quinze ans dans la librairie, et qui ſait parfaitement que je ne puis avoir la moindre part à toutes ces futilités. Adreſſez-vous à madame *Ducheſne*, à M. *Guy*, leſquels doivent être fort inſtruits des geſtes de *Fréron*. Adreſſez-vous à *Lambert* chez qui l'auteur dit avoir vu les pièces d'un procès entre *Fréron* et ſa ſœur la fripière. Adreſſez-vous à M. l'abbé de *la Porte* qui doit être mieux informé que perſonne. L'auteur paraît avoir écrit il y a ſix ou ſept ans, et je vous avoue que j'ai la curioſité de ſavoir ſon nom.

Je connais deux éditions de ces *Anecdotes;* l'une qui eſt celle dont vous me parlez, l'autre qui ſe trouve dans un pot-pourri en deux volumes. Il faut qu'il y en ait une troiſième un peu différente des deux autres, puiſque vous me parlez d'une nouvelle accuſation contre vous, que je ne trouve pas dans celle qui eſt en ma poſſeſſion.

En voilà trop ſur un homme ſi mépriſable et ſi mépriſé. Vous pouvez faire imprimer votre lettre et la mienne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CC. 1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

8 d'auguſte.

Eh bien, Madame, je ne peux en faire d'autres; je ne peux louer les gens ſérieuſement en face. Vous vous doutez bien que les ſix vers qui commencent par *étudiez leur goût*, ſont pour la petite-fille, et tout le reſte pour la grand'maman. J'ai été bien aiſe de finir par *la Harpe*, parce que le mari de la grand'maman lui fait du bien, et lui en pourra faire encore. (*)

Il faut un tant ſoit peu de ſatire pour égayer la louange. La ſatire eſt fort juſte, et tombe ſur le plus déteſtable fou que j'aye jamais lu. Son *Héloïſe* me paraît écrite moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux petites maiſons. Une des infamies de ce ſiècle eſt d'avoir applaudi quelque temps à ce monſtrueux ouvrage. Les dames qu'il outrage ſont aſſurément d'une autre nature que lui. La *Zaïde* de madame de *la Fayette* vaut un peu mieux que la ſuiſſeſſe de *Jean-Jacques*, qui accouche d'un faux germe pour ſe marier. Ce poliſſon m'ennuie et m'indigne, et ſes partiſans me mettent en colère. Cependant il faut être véritablement philoſophe et calmer ſes paſſions, ſurtout à nos âges.

(*) Epître à madame la ducheſſe de *Choiſeul*, vol. d'Epîtres.

1770. Votre homme qui ne s'intéreſſait qu'à ce qui le regardait, doit vous raccommoder avec la philoſophie. Tout ce qui regarde le genre-humain doit nous intéreſſer eſſentiellement, parce que nous ſommes du genre-humain. N'avez-vous pas une ame? n'eſt-elle pas toute remplie d'idées ingénieuſes et d'imagination? s'il y a un Dieu qui prend ſoin des hommes et des femmes, n'êtes-vous pas femme? s'il y a une Providence, n'eſt-elle pas pour vous comme pour les plus ſottes bégueules de Paris? ſi la moitié de Saint-Domingue vient d'être abymée, ſi Lisbonne l'a été, la même choſe ne peut-elle pas arriver à votre appartement de Saint-Joſeph? Un diable d'homme, inſpiré par *Belzébuth*, vient de publier un livre intitulé, *Syſtême de la nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire. Il eſt plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections; et, malgré tout cela, on le dévore. Il y a beaucoup de choſes qui peuvent ſéduire; il y a de l'éloquence; et quoiqu'il ſe trompe groſſièrement en quelques endroits, il eſt fort au-deſſus de *Spinoſa*.

Au reſte, croyez que la choſe vaut bien la peine d'être examinée. Les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles ſoient bien intéreſſantes.

Ceux qui diſent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, ſans le parlement de Paris, me paraiſſent ignorer l'hiſtoire de France. Il ſemble qu'à force de livres on eſt devenu ignorant. Je ne me mêle point de tes querelles; je ſonge à celle que nous avons avec la

nature. J'en ai d'ailleurs une assez grande avec Genève. Je lui ai volé une partie de ses habitans, et je fonde ma petite colonie, que le mari de votre grand'maman protége de tout son cœur. 1770.

Il n'y a maintenant qu'un tremblement de terre qui puisse ruiner mon établissement; mais je veux que celui à qui j'ai tant d'obligations donne son denier à la statue, et je veux surtout qu'il donne très-peu; 1°. parce qu'on n'en a point du tout besoin; 2°. parce qu'il donne trop de tous les côtés. C'est une affaire très-sérieuse : je casserais à la statue les bras et les jambes, si son nom ne se trouvait pas sur la liste.

Adieu, Madame; faites comme vous pourrez : vivez, portez-vous bien, digérez, cherchez le plaisir, s'il y en a. Luttez contre cette fatale nature dont je parle sans cesse, et où j'entends si peu de chose. Ayez de l'imagination jusqu'à la fin, et aimez votre très-ancien serviteur qui vous est plus attaché que tous vos serviteurs nouveaux. *V.*

LETTRE CCI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 d'auguste.

Je me dis toujours, Monseigneur, que vos occupations et vos plaisirs partagent vos journées, que je ne dois pas fatiguer vos bontés, et qu'il n'appartient pas à ceux qui sont morts au monde d'écrire aux vivans.

1770. Cependant il faut que je vous informe d'un gros paquet que j'ai reçu et qui vous regarde ; il eſt d'un M. de *Caſtera* qui me paraît très-malheureux, et qui me fait juger par ſon ſtyle qu'il s'eſt attiré ſes malheurs. Je doute même ſi ſa tête n'eſt pas auſſi dérangée que ſes lettres ſont prolixes; en ce cas, il n'eſt que plus à plaindre. Il m'a mis au fait de toute ſa conduite avec aſſez de naïveté. Je préſume à la quantité de procès qu'il a eſſuyés, qu'il deſcend en droite ligne de la comteſſe de *Pimbèche*. S'il a dit des injures, on les lui a bien rendues.

Je vois, par tout ce qu'il me mande, que ſa plus grande ambition eſt de rentrer dans vos bonnes grâces. Sa deſtinée me paraît déplorable ; c'eſt un homme chargé de onze enfans. Je m'acquitte du devoir de l'humanité, en vous rendant compte de ſon état, ſans prétendre le juſtifier auprès de vous, ni vous demander autre choſe que ce que votre ſageſſe et votre juſtice vous preſcrivent. Vous connaiſſez l'homme dont il s'agit, et c'eſt à vous ſeul de voir ce que vous devez faire. Il me ſemble qu'il avait un oncle chargé des affaires de France en Pologne ; c'eſt tout ce que je connais de ſa famille.

Après avoir achevé la miſſion que m'a donnée M. de *Caſtera*, que puis-je dire à mon héros du fond de ma ſolitude, ſinon que je lui ſouhaite une ſanté meilleure que la mienne et des jours plus brillans ? Il ne m'appartient pas de parler des tracaſſeries de la France. Je m'intéreſſais fort à celles des Turcs, c'eſt-à-dire que je ſouhaitais paſſionnément qu'on les chaſsât de l'Europe, parce qu'ils ont aſſervi les

deſcendans des *Alcibiade* et des *Sophocle.* J'entends dire que ces circoncis ont repris le Péloponèſe; en ce cas, je me raccommoderai avec eux; car j'ai établi, des débris de Genève, une petite ſociété qui eſt fort en relation avec Conſtantinople. 1770.

J'aimerais encore mieux de bons acteurs et de bonnes pièces au théâtre de Paris, ſous la protection du premier gentilhomme de la chambre; mais cette manufacture paraît furieuſement tombée.

Me permettez-vous, Monſeigneur, de me mettre aux pieds de madame la comteſſe d'*Egmont*, quoiqu'elle ſoit alliée à la maiſon d'un pape? Vous devez juger combien j'ambitionne ſes bontés, puiſqu'elle a toutes les grâces de votre eſprit, ſans compter les autres.

Agréez, avec votre bienveillance ordinaire, le très-tendre reſpect du vieux ſolitaire des Alpes. *V.*

LETTRE CCII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 20 d'auguſte.

MADAME,

Après tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai vu tant de juſteſſe d'eſprit que je vous ai crue philoſophe; paſſez-moi ce mot. Votre petite-fille me paraît un peu dégoûtée de la métaphyſique; je lui pardonne aiſément ce dégoût. La

1770. métaphyſique n'eſt d'ordinaire que le roman de l'ame, et ce roman n'eſt pas ſi amuſant que celui des *Mille et une nuits*. Vous m'avouerez du moins, Madame, que le ſujet qu'on traite dans la petite brochure qu'on met à vos pieds eſt aſſez intéreſſant; chacun y eſt pour ſa part, et cette part eſt tout ſon être. Cela eſt un peu plus important que les tracaſſeries dont on s'entretient ſi profondément à Paris et à Verſailles. Je n'oſe demander que, dans un moment de loiſir, vous daigniez, Madame, me dire en deux mots ce que vous en penſez; je ne veux que deux mots, car vous êtes ſi occupée à ſervir l'Etre ſuprême en feſant du bien, que vous n'avez guère le temps d'examiner ce que de faibles cervelles diſent pour ou contre ſon exiſtence.

M. de *Craſſier* m'a mandé qu'il avait obtenu, par votre protection, une très-grande grâce. Songez, Madame, que c'eſt à vous ſeule uniquement qu'il la doit, et que je n'avais pas oſé ſeulement vous la demander. Voilà comme vous êtes; dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous ſaiſiſſez la choſe avec un acharnement qui n'a point d'exemple: j'en ſuis confondu, je ne ſais plus que vous dire.

M. le marquis d'*Oſſun*, ambaſſadeur en Eſpagne, favoriſe de tout ſon pouvoir la fabrique de Ferney, faubourg de Verſoy; il y prend autant d'intérêt que ſi c'était ſon propre ouvrage. Oſerais-je vous ſupplier, Madame, d'obtenir que monſieur le duc voulût bien lui marquer qu'il eſt ſenſible à tous ſes bons offices qui ſont en vérité très-conſidérables, et qui pourront être efficaces. M. l'abbé *Billardi* n'a pas

eu les mêmes bontés que M. le marquis d'*Oſſun*; il ne m'a pas fait de réponſe; apparemment que l'inquiſition le lui a défendu. 1770.

Nos artiſtes de Ferney donnent, le jour de la Saint-Louis, une belle fête; je crois que leur zèle ne déplaira pas à monſieur le duc.

C'eſt votre nom, Madame, que je fête tous les jours de l'année. Je vous ſuis attaché pour ma vie avec le plus profond reſpect et la plus vive reconnaiſſance.

Le vieil hermite de Ferney.

LETTRE CCIII.

A MADAME D'ORNOI.

A Ferney, 20 d'auguſte.

Vous faites, Madame, le bonheur d'un homme à qui je tiens par les liens de l'amitié encore plus que par ceux de la nature. Le ſeul plaiſir qui reſte aux vieillards eſt d'être ſenſible à celui des autres. Je vous dois la plus grande ſatisfaction que je puiſſe goûter; la vôtre eſt bien rare de vivre avec un bon mari ſans quitter le meilleur des pères. M. d'*Ornoi* égaie la retraite de madame *Denis* et la mienne, en nous diſant combien il eſt enchanté. Madame *Denis* doit vous dire tout ce qui peut plaire à de nouveaux mariés; les femmes entendent cela cent fois mieux que les hommes. Pour moi, je vous dirai que vous êtes bien bonne, au milieu du fracas

1770. des noces, de l'embarras des viſites, et des complimens, et des occupations plus ſérieuſes, d'écrire à un vieux ſolitaire inutile au monde; je vous en remercie. Vous avez encore un mérite de plus, c'eſt que votre lettre eſt fort jolie, et que votre écriture ne reſſemble pas à celle de votre mari qui écrit comme un chat, auſſi-bien que ſon autre oncle l'abbé *Mignot*. L'abbé *Dangeau*, de notre académie françaiſe, renvoyait les lettres de ſa maîtreſſe quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle à la troiſième fois. Moi qui ſuis auſſi de l'académie, je ne vous renverrai pas votre lettre, Madame; il n'y manque rien; je la garderai comme une choſe qui m'eſt bien chère. Je vous aime déjà comme ſi je vous avais vue; et, ſans oublier le reſpect qu'on doit aux dames, j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, Madame, votre, &c.

LETTRE CCIV.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 25 d'auguſte.

PUISQUE vous pouſſez vos bontés, Monſieur, juſqu'à vouloir bien honorer encore de votre préſence la ſolitude du mont Jura, et conſoler un vieux malade par les charmes de votre converſation, je vous avertis, pour vous encourager à cette bonne œuvre, que vous y trouverez probablement M. d'*Alembert*.

Il a ſemblé bon au Saint-Eſprit et à lui de paſſer par chez moi en allant voir le pape. On ne peut mieux prendre ſon temps ; j'ai établi une colonie de huguenots ; c'eſt un petit commencement de réunion entre les deux plus belles ſectes de philoſophie, qui font tant d'honneur à l'eſprit humain, les papiſtes et les calviniſtes. Vous ferez trève, pour quelques jours, dans ma retraite pacifique, à votre grand art de tuer les hommes avec gloire et ſalaire. Que ne puis-je, tous les ans, me trouver ſur votre route ! 1770.

Agréez toujours, Monſieur, mon reſpectueux attachement.

LETTRE CCV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Ferney, 27 d'auguſte.

MADAME,

APRÈS avoir embelli votre royaume de Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de *Choiſeul* et vous, d'étendre vos grâces ſur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux, avec quelque ſatisfaction, que nos émigrans ont donné pour la Saint-Louis une petite fête, qui a conſiſté en un très-bon ſouper de cent couverts, avec illumination, feu d'artifice et des *vive*

le roi ſans fin. Peut-être même monſieur le Duc ne ſera
1770. pas fâché d'apprendre au roi qu'il eſt aimé et célébré par ſes nouveaux ſujets comme par les anciens.

Vos noms, Madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans le feu d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant, du fond de nos tanières,
Des Choiſeul les beaux noms écrits
En caractère de lumières,
Sur nos vieux chênes rabougris,
Et parmi nos sèches bruyères.

C'était un plaiſir de voir nos huguenots et nos papiſtes être tous de la même religion, et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaiſſance.

Rien n'eſt plus ſelon mon humeur
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de ſi grand cœur
Avec nos pauvres catholiques.
Dans cet aſile du bonheur,
Le prêche eſt ami de la meſſe;
Ils ſe ſont dit : Vivons heureux,
Et tolérons avec ſageſſe
Ceux qui ſe moquent de nous deux.

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer aſſez peſamment
Un baiſer près du ſanctuaire
A la femme du prédicant !

On voit bien après cela, Monſeigneur, qu'il n'y a pas moyen de refuſer un édit de tolérance. Nos colons,

colons, vos protégés, ſe mettent à vos pieds, et nous ſupplions tous notre bienfaiteur et notre bienfaitrice d'agréer nos profonds reſpects et notre reconnaiſſance. 1770.

Le vieil hermite de Ferney, ſecrétaire.

LETTRE CCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

2 de ſeptembre.

Je vous envoie, Madame, par votre grand'-maman, la petite drôlerie en faveur de la Divinité, contre le volume du *Syſtême de la nature*, que ſurement vous n'avez pas lu; car la matière a beau être intéreſſante, je vous connais, vous ne voulez pas vous ennuyer pour rien au monde; et ce terrible livre eſt trop plein de longueurs et de répétitions, pour que vous puiſſiez en ſoutenir la lecture. Le goût, chez vous, marche avant tout. Celui qui vous amuſera le plus, en quelque genre que ce ſoit, aura toujours raiſon avec vous. Si je ne vous amuſe pas, du moins je ne vous ennuierai guère, car je réponds en vingt pages à deux gros volumes.

Je me flatte que votre grand'maman s'eſt enfin réconciliée avec *Catherine II.* Tant de ſang ottoman doit effacer celui d'un ivrogne qui l'aurait miſe dans un couvent; et, après tout, ma *Catau* vaut beaucoup

1770. mieux que *Mouſtapha*. Avouez, Madame, que dans le fond du cœur vous êtes pour elle.

Des lettres de Veniſe diſent que la canaille muſulmane a tué l'ambaſſadeur de France et preſque toute ſa ſuite, que l'ambaſſadeur d'Angleterre s'eſt ſauvé en matelot, et que *Mouſtapha* a donné une garde de mille janiſſaires au baile de Veniſe. Je veux ne point croire ces étranges nouvelles; mais ſi malheureuſement elles étaient vraies, votre grand'maman, elle-même, ferait des vœux pour que *Catherine* fût couronnée à Conſtantinople.

Le roi de Pruſſe eſt allé en Moravie rendre à l'empereur ſa viſite familière. Il y a actuellement entre les ſouverains chrétiens une cordialité qui ne ſe trouve pas entre les miniſtres.

Voilà, Madame, tout ce que fait un vieux ſolitaire qui voit avec horreur les jours s'accourcir, et l'hiver s'approcher. Conſervez votre ſanté, votre gaieté, votre imagination et votre bonté pour votre très-vieux et très-malingre ſerviteur qui vous eſt bien tendrement attaché pour le reſte de ſes jours. *V.*

LETTRE CCVII. 1770.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 2 de ſeptembre.

MADAME,

PUISQUE votre petite-fille veut voir la cauſe du père défendu par un homme qui paſſe pour n'être pas l'ami du fils, je prends la liberté de la mettre ſous vos auſpices. Au bout du compte, quoi qu'elle en diſe, la choſe vaut la peine d'être examinée. Je n'ai pu encore, à mon âge, m'accoutumer à l'indifférence et à la légèreté avec laquelle des perſonnes d'eſprit traitent la ſeule choſe eſſentielle; je ne m'accoutume pas plus aux ſottiſes énormes dans leſquelles le fanatiſme plonge tous les jours des têtes, qui d'ailleurs n'ont pas perdu abſolument le ſens commun ſur les choſes ordinaires de la vie : ces deux contraſtes m'étonnent encore tous les jours.

Je n'ai dit que ce que je penſe dans ma petite réponſe à l'auteur du *Syſtême de la nature;* il a dit auſſi ce qu'il penſait, et vous jugerez entre nous deux, Madame, ſans me dire tout ce que vous penſez.

Une choſe aſſez plaiſante, c'eſt que le roi de Pruſſe m'a envoyé de ſon côté une réponſe ſur le même objet. Il a pris le parti des rois, qui ne ſont pas

1770. mieux traités que DIEU dans le *Syſtême de la nature :* pour moi, je n'ai pris que le parti des hommes.

Je crois avoir deviné quelle eſt l'épreuve à laquelle ce capitaine du régiment de Bavière veut que vous le mettiez. Je crois qu'il reſſemble à celui qui diſait à la reine *Anne d'Autriche :* Madame, dites-moi qui vous voulez que je tue, pour vous faire ma cour.

Il eſt vrai, Madame, que je ne prends point tant de liberté avec monſieur le Duc qu'avec vous; mais c'eſt que j'imagine que vous avez un peu plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et que votre département de faire du bien vous occupe beaucoup. Je me ſers de vous effrontément pour lui faire parvenir les ſentimens qui m'attachent à lui pour le reſte de ma vie, et je mets ma reconnaiſſance ſous votre protection, ſans vous faire le même compliment qu'on feſait à la reine-mère, car vous êtes trop douce et trop bonne.

Si vous daignez lire mon rogaton théologique, je vous prie d'être bien perſuadée que je ne crois point du tout à la Providence particulière; les aventures de Lisbonne et de Saint-Domingue l'ont rayée de mes papiers.

On dit que les Turcs ont aſſaſſiné votre ambaſſadeur de France; cela ſerait fort triſte; mais le grand Etre n'entre pas dans ces détails.

Pardonnez, Madame, au vieux bavard qui eſt à vos pieds avec le plus profond reſpect.

Voltaire.

LETTRE CCVIII. 1770.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 5 de ſeptembre.

Vous ne me mandez point, mon cher philoſophe militaire, où vous logez à Paris. Je haſarde ma réponſe à l'hôtel d'*Entragues*, où il me ſemble que vous étiez à votre dernier voyage. Vous ſentez bien qu'il ne convient guère à un vieux pédant comme moi, d'oſer me mêler des affaires des colonels, et que cette indiſcrétion de ma part ſervirait plutôt à reculer vos affaires qu'à les avancer.

Horace dit qu'il faut que chacun reſte dans ſa peau; mais je tâcherai de trouver quelque ouverture pour me mettre à portée de parler de vous comme je le dois, et de ſatisfaire mon cœur. Je regarderai d'ailleurs cette démarche comme une des clauſes de mon teſtament; car j'approche tout doucement du moment où les philoſophes et les imbécilles ont la même deſtinée. Je ſuis furieuſement tombé, et il n'y a plus de ſociété pour moi. La vôtre ſeule me ſerait précieuſe, ſi l'état où je ſuis me permettait d'en jouir auſſi agréablement qu'autrefois. Je n'ai plus guère que des ſentimens à vous offrir; car, pour les idées, elles s'enfuient. L'eſprit s'affaiblit avec le corps; les ſouffrances augmentent et les penſées diminuent; tout le monde en vient là; il n'y a que du plus ou du moins. Il faut avouer que nous ſommes de pauvres machines; mais il eſt bon d'avoir fait ſa proviſion de philoſophie et de

1770. conſtance pour les temps d'affaibliſſement : on arrive au tombeau d'un pas plus ferme et plus délibéré. Jouiſſez de la ſanté ſans laquelle il n'y a rien, établiſſez meſſieurs vos enfans, vivez, et vivez pour eux et pour vous ; conſervez-moi vos bontés qui ſont des ſoutiens de ma petite philoſophie. *V.*

LETTRE CCIX.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 7 de ſeptembre.

NOTRE BIENFAITEUR,

Vous ſavez probablement que le roi de Pruſſe a été ſur notre marché, et qu'il fait venir dix-huit familles d'horlogers de Genève. Il les loge *gratis* pendant douze ans, les exempte de tous impôts, et leur fournit des apprentis dont il paye l'apprentiſſage: c'eſt du moins une preuve que les natifs de Genève ne veulent pas reſter dans cette ville : mais ces dix-huit familles de plus nous auraient fait du bien ; elles ſont preſque toutes d'origine françaiſe. Je ſuis fâché qu'elles ſe tranſportent ſi loin de leur ancienne patrie ; mais je me flatte que votre colonie l'emportera ſur toutes les autres.

Dieu me préſerve des lettres de Veniſe, qui diſent qu'après la bataille navale contre les Turcs, ces meſſieurs ont voulu aſſaſſiner l'ambaſſadeur de France, parce qu'il portait un chapeau ; que l'ambaſſadeur

d'Angleterre a été obligé de ſe ſauver déguiſé en matelot, et que l'ambaſſadeur de Veniſe a échappé, à la faveur d'une garde. Je ne crois point la canaille turque ſi barbare, quoiqu'elle le ſoit beaucoup. 1770.

J'ai eu la viſite d'un ſerf et d'une ſerve des chanoines de Saint-Claude. Ce ſerf eſt maître de la poſte de Saint-Amour, et receveur de M. le marquis de *Choiſeul* votre parent, et, par conſéquent, vous appartient à double titre; mais les chapitres de Saint-Claude n'en ont aucun pour les faire ſerfs. Ils diront comme *Soſie :*

Mon maître eſt homme de courage;
Il ne ſouffrira pas que l'on batte ſes gens.

On les bat trop; les chanoines les accablent : et vous verrez que tout ce pays-là, qui doit nourrir Verſoy, s'en ira en Suiſſe, ſi vous ne le protégez. Le procureur général de Beſançon eſt dans des principes tout-à-fait oppoſés aux vôtres, quand il s'agit de faire du bien.

Le vieil hermite de Ferney, très-malade et n'en pouvant plus, ſe met à vos pieds avec la reconnaiſſance et le reſpect qu'il vous conſervera juſqu'au dernier moment de ſa chétive exiſtence.

1770.

LETTRE CCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de ſeptembre.

MON cher ange, quoique mon ame et mon corps ſoient terriblement en décadence, il faut que je vous écrive au plus vîte concernant votre protégée de Straſbourg (*). Il me paraît qu'elle n'a nulle envie de ſe tranſporter au ſoixante et deuxième degré ; et je crois qu'actuellement cette tranſmigration ſerait difficile.

Il y a deux grands obſtacles, ſa naiſſance et le peu de goût qu'on a actuellement pour la nation françaiſe. Je ne lui ai point encore fait réponſe ſur ſon deſſein d'aller à Paris et de pouvoir ſe ménager pendant l'hiver quelque aſile agréable où elle pourrait reſter juſqu'au printemps. Ma maiſon eſt à ſon ſervice, dès ce moment juſqu'à celui où elle pourra ſe tranſporter à Paris : je vous prie de le lui mander, et je lui écrirai en conformité, dès que vous aurez appris ſes ſentimens et ſes deſſeins ; mais je vous prie auſſi de lui dire combien mes affaires ont mal tourné, et combien peu je ſuis en état de faire pour elle ce que je voudrais. Mon zèle pour les colonies m'a mangé ; le zèle de monſieur le contrôleur général pour les reſcriptions m'a achevé. Il ne m'eſt pas poſſible dans cette ſituation de payer aux manes d'*Adrienne* ce que je voudrais.

(*) Mademoiſelle *Daudet le Couvreur*, fille de la célèbre actrice.

Je penſe que vous pouvez lui parler à cœur ouvert ſur tout ce que je vous mande. Madame *Denis* tâcherait de lui rendre la vie agréable pendant le temps de ſon entrepôt; pour moi, je ne dois ſonger qu'à achever ma vie au milieu des ſouffrances. 1770.

J'ai ici pour conſolation M. d'*Alembert* et M. le marquis de *Condorcet*. Il ne s'en eſt fallu qu'un quart d'heure que M. *Séguier* et M. d'*Alembert* ne ſe ſoient rencontrés chez moi; cela eût été aſſez plaiſant. J'ai appris bien des choſes que j'ignorais. Il me ſemble qu'il y a eu dans tout cela beaucoup de mal-entendu, ce qui arrive fort ſouvent. La philoſophie n'a pas beau jeu; mais les belles-lettres ne ſont pas dans un état plus floriſſant. Le bon temps eſt paſſé, mon cher ange; nous ſommes en tout dans le ſiècle du bizarre et du petit.

On m'a parlé d'une tragédie en proſe, qui, dit-on, aura du ſuccès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux arts.

Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier!

J'ai vu une comédie où il n'était queſtion que de la manière de faire des portes et des ſerrures. Je doute encore ſi je dors ou ſi je veille.

Je vous avoue que j'avais quelque opinion de la Pandore de *la Borde* : cela eût fait certainement un ſpectacle très-neuf et très-beau; mais *la Borde* n'a pas trouvé grâce devant M. le duc de *Duras*.

La Sophonisbe de *Lantin* aurait réuſſi il y a cinquante ans; je doute fort qu'elle ſoit ſoufferte aujourd'hui, d'autant plus qu'elle eſt écrite en vers.

1770. S'il ne tenait qu'à y faire encore quelques réparations, *Lantin* ſerait encore tout prêt; mais n'eſt-il pas inutile de réparer ce qui eſt hors de mode?

J'aurai beaucoup d'obligation à M. le duc de *Praſlin*, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis.

A l'égard des diamans qu'on envoyait à Malte, comme les marchands qui les ont perdus n'avaient point de reconnaiſſance en forme, je ne crois pas que je doive importuner davantage un miniſtre d'Etat pour cette affaire; mais, quand il voudra des montres bien faites et à bon marché, ma colonie eſt à ſes ordres.

Adieu, mon très-cher ange; conſervez vos bontés, vous et madame d'*Argental*, au vieux et languiſſant hermite. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DE CHABANON.

28 de ſeptembre.

M. d'*Alembert*, mon cher ami, me donne les mêmes conſolations que j'ai reçues de vous, quand vous avez égayé et embelli Ferney de toutes vos grâces. Non-ſeulement il n'a point de mélancolie, mais il diſſipe toute la mienne. Il me fait oublier la langueur qui m'accable et qui m'a empêché pendant quelques jours de vous écrire. Il arriva à Ferney dans le moment où M. *Séguier* en partait. J'aurais bien voulu qu'ils euſſent dîné enſemble, mais DIEU n'a pas permis cette plaiſante ſcène.

En récompenſe, j'ai M. le marquis de *Condorcet* qui eſt plus aimable que tout le parquet du parlement de Paris. 1770.

Il me paraît qu'on maltraite un peu en France les penſées et les bourſes. On craint l'exportation du blé et l'importation des idées. *Platon* dit que les ames avaient autrefois des ailes; je crois qu'elles en ont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne.

Pour les ailes qui ont élevé l'auteur du *Syſtême de la nature*, il me paraît qu'elles ne l'ont conduit que dans le chaos. Non-ſeulement ce livre fera un tort irréparable à la littérature, et rendra les philoſophes odieux; mais il tiendra la philoſophie ridicule. Qu'eſt-ce qu'un ſyſtême fondé ſur les anguilles de *Needham*? quel excès d'ignorance, de turpitude et d'impertinence de dire froidement qu'on fait des animaux avec de la farine de ſeigle ergoté! Il eſt très-imprudent de prêcher l'athéiſme, mais il ne fallait pas du moins tenir ſon école aux petites maiſons.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

Voilà ce que je dis toujours, et ſauve qui peut; et ſur ce je vous embraſſe tendrement: ainſi font tous ceux qui habitent Ferney. *V.*

1770.

LETTRE CCXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 d'octobre.

MADAME,

Je venais de vous écrire, lorſque j'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du premier d'octobre. Tout ce paquet n'eſt plein que de vos bontés; mais votre lettre ſurtout m'a enchanté. J'y vois la ſenſibilité de votre cœur, et l'étendue de vos lumières.

Permettez-moi encore un mot ſur les eſclaves des moines, pour qui vous avez de la compaſſion, ſur *Catau* qui vous cauſe toujours quelque indignation, et ſur DIEU qui nous laiſſe tous dans le doute et dans l'ignorance. Il y aurait là de quoi faire trois volumes, et j'eſpère que vous n'aurez pas trois pages. A grands ſeigneurs peu de paroles, et à bons eſprits encore moins.

Je veux bien que les *Comtois*, appelés *francs*, ſoient eſclaves des moines, ſi les moines ont des titres; mais ſi ces moines n'en ont point, et ſi ces hommes pour qui je plaide en ont, ces hommes doivent être traités comme les autres ſujets du roi : *nulle ſervitude ſans titre*, c'eſt la juriſprudence du parlement de Paris. La même affaire a été jugée, il y a dix ans, à la grand'-chambre, contre les mêmes chanoines de Saint-Claude,

au rapport de M. *Séguier* qui me l'a dit chez moi, en allant en Languedoc. Je vous ſupplie de vouloir bien lire cette anecdote au généreux mari de la généreuſe grand'maman. 1770.

Pour *Catau*, je vous renvoie, Madame, à l'hiſtoire turque; et je vous laiſſe à décider ſi les ſultans n'ont pas fait cent fois pis. Demandez ſurtout à M. l'abbé *Barthelemi* ſi la langue grecque n'eſt pas préférable à la langue turque.

A l'égard de DIEU, je vous aſſure que rien n'eſt plus nouveau que le ſyſtême des anguilles, par lequel on croit prouver que la farine aigrie peut former de l'intelligence. *Spinoſa* ne penſait pas ainſi: il admet l'intelligence et la matière; et ſon livre eſt ſupérieur à celui dont M. *Séguier* a fait l'analyſe, comme le ſiècle de *Louis XIV* eſt ſupérieur au nôtre, et comme le mari de la grand'maman eſt ſupérieur à . . . . .

Me voilà plongé, Madame, dans les affaires de ce monde, lorſque je ſuis près de le quitter. J'ai voulu faire une niche à mon neveu *la Houlière*, et je me ſuis adreſſé à votre belle ame, pour en venir à bout. Il n'en ſait rien. Si je pouvais obtenir ce que je demande, ſi monſieur le Duc pouvait me remettre le brevet, ſi vous pouviez me l'adreſſer contre-ſigné, ſi je pouvais l'envoyer par Lyon et Toulouſe, qui ſont ſur la route de Perpignan, ſi je pouvais étonner un homme qui ne s'attend point à cette aubaine, ce ſerait aſſurément une très-bonne plaiſanterie: elle ſerait très-digne de vous, et je vous devrais le bonheur de la fin de ma vie.

Il y a encore un article ſur lequel je dois vous ouvrir mon cœur, c'eſt que je ne demanderai rien

1770. pour le pays de Gex à celui qui m'a ôté les moyens d'y faire un peu de bien; je n'aime à demander qu'à certaines ames élevées.

Les ſœurs de la charité prient DIEU pour vous; elles ſont comblées de vos grâces ainſi que les capucins. Vous aurez de tous côtés des protections en paradis. Mais, comme vous êtes faite pour avoir des amis partout, je vous ſupplie, Madame, de compter ſur moi et ſur mon neveu, en enfer.

Je me mets aux pieds de ma protectrice pour les quatre jours que j'ai à végéter dans ce bas monde, et je la prie toujours d'agréer le profond reſpect et la reconnaiſſance du vieil hermite.

LETTRE CCXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 d'octobre.

Je ſuis très-reconnaiſſant, Monſeigneur, de votre lettre du 30 de ſeptembre. Je ſuis charmé qu'elle ſoit datée de Verſailles, et encore plus que vous ayez été à Richelieu. Il y a là je ne ſais quel eſprit de philoſophie qui me fait bien augurer de vous. Pour votre ſouper à Bordeaux, je ſais qu'il a été excellent, que tous les convives en ont été fort contens, qu'il y en a à qui vous avez fait mettre de l'eau dans leur vin, et que le roi a dû trouver que vous êtes le premier homme du monde pour arranger ces ſoupers-là.

Ayez la bonté d'agréer mon compliment ſur la

paternité de M. le prince *Pignatelli*, puiſque je ne puis vous en faire ſur la maternité de madame la comteſſe d'*Egmont*. C'eſt bien dommage aſſurément qu'elle ne produiſe pas des êtres reſſemblans à ſon grand-père et à elle. Je vous demande votre protection auprès d'elle et auprès de monſieur, ſon beau-frère. Ils m'ont tous deux lié à vous par de nouvelles chaînes; madame la comteſſe d'*Egmont* par la lettre pleine d'eſprit et de grâces qu'elle a bien voulu m'écrire, et M. le prince *Pignatelli* par la ſupériorité d'eſprit qu'il m'a paru avoir ſur les jeunes gens de ſon âge. 1770.

Vous me reprochez toujours les philoſophes et la philoſophie. Si vous avez le temps et la patience de lire ce que je vous envoie, et de le faire lire à madame votre fille, vous verrez bien que je mérite vos reproches bien moins que vous ne croyez. J'aime paſſionnément la philoſophie qui tend au bien de la ſociété et à l'inſtruction de l'eſprit humain, et je n'aime point du tout l'autre. Il n'y a qu'à s'entendre, et juſqu'ici vous ne m'avez pas trop rendu juſtice ſur cet article. Comme d'ailleurs il eſt queſtion de chimie dans le chiffon que je mets à vos pieds, vous en êtes juge très-compétent.

Vous ne l'êtes pas moins de ce pauvre théâtre français qui était ſi brillant ſous *Louis XIV*, et qui tombe dans une ſi triſte décadence, ainſi que bien des choſes. Si d'ici à la Saint-Martin vous avez quelques momens à perdre, je vous ſupplierai de jeter les yeux ſur quelque choſe dont le tripot d'aujourd'hui pourra ſe mêler. Je conçois bien que notre théâtre ſera toujours meilleur que celui de Pétersbourg où l'on ne joue plus de tragédies françaiſes, parce que l'on n'a pas trouvé un

1770. seul acteur. Il faudra déſormais repréſenter les pièces de *Sophocle* dans Athènes, ſi on enlève la Gréce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, à droite juſqu'aux embouchures du Danube, et à gauche juſqu'à Trébiſonde. Ils ont été battus au pied du Caucaſe dans le même temps que le grand-viſir perdait ſa bataille et abandonnait tout ſon camp. Si vous trouvez cela peu de choſe, vous êtes difficile en opérations militaires; mais aſſurément c'eſt à vous qu'il eſt permis d'être difficile.

Je ſupplie mon héros d'être toujours un peu indulgent envers ſon ancien ſerviteur qui n'en peut plus, et qui vous ſera attaché juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec le plus profond et le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCXIV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 d'octobre.

Le vieux malade de Ferney embraſſe de ſes deux maigres bras les deux voyageurs philoſophes qui ont adouci ſes maux pendant quinze jours.

Un grand courtiſan m'a envoyé une ſingulière réfutation du *Syſtême de la nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philoſophie amènera une révolution horrible, ſi on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront, et la philoſophie reſtera. Au bout du compte, elle eſt la conſolatrice de la vie, et ſon contraire en eſt le poiſon. Laiſſez faire; il eſt impoſſible d'empêcher de

, de penſer ; et plus on penſera, moins les hommes feront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez ; cette idée égaie la fin des miens. 1770.

Agréez, Meſſieurs, les regrets de l'oncle et de la nièce.

LETTRE CCXV.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 12 d'octobre.

MONSIEUR,

Je ne ſuis pas étonné qu'un maître de poſte, tel que vous, mène ſi bon train l'auteur du *Syſtême de la nature* ; il me paraît que les maîtres de poſte de France ont bien de l'eſprit. Vous avez daté votre lettre d'un château où il y en a plus qu'ailleurs, et c'eſt auſſi la deſtinée du château des Ormes, où je me ſouviens d'avoir paſſé des jours bien agréables.

Je ne ſavais pas, quand je vous fis ma cour à Colmar, que vous étiez philoſophe ; vous l'êtes, et de la bonne ſecte : je n'approche pas de vous, car je ne ſais que douter. Vous ſouvenez-vous d'un certain *Simonide* à qui le roi *Hiéron* demandait ce qu'il penſait de tout cela ? il prit deux jours pour répondre, enſuite quatre, puis huit, il doubla toujours, et mourut ſans avoir eu un avis.

Il y a pourtant des vérités, et c'en eſt une peut-être de dire que les choſes iront toujours leur train, quelque

opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir ſur DIEU,
1770. ſur l'ame, ſur la création, ſur l'éternité de la matière, ſur la néceſſité, ſur la liberté, ſur la révélation, ſur les miracles, &c. &c. &c.

Rien de tout cela ne ſera payer les reſcriptions, ni ne rétablira la compagnie des Indes. On raiſonnera toujours ſur l'autre monde, mais ſauve qui peut dans celui-ci.

L'ouvrage dont vous m'avez honoré, Monſieur, me donne une grande eſtime pour ſon auteur, et un regret bien vif d'être ſi loin de lui. Ma vieilleſſe et mes maladies ne me permettent pas l'eſpérance de le revoir; mais je lui ſerai bien reſpectueuſement attaché, à lui et à toute ſa maiſon, juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 d'octobre.

M. *Crawfort*, Madame, a quelquefois de petites velléités de ſortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien, et il a grand tort, car ce n'eſt pas aux gens aimables de ſe tuer; cela n'appartient qu'aux eſprits inſociables comme *Caton*, *Brutus*, et à ceux qui ont été enveloppés dans la banqueroute du porteur de cilice *Billard*. Mais pour les gens de bonne compagnie, il faut qu'ils vivent, et ſurtout qu'ils vivent avec vous.

Vous me demandez ſi je ſuis à peu-près heureux? il n'y a en effet en ce genre que des à peu-près; mais quel eſt votre à peu-près, Madame? vous avez perdu deux yeux que j'ai vus bien beaux, il y a trente ans; mais vous avez conſervé dès amis, de l'eſprit, de l'imagination et un bon eſtomac. Je ſuis beaucoup plus vieux que vous, je ne digère point, je deviens ſourd, et voilà les neiges du mont Jura qui me rendent aveugle: cela eſt à peu-près abominable. 1770.

Je ne puis ni reſter à Ferney ni le quitter. Je me ſuis aviſé d'y fonder une colonie, et d'y établir deux belles manufactures de montres. J'en forme actuellement une troiſième d'étoffes de ſoie. C'eſt dans le fort de ces établiſſemens que M. l'abbé *Terrai* m'a pris deux cents mille francs que j'avais mis en dépôt chez M. de *la Borde;* et l'irruption faite ſur ces deux cents mille francs me cauſe une perte de trois cents mille. Cela eſt embarraſſant pour un barbouilleur de papier tel que j'ai l'honneur de l'être; cependant je ne me tuerai point: la philoſophie eſt bonne à quelque choſe, elle conſole.

Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans mes fondations; j'ai tout fait par pure vanité. On dit que DIEU a créé le monde pour ſa gloire; il faut l'imiter autant qu'on peut. Je ne ſais pas à qui il voulait plaire; pour moi, je voulais plaire à votre grand'maman et à monſieur ſon mari; ils m'accablent de bontés, ils viennent encore de faire un de mes neveux brigadier. Je ne ſonge qu'à mourir leur vaſſal dans leur fondation de Verſoy. Je leur ſuis attaché à la fureur; car mes paſſions ſont toujours vives, et l'eſprit eſt auſſi prompt chez moi que la chair eſt faible, comme dit

—— cet étrange *Paul* que vous ne liſez point et que je lis
1770. pour mon plaiſir.

Vous devez être informée, Madame, de la ſanté du mari de votre grand'maman. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que cela allait à merveille, malgré les inſomnies qu'on tâchait de lui donner. Mandez-moi donc la confirmation de ces bonnes nouvelles.

Tout le monde me paraît malade. Il y a des compagnies entières qui ont le ſcorbut, des factions qui ont la fièvre chaude, des gens qui ſont en langueur; c'eſt un hôpital.

Je ne ſais s'il vous paraîtra auſſi plaiſant qu'à moi que M. *Séguier* ſoit venu dans mon hermitage le même jour que M. d'*Alembert* y arriva.

Les philoſophes ne ſont pas bien en cour; *le Syſtême de la nature* eſt comme le ſyſtême de *Laſs :* il fait tort au monde; celui qui l'a réfuté, bien ou mal, a fait fort ſagement. A quoi ſervirait l'athéiſme ? certainement, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Adieu, Madame; quelque choſe que vous penſiez, de quelque choſe que vous ſoyez dégoûtée, quelque vie que vous meniez, l'hermite de Ferney vous ſera tendrement attaché juſqu'au moment où il ira ſavoir qui a raiſon de *Platon* ou de *Spinoſa*, de St *Paul* ou d'*Epictète*, de *Confucius* ou du *Journal chrétien*. Pour *Catherine II* et *Mouſtapha*, c'eſt aſſurément *Catherine* qui a raiſon. *V.*

LETTRE CCXVII. 1770.

A M. DE LA HOULIERE,

COMMANDANT A SALSES.

A Ferney, 22 d'octobre.

MON cher neveu à la mode de Bretagne, car vous l'êtes, et non pas mon coufin, apprenez, s'il vous plaît, à prendre les titres qui vous conviennent.

Vous vous lamentez, dans votre lettre du 20 de feptembre, de n'être point brigadier des armées du roi, tandis que vous l'êtes. Fi, que cela eft mal de crier famine fur un tas de blé !

Pour vous prouver que vous avez tort de dire que vous n'êtes point brigadier, lifez, s'il vous plaît, la copie de ce que M. le duc de *Choifeul* a la bonté de m'écrire de fa main potelée et bienfefante, du 14 d'octobre.

» J'ignorais, mon cher *Voltaire*, que M. de *la* » *Houlière* fût votre neveu, mais je favais qu'il méritait » de l'être, et d'être brigadier; qu'il nous a bien » fervis, et qu'il s'occupe d'agriculture, ce qui eft » encore un fervice pour l'Etat, pour le moins auffi » méritoire que celui de détruire. Votre lettre m'ap- » prend l'intérêt que vous prenez à M. de *la Houlière*, et » j'oſe me flatter que le roi ne me refufera pas la grâce » de le faire brigadier à mon premier travail, &c. &c.

M. *Gayot*, à qui j'avais pris la précaution d'écrire auffi, me mande :

1770. ,, Les diſpoſitions du miniſtre n'ont rien laiſſé à ,, faire à mes ſoins pour le ſuccès. J'aurai tout au ,, plus le petit mérite d'accélérer, autant qu'il ſera en ,, moi, l'expédition de la grâce accordée, &c. &c.

Dormez donc ſur l'une et l'autre oreille, mon cher petit neveu, et mandez cette petite nouvelle à votre frère. Il eſt vrai qu'il ne me fit point part du mariage de ſa fille; mais il eſt fermier général, ce qui eſt une bien plus grande dignité que celle de brigadier, d'autant plus qu'ils ont des brigadiers à leur ſervice. Il n'y a pas long-temps que M. le brigadier *Courtmichon* ſe fit annoncer chez moi; c'était un employé au bureau de la douane.

Madame *Denis*, qui eſt véritablement votre couſine, vous fait les plus tendres complimens; je préſente mes très-humbles obéiſſances à madame la brigadière.

LETTRE CCXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

1 de novembre.

Ah, ah! mon héros eſt auſſi philoſophe! il a mis le doigt deſſus, il a découvert tout d'un coup le pot aux roſes. Je ne ſuis pas étonné qu'il juge ſi bien de *Cicéron*, mais je ſuis ſurpris qu'au milieu de tant d'affaires et de plaiſirs qui ont partagé ſa vie, il ait eu le temps de le lire. Il l'a lu avec fruit, il le définit très-bien. L'auteur du *Syſtême de la nature* eſt encore plus bavard; et le ſyſtême fondé ſur des anguilles faites avec de la farine, eſt digne de notre pauvre ſiècle.

Cette fauſſe expérience n'avait point été faite du temps de *Mirabaud*; et *Mirabaud*, notre ſecrétaire perpetuel, était incapable d'écrire une page de philoſophie. 1770.

Quel que ſoit l'auteur, il faut l'ignorer; mais il etait pour moi de la plus grande importance, dans les circonſtances préſentes, qu'on sût que je n'approuve pas ſes principes. Je ſuis perſuadé d'ailleurs que mon héros n'eſt pas mécontent de la modeſtie de ma petite *drôlerie*. Je lui aurais bien de l'obligation, et il ferait une action fort méritoire ſi, dans ſes goguettes avec le roi, il avait la bonté de gliſſer gaiement, à ſon ordinaire, que j'ai réfuté ce livre qui fait tant de bruit, et que le roi lui-même a donné à M. *Séguier* pour le faire ardre.

Au reſte, je penſe qu'il eſt toujours très-bon de ſoutenir la doctrine de l'exiſtence d'un Dieu rémunérateur et vengeur; la ſociété a beſoin de cette opinion. Je ne ſais ſi vous connaiſſez ce vers:

Si Dieu n'exiſtait pas, il faudrait l'inventer.

Le ſaut eſt grand de Dieu à la comédie: je ſais bien que ce tripot eſt plus difficile à conduire qu'une armée; les gens tenant la comédie et les gens tenant le parlement, ſont un peu difficiles: mais, en tout cas, je vous envoie une pièce qui m'eſt tombée entre les mains, et dans laquelle j'ai corrigé quelques vers; elle m'a paru mériter d'être reſſuſcitée; c'eſt la première du théâtre français. Ne peut-on pas rajuſter les anciens habits, quand on n'en a pas de nouveaux? *Le Kain* fait ſon rôle de *Maſſiniſſe*, et cela pourrait vous amuſer à Fontainebleau; car enfin, il faut s'amuſer, et plaiſir vaut mieux que tracaſſerie.

1770. Je ne ſuis plus fait ni pour avoir du plaiſir, ni pour en donner; mes maladies augmentent tous les jours; mais mon tendre attachement pour vous ne diminue pas, et mon cœur ſera plein de vous juſqu'à mon dernier ſoupir. *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

6 de novembre.

AURIEZ-VOUS jamais, Monſieur, dans vos campagnes en Flandre et en Allemagne, porté les Satires de *Perſe* dans votre poche ? Il y a un vers qui eſt curieux, et qui vient fort à propos :

De Jove quid ſentis ? minimum eſt quod ſcire laboro.

Il ne s'agit que d'une bagatelle, que penſez-vous de DIEU?

Vous voyez que l'on fait de ces queſtions depuis long-temps. Nous ne ſommes pas plus avancés qu'on n'était alors. Nous ſavons très-bien que telles et telles ſottiſes n'exiſtent pas, mais nous ſommes fort médiocrement inſtruits de ce qui eſt. Il faudrait des volumes, non pas pour commencer à s'éclaircir, mais pour commencer à s'entendre. Il faudrait bien ſavoir quelle idée nette on attache à chaque mot qu'on prononce. Ce n'eſt pas encore aſſez : il faudrait ſavoir quelle idée ce mot fait paſſer dans la tête de votre adverſe

partie. Quand tout cela eſt fait, on peut diſputer pendant toute ſa vie ſans convenir de rien. 1770.

Jugez ſi cette petite affaire peut ſe traiter par lettres. Et puis vous ſavez que, quand deux miniſtres négocient enſemble, ils ne diſent jamais la moitié de leur ſecret.

J'avoue que la choſe dont il eſt queſtion mérite qu'on s'en occupe très-ſérieuſement; mais gare l'illuſion et les faibleſſes!

Il y a une choſe peut-être conſolante, c'eſt que la nature nous a donné à peu-près tout ce qu'il nous fallait; et ſi nous ne comprenons pas certaines choſes un peu délicates, c'eſt apparemment qu'il n'était pas néceſſaire que nous les compriſſions.

Si certaines choſes étaient abſolument néceſſaires, tous les hommes les auraient, comme tous les chevaux ont des pieds. On peut être aſſez sûr que ce qui n'eſt pas d'une néceſſité abſolue pour tous les hommes, en tous les temps et dans tous les lieux, n'eſt néceſſaire à perſonne. Cette vérité eſt un oreiller ſur lequel on peut dormir en repos : le reſte eſt un éternel ſujet d'argumens pour et contre.

Ce qui n'admet point le pour et le contre, Monſieur; ce qui eſt d'une vérité inconteſtable, c'eſt mon ſincère et reſpectueux attachement pour vous.

Le vieux malade.

1770.

LETTRE CCXX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 16 de novembre.

MADAME,

Je voudrais amuſer notre bienfaitrice philoſophe, et je crains fort de faire tout le contraire. L'auteur de cette épître au roi de la Chine dit qu'il eſt accoutumé à ennuyer les rois : cela peut être : je l'en crois ſur ſa parole; mais il ne faut pas pour cela ennuyer madame la philoſophe grand'maman qui a plus d'eſprit que tous les monarques d'Orient, car pour ceux d'Occident je n'en parle pas.

Si, malgré mes remontrances, ſa majeſté chinoiſe veut venir à Paris, je lui conſeillerai, Madame, de ſe faire de vos amis et de tâcher de ſouper avec vous; je n'en dirai pas autant à *Mouſtapha*. Franchement, il ne m'en paraît pas digne, je le crois d'ailleurs très-incivil avec les dames, et je ne penſe pas que ſes eunuques lui aient appris à vivre.

Si, par un haſard que je ne prévois pas, cette épître au roi de la Chine trouvait un moment grâce devant vos yeux, je vous dirais : Envoyez-en copie pour amuſer votre petite-fille, ſuppoſé qu'elle ſoit amuſable et qu'elle ne ſoit pas dans ſes momens de dégoût.

Pour réuſſir chez elle, il faut prendre ſon temps.

1770.

Puiſſé-je, Madame, prendre toujours bien mon temps en vous préſentant le profond reſpect, la reconnaiſſance et l'attachement du vieil hermite de Ferney!

LETTRE CCXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 16 ou 17 de novembre.

VOTRE lettre de Cirey, Monſieur, adoucit les maux qui ſont attachés à ma vieilleſſe. J'aimerai toujours le maître du château, et je n'oublierai jamais les beaux jours que j'y ai paſſés. Je vous ſais très-bon gré d'être attaché à votre colonel qui eſt aſſurément un des plus eſtimables hommes de France (*). Je l'ai vu naître, et il a paſſé toutes mes eſpérances.

Je ne ſais comment je pourrai vous faire tenir la petite réponſe au *Syſtême de la nature;* ce n'eſt point un ouvrage qui puiſſe être imprimé à Paris. En rendant gloire à DIEU, il dit trop la vérité aux hommes. Il leur faut un Dieu auſſi impertinent qu'eux; ils l'ont toujours fait à leur image. Paris s'amuſe de ces diſputes comme de l'opéra comique. Il a lu *le Syſtême de la nature*, avec le même eſprit qu'il lit de petits romans; au bout de trois ſemaines on n'en parle plus. Il y a, comme vous le dites, des morceaux d'éloquence dans ce livre; mais ils

(*) M. le duc *du Châtelet.*

1770. font noyés dans des déclamations et dans des répétitions. A la longue, il a le ſecret d'ennuyer ſur le ſujet le plus intéreſſant.

La chanſon que vous m'envoyez, doit avoir beaucoup mieux réuſſi. Je ſuis bien aiſe qu'elle ſoit en l'honneur de l'homme du monde à qui je ſuis le plus dévoué, et à qui j'ai le plus d'obligation; j'oſe être sûr que les niches qu'on a voulu lui faire ne ſeront que des chanſons. S'il me tombe entre les mains quelque rogaton qui puiſſe vous amuſer, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je ſuis à vous tant que je ſerai encore un peu en vie. *V.*

LETTRE CCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 24 de novembre.

Mon cher ange, je ſuis preſque aveugle; j'écris de ma main et le plus gros que je peux. Celui qui me ſoulageait dans ce bel art de mettre ſes idées et ſes penſées en noir ſur du blanc, s'eſt fendu la tête par une chute horrible, et j'écris très-lisiblement. Vous ſavez que j'ai écrit auſſi au roi de la Chine, et je vous ai envoyé la lettre. Je m'imagine qu'on ne pourra repréſenter Sophonisbe et le Dépoſitaire que chez lui. J'ai prié, de votre part, M. *Lantin* d'ajouter quelques vers au quatrième acte; il était impoſſible de faire mander *Maſſiniſſe* par *Scipion*,

parce que deux actes, dans cette pièce, finiſſent par un pareil meſſage, et que M. *Mairet* ſaurait très-mauvais gré à M. *Lantin* de cette répétition. 1770.

A l'égard du Dépoſitaire, je penſe qu'il faut auſſi mettre ce drame au cabinet. La cabale fréronique eſt trop forte, le dépit contre la ſtatue trop amer, l'envie de la caſſer trop grande. De plus, la métaphyſique et le larmoyant ont pris la place du comique. Le public ne ſait plus où il en eſt. J'aime ce petit ouvrage; et plus je l'aime, plus je ſuis d'avis qu'on ne le riſque pas. Je ſuis dans mon déſert, ſi éloigné de Paris et de ſon goût, que je n'oſerais pas conſeiller à *Molière* de donner le Tartuſe. Il me paraît que le goût eſt égaré dans tous les genres, et que la littérature ne va pas mieux que les finances.

J'ai écrit à mademoiſelle *Daudet*, conformément à ce que vous m'aviez mandé. Je l'aurais gardée très-volontiers pendant ſix mois, et je lui aurais donné un petit viatique pour Paris; mais il s'eſt fait un tel bouleverſement dans ma fortune, que je n'aurais pu rien faire pour la ſienne. La ſaiſie de tout mon argent comptant par M. l'abbé *Terrai*, dans le temps que j'établiſſais une colonie aſſez nombreuſe, que je bâtiſſais huit maiſons, et que je commençais à faire fleurir une manufacture, a été un coup de tonnerre qui a tout renverſé. Figurez-vous un vieux malade obligé d'entrer dans tous les détails, accablé de ſoins, de vers et de l'*Encyclopédie;* il n'y avait que vous et l'empereur de la Chine qui puſſent me conſoler.

M. le duc de *Choiſeul* a favoriſé ma manufacture autant qu'il l'a pu; je ſouhaite que M. le duc de *Praſlin* envoye beaucoup de montres à ſon ami, le

1770.

LETTRE CCXXIV.

A M. DE LISLE DE SALES.

25 de novembre.

Je ſuis bien sûr, Monſieur, que vos mélanges ſur *Suétone* me donneront autant de plaiſir que votre dernier ouvrage, et que j'y trouverai par-tout la main du philoſophe.

Je mets une différence eſſentielle entre *la Philoſophie de la nature* et *le Syſtême de la nature*. Il y a, j'en conviens, deux ou trois chapitres éloquens dans *le Syſtême*, mais tout le reſte eſt déclamation et répétition.

L'auteur ſuppoſe tout et ne prouve rien. Son livre eſt fondé ſur deux grands ridicules : l'un, eſt la chimère que la matière non penſante produit néceſſairement la penſée, chimère que *Spinoſa* même n'oſe admettre ; l'autre, que la nature peut ſe paſſer de germes. Je ne vois pas que rien ait plus avili notre ſiècle, que cette énorme ſottiſe. *Maupertuis* fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jéſuite anglais *Needham*, qui crut avoir fait, avec de la farine de ſeigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'eſt la honte éternelle de la France que des philoſophes, d'ailleurs inſtruits, aient fait ſervir ces inepties de baſe à leurs ſyſtêmes.

Vous êtes bien loin, Monſieur, de tomber dans de pareils travers; et je n'ai vu, dans votre livre, que du génie, du goût, des connaiſſances et de la raiſon.

Vous

Vous vous défiez, ſans doute, de tout ce que rapportent des voyageurs qui ont ignoré la langue des pays dont ils parlent; défiez-vous auſſi des écrivains qui vous ont dit que *Newton*, dans ſa vieilleſſe, n'entendait plus ſes ouvrages. *Pemberton* dit expreſſément le contraire, et je puis vous le certifier. Sa tête ne s'affaiblit que trois mois avant ſa mort, dans les douleurs de la gravelle. 1770.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de novembre.

Mon héros me gronde quelquefois de ce que je ne l'importune pas de toutes les ſottiſes auxquelles ſe livre un vieux malade dans ſa retraite. Je ne ſais ſi mon commerce avec le roi de la Chine vous amuſera beaucoup. Comme il eſt aſſez gai, j'ai cru que vous pourriez pardonner la hardieſſe en faveur de la plaiſanterie. Je crois que je ſuis à préſent en correſpondance avec tous les rois, excepté avec le roi de France; mais, de tous ces rois, il n'y en a pas un juſqu'à préſent qui protége la manufacture que j'ai établie dans mon hameau. On y fait pourtant les meilleures montres de l'Europe, et bien moins chères que celles de Londres et de Paris. M. le cardinal de *Bernis* pouvait très-aiſément favoriſer cet établiſſement

1770. en cour de Rome, et il ne l'a point fait. Je ne me ſuis jamais ſenti mieux excommunié.

Vous ſavez bien, Monſeigneur, que la Sophonisbe rapetaſſée eſt de M. *Lantin*, de Dijon. Cette pièce, à la vérité, ridicule, mais qui l'emporta autrefois ſur la Sophonisbe de *Corneille*, non moins ridicule et beaucoup plus froide, mérite votre protection, puiſque c'eſt la première qui ait fait honneur au théâtre français. Il y a cent quarante ans qu'elle eſt faite.

Je prends la liberté de vous demander plus vivement votre protection pour M. *Gaillard*, qui ſollicite la place du jeune *Moncrif*. L'hiſtorien de *François I* vaut mieux que l'hiſtorien des chats. Conſervez toujours vos bontés à celui de *Louis XIV* et au vôtre.

Voltaire.

LETTRE CCXXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de décembre.

Vous avez vu, Madame, finir votre ami que vous aviez déjà perdu. C'eſt un ſpectacle bien triſte; vous l'avez ſupporté pendant plus de deux années. Le dernier acte de cette fatale pièce fait toujours de douloureuſes impreſſions. Je ſuis actuellement, ſans contredit, le premier en date de vos anciens ſerviteurs. Cette idée redouble mon chagrin de ne vous

point voir, et de me dire que peut-être je ne vous reverrai jamais. 1770.

Je regrette juſqu'au fond de mon cœur le préſident *Hénault:* je le rejoindrai bientôt; mais où? et comment? On chantait à Rome, ſur le théâtre public, devant quarante mille auditeurs: *Où va-t-on après la mort? — où l'on était avant de naître.*

On voudrait cuire aujourd'hui, devant quarante mille hommes, celui qui répèterait ce paſſage de *Sénèque.* Nous ſommes encore des poliſſons et des barbares. Il y a des gens d'un très-grand mérite chez les Velches, mais le gros de la nation eſt ridicule et déteſtable. Je ſuis bien aiſe de vous le dire avec autant de franchiſe que je vous dis combien je vous aime, combien j'eſtime votre façon de penſer, à quel point je regrette d'être loin de vous.

Je voudrais bien ſavoir s'il y a quelques particularités intéreſſantes dans le teſtament du préſident. Je ſerais bien fâché qu'il y eût quelque trait qui ſentît encore le père de l'Oratoire. Je voudrais que, dans un teſtament, on ne parlât jamais que de ſes parens et de ſes amis.

Adieu, Madame; conſervez votre ſanté, et quelquefois même de la gaieté: mais n'eſt pas gai qui veut; et ce monde, en général, ne réjouit pas les eſprits bien faits. Mille tendres reſpects. *V.*

1770.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Du 5 de décembre.

PUISQUE M. le marquis de *Condorcet* tolère les vers, le roi de la Chine le prie de le tolérer. Il avait envoyé un exemplaire pour vous, Monſieur, à votre compagnon de voyage. Je ne ſais ſi on oublie Pékin quand on eſt à Paris. Cet exemplaire français n'eſt imprimé que dans une ſorte de caractères. Vous ſavez qu'à la Chine on en a employé ſoixante et quatre pour rendre l'impreſſion et la lecture plus faciles. C'eſt de la pâture pour meſſieurs des inſcriptions et belles-lettres. Au reſte, je ne doute pas que le roi de la Chine n'aime auſſi les mathématiques. Pour moi, Monſieur, j'aime paſſionnément les deux mathématiciens qui ont autant de juſteſſe que de grâce dans l'eſprit.

Je ſuis très-malade, et tout de bon, quoique l'hiver ſoit doux. La faculté digérante me quitte, et par conſéquent la faculté penſante. Il me reſte l'aimante; j'en ferai uſage pour vous, tant que je ſerai dans l'état du préſident *Hénault*, dont j'approche fort; j'entends l'état où il était avant de finir. C'eſt peu de choſe qu'un vieil académicien.

La faculté écrivante me quitte. Le vieil hermite vous aſſure de ſes très-tendres reſpects *V.*

LETTRE CCXXVIII. 1770.

A M. LAUS DE BOISSY,

REDACTEUR DU SECRETAIRE DU PARNASSE.

A Ferney, 7 de décembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre *Secrétaire du Parnaſſe*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réuſſira long-temps; mais je crois que votre ſecrétaire n'eſt pas le mien. Il m'impute une épître à mademoiſelle *Ch....* actrice de la comédie de Marſeille. Je n'ai jamais connu mademoiſelle *Ch...*, et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiſer aucune marſeilloiſe. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans leſquels je promets à mademoiſelle *Ch...*

Que malgré les *Tiſiphones*
L'amour unira nos *perſonnes*.

Je ne ſais point quelles ſont ces *Tiſiphones*, mais je vous jure que jamais la perſonne de mademoiſelle *Ch....* n'a été unie à la mienne, ni ne le ſera.

Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tiſiphone*, qui eſt long, à *perſonne*, qui eſt bref. Autrefois, quand je feſais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand ſoin de l'oreille.

Soyez très-perſuadé, Monſieur, que *mon barbare ſort ne m'a jamais ôté la lumière des yeux de mademoiſelle Ch....*, et que je *n'erre point dans ma triſte carrière*. Je

—— 1770. ſuis ſi loin *d'errer dans ma carrière*, que, depuis deux ans, je ſors très-rarement de mon lit, et que je ne ſuis jamais ſorti de celui de mademoiſelle *Ch....* Si je m'y étais mis, elle aurait été bien attrapée.

Je prends cette occaſion pour vous dire qu'en général c'eſt une choſe fort ennuyeuſe que cet amas de rimes redoublées qui ne diſent rien, ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais pas l'amant de votre gentille marſeilloiſe, mais je lui conſeille d'être un peu moins prolixe.

D'ailleurs, toutes ces épîtres à *Aglaure*, à *Flore*, à *Philis*, ne ſont guère faites pour le public : ce ſont des amuſemens de ſociété. Il eſt quelquefois auſſi ridicule de les livrer à un libraire, qu'il le ſerait d'imprimer ce qu'on a dit dans la converſation.

Meſſieurs *Cramer* m'ont rendu un très-mauvais ſervice, en publiant les fadaiſes dans ce goût, qui me ſont ſouvent échappées. Je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres ſont ce qu'il y a de plus inſipide au monde. J'en ai fait beaucoup comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages. Je ſuis très-fâché qu'on me rende reſponſable, depuis ſi long temps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait ; cela m'eſt arrivé dans des choſes plus ſérieuſes. Je ne ſuis qu'un vieux laboureur réformé à la ſuite des *Ephémérides du citoyen*, défrichant des campagnes arides, et ſemant avec le ſemoir, n'ayant nul commerce avec mademoiſelle *Ch...*, ni avec aucune *Tiſiphone*, ni avec aucune *perſonne* de ſon eſpèce agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, &c. *Voltaire.*

J'ajoute encore que je ne ſuis point né en 1696, comme le dit votre graveur; mais en 1694, dont je ſuis plus fâché que du peu de reſſemblance. 1770.

LETTRE CCXXIX.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

7 de décembre.

J'AI commandé ſur le champ, Madame, à mes *Vulcains* quelque choſe de plus galant que la ceinture de *Vénus*, pour madame la marquiſe de *Chalvet*, la toulouſaine. Elle aura cercle de diamans, boutons, repouſſoir, aiguilles de diamans, crochet d'or, chaîne d'or colorié. Vous aurez du très-beau et du très-bon. J'ai un des meilleurs ouvriers de l'Europe : c'était lui qui feſait à Genève les montres à répétition, où les horlogers de Paris mettaient leur nom impudemment. Je ne ſaurais vous dire le prix actuellement, cela dépendra de la beauté des diamans.

Vous voulez peut-être, Madame, des chaînes de marcaſſites ſéparément; c'eſt ſur quoi je vous demande vos ordres. Les chaînes ordinaires ſont d'argent doré, dont chaque chaton porte une pierre : ces chaînes valent ſix louis d'or.

Celles dont les chatons portent des pierres appelées jargon, qui imitent parfaitement le diamant, valent onze louis.

Voilà tout ce que je fais de mes fabricans, car je

1770. ne les vois guère : ils travaillent ſans relâche. Vous prétendez que j'en fais autant de mon côté, vous me faites bien de l'honneur. Je n'ai guère de momens à moi ; il m'a fallu bâtir plus de maiſons que le préſident *Hénault* n'en avait dans le quartier Saint-Honoré ; et il me faut à préſent combattre la famine. Le pain blanc vaut chez nous huit ſous la livre. J'ai envie d'en porter mes plaintes aux *Ephémérides du citoyen.*

Vous me dites que, du temps des ſorciers, j'aurais été brûlé ; vraiment, Madame, je le ſerais bien à préſent, ſi on en croyait l'honnête gazetier eccléſiaſtique. Mais n'appelez point l'épître au roi de la Chine un ouvrage ; ce ſont les vers de ſa majeſté chinoiſe qui ſont un ouvrage conſidérable. On y trouve ſa généalogie ; il deſcend en droite ligne d'une vierge : cela n'eſt point du tout extraordinaire en Aſie.

Je ne ſais pas encore ce qui s'eſt paſſé au parlement. Il a dû trouver fort mauvais qu'on veuille le policer, lui qui prétend avoir la grande et la petite police. Il ferait bien mieux peut-être de ne point ordonner des auto-da-fé pour des chanſons.

La Sophonisbe de *Lantin* deviendra ce qu'elle pourra. On tâchera de trouver un quart d'heure pour envoyer quelques pompons à cette africaine ; mais la journée n'a que vingt-quatre heures, et on n'eſt pas ſorcier comme vous le prétendez.

On dit que *le Kain* eſt plus gras que jamais, et ſe porte à merveille ; cela doit réjouir infiniment M. d'*Argental ;* il aura enfin des tragédies bien jouées.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. Madame *Denis* leur eſt attachée autant que moi, c'eſt beaucoup dire. Mille reſpects. *V.*

LETTRE CCXXX. 1770.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de décembre.

M. *Lantin* de Dijon préſente ſes reſpects à M. de *Thibouville* et aux anges; il les ſupplie de ſe contenter du petit billet qu'il leur envoie; il lui eſt impoſſible de s'occuper davantage des affaires des Romains; il en a de ſi preſſantes au ſujet d'une colonie moderne et de la famine qui eſt dans ſon pays, que ſa pauvre petite ame en eſt toute entrepriſe.

Il s'eſt trompé, en écrivant que M. le maréchal de *Richelieu* n'eſt pas pour Sophonisbe; c'eſt bien vraiment tout le contraire.

Le ſuſdit *Lantin* penſe qu'il ſera néceſſaire de faire annoncer la Sophonisbe comme la véritable pièce de *Mairet*, dont on a retouché le ſtyle, et comme la première pièce qui ait fondé le théâtre français, ce qui eſt très-vrai et trop oublié.

Il eſt à croire que Sophonisbe aura bien autant de repréſentations que Venceſlas, et pourra ſervir un peu à ranimer le théâtre.

Il eſt aſſez ſingulier que ce ſoit un américain qui débute par *Zamore*; la balle va au joueur.

Madame *Denis* fait mille complimens à M. de *Thibouville*. Qu'il conſerve ſa bienveillance pour celui qui n'eſt ni *Jean* ni *Pierre*, qui n'aime point du tout le raiſonné de *Pierre*, et qui n'approche point du ſenti de *Jean*! *V.*

1770.

LETTRE CCXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 14 de décembre.

MONSIEUR,

Je crois vous avoir mandé que j'ai ſoixante et dix-ſept ans ; que de douze heures j'en ſouffre onze ou environ ; que je perds la vue dès que mes déſerts ſont couverts de neige ; qu'ayant établi des fabriques de montres tout autour de mon tombeau, dans mon petit village où l'on manque de pain, malgré les *Ephémérides du citoyen*, je me trouve accablé des maux d'autrui encore plus que des miens ; que j'ai très-rarement la force et le temps d'écrire, encore moins de pouvoir être philoſophe. Je vous dirai ce que répondit *Saint-Evremond* à *Waller*, lorſqu'il ſe mourait, et que *Waller* lui demandait ce qu'il penſait ſur les vérités éternelles et ſur les menſonges éternels: *M. Waller, vous me prenez trop à votre avantage.*

Je ſuis avec vous, Monſieur, à peu-près dans le même cas : vous avez autant d'eſprit que *Waller ;* je ſuis preſqu'auſſi vieux que *Saint-Evremond*, et je n'en ſais pas autant que lui.

Amuſez-vous à rechercher tout ce que j'ai cherché en vain pendant ſoixante ans. C'eſt un grand plaiſir de mettre ſur le papier ſes penſées, de s'en rendre un compte bien net, et d'éclairer les autres en s'éclairant ſoi-même.

Je me flatte de ne point reſſembler à ces vieillards qui craignent d'être inſtruits par des hommes qui ſortent de la jeuneſſe. Je recevrai, avec grande joie, une vérité aujourd'hui, étant condamné à mourir demain. 1770.

Continuez, Monſieur, à rendre vos vaſſaux heureux, et à inſtruire vos anciens ſerviteurs. Mais que je traite avec vous, par lettres, des choſes où *Ariſtote*, *Platon*, St *Thomas* et St *Bonaventure* ſe ſont caſſé le nez, c'eſt ce qu'aſſurément je ne ferai pas: j'aime mieux vous dire que je ſuis un vieux pareſſeux qui vous eſt attaché avec le plus tendre reſpect, et cela de tout ſon cœur. *V.*

LETTRE CCXXXII.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX. (*)

15 de décembre.

MONSIEUR,

Le jour que j'appris votre étrange malheur, on imprimait à Genève des Queſtions ſur l'Encyclopédie, et je mis vîte, au troiſième volume, page 144, votre nom à côté de celui du chancelier d'*Agueſſeau*; c'eſt-à-dire que je fis cet honneur à ce magiſtrat, qui n'était pas, comme vous, philoſophe et patriote.

(*) Alors détenu à Pierre-Enciſe.

1770. Je voudrais bien ſavoir comment on peut s'y prendre pour mettre ce livre à vos pieds, car rien ne paſſe. Pour cette lettre, elle paſſera, et elle vous dira, Monſieur, que ſi mon âge de ſoixante-dix-ſept ans et mes maladies m'empêchent de venir vous parler de *Henri IV* et de vous, rien ne m'empêchera de vous aſſurer du zèle, de l'eſtime et du reſpect de votre très-humble, &c.

AU MEME.

Décembre.

Le paquet dont vous m'avez honoré, Monſieur, et mon petit billet ſe ſont croiſés, comme vous l'avez vu. Ah, ah, vous êtes donc auſſi des nôtres! votre poëſie eſt pleine d'imagination. Tous les hommes éloquens ont commencé par faire des vers. *Cicéron* et *Céſar* en firent avant d'être conſuls; ils eurent l'un et l'autre de furieuſes lettres de cachet: mais je ne ſais s'il ne vaut pas mieux être aſſaſſiné par ceux que l'on peut aſſaſſiner auſſi, que de voir ſa deſtinée dépendre entièrement de quatre mots griffonnés par un commis. Ce n'eſt pas moi qui vous écris cela, au moins; c'eſt un ſuiſſe qui a ſoupé chez moi avec un anglais. Pour moi, je n'écris à perſonne; je ſuis très-vieux et très-malade. Si vous voulez venir chez moi, vous me rendrez la vie, car vous me ferez penſer. Je m'intéreſſe à vous comme un père à ſon fils, et le fils eſt très-reſpecté par le père. *V.*

Mille très-humbles et très-tendres obéiſſances à M. de *Bory*.

LETTRE CCXXXIII. 1770.

A M. D'AGINCOURT,

FERMIER GENERAL.

17 de décembre.

NON, Monſieur, je ne ſuis point aſſurément de l'avis des ſots et des ignorans qui penſent que les chevaliers romains, chargés du recouvrement des impôts publics, n'étaient pas des citoyens néceſſaires et eſtimables. Je ſais que *Jéſus-Chriſt* les anathématiſe; mais en récompenſe il prit un commis de la douane pour un de ſes évangéliſtes. Pour moi, je n'ai qu'à me louer de meſſieurs les fermiers généraux et de leur générosité, depuis que j'ai établi une petite colonie dans un déſert qui n'eſt pas celui de *Jean*.

Je recommande encore cette colonie à leur bienveillance. Ces nouveaux habitans ne ſont venus que ſur la promeſſe royale, expédiée en bonne forme, d'être exempts de toutes charges et de tous droits juſqu'à nouvel ordre. Vous m'avouerez qu'un ſuiſſe ne peut pas deviner qu'en France, il faut, d'un village à un autre, pour une livre de beurre, un *acquit à caution* qui coûte de l'argent.

Certainement l'intention du roi, ni celle des fermes générales, n'eſt pas que des fabricans payent pour les outils qu'ils apportent.

Je laiſſe à votre humanité, et à votre ſageſſe, et à celle de meſſieurs vos confrères, à vous arranger avec

1770. M. le duc de *Choiſeul*, quand il aura fondé la ville de Verſoy. Vous penſez comme lui ſur l'avantage du royaume. Je me flatte que nous lui aurons l'obligation de la paix, parmi tant d'autres. Si la guerre ſe déclare, notre petit canton eſt perdu pour long-temps.

Oui, Monſieur, j'ai dit que *Newton* et *Locke* étaient les précepteurs du genre-humain, et cela eſt vrai; mais *Locke* et *Newton* n'auraient pas mis le monde en feu pour une île déſerte, ſituée vers le pays des Patagons.

Il eſt encore très-vrai que *Louis XIV* dut la paix d'Utrecht au miniſtère d'Angleterre; mais ce n'eſt pas une raiſon pour que la France faſſe la guerre au roi *George III*, qui n'en a certainement nulle envie.

Je vois, Monſieur, que vous êtes patriote et homme de lettres autant pour le moins que fermier général. Vous me faites ſouvenir d'*Atticus*, qui était fermier général auſſi, mais c'était de l'Empire romain.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Que l'on faſſe ou non la guerre aux Anglais; que le parlement faſſe ou non des ſottiſes, moi je fais ſottiſes et guerre.

Mes anges recevront par M. le duc de *Praſlin* un paquet. Ce paquet eſt la tragédie des Pélopides;

c'eſt-à-dire Atrée et Thyeſte. Il eſt vrai qu'elle a été faite ſous mes yeux, en onze jours, par un jeune homme. La jeuneſſe va vîte, mais il faut l'encourager. 1770.

Ma ſottiſe, — vous la voyez.

Ma guerre eſt contre les allobroges qui ont ſoutenu qu'un viſigoth, nommé *Crébillon*, avait fait des tragédies en vers français; ce qui n'eſt pas vrai.

Mès divins anges, il y va ici de la gloire de la nation.

De plus, ce naſillonneur *Debroſſes*, préſident, veut être de l'académie; c'eſt *Foncemagne* qui veut le faire entrer. Il eſt bon que *Foncemagne* ſache que j'ai une conſultation de neuf avocats de Paris, qui m'autoriſe à lui faire un procès pour dol.

J'enverrai cette conſultation, ſi on veut. Le préſident, pour détourner le procès, m'a écrit pour me faire entendre que ſi je lui feſais un procès, il me dénoncerait comme auteur de quelques livres contre la religion, moi qui aſſurément n'en ai jamais fait.

J'enverrai la lettre, ſi on veut.

Tous les gens de lettres doivent avoir *Debroſſes* en recommandation.

Mes anges diront à M. de *Foncemagne* ce qu'ils voudront; je m'en remets à leur bonté, diſcrétion, prud'hommie, et à leur horreur contre de tels procédés.

Voltaire.

1770.

LETTRE CCXXXV.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 de décembre.

En attendant, Madame, que les metteurs en œuvre me donnent les inſtructions préciſes ſur vos chaînes de montre ; en attendant que je puiſſe vous dire pourquoi on ne monte jamais en or les chaînes qui ſont entièrement de marcaſſites, je vous dirai un petit mot du jeune metteur en œuvre dont vous avez reçu probablement cinq pierres fauſſes par M. le duc de *Praſlin*.

Je lui ai fait enfin comprendre que ſon cinquième acte ne valait rien du tout. Je lui ai dit : Vous croyez, parce que vous êtes jeune, qu'on peut faire une bonne tragédie en onze jours ; vous verrez, quand vous ſerez plus mûr, qu'il en faut quinze pour le moins. Il m'a cru, car il eſt fort docile. Il a fait ſur le champ un nouveau cinquième acte qu'il met ſous les ailes de mes anges.

Tout cela était aſſez difficile ; car ce pauvre enfant n'avait à mettre, dans toute ſa pièce, que du ſentiment. Point d'aventure romaneſque ; point de fils de *Thyeſte* amoureux d'une jeune inconnue trouvée ſur le ſable de la mer, et qui eſt reconnue enfin pour ſa ſœur ; point de galimatias ; il n'était ſoutenu par rien

rien ; il fallait que, pour la première fois, une honnête femme avouât à ſon mari qu'elle a un enfant d'un autre, et cela ſans faire rire. 1770.

Il fallait qu'une bonne mère s'offrît pour prendre ſoin de l'enfant ſans faire rire auſſi, et qu'*Atrée* fût un barbare ſans être trop révoltant.

Encore une fois, il y avait du riſque ; mais mon jeune metteur en œuvre croit avoir marché ſur ces charbons ardens ſans ſe brûler ; il croit même avoir parlé au cœur, dans un ouvrage qui ne ſemblait ſuſceptible que de faire dreſſer les cheveux à la tête.

Voici les éclairciſſemens des metteurs en œuvre. Nous ſouhaitons une quantité prodigieuſe de bonnes années à nos anges. *V.*

LETTRE CCXXXVI.

A M. PHILIPPON,

AVOCAT DU ROI AU BUREAU DES FINANCES,

à Beſançon. (*)

28 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'avez envoyé un ouvrage dicté par l'humanité et par l'éloquence. On n'a jamais mieux prouvé que les juges doivent commencer par être hommes, que les ſupplices des méchans doivent être

(*) M. *Philippon* avait envoyé à M. de *Voltaire* ſon *Diſcours ſur la néceſſité et les moyens de ſupprimer les peines capitales.*

—— utiles à la ſociété, et qu'un pendu n'eſt bon à rien.
1770. Il eſt vrai que les aſſaſſinats prémédités, les parricides, les incendiaires, méritent une mort dont l'appareil ſoit effroyable. J'aurais condamné, ſans regrets, *Ravaillac* à être écartelé; mais je n'aurais pas livré au même ſupplice celui qui n'aurait voulu ni pu donner la mort à ſon prince, et qui aurait été évidemment fou. Il me paraît diabolique d'avoir arquebuſé loyalement l'amiral *Bing* pour n'avoir pas fait tuer aſſez de français. La mort de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, du chevalier de *la Barre*, du général *Lalli*, me paraiſſent..... ce qu'elles vous paraiſſent.

Je me ſens le très-obligé de quiconque écrit en citoyen: ainſi, Monſieur, je vous ai plus d'obligation qu'à perſonne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXXVII.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouſe.*

A Ferney, le 28 de décembre.

VOTRE mémoire pour *Sirven*, Monſieur, eſt auſſi perſuaſif qu'éloquent. Nous verrons ſi la juſtice ſera juſte. Je puis vous aſſurer que le public le ſera. Qui ne frémirait d'indignation en liſant les concluſions de ce procureur fiſcal *Trinquet*, qui requiert qu'on banniſſe du village une famille dûment atteinte et convaincue de parricide. Ce poliſſon a trouvé le ſecret de faire rire de pitié en inſpirant l'horreur.

L'archevêque de Toulouſe ſe défend beaucoup d'avoir perſécuté l'abbé *Audra*. Il dit qu'il avait voulu le ſervir, et que l'abbé ne voulut jamais entendre à ſes propoſitions. 1770.

Agréez, Monſieur, les proteſtations de ma reconnaiſſance, de mon eſtime et de mon attachement. *V.*

LETTRE CCXXXVIII.

A M. CHRISTIN.

31 de décembre.

MON cher philoſophe, voici le cas d'exercer ſa philoſophie.

Aequam memento rebus in arduis
Servare mentem, non ſecus in bonis.

Vous ſavez peut-être déjà que M. le duc de *Choiſeul* eſt à Chanteloup pour long-temps, et qu'il ne rapportera point l'affaire des eſclaves qui peut-être ne ſera point rapportée du tout. Il en ſera de même de votre pauvre curé. Un mot d'un ſeul homme ſuffit pour déranger les idées de cent mille citoyens. Heureux qui vit tranquille et ignoré!

Je vous remercie des taxes en cour de Rome, autant que des gélinottes. Vous me ferez grand plaiſir de me prêter ce livre de M. *le Pelletier;* je vous le renverrai après en avoir fait mon profit.

Bonſoir, mon cher philoſophe.

1771.

LETTRE CCXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de jauvier.

Mon cher ange, le jeune étourdi qui vous a envoyé l'œuvre des onze jours, vous demande en grâce de le lui rendre. Il m'a dit qu'il était honteux, mais qu'il fallait pardonner aux emportemens de la jeuneſſe; qu'il voulait abſolument y mettre vingt-deux jours au moins.

A propos de jours, je vous en ſouhaite à tous deux de fort agréables: mais on dit que cela eſt difficile par le temps qui court. Vous ne perdez rien, et je perds tout. Voilà ma colonie anéantie; je fondais Carthage, et trois mots ont détruit Carthage.

Je n'ai pas une paſſion bien violente pour la Sophonisbe de *Lantin*, mais je ſerais fort aiſe qu'on rejouât Olimpie; c'eſt un beau ſpectacle. Mademoiſelle *Clairon* avait grand tort, et on dit que mademoiſelle *Veſtris* s'en tirerait à merveille. Vous devriez bien préſenter requête à *le Kain* pour jouer *Caſſandre;* ce ſerait même une fête à donner à la cour, en guiſe de feu d'artifice. Chargez-vous, je vous prie, de cette importante négociation, et moi je me chargerai de faire la paix de *Catherine* et de *Mouſtapha*.

On me mande que M. le maréchal de *Richelieu* eſt fort malade; il devrait pourtant ſe bien porter. J'écris à M. le duc de *Praſlin*. Voilà qui eſt fait;

il n'enverra plus de mes montres au prétendu roi d'Egypte, mais il lui reſte *Praſlin* : c'eſt une belle et bonne conſolation, non pas en hiver, mais dans les grandes chaleurs. Le lieu eſt froid, ſombre et d'une beauté aſſez triſte. Vous y attendiez-vous? Dites-moi enfin ſi *meſſieurs* obtempèrent et ſe tempèrent. 1771.

On fait vos montres. Madame d'*Argental* ſera plutôt ſervie que le roi d'Egypte.

Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CCXL.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, je ſuis enterré tout vivant : c'eſt la différence qui eſt entre le préſident *Hénault* et moi ; il n'a été enterré que lorſqu'il a été tout-à-fait mort.

Mais je ne ſuis occupé actuellement que de votre grand'maman et de ſon mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très-grand de ſes ſerviteurs, je ſuis le plus inutile et le plus triſte ; et que, ſi je pouvais quitter mon lit, je viendrais lui demander la permiſſion de me mettre au chevet du ſien pour lui faire la lecture? mais je commencerais d'abord par vous, Madame. Ce ſerait vraiment un joli voyage à faire que de venir paſſer quinze jours auprès de vous, et de là quinze jours

—— auprès d'elle. On dit qu'elle ne ſe portait pas bien à
1771. ſon départ. Je tremble toujours pour ſa petite ſanté.

On dit tant de ſottiſes que je n'en crois aucune. Il faut pourtant que le coup ait été porté aſſez inopinément, puiſqu'on n'avait encore pris aucunes meſures pour les places à donner. On parle de M. de *Monteynard* de Grenoble, qu'on regarde comme un homme ſage. Je ne ſais pas encore s'il eſt bien vrai que M. le comte de *la Marche* ait les ſuiſſes.

J'ai vu des *Queſtions ſur le droit public*, à l'occaſion de l'affaire de M le duc d'*Aiguillon ;* cet ouvrage me paraît fort inſtructif. Je doute pourtant que vous le liſiez : il me ſemble que vous donnez la préférence à ceux qui vous plaiſent ſur ceux qui vous inſtruiſent; d'ailleurs cet ouvrage roule ſur des formes juridiques qui ne ſont point du tout agréables. C'eſt bien aſſez de ſavoir que la mauvaiſe humeur du parlement de Paris contre M. le duc d'*Aiguillon* eſt auſſi ridicule que tout ce qu'il a fait du temps de la fronde, mais non pas ſi dangereux.

Je m'intéreſſe plus à la guerre des Ruſſes contre les Ottomans qu'à la guerre de plume du parlement. Cependant, Madame, je vous avoue que vous me feriez grand plaiſir de dicter à quoi on en eſt, ce qu'on fait et ce qu'on dit que l'on fera. Pour moi, je crois que dans ſix ſemaines on n'en parlera plus, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

Si à vos momens perdus vous voulez m'écrire tout ce que vous avez ſur le cœur et tout ce qui ſe débite, vous le pouvez en toute ſureté en envoyant la lettre à M. *Marin*, ſecrétaire général de la librairie. Il m'envoie mes lettres ſous un contre-ſeing très reſpecté;

et d'ailleurs quand on ne garantit point toutes les sottiſes qu'on entend dire, on n'en eſt point reſponſable. 1771.

On m'a envoyé un tome de *Lettres à une illuſtre morte* : elles m'auraient fait mourir d'ennui, ſi je ne l'étais déjà de chagrin.

On nous dit que M. le marquis d'*Oſſun*, ambaſſadeur en Eſpagne, a les affaires étrangères, et que monſieur l'évêque d'Orléans n'a plus celles de l'Egliſe.

J'ai beaucoup de rélations avec l'Eſpagne pour la vente des montres de ma colonie, ainſi je m'intéreſſe fort à M. le marquis d'*Oſſun* qui la protége; mais pour les affaires de l'Egliſe, vous ſavez que je ne m'en mêle pas.

Portez-vous bien, Madame; conſervez-moi une amitié qui fait ma plus chère conſolation. Ecrivez-moi tout ce que vous pourrez m'écrire, et envoyez, encore une fois, votre lettre chez M. *Marin*.

LETTRE CCXLI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

9 de janvier.

Je ne crois pas, mon cher *Baron* (*), que madame *Denis* vous ait encore écrit; mais moi, je vous écris quoi que vous en diſiez, et c'eſt pour vous dire que je vous ai envoyé une Sophonisbe de M. *Lantin*; que

(*) Alluſion à l'acteur de ce nom.

1771. s'il faut encore quelques vers, ils ſont tout prêts; mais que je doute fort qu'on joue cette pièce.

Les Pélopides de M. *Durand* ſeraient plus faits pour la nation; il y a là une petite pointe d'adultère qui ne réuſſirait pas mal; il y a même un inceſte aſſez galant et très-honnête; on ne peut pas faire un enfant avec un beau-frère avec plus de modeſtie. La vengeance eſt dure, je l'avoue; mais cela ſe pardonne dans un premier mouvement.

Un des malheurs de *Crébillon*, (et ſes malheurs ſont innombrables) c'était de ſe venger après vingt ans de cocuage, et de ſe venger par plaiſir, comme on fait une partie de chaſſe. M. *Durand* a mis beaucoup de nouvelles nuances à ſon enſeigne à bière; il a fait un cinquième acte tout battant neuf. Il a prié M. d'*Argental* de lui renvoyer toute l'ancienne copie; il vous en ſera tenir une autre inceſſamment. Il faut, s'il vous plaît, le plus profond ſecret.

Il ne ſerait pas mal de ſavoir de M. d'*Argental* ſi on pourrait faire jouer cela pour le mariage, en s'adreſſant à M. le duc de *Duras*.

Voilà le ſommaire de tous les articles. Preſſez-vous de me répondre; car je me meurs, et je veux ſavoir à quoi m'en tenir avant ma mort. Ma dernière volonté eſt que je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCXLII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de janvier.

MON HEROS,

Je vous repréſentai mes raiſons fort à la hâte par le dernier courier, étant fort preſſé par le temps. Permettez que je vous parle encore de cette petite affaire qui ne vous intéreſſe en aucune façon, et qui m'intéreſſe infiniment. Pour peu que vous fuſſiez lié avec l'homme en queſtion, vous ſavez avec quel plaiſir je ſacrifierais mes répugnances à vos goûts; mais vous ne le connaiſſez point du tout, et moi je le connais pour m'avoir trompé, pour m'avoir ennuyé, et pour m'avoir voulu dénoncer. Si vous aviez eu le malheur de lire ſes *Fétiches* et ſes *Terres auſtrales*, vous ne voudriez pas aſſurément de lui. Hélas! nous avons aſſez de préſidens. Encore ſi on nous donnait un préſident *Hénault!* mais nous n'en aurons plus de ſi aimable.

Je vous conjure, encore une fois, de ne nous point charger de celui qui ſe préſente; ce ſerait un affront pour moi, dans l'état où ſont les choſes, et ce ne ſerait pas une grande ſatisfaction pour lui. Il eſt même dit dans nos ſtatuts qu'un homme, obligé par ſa place de réſider toujours en province, ne peut être de l'académie.

Vous me demandez ſi je veux qu'on joue Sophonisbe. Hélas! je veux ſur cela tout ce qu'on voudra, et ſurtout ce que vous ordonnerez. Ce que je voudrais

1771. principalement, ce ſont des acteurs, et on dit qu'il n'y en a point. Laiſſera-t-on ainſi tomber le théâtre qui feſait tant d'honneur à la France dans les pays étrangers, et n'aurons-nous plus que des opéra comiques ? il y va de la gloire de la nation, et vous êtes accoutumé à la ſoutenir.

Vous me parlez du carillon de mon village et de mes montres démontées. Je puis vous aſſurer que c'eſt une entrepriſe qui mérite toute la protection du miniſtère. Il eſt aſſez ſingulier qu'un petit particulier comme moi ait peuplé un déſert, et ait bâti douze maiſons pour des artiſtes qui ont déjà établi leur commerce dans les pays étrangers. Le roi lui-même a pris quelques-unes de nos montres, et en a fait des préſens. Nous avons quelques-uns des meilleurs ouvriers de l'Europe, et nous étendrions notre commerce en Turquie avec un grand avantage, s'il plaiſait à *Catherine II* de faire la paix. Je n'ai aucun intérêt dans cet établiſſement. Je ſuis comme les gens qui fondent des hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir. M. le duc de *Duras* a eu la bonté d'encourager nos fabriques, en prenant quelques-unes de nos montres pour les préſens du mariage de monſeigneur le comte de Provence. Nous vous demanderions la même grâce, ſi vous étiez d'année. Ma nièce ſoutiendra cette manufacture après moi ; vous lui continuerez les bontés dont vous m'avez honoré ſi long-temps, et elle vous atteſtera que vous êtes l'homme de l'Europe à qui j'ai été attaché avec le plus de reſpect et de tendreſſe. *V.*

LETTRE CCXLIII. 1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de janvier.

Mon cher ange, j'ai dit au jeune homme que la fin de ſon ſecond acte était froide, et je l'en ai fait convenir. C'eſt une choſe fort plaiſante que la docilité de cet enfant; il s'eſt mis ſur le champ à faire un nouvel acte. Je vous l'enverrais aujourd'hui, s'il ne retravaillait pas les autres.

Quand je vous dis que vous n'avez rien perdu, j'entends que vous conſervez votre place, votre belle maiſon de Paris, et que vous allez au ſpectacle tant qu'il vous plaît. Pour moi, je vous ai donné des ſpectacles, et je ne les ai point vus. J'ai établi une colonie, et je crains bien qu'elle ne ſoit détruite. Les fermiers généraux la perſécutent, perſonne ne la ſoutiendra. Je ne ſuis pas même à portée de ſolliciter la reſtitution de mon propre bien qu'on s'eſt aviſé de me prendre ſans aucune forme de procès. Voilà comme j'entends que je perds; et malheureuſement je perds auſſi la vue. Je ſuis enſeveli dans les neiges qui m'ont arraché les yeux par l'âcreté de l'air qu'elles apportent avec elles. Je maudis Ferney quatre mois de l'année au moins; mais je ne puis le quitter, je ſuis enchaîné à ma colonie.

J'ai bien envie de vous envoyer, pour votre amuſement, une grande lettre en vers que j'ai écrite au roi de Danemarck ſur la liberté de la preſſe qu'il a donnée dans tout ſon royaume; bel exemple que nous ſommes

1771. bien loin de ſuivre. Vous l'aurez dans quelques jours ; on ne peut pas tout faire à la fois, ſurtout quand on ſouffre.

Je vous prie de vouloir bien me mander s'il eſt vrai qu'un homme de conſidération, qui écrivit le 23 de décembre à un de ſes anciens amis, lui manda qu'il l'aurait envoyé voyager plus loin ſans madame ſa femme qui eſt fort délicate.

Au reſte, cette dame a encore plus de délicateſſe dans l'eſprit que dans la figure, et à cette délicateſſe ſe joint une grandeur d'ame ſingulière, qui n'eſt égalée que par la bonté de ſon cœur.

Eſt-il vrai, comme on le dit, que monſieur et madame ſont endettés de deux millions ?

Eſt-il vrai qu'on leur ait offert douze cents mille francs le jour de leur départ ?

Reçoivent-ils des viſites ? comment ſe porte votre ami de 35 ans (*) ? ſon ſéjour eſt bien beau, mais il eſt bien triſte en hiver.

Pouvez-vous encore me dire ce que devient M. de *la Ponce* ? Vous me direz que je ſuis un grand queſtionneur ; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien.

Conſervez votre ſanté, mes deux anges; c'eſt-là le grand point. Je ſens ce que c'eſt que de n'en avoir point; c'eſt être damné, au pied de la lettre. Je mets ma misère à l'ombre de vos ailes. *V.*

(*) M. le duc de *Praſlin*.

LETTRE CCXLIV. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de janvier.

Votre grand'maman, Madame, me fait l'honneur de m'appeler ſon confrère. Je prends la liberté de me dire plus que jamais votre confrère auſſi, car il y a quatre jours que je ſuis abſolument aveugle. Nous ſommes enterrés ſous la neige. En voilà pour un grand mois au moins.

Votre grand'maman, Dieu merci, eſt moins à plaindre. Elle eſt dans le plus beau climat de la terre. Elle ſera honorée par-tout; elle ſera plus chère à ſon mari; elle poſsède un petit royaume où elle fera du bien.

Mais j'ai un ſcrupule. On dit que ſon mari a autant de dettes qu'il a fait de belles actions. On les porte a plus de deux millions. On ajoute qu'un homme de quelque conſidération lui a mandé que, ſans ſa femme, il aurait été ailleurs que chez lui. Voilà de ces choſes que vous pouvez ſavoir et que vous pouvez me dire.

Cette petite *Vénus* en abrégé me paraît un *Caton* pour les ſentimens, et ſon catoniſme eſt plein de grâces. Vous ne ſauriez croire combien je ſuis fâché de mourir ſans vous avoir revues l'une et l'autre.

Un jeune homme, qui me paraît promettre quelque choſe, eſt venu me montrer cette lettre traduite de

—— l'arabe, que je vous envoie (*). Je penſe que votre
1771. grand'maman l'a reçue. Je vous conjure de n'en point laiſſer prendre de copie.

Adieu, Madame; je ſouffre beaucoup, je ne pourrais rien écrire qui pût vous amuſer. Je ſuis forcé de finir en vous diſant que je vous ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE CCXLV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 de février.

Mon héros paſſe ſa vie à m'accabler de bontés et de niches. On me mande qu'il eſt à la tête d'une faction brillante contre M. *Gaillard*. Je le ſupplie de deſcendre un moment du grand tourbillon dans lequel il plane, pour conſidérer que M. *Gaillard* travaille au *Journal des ſavans* depuis 24 ans, qu'il a remporté des prix à l'académie, qu'il a fait l'*Hiſtoire de François I*, laquelle eſt très-eſtimée, et qu'il n'a fait ni les *Fétiches* ni les *Terres auſtrales*.

Je ſupplie notre reſpectable doyen, le neveu de notre fondateur, de ne pas contriſter à ce point ma pauvre vieilleſſe toute décrépite. Je ſais bien qu'il ne fera que rire de mes lamentations, et qu'il ſe moquera de moi juſqu'au dernier moment de ma vie. Mon héros eſt très-capable de me venir voir, et de m'accabler de plaiſanteries. Il daigne m'aimer depuis long-temps,

(*) Voyez dans le volume d'Epîtres celle de *Benaldali* à *Caramouſtée*.

et me tourner parfois en ridicule. Je ſuis accoutumé à ſon jeu, et il ſait que je ſupporte la choſe avec une patience angélique. 1771.

Il me reproche toujours des chimères, des préférences qu'il imagine, des négligences qui n'exiſtent pas, et, ſur ce beau fondement, il mortifie ſon très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

L'Europe croit que j'ai beaucoup de crédit ſur l'eſprit de mon héros, l'Europe ſe trompe, et je lui certifierai, quand elle voudra, que je n'en ai aucun, et qu'il paſſe ſa vie à ſe moquer de moi; cependant il faut qu'il ſoit juſte.

Là, mon héros, mettez la main ſur la conſcience; vous avez fait ſerment devant DIEU de donner votre voix au plus digne, ſans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel eſt le plus digne, et ſongez à ce que dira de vous la poſtérité, ſi vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette poſtérité a l'œil ſur vous, quoique vous ſoyez continuellement occupé du préſent. Je me plaindrai à elle, comme font tous les mauvais poëtes; et toute prévenue qu'elle eſt en votre faveur, elle me rendra juſtice. Ne déſeſpérez point le très-vieux et très-raillé ſolitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie, et qui en eſt pour ſon culte. *V.*

1771.

LETTRE CCXLVI.

A M. JOLY DE FLEURI,

CONSEILLER D'ETAT.

A Ferney, le 4 de février.

MONSIEUR,

Vous ne ſerez point ſurpris qu'un homme, qui a eu l'honneur de vous faire ſa cour pendant que vous étiez intendant de Bourgogne, vous implore pour des infortunés ; il vous voyait alors occupé du ſoin de les ſoulager.

L'avocat que je prends la liberté de vous préſenter n'eſt point un homme que l'on doive juger par la taille (*). Il joint à la plus grande probité une ſcience au-deſſus de ſon âge. Il eſt le défenſeur de douze ou quinze mille bons ſujets du roi, que vingt chanoines veulent rendre eſclaves. Il a cru que quinze mille cultivateurs pouvaient être auſſi utiles à l'Etat, du moins dans cette vie, que vingt chanoines qui ne doivent être occupés que de l'autre.

Vous connaiſſez cette affaire, Monſieur ; vous en êtes juge. Il ne m'appartient pas d'oſer vous parler en faveur d'aucune des parties ; mais il m'eſt permis de vous dire que l'impératrice de Ruſſie a rendu libres quatre cents mille eſclaves de l'Egliſe grecque, que le roi de Sardaigne a aboli la ſervitude dans ſes Etats, et

(*) M. *Chriſtin.*

je

je puis encore ajouter à ces exemples celui du roi de Danemarck qui a la bonté de me mander qu'il eſt actuellement occupé à détruire dans ſes deux royaumes cet opprobre de la nature humaine. Tout ce que deſireraient les quinze mille hommes à qui on refuſe les droits de l'humanité, ſerait que vous en fuſſiez le rapporteur. 1771.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CCXLVII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

A Ferney, 5 de février.

MONSIEUR,

Je ſais depuis long-temps que vous n'employez qu'à faire du bien les talens de votre eſprit et la conſidération dont vous jouiſſez.

Permettez que je prenne la liberté de vous adreſſer l'avocat d'une province entière. Les mémoires ci-joints vous feront connaître de quoi il s'agit. Quinze mille infortunés, opprimés ſans aucun titre par vingt chanoines, demandent votre protection auprès de monſieur d'*Agueſſeau* l'un de leurs juges. Il égalera la gloire de ſon père, s'il contribue à l'abolition de l'eſclavage; et le genre-humain vous devra des remercîmens, ſi vous déterminez M. d'*Agueſſeau*.

Souffrez, Monſieur, que je joigne ma faible et mourante voix aux cris de la reconnaiſſance d'une

province que vous aurez fait jouir des droits de
1771. l'humanité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CCXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de février.

Mes anges, notre jeune homme m'a remis enfin ſon manuſcrit que je vous envoie. Je ne chercherai point à vous ſéduire en ſa faveur, je ne remarquerai point combien le ſujet était difficile, je ne vous dirai point que *Sénèque* fut un plat déclamateur, et que *Joliot de Crébillon* fut un plat barbare; je n'inſiſterai point ſur l'artifice des premiers actes et ſur la terreur des derniers; c'eſt à vous de juger, et à moi de me taire.

Je vous prierai ſeulement de ſonger que mon jeune homme aurait très-grand beſoin d'un ſuccès. Ce ſuccès ſervirait à faire voir qu'il n'eſt pas poſſible qu'il faſſe tous les ouvrages qu'on lui impute contre l'*inf...*, tandis qu'il eſt tout entier à ſa chère *Melpomène*.

Notre adoleſcent pourrait alors prendre cette occaſion pour venir faire un petit tour en tapinois dans la capitale des Velches. Je vous avertis qu'il fait beaucoup plus de cas des Pélopides que de la Sophonisbe, et qu'il n'y met aucune comparaiſon. C'eſt à Pâques qu'il faudrait donner la famille de *Tantale;* c'eſt à préſent qu'il aurait fallu donner Sophonisbe. Si *le Kain*

ſe donne au genre tempéré, il devrait débuter par *Maſſiniſſe* qui ne demande aucun effort, et qui n'exige un peu de véhémence qu'au cinquième acte. 1771.

J'ai parlé à M. *Lantin* de votre plaiſante idée, que *Sophonisbe* faſſe des façons comme une femme qui ſe défend au premier rendez-vous, ou comme une fille qui combat pour ſon pucelage. Une femme telle que *Sophonisbe*, m'a-t-il dit, doit ſe marier ſur la cendre chaude de *Syphax*, ſans délibérer. L'horreur de l'eſclavage et la haine des Romains doivent dreſſer l'autel ſur le champ, et allumer les flambeaux de l'hymen pour en brûler le camp des Romains, et pour la conduire en triomphe au camp d'*Annibal*.

La petite prétendue bienſéance françaiſe eſt en pareille occaſion une puérilité froide et miſérable.

A ces conditions j'accepte la couronne ;
Ce n'eſt qu'à mon vengeur que ma fierté ſe donne.

Voilà ce qu'il faut qu'une *Sophonisbe* diſe ; elle n'eſt pas une petite fille ſortant du couvent.

Je me ſuis rendu au ſentiment de M. *Lantin*, et je lui ai ſeulement ſouhaité des acteurs qui puſſent rendre ſa tragédie de *Mairet*, dans laquelle il n'y a pas, Dieu merci, un ſeul mot de *Mairet*.

Il m'a aſſuré qu'il avait envoyé à M. de *Thibouville* ces vers dont je vous parle, et vous êtes prié de les mettre ſur votre copie.

Quant au Dépoſitaire, nous en parlerons une autre fois. On vous enverra Barmécide ; vous aurez auſſi le Roi de Dannemarck. Mais la journée n'a que vingt-quatre heures ; les Queſtions ſur l'Encyclopédie en prennent douze, le reſte du temps eſt employé à ſouffrir ;

1771. j'ai la goutte, je ſuis preſque aveugle. J'ai de plus une colonie à conduire; on n'eſt pas de fer : un peu de patience.

Madame d'*Argental* aura ſa chaîne et ſa montre dans quelques jours.

Que dites-vous de M. le maréchal de *Richelieu* qui ſe met à la tête d'une faction, en faveur du nafillonneur *Debroſſes* ? Parlez fortement à M. de *Foncemagne*, à M. de *Sainte-Palaye*, à M. de *Mairan*. Il faut, malgré ma tendreſſe pour notre doyen, qu'il ne remporte pas cette victoire. Ne paſſons pas ſous le joug comme le duc de *Cumberland* à Cloſter-Seven. Il a d'ailleurs aſſez d'avantage, et ſon dernier triomphe eſt aſſez complet.

Je ne puis finir ma lettre ſans vous dire encore un mot des Pélopides. Faudra-t-il que je ſois toujours reconnu comme M. de *Pourceaugnac*? ne pourrez-vous point, vous et M. de *Thibouville*, baptiſer mon jeune homme ? M. de *Thibouville* ne peut-il pas connaître des jeunes gens de bonne volonté, parmi leſquels il choiſirait un prête-nom, quelqu'un qui aurait une belle voix, et qui lirait la pièce aux comédiens comme ſi elle était de lui ? n'y aurait-il pas un plaiſir infini de jouer ce tour au public et aux ſoldats de *Corbulon* ? Rêvez à cela, mes anges; ne m'oubliez pas auprès de votre ami le campagnard.

Adieu, mes anges gardiens; veillez bien ſur moi, car je ne puis rien par moi-même ſans votre grâce. *V.*

LETTRE CCXLIX. 1771.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

MON cher ami, je n'écris jamais pour écrire, mais quand j'ai un ſujet, je n'épargne pas ma plume, tout vieux et tout mourant que je ſuis. Mon ſujet aujourd'hui eſt un étrange livre qu'on vient de m'envoyer contre M. *Delille* et contre M. de *Saint-Lambert*.

Quel eſt donc ce légiſlateur, nommé *Clément*, qui dicte ſes arrêts du haut de ſon trône? Je vous avoue que je n'ai jamais rien lu de plus injuſte et de plus inſolent. Je regarde la traduction des *Géorgiques* par M. *Delille* comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue françaiſe, et je ne ſais même ſi *Boileau* aurait oſé traduire les *Géorgiques*.

Dites-moi donc ce que c'eſt que ce *Clément*. J'en connais un qui eſt fils d'un procureur de Dijon, et qui porta, il y a deux ans, une tragédie de ſa façon aux comédiens, et qui fut éconduit par eux dès qu'ils eurent lu le premier acte.

Voilà les barbouilleurs qui ſe mêlent de juger les peintres. Ce qu'il y a de pis dans cet ouvrage, c'eſt qu'on y trouve par-ci, par-là d'aſſez bonnes choſes, et que les gens malins, à la faveur d'une bonne critique, en adoptent cent mauvaiſes.

Je ne vous parle point de la critique que monſieur le chancelier a faite du parlement de Paris; j'ai toujours cru, et ſurtout depuis la cataſtrophe du chevalier de *la*

Barre, que ſes arrêts pouvaient être ſujets à la réviſion
1771. de la poſtérité ; mais je ne me mêle point de cette eſpèce de controverſe. Il me paraît que vous ne vous en mêlez pas plus que moi. Vous êtes occupé de vos plaiſirs et de vos talens ; moi, je le ſuis de mes misères qui augmentent tous les jours, et qui m'annoncent la fin de ma vie. En attendant, je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCL.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de février.

VOTRE camarade le quinze-vingt, Madame, affligé de la goutte et de la fièvre, ramaſſe le peu de forces qui lui reſte pour vous écrire, et pour vous ſupplier de faire paſſer à votre grand'maman la lettre ci-jointe.

Je n'ai depuis huit jours aucunes nouvelles de Paris, dans mon enceinte de neiges. Enfermé dans ce ſépulcre blanc, j'ignore où vous en êtes, ſi vous allez trouver votre amie à la campagne, ſi la perſonne que vous me diſiez devoir être nommée lundi a été en effet nommée et déclarée, ſi les avocats ſe ſont remis à plaider, ſi le châtelet continue à faire ſes fonctions, ſi l'opéra comique attire toujours tout Paris. Je ſuis mort au monde ; ce ſerait un état aſſez doux, ſi je ne ſouffrais pas horriblement.

Vous faites cas de la nation anglaiſe, vous avez raiſon de l'eſtimer. Elle a trouvé un très-beau ſecret, c'eſt qu'aucun particulier chez elle ne va à la campagne que quand il lui en prend envie. 1771.

On m'a mandé que M. et madame *Barmécide* ſont endettés de près de trois millions; en ce cas, ils ont beſoin d'une nouvelle vertu, la ſeule peut-être qui leur manquât, et qu'on appelle l'économie.

Mais vous, Madame, comment vous êtes-vous tirée d'affaire dans les réductions qu'on a faites ſur votre revenu? vous n'êtes pas une perſonne à devoir des trois millions.

Comment vous portez-vous, Madame? comment paſſez-vous vos vingt-quatre heures? comment ſupportez-vous la vie? La mienne eſt à vous, mais très-inutilement; et probablement je ne vous reverrai jamais, ce dont je ſuis beaucoup plus affligé que de ma goutte et de ma fièvre. Vous ne ſavez pas combien le vieil hermite vous regrette. *V.*

LETTRE CCLI.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 de février.

Vous prétendez donc, Madame, être fort orgueilleuſe? il y a bien des perſonnes qui en effet le ſeraient, ſi elles étaient à votre place. Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien égale,

1771. bien préparée à tout : c'eſt un fort bon vice que cet orgueil-là. Il n'y a point de vertu cardinale et théologale qui approche de ce péché mortel. Pour moi, je ſuis obligé de mettre mon petit orgueil à ſouffrir l'aveuglement preſque total où je ſuis reduit dans une enceinte de quatre-vingts lieues de neiges, la goutte et tous ſes accompagnemens, et tout ce que la vieilleſſe traîne après elle. Ainſi quand, dans mes premiers tranſports, je diſais que je me ferais porter en brancard, du mont Caucaſe où je demeure ſur les bords de l'Oronte, chez le grand *Barmécide*, comme homme à lui appartenant, c'était ſuppoſé que je fuſſe encore en vie et que j'euſſe un firman par écrit. Madame ſait ce que c'eſt qu'un firman en arabe et en turc. Je ſuis, Madame, un mort fort orgueilleux, mais non pas indiſcret.

Je ne ſais ſi le bienfeſant *Barmécide* trouvera bon que le jour même qu'on ſut au mont Caucaſe la nouvelle de ſon voyage à la campagne, les commis des douanes du calife aient fouillé dans les poches de mes nouveaux colons, et leur aient pris tout ce qu'ils portaient : pour moi, j'ai trouvé ce trait abominable. Il n'y a plus de généroſité muſulmane ſur la terre ; *Allah* nous en punit : nous éprouvons la famine en attendant la peſte ; car pour la guerre, le bienfeſant *Barmécide* nous en a préſervés immédiatement avant que d'aller à ſa belle campagne ſur l'Oronte.

Je m'imagine qu'à préſent vous placez ce bel orgueil dont vous me parlez à mettre de l'ordre dans vos affaires, après que le viſir s'eſt amuſé pendant douze ans à régler celles de l'Europe. C'était ainſi qu'en uſait *Scipion* à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup, ni que *Scipion* eût fait d'auſſi grandes

dépenſes, ni qu'il eût été auſſi généreux, ni que madame *Scipion* valût madame *Barmécide*. 1771.

Il aimait un peu les vers de *Térence;* il avait raiſon, car *Térence* écrivait très-purement dans ſa langue, et il n'employait jamais que le mot propre. Comme je n'ai pas le même talent, je n'oſe vous envoyer une épître au roi de Danemarck ſur la liberté qu'il a donnée dans ſes Etats d'écrire et d'imprimer tout ce qu'on voudrait. Il eſt ridicule que je faſſe des vers arabes à mon âge; auſſi vous voyez que je ne les montre qu'en tremblant.

Je me mets en proſe à vos pieds, Madame, tout imperceptibles qu'ils ſont. Je préſente mon reſpectueux et inviolable attachement au généreux *Barmécide*, ainſi qu'à madame la ducheſſe de la grande montagne. Au reſte, les échos du mont Caucaſe ſe joignent à tous les autres échos.

Par-tout également on vous chante, on vous loue;
On vous voit par-tout du même œil;
Vous êtes adorée, et tout le monde avoue
Que vous avez raiſon d'avoir beaucoup d'orgueil.

1771.

LETTRE CCLII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de février.

Je vous demande en grâce, Madame, de me faire écrire sur le champ s'il est vrai que la grand'maman ait reçu une lettre du *patron*, et si cette lettre est aussi agréable qu'on le dit. Les petits versiculets barmécidiens ont couru. Je peux en être fâché pour eux qui ne valent pas grand'chose, mais je ne saurais en être fâché pour moi qui ne rougis point d'un sentiment honnête. J'aurais trop à rougir, si je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs; je ne leur ai jamais demandé de grâce qu'ils ne me l'aient accordée sur le champ. Il est vrai que ces grâces étaient pour d'autres, mais c'est ce qui me rend plus reconnaissant encore. Je leur serai dévoué jusqu'à mon dernier soupir.

Je voudrais vous accompagner, Madame, dans votre voyage, mais mon triste état ne me permet pas de me remuer; et d'ailleurs je n'ai pas le bonheur d'être de ce pays que vous aimez et où l'on va coucher chez qui l'on veut. Tout ce que je puis faire, c'est de vous être dévoué comme à vos amis; on ne s'est point encore avisé de nous défendre ce sentiment-là.

Portez-vous bien, écrivez-moi tout ce qui vous plaira, et conservez-moi un peu d'amitié. *V.*

LETTRE CCLIII. 1771.

A M. CHRISTIN.

Février.

MON très-cher avocat de l'humanité contre la rapine ſacerdotale, voici deux lettres (*) que je vous envoie; c'eſt tout ce que peut faire pour le préſent votre ami moribond. Je ne crois pas que votre affaire ſoit ſitôt jugée; tout le conſeil eſt actuellement occupé à remplacer le parlement. Il me ſemble qu'on ſe ſoucie fort peu à Paris de ce parlement. Au bout du compte, il eſt dans ſon tort avec le roi; et l'aſſaſſinat du chevalier de *la Barre* et de *Lalli* ne doit pas le rendre cher à la nation.

On dit que monſieur le chancelier prépare un nouveau code dont nous avons grand beſoin. M. *Chéry* devrait bien l'engager à mettre, dans ſon corps de lois, quelque règlement en faveur des hommes libres que des chanoines veulent rendre eſclaves. Il doit ſavoir s'il eſt vrai qu'on va reſſerrer la juridiction de Paris dans des limites plus convenables, et qu'on ne ſera plus forcé d'aller ſe ruiner à Paris en dernier reſſort, à cent-cinquante lieues de chez ſoi. C'eſt le plus grand ſervice que monſieur le chancelier puiſſe rendre; ſon nom ſera béni.

Si j'étais à Paris, mon cher philoſophe, je me ferais votre clerc, votre commiſſionnaire, votre ſolliciteur; je frapperais à toutes les portes, je crierais à

(*) A M. *Joly de Fleuri*, conſeiller d'Etat, du 4 de février, et celle à M. le chevalier de *Châtellux*, du 5 du même mois.

toutes les oreilles. Dès que vous ſerez près d'être jugé, 1771. je prendrai la liberté d'écrire à monſieur le chancelier à qui j'ai déjà écrit ſur cette affaire; vous pouvez en aſſurer vos cliens. Je penſe fermement qu'il eſt de ſon intérêt de vous être favorable, et qu'il ſe couvrira de gloire en briſant les fers honteux de douze mille ſujets du roi très-utiles, enchaînés par vingt chanoines très-inutiles.

Adieu, mon cher ami; je ſuis à vous et à vos cliens juſqu'au dernier jour de ma vie.

LETTRE CCLIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de février.

OUI, mon héros, je vous l'avoue, j'ai ri un peu quand vous m'avez mandé que vous aviez la goutte; mais ſavez-vous bien pourquoi j'ai ri? c'eſt que je l'ai auſſi. Il m'a paru aſſez plaiſant qu'ayant penſé comme vous preſque en toutes choſes, ayant eu les mêmes idées, j'aye auſſi les mêmes ſenſations. DIEU m'avait fait pour être réformé à votre ſuite; c'eſt bien dommage que je ſois toujours ſi éloigné de vous, et que je ſois une planète ſi diſtante du centre de mon orbite.

D'*Argens* vient de mourir à Toulon, il ne vous reſte plus que moi de vos anciens ſerviteurs bafoués ou par vous ou par les rois. Je le ſuis fort auſſi

par la nature ; mes yeux à l'écarlate ſont abſolument aveuglés par la neige, à l'heure que je vous écris. 1771.

Je cours actuellement ma ſoixante et dix-huitième année, et vous êtes un jeune homme de près de ſoixante et quinze. Voilà, ſi je ne me trompe, le temps de faire des réflexions ſur les vanités de ce monde. Deux jours que j'ai à vivre, et une vingtaine d'années qui vous reſtent, ne diffèrent pas beaucoup.

Je ris des folies de ce monde encore plus que de ma goutte ; mais je ne ris point quand mon héros me gronde, ſelon ſa louable coutume, de ne lui avoir pas envoyé je ne ſais quels livres imprimés en Hollande, dont il me parle. Voulait-il que je les lui envoyaſſe par la poſte, afin que le paquet fût ouvert, ſaiſi et porté ailleurs ? m'a-t-il donné une adreſſe ? m'a-t-il fourni des moyens ? ignore-t-il que je ne ſuis ni en Pruſſe, ni en Ruſſie, ni en Angleterre, ni en Suède, ni en Danemarck, ni en Hollande, ni dans le nord de l'Allemagne où les hommes jouiſſent du droit de ſavoir lire et écrire ?

Ne ſe ſouvient-il plus du pauvre garçon apothicaire qui fut, il y a deux ans, fouetté, marqué d'une fleur de lis toute chaude, condamné aux galères perpétuelles par *meſſieurs*, et qui mourut de douleur le lendemain avec ſa femme et ſa fille, pour avoir vendu, dans Paris, une mauvaiſe comédie intitulée *la Veſtale*, laquelle avait été imprimée avec une permiſſion tacite ?

Ne vous ſouvient-il plus qu'un des plus horribles crimes mentionnés dans le procès du chevalier de *la Barre*, était d'avoir, dans ſon cabinet, des livres

1771. qu'on appelle défendus? ce qui, joint à l'abomination de n'avoir pas ôté ſon chapeau pendant la pluie, devant une proceſſion de capucins, engagea les tuteurs des rois à lui faire couper le poing, à lui arracher la langue, et à faire jeter dans les flammes ſa tête d'un côté et ſon corps de l'autre.

Ne ſaviez-vous pas, mon héros, que, parmi ces Velches pour leſquels vous avez combattu ſous *Louis XIV* et ſous *Louis XV*, pendant ſoixante ans, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des ſinges occupés à faire la culbute?

J'ai été aſſez perſécuté, je veux mourir tranquille. Dieu merci, je ne fais point de livres, puiſqu'il eſt ſi dangereux d'en faire. J'achève ma vie au pied du mont Jura, et j'irais mourir au pied du Caucaſe, ſi on me perſécutait encore. J'euſſe aimé mieux rire avec vous à Richelieu; mais mon héros eſt incapable de porter la philoſophie juſque là. Il ſera dans le tourbillon juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'*Epernon* qui ne le valait pas. Il faut que chaque individu rempliſſe ſa deſtinée.

Je vous remercie très-tendrement d'avoir favoriſé M. *Gaillard* qui en eſt digne.

Je crois votre goutte auſſi légère que votre brillante imagination. Il n'eſt pas poſſible que, vous étant baigné preſque tous les jours, l'accès ſoit bien violent et bien douloureux. La mienne eſt peu de choſe auſſi; mais mes yeux, mes yeux, voilà ce qui m'accable. Je ne conçois pas comment madame *du Deffant* peut être ſi gaie et ſi ſemillante après avoir perdu la vue. DIEU vous conſerve vos deux yeux qui ont été tant lorgneurs et tant lorgnés! DIEU vous

conſerve tout le reſte ! Ne grondez plus votre vieux ſerviteur qui aſſurément ne le mérite pas. 1771.

Vous ſouvenez-vous de *Couratin* qui avait toujours tort avec vous, quelque choſe qu'il fît ?

Permettez-moi de me mettre aux pieds de madame la comteſſe d'*Egmont*.

Le vieil hermite.

LETTRE CCLV.

A MADAME

LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 23 de février.

MADAME,

J'AI ſoixante et dix-huit ans, je ſuis né faible, je ſuis très-malade et preſque aveugle : *Mouſtapha* lui-même excuſerait un homme qui, dans cet état, ne ſerait pas exact à écrire.

Si M. le prince de *Salm* vous a dit que je me portais bien, je lui pardonne cette horrible calomnie, en conſidération du plaiſir infini que j'ai eu, quand il m'a fait l'honneur de venir dans ma chaumière.

A l'égard du grand-turc, Madame, je ne puis abſolument prendre ſon parti. Il n'aime ni l'opéra, ni la comédie, ni aucun des beaux arts ; il ne parle point français, il n'eſt pas mon prochain : je ne puis l'aimer. J'aurai toujours une dent contre des gens qui

—— ont dévaſté, appauvri et abruti la Gréce entière.
1771. Vous ne pouvez pas honnêtement exiger de moi que j'aime les deſtructeurs de la patrie d'*Homere*, de *Sophocle* et de *Démoſthène*. Je vous reſpecte même aſſez pour croire que, dans le fond du cœur, vous penſez comme moi.

J'aurais déſiré que vos braves Polonais, qui ſont ſi généreux, ſi nobles et ſi éloquens, et qui ont toujours réſiſté aux Turcs avec tant de courage, ſe fuſſent joints aux Ruſſes pour chaſſer de l'Europe la famille d'*Ortogul*. Mes vœux n'ont pas été exaucés, et j'en ſuis bien fâché; mais, quelque choſe qui arrive, je ſuis perſuadé que votre reſpectable nation conſervera toujours ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté Les Turcs n'ont jamais pu l'entamer, nulle puiſſance ne la ravira. Vous eſſuierez toujours des orages; mais vous ne ſerez jamais ſubmergés; vous êtes comme les baleînes qui ſe jouent dans les tempêtes.

Pour vous, Madame, qui êtes dans un port aſſez commode, je conçois quel eſt le chagrin de votre belle ame de voir les peines de vos compatriotes. Vous avez toujours penſé avec grandeur; et j'oſe dire qu'il y a une eſpèce de plaiſir à ſentir qu'on ne peut ſouffrir que par le malheur des autres. Je ne puis qu'approuver, tous vos ſentimens, excepté votre tendre amitié pour des barbares qui traitent ſi mal votre ſexe, et qui lui ôtent cette liberté dont vous faites tant de cas. Que vous importe, après tout, qu'ils ſe lavent en commençant par le coude? Comme vous n'avez aucun intérêt à ces ablutions, autant vaudrait-il pour vous qu'ils fuſſent auſſi craſſeux que

les

les Samoïèdes. Il faut que tous les muſulmans ſoient naturellement bien mal-propres, puiſque DIEU a été obligé de leur ordonner de ſe laver cinq fois par jour. 1771.

Au reſte, Madame, je ſens que je ſerai toujours rempli de reſpect et d'attachement pour vous, ſoit que vous fuſſiez à la Mecque, ou à Jéruſalem, ou dans Aſtracan. Je finis mes jours dans un déſert fort différent de tous ces lieux ſi renommés. J'y fais des vœux pour votre bonheur, ſuppoſé qu'en effet il y ait du bonheur ſur notre globe. Vous avez vu des malheurs de toutes les eſpèces; je vous recommande à votre eſprit et à votre courage.

Agréez, Madame, le profond reſpect, &c.

LETTRE CCLVI.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 25 de février.

Le diable ſe fourre par-tout depuis long-temps. Si on vous a imputé des vers contre M. le maréchal de *Richelieu*, on m'attribue une lettre au pape. On veut vous faire arrêter, et on veut m'excommunier: perſonne n'eſt en ſureté ni dans cette vie ni dans l'autre; il ſuffit d'avoir de la réputation pour être perſécuté et damné. Il faut ſe ſoumettre à tous les ordres de la Providence; nous lui devons des remercîmens, puiſqu'elle vous a choiſi pour punir maître *Aliboron* dit *Fréron*. Le Mercure, en effet, eſt devenu le ſeul

—— journal de France, grâce à vos ſoins. L'âne d'*Apulée*
1771. mangeait des roſes, l'âne de *Fréron* s'enivre ; chacun ſe conſole à ſa façon ; je plains ſeulement ſon cabaretier. A l'égard du libraire qui feſait la litière d'*Aliboron*, il ne riſque rien ; il lui reſtera toujours le *Journal chrétien*, avec lequel on fait ſon ſalut, ſi on ne fait pas ſa fortune.

On dit que gentil *Bernard* a perdu la mémoire ; il a pourtant pour mère une des filles de mémoire, et il doit avoir du crédit dans la famille.

Eſt-il vrai que M. de *Mairan* ſe dégoûte de ſon âge de quatre-vingts-treize ans, et qu'il veuille aller trouver *Fontenelle* ? Pour moi, j'irai bientôt trouver *Pellegrin*, *Danchet* et le barbare *Crébillon*. En attendant, je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCLVII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 25 de février.

La nature et la fortune nous traitent tous bien mal. Il eſt triſte d'avoir à combattre à la fois deux puiſſances auſſi formidables. Madame de *Florian* languiſſante et malade encore, ſon fils confiné avec ſa femme dans un pauvre village à plus de cent lieues de vous, madame *Denis* au mont Jura avec une très-mauvaiſe ſanté, moi, chétif, devenu aveugle et attaqué de la goutte ; ma colonie, qui commençait à proſpérer, frappée d'un coup de foudre ; tout preſque

détruit en un moment, des dépenſes immenſes prédues; quand tout cela ſe joint enſemble, c'eſt un amas d'infortunes dont il eſt bien difficile de ſe tirer. 1771.

Je ne ſais pas comment finira l'affaire du parlement; mais j'oſerais bien dire que les compagnies font de plus grandes fautes que les particuliers, parce que perſonne n'en répondant en ſon propre nom, chacun en devient plus téméraire. Il m'a toujours paru abſurde de vouloir inculper un pair du royaume, quand le roi, dans ſon conſeil, a déclaré que ce pair n'a rien fait que par ſes ordres, et a très-bien ſervi. C'eſt au fond vouloir faire le procès au roi lui-même; c'eſt de plus ſe déclarer juge et partie; c'eſt manquer, ce me ſemble, à tous les devoirs.

Je vous avoue encore que j'ai ſur le cœur le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*. Heureuſement d'*Ornoi* n'y a point trempé ſes mains; mais ceux qui ont à ſe reprocher ces cruautés, dont l'Europe eſt indignée, ſont-ils bien à plaindre d'être à la campagne? Il y a dix-ſept ans que j'y ſuis, et je n'ai pourtant aſſaſſiné perſonne.

Le ſetier de blé, meſure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus. C'eſt un très-petit malheur pour moi, mais c'en eſt un fort grand pour le peuple.

Je vous embraſſe tous deux tendrement, et je ſuis déſeſpéré de n'être d'aucun ſecours à ma nièce.

1771.

LETTRE CCLVIII.

A M. DE VEYMERANGE.

Le 25 de février.

Le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus, remercie bien tendrement M. de *Veymerange* de ſes bontés et de ſes nouvelles. Il tient encore au monde par les bontés que vous avez pour lui. Il eſt très-affligé des brigandages dont il a été témoin dans le pays barbare qu'il habite. Il eſt fâché d'avoir vu tout le blé du pays vendu impunément à l'étranger par un génevois; il eſt fâché que le froment coûte encore près de vingt écus le ſetier, meſure de Paris. Il voit avec douleur ſa colonie vexée et dégoûtée. Il a levé les épaules quand la cohue des enquêtes s'eſt miſe à contrarier le roi, et à vouloir entacher les gens. Il a ri; mais il ne rit point quand on manque de pain. C'eſt-là l'eſſentiel; et le *Pater noſter* commence par là, ce qui eſt, à mon avis, fort ſenſé.

Je m'intéreſſe fort à vos yeux, Monſieur; je ſuis d'ailleurs du métier, une fluxion épouvantable m'a rendu aveugle.

Je vous remercie, encore une fois, de tout ce que vous avez bien voulu m'apprendre.

On me mande de Lyon que monſieur le chancelier a déjà nommé onze conſeillers du conſeil ſuprême qu'il veut établir à Lyon. Si la choſe eſt vraie, c'eſt

un des plus grands ſervices qu'il puiſſe rendre à l'Etat, et il ſera béni à jamais. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier reſſort à cent lieues de chez ſoi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce, et qui ne ſait pas comment on file la ſoie? Monſieur le chancelier paraît un homme d'eſprit très-éclairé et très-ferme. S'il perſiſte, il ſe couvrira de gloire; s'il mollit, il aura toujours des ennemis à combattre. 1771.

Délivrez-nous du génevois *Cambaſſadès* qui, à préſent, au lieu de vendre notre blé à l'étranger, vend notre pain tout cuit.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Je ſuis entièrement à vos ordres.

Le vieux malade du mont Jura,
et le plus inutile des hommes.

LETTRE CCLIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de février.

Comme je ſuis réformé à la ſuite de mon héros, et que je ſuis quitte de ma goutte, je me flatte qu'il en eſt délivré auſſi; elle ne lui allait point du tout. Paſſe pour un prélat déſœuvré; mais monſeigneur le maréchal n'eſt pas fait pour ſe tenir couché ſur le dos avec un cataplaſme ſur le pied. C'eſt une choſe bien plaiſante que la goutte, et qui confond terriblement l'art prétendu de la médecine. Comment

1771. ſe peut-il faire que la douleur paſſe tout d'un coup d'un doigt de la main gauche à l'orteil du pied droit, ſans qu'on ſente le moindre effet de ce paſſage dans le reſte du corps? Quand les médecins m'expliqueront cette tranſmigration, et qu'ils y remédieront, je croirai en eux.

On dit que nous allons avoir un nouveau code; nous en avons grand beſoin. Cette réforme immortaliſerait le règne du roi. Il eſt ſurtout bien à déſirer qu'on ne voye plus de jugemens ſemblables à ceux du lieutenant général *Lalli* et du chevalier de *la Barre*, qui n'ont pas fait honneur à la France dans le reſte de l'Europe. J'avoue encore que je ne ſais rien de ſi ridicule que la rage d'entacher; il y a eu des choſes plus odieuſes du temps de la fronde, mais rien de plus impertinent. On croit que c'eſt à l'opéra comique que la nation eſt folâtre; on ſe trompe, c'eſt à la cohue des enquêtes, et le parterre juge beaucoup mieux qu'elle.

C'eſt trop raiſonner pour un pauvre aveugle; j'ai preſque perdu la vue dans mes neiges; je ne pourrai plus voir mon héros, mais je lui ferai attaché, juſqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCLX. 1771.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 4 de mars.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI de vous ſoumettre une idée dans laquelle j'oſe me flatter de me rencontrer avec vous. Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. *Delille*, je ſens tout le mérite de la difficulté ſi heureuſement ſurmontée, et je penſe qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à *Virgile* et à la nation. Le poëme des *Saiſons* et la traduction des *Géorgiques* me paraiſſent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France après l'*Art poëtique*. Vous avez donné à M. de *Saint-Lambert* la place qu'il méritait à plus d'un titre, il ne vous reſte qu'à mettre M. *Delille* à côté de lui. Je ne le connais point, mais je préſume, par ſa préface, qu'il aime la liberté académique, qu'il n'eſt ni ſatirique ni flatteur, et que ſes mœurs ſont dignes de ſes talens.

Je me confirme dans l'eſtime que je lui dois, par la critique odieuſe et ſouvent abſurde qu'un nommé *Clément* a faite de cet important ouvrage, ainſi que du poëme des *Saiſons*. Ce petit ſerpent de Dijon s'eſt caſſé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons.

Je penſe, Meſſieurs, qu'il eſt digne de vous de récompenſer les talens, en les feſant triompher de

1771. l'envie. La critique eſt permiſe, ſans doute ; mais la critique injuſte mérite un châtiment ; et ſa vraie punition eſt de voir la gloire de ceux qu'elle attaque.

M. *Delille* ne ſait point quelle liberté je prends avec vous. Je ſouhaite même qu'il l'ignore, et je me borne à vous faire juges de mes ſentimens que je dois vous ſoumettre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

A M. Duclos, ſecrétaire perpétuel, &c.

Si M. *Duclos* penſe comme moi, et s'il trouve ma lettre à l'académie convenable, je le ſupplie de la préſenter dans la ſéance qui lui paraîtra la mieux diſpoſée. Je m'en rapporte à ſes lumières, à toutes les vues qu'il peut avoir, et à l'amitié dont il m'a toujours honoré. Je puis l'aſſurer que je n'ai jamais eu la moindre liaiſon avec M. *Delille*, que je ne lui ai jamais écrit, que j'ignore même s'il fait des démarches pour être reçu à l'académie; mais il me paraît ſi digne d'en être, que je n'ai pu m'empêcher de dire ce que j'en penſe, ſuppoſé que cela ſoit permis par nos ſtatuts.

Je préſente mes reſpects à M. *Duclos*.

LETTRE CCLXI. 1771.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 de mars.

MON cher lieutenant de la garde prétorienne, je viens de lire la meilleure pièce qu'on ait faite depuis bien long-temps, pour le fond, pour la conduite et pour le ſtyle. Je ne ſais pas ſi elle réuſſit à Paris comme en province; mais je ſais qu'elle eſt excellente, et que c'eſt ainſi qu'il faut écrire en proſe. La pièce, à la vérité, eſt en ſix actes; mais ces ſix actes ſont très-bien diſtribués, et chacun d'eux doit faire un très-bon effet. Il me paraît que l'auteur a deux choſes néceſſaires et rares, du génie et de l'eſprit. Si, par haſard, vous le voyez à Verſailles, je vous ſupplie de lui dire que j'admire ſon plan, et que je ſuis enchanté de ſon ſtyle. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité. Rien n'eſt ſi beau que la juſtice gratuite, rien n'eſt ſi conſolant que de n'être pas obligé d'aller ſe ruiner à cent lieues de chez ſoi; c'eſt le plus grand ſervice rendu à la nation.

Comment ſe porte madame *Dixneufans*? ferez-vous un petit tour cette année dans le Vivarais? aurons-nous le bonheur de vous poſſéder?

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Le pauvre vieux malade vous embraſſe comme il peut, car il n'en peut plus.

1771.

LETTRE CCLXII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de mars.

Je ne pourrai aujourd'hui, Madame, parler à mes anges ni de M. *Lantin* ni du petit anti-*Crébillon* que M. de *Thibouville* a ſi heureuſement trouvé. Je ſuis abſolument aveugle pour le moment préſent. Je ſais bien qu'il ſerait fort mal de renoncer aux vers, parce qu'on a perdu les yeux ; au contraire, c'eſt alors qu'on en doit faire plus que jamais ; on a l'eſprit bien plus recueilli, et l'exemple d'*Homère* encourage infiniment : mais l'état où je me trouve a été ſi embelli par tant d'autres accompagnemens dignes de mon âge, que je ſuis obligé de demander quartier pour quelques jours.

Je vous avertis ſeulement, mes anges, que j'ai une répugnance infinie à tuer la reine-mère, après avoir empoiſonné ſa bru. Je vous trouve trop cruels ; ne pourriez-vous point prendre des mœurs un peu plus douces ?

M. d'*Argental* a donc toujours un grand goût pour ce *Syſtême de la nature* ? Je le ſupplie de bien effacer les vers dans leſquels on en parle au roi de Danemarck. Cependant je vous jure que ce livre eſt farci de déclamations, de répétitions, et très-peu fourni de raiſons. Il y a des morceaux éloquens, d'accord ;

mais il me paraît abſurde de nier qu'il y ait une intelligence dans le monde. *Spinoſa* lui-même, qui était bon géomètre, eſt obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la baſe de ſon ſyſtême. Cette intelligence eſt aſſurément démontrée par les faits; et l'opinion oppoſée de notre auteur me ſemble très-anti-philoſophique : d'ailleurs, qu'eſt-ce qu'un ſyſtême uniquement fondé ſur une balourdiſe d'un pauvre jéſuite qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté? J'avoue que tout cela me paraît le comble de l'extravagance. *Spinoſa* eſt moins éloquent, mais il eſt cent fois plus raiſonnable. 1771.

Je paſſe volontiers de ce chaos à la nouvelle pièce en ſix actes, que le roi vient de faire. Je trouve ces ſix actes admirables, ſurtout ſi on trouve des acteurs. Il me paraît que la pièce réuſſit beaucoup auprès de tous les gens déſintéreſſés. Il faut la jouer au plutôt. Je la regarde comme un chef-d'œuvre qui doit enchanter la nation malgré la cabale.

Je parlerai de la famille d'*Atrée* et de celle d'*Annibal*, dès que je ſerai quitte de mes ſouffrances.

Mille tendres reſpects à mes anges.

1771.

LETTRE CCLXIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de mars.

Il n'y a rien à répliquer, Monſeigneur, au mémoire dont vous m'avez favoriſé, ſi ce n'eſt ce que diſait M. *le Grand* à *Louis XIV*, ſur les rangs que le roi venait de régler : Sire, le charbonnier eſt maître chez lui.

Le roi peut arranger les choſes comme il lui plaît à un bal, à ſon ſouper, à ſa chapelle; mais, pour la conſtitution de l'Etat, elle demande un peu plus d'attention et de connaiſſances.

Il eſt prouvé que la pairie eſt la vraie nobleſſe et la vraie juridiction ſuprême du royaume; c'eſt l'ancien baronage, c'eſt le véritable parlement auſſi ancien que la monarchie.

Guillaume le conquérant, premier vaſſal du roi de France, porta les lois fondamentales de la France dans l'Angleterre où elles ſe ſont fortifiées, tandis qu'elles ſe ſont affaiblies dans le lieu de leur origine. Cela eſt ſi vrai, que la pairie a été toujours compoſée en Angleterre de ducs, de marquis, au nombre de deux, de comtes, de vicomtes et de barons; les ducs y ont toujours eu, et prennent encore le titre de très-haut et de très-puiſſant prince, et on les appelle encore *votre grâce*, qualité qu'on donne au roi.

Voilà pourquoi *François de Montmorenci*, pair et maréchal de France (cité dans le *Mémoire*, page 11,) fut inſcrit dans le rôle des chevaliers de la Jarretière, en 1572, ſous ce titre: *His grace the moſt high and potent;* ſa grâce, le très-haut et puiſſant prince le duc de *Montmorenci*. 1771.

La raiſon en eſt que, dans ce temps, les ducs et pairs étaient tous en Angleterre de la famille royale, comme ils l'avaient été en France. Les Anglais ont conſervé leur ancienne prérogative, et c'eſt encore la raiſon pour laquelle les ducs et pairs anglais, qui étaient dans l'armée du roi *Guillaume III*, ne voulurent jamais céder aux princes de l'Empire. Les princes étrangers n'ont aucun rang en Angleterre que par courtoiſie, et les chevaliers de la Jarretière ne marchent que ſuivant l'ordre de leur réception, indiſtinctement, ſelon l'ancien uſage de France.

Puiſque me voilà embarqué dans les profondeurs de la pairie, je vous dirai que la juridiction ſuprême, en matière d'Etat, a toujours continué d'être en Angleterre la ſeule cour des pairs, et qu'elle eſt ſeule le parlement, comme elle l'était chez nous.

Le roi de France peut encore aſſembler ſes pairs où il veut, et juger la cauſe d'un pair où il veut, ſans y appeler aucun homme de robe, cela eſt inconteſtable; c'eſt pourquoi les difficultés que le parlement de Paris a faites au roi en dernier lieu, m'ont toujours paru très-mal fondées.

Votre juriſprudence ayant continuellement changé, ainſi que tous vos uſages, vous avez certainement beſoin d'une réforme.

Un des plus grands abus était de ſe voir obligé

1771. d'aller plaider trop loin de chez ſoi. Cet abus a ruiné mille familles, et la juſtice n'en a pas été mieux rendue. Si on peut y remédier, c'eſt un très-grand ſervice rendu à l'Etat, et qui mérite la reconnaiſſance de la nation.

Voilà mes petites idées, elles ſe ſoumettent entièrement aux vôtres, comme de raiſon; vous devez aſſurément en ſavoir plus que moi ſur tout ce qui concerne votre très-reſpectable petaudière. J'en parle comme un moineau qui ne doit pas juger les aigles de ſon pays.

Je me mets, dans le fond de mon pot à moineaux, ſous la protection de l'aigle de Fontenoi, de Gènes et de Minorque.

Conſervez vos bontés pour ce vieil aveugle qui vous eſt dévoué avec un reſpect auſſi tendre que s'il avait deux yeux.

Si vous pouviez me gratifier des remontrances de la cour des aides, je vous ferais infiniment obligé; mais de quoi s'aviſe la cour des aides? et que fera la cour des monnaies? *V.*

LETTRE CCLXIV. 1771.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 de mars.

Le vieux malade, que ſes fluxions ont rendu aveugle, remercie bien tendrement ſon cher et reſpectable inſpecteur de ſon ſouvenir.

Je n'ai point lu les remontrances de la cour des aides, et je n'entends point pourquoi la cour des aides ſe mêle des conſeils ſouverains que le roi juge à propos de créer dans ſon royaume pour le ſoulagement de ſes peuples; mais puiſqu'elles ſont ſi bien écrites, je ſuis curieux de les voir comme pièce d'éloquence, et non pas comme affaire d'Etat. Si vous pouvez, Monſieur, avoir la bonté de me les faire parvenir contre-ſignées du nom de monſeigneur le duc d'*Orléans*, je vous ſerai très-obligé; ſi cela fait la moindre difficulté, je retire ma très-humble prière. Quand je verrai des remontrances qui opèreront le payement de nos rentes, je ſerai fort content; juſque-là je ne vois que des phraſes inutiles. L'*Oraiſon* de *Cicéron*, *pro lege manilia*, fit donner le commandement d'Aſie à *Pompée*. Toutes les belles harangues de *meſſieurs* n'ont produit, depuis *François I*, que des lettres de cachet. Il aurait bien mieux valu ne ſe point baigner dans le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*.

Votre héros, le prince *Adolphe*, devenu roi, n'honorera point Ferney de ſa préſence. J'aurais été aſſez

embarraſſé de le recevoir dans l'état où je ſuis. Je
1771. n'ai qu'un ſouffle de vie; mais tant que je reſpirerai, ce ſera, Monſieur, pour vous aimer et pour vous reſpecter.

LETTRE CCLXV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 de mars.

Job à madame Barmécide.

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre *Job*, il s'eſt perfectionné depuis : ainſi, Madame, vous avez actuellement une petite-fille (*) et un vieux ſerviteur aux Quinze-vingts. C'eſt de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot caſſé. Madame votre petite-fille eſt la plus heureuſe aveugle qui ſoit au monde; elle court, elle ſoupe, elle veille dans Babylone, elle compte même aller à Chanteloup; ce qui eſt, dit-on, la ſuprême félicité. *Job* n'y prétend point, il compte mourir inceſſamment dans ſes neiges; et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illuſtre *Barmécide :*

Votre nom répandra toujours une odeur de ſuavité

(*) Madame *du Deffant.*

dans

dans les nations, car vous feſiez le bien au point du jour et au coucher du ſoleil; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille qui eſt de DIEU, vous avez une fois donné la paix à Babylone, et vous avez une autre fois empêché la guerre; et une autre fois, pour vous amuſer, vous avez donné une île au commandeur des croyans; auſſi je vous ai écrit dans le livre de vie, très-petit livre où n'a pas de place qui veut. 1771.

J'encadrerai avec vous la ſultane *Barmécide*, ma philoſophe dont l'Eternel s'eſt complu à former la belle ame, et je mettrai dans le même cadre votre ſœur de la grande montagne, en qui mérite abonde; et j'ai dit: Ils ſeront bien par-tout où ils ſeront, parce qu'ils ſeront bien avec eux-mêmes, et que les cœurs généreux ſont toujours en paix.

Et ſi vous voulez vous amuſer de rogatons par *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, comme *Abbaye*, *Abraham*, *Adam*, *Alcoran*, *Alexandre*, *Anciens et Modernes*, *Ane*, *Anges*, *Anguilles*, *Apocalypſe*, *Apôtres*, *Apoſtats*, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer; facéties d'ailleurs pédanteſques et très-inſtructives pour ceux qui veulent ſavoir des choſes inutiles.

Si *Job* pouvait occuper un moment le loiſir de la maiſon *Barmécide*, il ſerait trop heureux; mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du mont Jura? C'eſt dans les belles campagnes de Chanteloup que ſe trouvent l'eſprit, la raiſon et le génie; ainſi je me tais et m'endors ſur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je ſupplie madame *Barmécide* de me

—— conſerver ſes bontés qui ſont ma conſolation pour
1771. le moment qui me reſte à vivre, et d'agréer mon profond reſpect.

Le vieil hermite.

LETTRE CCLXVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 de mars.

Je vous trouve très-heureuſe, Madame, de n'être qu'aveugle; pour moi, qui le ſuis entièrement depuis quinze jours, avec des douleurs horribles dans les yeux, moi qui ai la goutte et la fièvre, je me tiens un petit *Job* ſur mon fumier. Il eſt vrai que *Job* n'avait point perdu les deux yeux, et n'avait point ſurtout perdu la langue, car c'était un terrible bavard; le diable, à la vérité, lui avait ôté tout ſon bien, et il ne m'a pris qu'une grande partie du mien: mais DIEU rendit tout à *Job*, et il n'a pas la mine de me rien rendre.

Votre grand'maman a de la ſanté et bonne compagnie; ſa philoſophie et la trempe de ſon ame doivent encore contribuer à ſon bonheur dans le plus beau lieu de la nature: elle doit être plus chère que jamais à ſon mari; enfin elle jouira des agrémens de votre ſociété. Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique; ſon lot me paraît un des meilleurs de

ce monde. Il me ſemble que, quand on a tous les cœurs pour ſoi, on eſt le premier perſonnage de la terre. 1771.

Ma *Catherine* joue un autre rôle. Il y a à parier qu'elle ſera dans Conſtantinople avant la fin de l'année, à moins qu'*Aly-bey* ne la prévienne et ne devienne ſon ennemi, ce qui pourrait très-bien arriver. Voilà des évènemens cela ! nos tracaſſeries parlementaires ſont des ſottiſes de pédans, des pauvretés mépriſables, en comparaiſon de ces belles révolutions. Vous pourriez bien auſſi voir cet été quelques querelles ſur mer entre les Eſpagnols et les Anglais ; mais ce ſont de petites fuſées, en comparaiſon des grands feux de ma *Catherine*.

Les princes de Suède devaient venir dans mon pays barbare, mais ils ont un voyage plus preſſé à faire.

Adieu, Madame ; portez-vous bien. Allez voir votre amie ; faites toutes deux le bonheur l'une de l'autre, ſi le mot de bonheur peut ſe prononcer ; conſervez-moi des bontés qui me conſolent. *V.*

1771.

LETTRE CCLXVII.

A M. DE LA PONCE.

A Ferney, mars.

Si vous allez à Chanteloup, je me recommande à vos bons offices. Je vous prie de me mettre aux pieds de M. le duc, de madame la ducheſſe de *Choiſeul* et de madame la ducheſſe de *Grammont;* leurs bontés ſeront toujours gravées dans mon cœur. Il me ſemble que je ſuis comme la France, je dois beaucoup à ce grand miniſtre.

S'il a fait le pacte de famille, s'il vous a donné la paix, ſi la Corſe eſt au roi, je lui dois auſſi l'établiſſement de mademoiſelle *Corneille*, les franchiſes de mes terres, et les grâces dont il a comblé toutes les perſonnes que j'ai pris la liberté de lui recommander: ainſi, Monſieur, je crois qu'il peut très-raiſonnablement compter ſur les cœurs de la France, ſur le vôtre et ſur le mien.

Ce n'eſt pas que je ne trouve l'érection des ſix nouveaux conſeils admirable, ce n'eſt pas que je ne ſois perſuadé que nous avons beſoin d'une nouvelle juriſprudence; mais cela n'a rien de commun avec les ſervices que M. le duc de *Choiſeul* a rendus à l'Etat, et avec la reconnaiſſance que je lui dois.

Je vous remercie bien ſenſiblement, Monſieur, du ſervice eſſentiel que vous venez de rendre à ma petite colonie, en aſſurant par vos bontés et par vos ſoins

l'envoi de la petite caiſſe adreſſée à M. le marquis d'*Oſſun* : vous ne pouviez mieux favoriſer ces pauvres gens, dans une circonſtance plus critique. Ils ſont maltraités de tous les côtés. Ils n'ont encore rien pu obtenir de ce qu'ils demandaient ; et notre petit pays qui ſe flattait, il y a quelques mois, de la protection la plus ſignalée, eſt bien près de retourner dans ſon ancienne barbarie. Je m'étais épuiſé entièrement pour le vivifier un peu ; un moment a tout détruit : nous n'avons à préſent qu'une perſpective très-triſte avec la famine dont nous avons bien de la peine à nous délivrer. 1771.

LETTRE CCLXVIII.

A M. DE CHABANON.

25 de mars.

VRAIMENT oui, mon cher ami, quoique les malades ne reſſentent que leurs maux, j'ai ſenti vivement le triſte état de douze mille honnêtes gens traités comme des nègres par des chanoines et par des moines. On leur avait perſuadé qu'ils étaient nés eſclaves, et ils le croyaient bonnement. *L'inſtruction fait tout*, comme vous le ſavez. J'ai travaillé vivement pour eux, et M. le duc de *Choiſeul* les prenait ſous ſa protection. Ils ont, dans mon petit *Chriſtin*, un défenſeur admirable. Il eſt enthouſiaſte de la liberté, de l'humanité et de la philoſophie ; mais je crois que par ce temps-ci les affaires de mes pauvres eſclaves

ne ſeront pas ſitôt jugées ; le conſeil eſt occupé à
1771. des choſes plus preſſantes ; il faut attendre.

Je dois remercier madame la ducheſſe de *Villeroi* de m'avoir épargné le ſoin de faire des chœurs à Oedipe, je n'y aurais pas réuſſi ; on fait mal les choſes qu'on n'aime pas, et j'avoue que je n'ai pas de goût pour la muſique mêlée avec la declamation : il me paraît que l'un tue toujours l'autre.

Je ſuis bien aiſe que le ton magiſtral de ce petit *Clément*, ſa malignité et ſes bévues vous aient révolté comme moi. Ce marouſle deſcend de *Zoïle*, qui engendra l'abbé *Desfontaines*, qui engendra *Fréron*, qui engendra *Clément*.

Adieu, mon cher ami ; je ſuis accablé de maux, je ſuis aveugle ; mais on m'aſſure que je retrouverai mes yeux quand ce mont Jura, que vous connaiſſez, n'aura plus de neige.

Madame *Denis* vous fait les plus tendres complimens. Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCLXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

27 de mars.

Si vous paſſez, comme vous le dites, Monſieur, au mois de juillet par votre hoſpice de Ferney avec madame *Dixneufans*, vous ſavez comme cette faveur ſera ſentie par ma nièce et par ſon oncle l'aveugle.

J'eſpère qu'alors j'aurai des yeux; car juſqu'à préſent l'été me rend la vue que je perds dans le temps des neiges. On ne peut mieux prendre ſon temps pour voir, que quand madame *Dixneufans* paſſe. 1771.

Vous verrez ma petite colonie aſſez heureuſement établie : celle de Verſoy eſt un peu négligée à préſent. Il me ſemble qu'on a trop étendu les idées de M. le duc de *Choiſeul*. On a fait dépenſer au roi ſix cents mille francs pour un port qui honorerait Breſt ou Toulon, mais où il n'y aura jamais que deux ou trois barques. Au lieu de conſtruire le port à l'embouchure de la rivière, on l'a placé beaucoup plus haut, et on s'eſt mis dans la néceſſité de donner à la rivière un autre lit, ce qui exigerait des dépenſes immenſes. Voilà comment les meilleurs projets échouent, quand on veut plus faire que le miniſtère n'ordonne.

Je conſerverai juſqu'au dernier jour de ma vie la plus tendre et la plus reſpectueuſe reconnaiſſance pour M. le duc de *Choiſeul*. Il m'accordait ſur le champ tout ce que je lui demandais, et je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres; c'eſt ce qui augmente les obligations que je lui ai.

Il eſt horrible d'être ingrat, mais il faut être juſte. Je perſiſte dans la ferme opinion que rien n'eſt plus utile et plus beau que l'établiſſement des ſix conſeils ſouverains; cela ſeul doit rendre le règne de *Louis XV* cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait, ſont des malades qui ſe plaignent du médecin qui leur rend la ſanté. Quelquefois les inſtitutions les plus ſalutaires ſont mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable;

1771. mais bientôt les bons esprits se rendent : pour la canaille, il ne faut jamais la compter.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi votre amitié dont vous savez que je sens tout le prix, et qui fait ma consolation.

LETTRE CCLXX.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 1 d'avril.

J'AI été pendant un mois accablé de souffrances, mon cher grand écuyer de *Cyrus;* j'ai eu la goutte, j'ai été accablé de fluxions sur les yeux, j'ai été aveugle, j'ai été mort, et le vent du nord poursuit encore ma cendre.

Pendant ce temps-là, on m'imputait à Paris je ne sais combien de petites brochures qui courent sur les tracasseries parlementaires, de sorte que je me suis trouvé un des morts les plus vexés.

Tout cela est cause que je ne vous ai pas écrit en même temps que madame *Denis*. Tous ceux qui m'écrivent de Paris me protestent qu'ils sont très-fâchés d'y être ; mais ils y restent. Vous êtes plus sage qu'eux, vous prenez le parti de vivre à la campagne, sans vous vanter de rien. Je ne sais si vous y êtes actuellement.

N'êtes-vous pas curieux de voir le dénouement de la pièce qu'on joue à Paris depuis deux mois ? Les six actes réussissent très-bien dans les provinces.

Pour moi, je vous avoue que je bats des mains quand je vois que la juſtice n'eſt plus vénale, que des citoyens ne ſont plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la conciergerie, que les frais de juſtice ne ſont plus à la charge des ſeigneurs. Je le dis hautement, ce règlement me paraît le plus beau qui ait été fait depuis la fondation de la monarchie; et je penſe qu'il faut être ennemi de l'Etat et de ſoi-même pour ne pas ſentir ce bienfait. 1771.

Vous avez un neveu qui eſt charmant : voici un petit mot pour lui que je gliſſe dans ma lettre, ſans cérémonie, pour ne pas multiplier les ports de lettres.

LETTRE CCLXXI.

A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

A Ferney, 5 d'avril.

Je me mets aux pieds de mon très-reſpectable confrère qui veut bien m'appeler de ce nom. Comme un chêne eſt le confrère d'un roſeau, le roſeau, en levant ſa petite tête, dit très-humblement au chêne: Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il eſt vrai, illuſtre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir; mais vous avez raconté le paſſé avec une nobleſſe, une décence, une fineſſe, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le ſecret de faire l'éloge d'un miniſtre votre ami, dont les ſoins ont rendu

—— le comtat d'Avignon à la couronne, ſubjugué et
1771. pôlicé la Corſe, rétabli la diſcipline militaire, et aſſuré la paix de la France. Vous avez ſacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploîrai ces deux jours à aimer et à révérer un grand miniſtre qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnaiſſance.

Je ne me mêle pas aſſurément des affaires d'Etat, ce n'eſt pas le partage des roſeaux; j'applaudis comme vous à l'érection des ſix conſeils, à la juſtice rendue gratuitement, aux frais de juſtice dont les ſeigneurs des terres ſont délivrés; mais je n'écris point ſur ces objets: j'en ſuis bien loin, et je ſuis indigné contre ceux qui m'attribuent tant de belles choſes.

Il y a, entre autres écrits, un avis important à la nobleſſe de France, dont la moitié eſt priſe mot pour mot d'un petit livre d'un jéſuite, intitulé *Tout ſe dira;* et on a l'injuſtice et l'ignorance de m'imputer cette feuille qui n'eſt qu'un réchauffé. Qu'on m'impute Barmécide (*), voilà mon ouvrage; je le réciterais au roi.

Mais, dans ma vieilleſſe et dans ma retraite, je ne peux que rendre juſtice obſcurément et ſans bruit au mérite.

C'eſt ainſi que ce pauvre roſeau caſſé en uſe avec le beau chêne verdoyant auquel il préſente ſon profond reſpect.

(*) L'épître de *Benaldaki* à *Caramouſti*, vol. d'Epitres.

LETTRE CCLXXII. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 5 d'avril.

Eh bien, Madame, vous aurez l'épître au roi de Danemarck. Je ne vous l'ai point envoyée, parce que j'ai craint que quelque velche ne s'en fâchât. Depuis ma correſpondance avec l'empereur de la Chine, je me ſuis beaucoup familiariſé avec les rois; mais je crains un certain public de Paris, qu'il eſt plus difficile d'apprivoiſer.

D'ailleurs, non-ſeulement je ſuis dans les ténèbres extérieures, mais tous les maux ſont venus à la fois fondre ſur moi. Il y a un avocat, nommé *Marchand*, qui s'eſt aviſé de faire mon teſtament: il peut compter que je ne lui ferai pas plus de legs que le préſident *Hénault* ne vous en a fait.

M. le prince de *Beauvau* m'a fait l'honneur de m'envoyer ſon diſcours à l'académie. Il eſt noble, décent, écrit du ſtyle convenable; j'en ſuis extrêmement content. Je ne le ſuis point du tout qu'on m'impute des ouvrages où l'on dit que les parlemens ſont maltraités. Il y en a un d'un jéſuite qui eſt l'auteur d'un livre intitulé *Tout ſe dira*, et d'un autre intitulé *Il eſt temps de parler*. Pour moi, je ne me mêle point du tout des affaires d'Etat; je

1771. me contente de dire hautement que je ſerai attaché à M. le duc et à madame la ducheſſe de *Choiſeul* juſqu'au dernier moment de ma vie.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guſman même.

Ce qui m'a paru le plus beau dans le diſcours de M. le prince de *Beauvau*, c'eſt le ſecret qu'il a trouvé de relever tous les ſervices que M. le duc de *Choiſeul* a rendus à l'Etat, et qu'en feſant l'éloge du roi, il a fait celui de M. le duc de *Choiſeul*, ſans que le roi en puiſſe prendre le moindre ombrage: il y a bien de la généroſité et de la fineſſe dans ce tour qui n'eſt pas aſſurément commun.

Je n'ai pas approuvé de même quelques remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me ſemble qu'on doit parler à ſon ſouverain d'une manière un peu plus honnête. J'ai écrit ce que j'en penſais à un homme qui a montré ma lettre.

J'ajoutais que j'étais enchanté de l'établiſſement des ſix conſeils nouveaux qui rendent la juſtice gratuitement. Je trouvais très-bon que le roi payât les frais de juſtice dans mon village. On a montré ma lettre au roi qui ne s'eſt pas fâché; il aime les ſentimens honnêtes; et il devrait être encore plus content, s'il voyait que je parle, dans le peu de lettres que j'écris, de la reconnaiſſance que je dois au mari de votre grand'maman.

Adieu, Madame; ſoupez, digérez, converſez; et quand vous écrirez à votre grand'maman qui ne m'écrit point, mettez-moi tout de mon long à ſes pieds. *V.*

LETTRE CCLXXIII. 1771.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 d'avril.

MON charmant confrère, je ſuis de votre avis dans tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas ſon procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, ſans les motiver. Il eſt bien fier ce *Clément;* c'eſt un grand-homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens qui s'en allèrent tous au ſecond acte. Voilà les gens qui s'aviſent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre inceſſamment la plus exacte juſtice.

On m'a envoyé de Lyon des écrits ſur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par meſſieurs des enquêtes. Il y a un homme à Lyon dont les ouvrages paſſent quelquefois pour les miens. On ſe trompe entre ces deux *Sofie.* Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occaſions où l'on fait largeſſe de ſon propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je ſuis choiſeulliſte et ne ſuis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la fronde, attendu que les premiers coups de fuſil ne manqueraient pas d'eſtropier la main des payeurs des rentes; et de plus j'aime mieux obéir à un beau lion qui eſt né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats

de mon eſpèce. Je trouve d'ailleurs l'établiſſement
1771. des nouveaux conſeils admirable. *Clément*, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonſoir, mon charmant confrère; conſervez bien le goût de la littérature ; il eſt infiniment préférable à la rage des tracaſſeries de cour. Soyez bien perſuadé que je ſens tout votre mérite. Je ne ſuis pas, Dieu merci, des barbares anti-poëtiques.

LETTRE CCLXXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 d'avril.

Il y a long-temps que le vieux malade de Ferney n'a importuné ſon héros ; il a reſpecté les tracaſſeries publiques et l'épidémie régnante. Je ne ſuis pas courtiſan, il s'en faut beaucoup ; mais j'ai penſé dans ma retraite que le parlement n'avait pas le ſens commun; et j'ai toujours dit avec *Chicaneau* :

L'eſprit de contumace eſt dans cette famille.

Je ne connais rien d'égal à la plate folie d'avoir ſoutenu au roi opiniâtrément qu'un pair était *entaché*, quand le roi le déclarait très-net ſur le vu même des pièces du procès. C'était, ce me ſemble, vouloir

entacher le roi lui-même ; et toute cette aventure m'a paru celle des petites maisons plutôt que celle d'un parlement. 1771.

Franchement, nous sommes une nation d'enfans mutins à qui il faut donner le fouet et des sucreries.

La fermentation est aussi forte dans les provinces qu'à Paris, et ne produira vraisemblablement que des arrêtés qui ne subsisteront pas, et des protestations très-inutiles, sans quoi la France serait la fable de l'Europe.

J'avais deux neveux, l'un vient de prendre la place de l'autre dans le parlement de Paris ; cela me fait rire : et je ris de tout ceci, parce que je ne crois pas que cette maladie de la nation soit mortelle. Ses symptômes sont des vertiges qu'il faut faire guérir par M. *Pomme*.

Il y a une maladie plus triste, c'est celle que M. l'abbé *Terrai* ne peut guérir ; elle m'a rendu paralytique. J'avais établi une colonie assez considérable dans mon hameau, et on commençait à prendre mon hameau pour une petite ville ; il y avait des manufactures sous la protection de M. de *Choiseul ;* tout cela est presque détruit en un jour. Les petits pâtissent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur. Je ne pourrai plus donner de pension aux conseillers du parlement, comme j'avais l'insolence de faire. Pour le roi, il ne me donne point de pension, et je l'en quitte.

Si j'osais ; je penserais comme mon héros, et je dirais qu'une statue vaut mieux qu'une pension. Mais à mon âge, et dans l'état où je suis, cela me paraît un peu frivole.

1771. Mon tendre et reſpectueux attachement pour vous vous paraîtra peut-être un peu frivole auſſi, mais agréez les ſentimens d'un cœur qui eſt à vous depuis cinquante années. *V.*

A propos, on m'a envoyé la réponſe au mémoire des états de Bretagne. Les accuſations me paraiſſent abſurdes. Le duc de *Sully* avait bien raiſon de dire que, ſi la ſageſſe venait au monde, elle ne ſe logerait jamais dans une compagnie.

LETTRE CCLXXV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de mai.

Ma ſœur, vous êtes dénaturée : vous abandonnez votre frère le quinze-vingt, comme votre grand'maman abandonne ſon frère le campagnard. Si je n'étais qu'aveugle et ſourd, je prendrais la choſe en patience ; ſi, à ces diſgrâces de la nature, la fortune ſe contentait d'ajouter la ruine de ma colonie, je me conſolerais encore : mais on m'a calomnié, et je ne me conſole point. Je ſerai fidelle à votre grand'maman et à monſieur ſon mari, tant que j'aurai un ſouffle de vie, cela eſt bien certain.

Je ne crois point du tout leur manquer en déteſtant des pédans abſurdes et ſanguinaires. J'ai abhorré

avec

avec l'Europe entière, les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, les aſſaſſins de *Calas*, les aſſaſſins de *Sirven*, les aſſaſſins du comte de *Lalli*. Je les trouve, dans la grande affaire dont il s'agit aujourd'hui, tout auſſi ridicules que du temps de la fronde. Ils n'ont fait que du mal, et ils n'ont produit que du mal. 1771.

Vous ſavez probablement que d'ailleurs je n'étais point leur ami. Je ſuis fidelle à toutes mes paſſions. Vous haïſſez les philoſophes, et moi je hais des tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philoſophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. J'ai d'ailleurs pour moi le grand *Condé* qui diſait que la guerre de la fronde n'était bonne qu'à être chantée en vers burleſques.

Je ne ſais rien, dans mes déſerts, de ce qui s'eſt paſſé derrière les couliſſes de ce théâtre de *Polichinelle*. Je me borne à dire hautement que je regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus reſpectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur, et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. J'ai ſoixante-dix-ſept ans, quoi qu'on die; je mets entre vos mains mes dernières volontés, pour la décharge de ma conſcience. Je vous prie même, avec inſtance, de communiquer ce teſtament à votre grand'maman, après quoi je me fais enterrer.

Soyez très-ſûre, Madame, que je mourrai en regrettant de n'avoir pu paſſer auprès de vous quelques dernières heures de ma vie. Vous ſavez que vous étiez ſelon mon cœur, et que je ſuis le doyen

de tous ceux qui vous ont été attachés; je ſuis même
1771. le ſeul qui vous reſte de vos anciens ſerviteurs; je dois hériter d'eux; je réclame mes droits pour le moment qui me reſte. *V.*

LETTRE CCLXXVI.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 8 de mai.

MONSEIGNEUR,

SERA-T-IL permis à un vieillard inutile d'oſer vous préſenter un jeune avocat dont la famille exerce cette fonction honorable depuis plus de deux cents ans dans la Franche-Comté? Il eſt un de vos plus grands admirateurs, et très-capable de ſervir utilement.

La cauſe dont il s'eſt chargé, et que M. *Chéry* pourſuit au conſeil de ſa Majeſté, eſt digne aſſurément d'être jugée par vous. Il s'agit de ſavoir ſi douze ou quinze mille francs-comtois auront le bonheur d'être ſujets du roi, ou eſclaves des chanoines de Saint-Claude. Ils produiſent leurs titres qui les mettent au rang des autres Français; les chanoines n'ont pour eux qu'une uſurpation clairement démontrée.

Il eſt à croire, Monſeigneur, que, parmi les ſervices que vous rendez au roi et à la France en

réformant les lois, on comptera l'abolition de la ſervitude, et que tous les ſujets du roi vous devront la jouiſſance des droits que la nature leur donne. Je reſpecte trop vos grands travaux pour abuſer plus long-temps de votre patience. Souffrez que je joigne à mon admiration le profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. 1771.

LETTRE CCLXXVII.

A M. CHRISTIN.

8 de mai.

VOILA, mon cher ami, la lettre que je prends la liberté d'écrire à monſieur le chancelier : cela eſt un peu hardi de ma part. *Vox clamantis in deſerto* n'eſt pas faite pour être écoutée à la cour, mais l'envie de vous ſervir me rend un peu inſolent. Je vais écrire à M. *Marie*, et même à M. le marquis de *Monteynard*.

Frontis ad urbana deſcendo præmia.

Votre évêque de Saint-Claude veut deſtituer *Nidol*, notaire de Longchaumois, pour avoir reçu les proteſtations des habitans contre les faux actes dont les chanoines ſe prévalent. Il demande à être reçu notaire royal. Je ne ſais, mon cher philoſophe, ſi la choſe eſt poſſible ; je ne me connais point en lettres de chancellerie : vous êtes à portée d'être inſtruit.

1771. J'ai tout lieu d'eſpérer que vous aurez d'ailleurs un plein ſuccès, et que vous reviendrez chez vous comme *Charles-quint* de ſon expédition de Tunis, avec dix-huit mille chrétiens dont il avait briſé les fers. Vous n'êtes pas homme à renoncer, par ennui, à une choſe que vous avez entrepriſe par vertu. Voilà de ces occaſions où il faut reſter ſur la brèche juſqu'au dernier moment.

Je vous embraſſe bien tendrement.

LETTRE CCLXXVIII.

A M. LE DUC DE LA VRILLIERE,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, le 9 de mai.

MONSEIGNEUR,

Je dois vous repréſenter que, par le marché fait au nom du roi avec l'entrepreneur, tous les matériaux et tout ce qui peut ſervir au port et à la ville de Verſoy appartiennent à ſa Majeſté qui s'eſt engagée à les payer.

La petite frégate qui a ſervi à faire les voyages en Savoie, et qui eſt deſtinée à porter les ſels en Suiſſe, appartient au roi; elle eſt ornée de fleurs de lis, et porte pavillon de France.

M. *Bourcet* me manda même qu'il voulait la réclamer au nom de ſa Majeſté. Les dettes pour

leſquelles elle avait été ſaiſie dans un port de Savoie, ſur le lac de Genève, ne ſe montaient qu'à deux mille livres. Je ne balançai pas à la racheter. Je n'inſiſte point ſur le payement; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du ſecrétaire d'Etat dans lequel le département de la ville de Verſoy pourra tomber, ou à monſieur le contrôleur général; et j'attendrai votre commodité et la leur. 1771.

Quant au projet de la ville de Verſoy, mon intérêt perſonnel doit céder ſans doute à l'intérêt public. Toutes les obſervations que j'ai eu l'honneur de vous faire, je les ai faites à M. le duc de *Choiſeul* qui daigna condeſcendre à toutes mes prières, et approuver toutes mes vues, excepté celles de l'emplacement du port que j'avais propoſé à l'embouchure de la rivière, ſeulement pour épargner les frais.

M. *Bourcet* chargé alors de toute l'entrepriſe, et aſſurément plus capable que perſonne de la conduire, connut, par la nature du terrain, qu'il fallait placer le port beaucoup plus haut, quoique cette poſition coûtât davantage.

On commençait à tracer la ville, et les fondemens du port étaient déjà jetés, lorſqu'environ deux cents *natifs* de Genève, dont quelques-uns avaient été aſſaſſinés par les *citoyens*, ſe réfugièrent dans Ferney. Ce ſont preſque tous d'excellens ouvriers en horlogerie; je les recueillis, je leur bâtis des maiſons avec une célérité auſſi grande que mon zèle. M. le duc de *Choiſeul* approuva ma conduite. Sa Majeſté leur permit d'exercer leurs fonctions en toute liberté, ſans payer aucun impôt. On promit

1771. au village de Ferney tous les priviléges dont la ville de Verſoy devait jouir.

J'avançai tout ce qui me reſtait d'argent à ces nouveaux colons ; ils travaillèrent. M. le duc de *Choiſeul* eut même la généroſité d'acheter pluſieurs de leurs montres. Ils en fourniſſent actuellement en Eſpagne, en Italie, en Hollande, en Ruſſie, et font entrer de l'argent dans le royaume. Les choſes ont changé depuis ; mais j'eſpère que vos bontés pour moi ne changeront point, et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. le duc de *Choiſeul* la protégeait. Je lui dois tout. Je ſerai pénétré juſqu'au dernier moment de ma vie de la reconnaiſſance reſpectueuſe que je lui dois, et de l'admiration que la nobleſſe de ſon caractère m'a toujours inſpirée.

Vous approuvez mes ſentimens, Monſeigneur ; vous avez intérêt, plus que perſonne, que l'on ne ſoit point ingrat.

Accablé de vieilleſſe et de maladies, prêt à finir ma carrière, je vous implore bien moins pour moi que pour les artiſtes qui ſe ſont habitués à Ferney, et qui ſont utiles à l'État auquel je ſuis très-inutile.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CCLXXIX. 1771.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 13 de mai.

MADAME,

Je vous prie de lire et de faire lire la copie de la lettre à M. le duc de *la Vrillière*. Vous y verrez une très-petite partie de mes ſentimens, et mon principal objet a été de les lui manifeſter; car aſſurément je n'inſiſte point ſur ce qu'il m'en a coûté pour retirer le vaiſſeau amiral d'eſclavage.

La colonie que j'avais établie ſous la protection de M. le duc de *Choiſeul*, et ſous la vôtre, ſera bientôt détruite; je ſerai entièrement ruiné, et je m'en conſole avec beaucoup d'honnêtes gens. Près de finir ma carrière, je regrette fort peu les vanités de ce monde.

Permettez-moi ſeulement de vous dire, Madame, que mes derniers ſentimens ſeront ceux de la reconnaiſſance que je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de *Barmécide*, de mon reſpect et de mon attachement inviolable pour tous deux; c'eſt ma profeſſion de foi, et rien ne m'en fera changer. Je mourrai auſſi fidelle à la foi que je vous ai jurée, qu'à ma juſte haine contre

1771. des hommes qui m'ont perſécuté tant qu'ils ont pu, et qui me perſécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas aſſurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier, ceux qui verſaient le ſang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politeſſe; ceux qui, uniquement occupés de leur ſotte vanité, laiſſaient agir leur cruauté ſans ſcrupule, tantôt en immolant *Calas* ſur la roue, tantôt en feſant expirer dans les ſupplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait ſix mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière indignée de cette inhumanité; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant général juſtement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'eſt démontrée par les pièces même du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la poſtérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes, que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère; mais je n'aurais jamais penſé comme eux.

Je vous ouvre, Madame, un cœur qui ne ſait rien diſſimuler, et qui eſt cent fois plus touché de vos bontés qu'ulcéré de leurs injuſtices atroces et de leur deſpotiſme inſupportable.

Je ne me flatte pas, Madame, que les circonſtances où nous ſommes, vous et moi, vous permettent de m'écrire. Il eſt vrai que, ſi vous me faites dire un mot par votre petite-fille, je mourrai plus content; mais ſi vous gardez le ſilence, je n'en ſerai

pas moins à vos pieds; je ne vous ferai pas moins dévoué avec une reconnaiſſance auſſi vive que reſpectueuſe. 1771.

LETTRE CCLXXX.

A LA MEME.

15 de mai.

PERMETTEZ, Madame, que j'ajoute un petit codicille à mon teſtament, et que je vous explique les étrennes qu'on voulait me donner au mois de janvier dernier.

M. *Séguier*, après la réception que le public lui avait faite à l'académie françaiſe, ſe mit à voyager. Il vint chez moi, et me dit que pluſieurs conſeillers du parlement le preſſaient de dénoncer l'hiſtoire de ce corps, imprimée, dit-on, il y a deux ans; qu'il ne pourrait s'empêcher à la fin de remplir ſon miniſtère; que s'il ne feſait pas la dénonciation, ces conſeillers la feraient eux-mêmes, et que cela pourrait aller très-loin.

Je lui répondis, en préſence de M. *Hénin*, réſident à Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout, que je n'avais aucune part à cette hiſtoire, que d'ailleurs je la regardais comme très-véridique; et que, s'il était poſſible qu'une compagnie eût de la reconnaiſſance, le parlement devait des remercîmens à l'écrivain qui l'avait extrêmement ménagé.

Voilà, Madame, ma confeſſion achevée. Si vous

—— me donnez l'abſolution, je ne mourrai que dans
1771. quinze jours; ſi vous me la refuſez, je mourrai dans quatre; mais ſi je ne mourais pas en vous adorant, je me croirais plus réprouvé que *Belzébuth.*

Le vieil hermite.

LETTRE CCLXXXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

20 de mai.

Si mon héros ne peut deviner comment cette petaudière ſe terminera, il n'y a pas d'apparence qu'un vieil aveugle entrevoye ce que le vice-roi d'Aquitaine ne voit point. Je juge ſeulement, à vue de pays, que notre nation a été toujours légère, quelquefois très-cruelle, qu'elle n'a jamais ſu ſe gouverner par elle-même, et qu'elle n'eſt pas trop digne d'être libre. J'ajouterai encore que j'aimerais mieux, malgré mon goût extrême pour la liberté, vivre ſous la patte d'un lion, que d'être continuellement expoſé aux dents d'un millier de rats mes confrères.

On m'envoie une ſeconde édition beaucoup plus ample de la brochure des peuples aux parlemens. Monſeigneur voudra bien que je lui en faſſe part. Elle produit quelque effet dans la province; ce n'eſt pas une raiſon pour qu'elle réuſſiſſe à Paris: cependant tous les faits en ſont vrais.

Je ſais très-bon gré à l'auteur d'avoir donné hardiment tant d'éloges à M. le duc de *Choiſeul;* il a les plus grandes obligations à ce miniſtre.

M. le duc de *Choiſeul* a favoriſé ſa colonie, a fait donner des priviléges étonnans à ſa petite terre; il lui a accordé ſur le champ toutes les grâces que ce ſolitaire lui a demandées pour les autres; places, argent, priviléges, rien ne lui a coûté; et la dernière grâce qu'il a ſignée, a été une patente de brigadier pour un des neveux du ſolitaire. Il ſerait donc le plus ingrat et le plus indigne de tous les hommes, s'il n'avait pas une reconnaiſſance proportionnée à tant de bienfaits. Malheur à celui qui le condamnerait d'avoir rempli ſon devoir! Ce ne ſera pas certainement mon héros qui conſeillera l'ingratitude. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier, mais tous deux doivent ſe rendre juſtice. Je me trouve comme *Atticus* entre *Céſar* et *Pompée*. Le ſolitaire n'a écouté que ſon cœur: il eſt intimement perſuadé que l'ancien parlement de Paris avait autant de tort que du temps de la fronde; il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtriers des *Calas*, ni ceux du pauvre *Lalli*, ni ceux du chevalier de *la Barre*. Les juriſconſultes de l'Europe, et ſurtout le célèbre marquis *Beccaria*, n'ont jamais qualifié ces jugemens que d'aſſaſſinats. 1771.

Le ſolitaire a dans le nouveau parlement un neveu, doyen des conſeillers-clercs, qui penſe entièrement comme lui.

Le ſolitaire ſe flatte que monſieur le chancelier, qui juſqu'à préſent a très-approuvé ſes ſentimens et ſa conduite, trouvera très-bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende auſſi ce qu'il doit à M. le duc de *Choiſeul*.

Le ſolitaire regarde les nouveaux établiſſemens

1771. faits par monſieur le chancelier, comme le plus grand ſervice qu'on pouvait rendre à la France. Il n'a été que trop témoin des malheurs attachés au trop d'étendue qu'avait le reſſort du parlement de Paris. Il trouve que les princes et les pairs auront bien plus d'influence ſur le nouveau parlement qui ſera moins nombreux. Il croit que tous les ſeigneurs haut-juſticiers doivent rendre grâce à monſieur le chancelier des droits qu'il leur donne. Il penſe que ce chef de la juſtice eſt preſque le ſeul qui ait eu une éloquence abſolument oppoſée au pédantiſme, et il eſt rempli d'eſtime pour lui, ſans rien ſavoir et ſans vouloir rien ſavoir des intérêts particuliers qui ont pu diviſer la cour.

Le ſolitaire ſupplie même monſeigneur le maréchal de *Richelieu* de vouloir bien, dans l'occaſion, faire valoir auprès de monſieur le chancelier la naïveté et le déſintéreſſement qu'on expoſe dans cette lettre, et dont on ne peut pas douter. Monſieur le chancelier a eu la bonté de lui écrire.

Il arrive quelquefois, dans de pareilles occaſions, qu'on déplaît aux deux partis ; mais à la longue la franchiſe et la pureté des ſentimens réuſſiſſent toujours.

J'oſe penſer auſſi qu'à la longue le nouveau ſyſtême réuſſira, parce que c'eſt le bien de la France.

Ce qui alarme le plus les provinces, c'eſt la crainte des nouveaux impots, c'eſt la douleur de voir qu'après neuf ans de paix les finances du royaume ſoient dans un état ſi déplorable, tandis qu'une trentaine de financiers, qui ont fait des fortunes immenſes, inſultent par leur faſte à la misère publique.

J'ai dit à mon héros tout ce que j'avais ſur le cœur; j'ajoute très-ſérieuſement que mon plus grand chagrin eſt de mourir ſans avoir la conſolation de lui faire encore une fois ma cour; mais les circonſtances préſentes ne le permettent pas, et mon triſte état me prive abſolument de ce que j'ambitionnais le plus. 1771.

Je ſuis très-aiſe que vous ayez rendu vos bonnes grâces à un homme qui était en effet très-affligé de les avoir perdues, et qui ſentait toutes les obligations qu'il vous avait. J'ai été quelquefois fâché contre lui d'avoir mis dans mes pièces des vers que je ne voudrais pas avoir faits; mais dans l'amitié il faut ſe pardonner ces petits griefs. Ce ſerait un grand malheur de ſe brouiller avec ſes amis pour des vers ou pour de la proſe.

Voilà trop de proſe, je vous en demande bien pardon. Agréez mon très-tendre reſpect et tous les ſentimens qui m'attachent inviolablement à vous tant que je reſpirerai. *V.*

LETTRE CCLXXXII.

A M. L'ABBÉ ARNAUD.

A Ferney, 1 de juin.

Il y avait long-temps, Monſieur, que nous étions confrères. Nous avions ſouvent penſé de même dans la *Gazette étrangère*, et je penſe abſolument comme vous ſur tout ce que vous dites des langues, dans votre diſcours auſſi utile que ſage et éloquent.

1771. Il eſt très-vrai que notre langue s'eſt formée très-tard, et que cet édifice n'eſt bâti qu'avec des débris. Voilà pourquoi *Racine* et *Boileau*, qui ont fait un palais régulier, ſont des hommes admirables; auſſi on fait à préſent en Angleterre une nouvelle édition magnifique de *Boileau*, et on n'en ſera jamais de *Bourdaloue* ni de *Maſſillon*. Soyez très-sûr que, ſi on parle aujourd'hui français à Moſcou et à Copenhague, ce n'eſt pas à *Paſcal* même qu'on en a l'obligation.

Notre droguet ne vaut pas le velours d'Athènes, mais on l'a ſi bien brodé qu'il eſt à la mode dans toute l'Europe. Vous ſavez que tous les gens de lettres apprennent aujourd'hui l'anglais, langue plus irrégulière que la nôtre, beaucoup plus dure et plus difficile à prononcer; et ce n'eſt que depuis *Pope* qu'on apprend l'anglais.

Dieu me garde de n'être que le couſin du meilleur de mes frères, dont j'ambitionne l'eſtime et l'amitié plus que le titre de couſin du roi! Je vous donnerai du reſpect dans cette première lettre; mais, ſi les maux qui m'accablent me permettent encore de vous écrire, je bannirai les cérémonies qui ne conviennent pas aux philoſophes.

LETTRE CCLXXXIII. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

1 de juin.

Vous avez brûlé, Madame, tout ce qu'on a écrit ſur les parlemens. Eh bien, brûlez donc encore cette troiſième édition d'un écrit compoſé à Lyon; mais ne brûlez pas la page 7 qui contient les juſtes éloges du mari de votre grand'maman. Vous devriez bien, ſi vous avez de l'amitié pour moi, envoyer cette page 7 à madame *Barmécide*.

Je vous répète que je ne ſerai jamais ingrat, mais que je n'oublierai jamais le chevalier de *la Barre* et mon ami, le fils du préſident d'*Etalonde*, qui fut condamné au ſupplice des parricides pour une très-légère faute de jeuneſſe. Il ſe déroba par la fuite à cette boucherie de cannibales; je le recommandai au roi de Pruſſe qui lui a donné, en dernier lieu, une compagnie de cavalerie.

A peine ſe ſouvient-on dans Paris de cette horreur abominable. La légéreté françaiſe danſe ſur le tombeau des malheureux. Pour moi, je n'ai jamais mis ma légéreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteſte des barbares, et j'aime mes bienfaiteurs.

Vous aimez les Anglais; n'ayez donc point d'indifférence pour un homme qui eſt tout auſſi anglais

qu'eux. Songez d'ailleurs que je vis dans un déſert
1771. où je veux mourir, à moins que je n'aille mourir en Suiſſe. Songez que je ne dis jamais que ce que je penſe, et qu'il y a ſoixante ans que je fais ce métier. Songez qu'ayant fondé une colonie dans ma Sibérie, je dois approuver infiniment la grâce que fait le roi à tous les ſeigneurs des terres, de payer les frais de leurs juſtices.

Je ſais bien, encore une fois, qu'à Paris on ne fait pas la moindre attention à ce qui peut faire le bonheur des provinces; je ſais qu'on ne s'occupe que de ſouper et de dire ſon avis au haſard ſur les nouvelles du jour. Il faut d'autres occupations à un homme moitié cultivateur et moitié philoſophe. Je me ſuis ruiné à faire du bien, je ne demande aucune grâce à perſonne, et je ne veux rien de perſonne. Si jamais je vais à Paris pour une opération qu'on dit qu'il faut faire à mes yeux, et qui ne réuſſira pas, ce ſera beaucoup plus pour avoir la conſolation de m'entretenir avec vous, que pour recouvrer la vue et pour prolonger ma vie.

Un haſard aſſez heureux m'amena en France, il y a près de vingt ans. Je ne devrais pas y être, parce que je ne penſe pas à la françaiſe; mais, quand je ſerais autre, comptez, Madame, que je vous ſerai attaché juſqu'à mon dernier moment, avec des ſentimens auſſi inaltérables que ma façon de penſer.

V.

LETTRE

LETTRE CCLXXXIV. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 de juin.

La lettre de mon héros m'a donné un tremblement de nerfs qui m'aurait rendu paralytique, ſi je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de monſieur le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs. Il eſt très-content ; il a ſeulement changé deux mots et fait réimprimer la choſe. On en a fait quatre éditions dans les provinces. C'eſt la voix de *Jean* prêchant dans le déſert, et que les échos répètent.

Mon héros ſait que, quand *Céſar* releva les ſtatues de *Pompée*, on lui dit : Tu aſſures les tiennes. Ainſi mon héros, dans ſon cœur, trouvera très-bon qu'on montre de la reconnaiſſance pour un homme qu'on appelle en France diſgracié, et qu'on relève ſes ſtatues, pourvu qu'elles n'écraſent perſonne.

J'avoue que je ſuis une eſpèce de don *Quichotte* qui ſe fait des paſſions pour s'exercer. J'ai pris parti pour *Catherine II*, l'étoile du Nord, contre *Mouſtapha*, le cochon du croiſſant. J'ai pris parti contre noſſeigneurs ſans aucun motif que mon équité et ma juſte haine envers les aſſaſſins du chevalier de *la Barre* et du jeune d'*Etallonde*, mon ami, ſans imaginer ſeulement qu'il y eût un homme qui dût m'en ſavoir gré.

J'ai, dans toutes mes paſſions, déteſté le vice de l'ingratitude ; et ſi j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ſes cornes.

1771. Comme je n'ai pas long-temps à ramper ſur ce globe, je me ſuis mis à être plus naïf que jamais : je n'ai écouté que mon cœur; et, ſi on trouvait mauvais que je ſuiviſſe ſes leçons, j'irais mourir à Aſtracan, plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Velches. J'aime paſſionnément à dire des vérités que d'autres n'oſent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'oſent pas remplir. Mon ame s'eſt fortifiée à meſure que mon pauvre corps s'eſt affaibli.

Heureuſement mon caractère a plu à l'homme auquel il aurait pu déplaire. Je me flatte qu'il ne vous rebute pas, et c'eſt ce que j'ai ambitionné le plus.

Je ſens vivement vos bontés. Je ne déſeſpère pas de faire un jour, ſi je vis, un petit tour très-incognito à Paris ou à Bordeaux, pour vous faire ma cour, vous jurer que je meurs en vous aimant, et m'enfuir au plus vîte : mais je crois qu'il faut attendre que j'aye quatre-vingts ans ſonnés. Je n'en ai que ſoixante et dix-huit, je ſuis encore trop jeune.

J'ai d'ailleurs fondé une colonie que l'homme à qui je dois tout feſait fleurir, et qui me ruine à préſent en exigeant ma préſence.

Ce que vous daignez me dire ſur ma ſanté et *Tronchin*, me fait cent fois plus de plaiſir que votre veſpérie ne m'alarme : auſſi vous ſuis-je plus attaché que jamais avec le plus tendre et le plus profond reſpect, et le plus éloigné de l'ingratitude. *V.*

LETTRE CCLXXXV. 1771.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 7 de juin.

Je ne ſais, mon cher *Cicéron*, ſi vous êtes à Rome ou à Tuſculum. Il y a des gens qui prétendent que vous êtes à la cour, et que vous avez une charge auprès de M. le comte de *Provence*. Je vous aimerais mieux dans votre royaume de Canon, dont vous ferez ſurement un lieu d'abondance, de délices et d'étude.

Je conſeille à mon petit neveu d'*Ornoi* d'en faire autant chez lui. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans ſa propre maiſon. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût être dans la grand'-chambre ou dans la grand'ſalle. Voilà mon autre neveu, le gros abbé, doyen des clercs; il ne s'y attendait pas, il y a ſix mois. J'aime mieux tout ſimplement l'ancienne méthode des jurés qui s'eſt conſervée en Angleterre. Ces jurés n'auraient jamais fait rouer *Calas*, et conclu, comme *Riquet*, à faire brûler ſa reſpectable femme; ils n'auraient pas fait rouer *Martin* ſur le plus ridicule des indices; le chevalier de *la Barre* âgé de dix-neuf ans, et le fils du préſident d'*Etallonde* âgé de dix-ſept, n'auraient point eu la langue arrachée par un arrêt, le poing coupé, le corps jeté dans les flammes, pour n'avoir point fait la révérence à une proceſſion de capucins, et pour avoir chanté une mauvaiſe chanſon de grenadiers. Ils n'auraient point traîné à Tiburn un brave général d'armée, quoique très-brutal, avec un

1771. bâillon dans la bouche, et n'auraient point prétendu extorquer à ſa famille quatre cents mille francs d'amende, à quoi ſon bien était fort loin de monter. Je m'étonne ſeulement qu'on ne lui fit pas ſubir, à Paris, la queſtion ordinaire et extraordinaire, pour ſavoir au juſte à quelle minute les Anglais nous avaient chaſſés de toute l'Inde, où tant de gens s'étaient conduits en fous, et tant d'autres en fripons.

Mon ami, quand des juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité dans le cœur. Il y a eu dans l'ancien parlement de Paris de belles ames, des hommes très-reſpectables, pour qui j'ai de la vénération; mais il y a eu des bourreaux inſolens. Je n'ai qu'un jour à vivre, et je le paſſe à dire ce que je penſe. Je perſiſte à croire que l'établiſſement des ſix conſeils ſouverains eſt le ſalut de la France. Je n'aime le pouvoir arbitraire nulle part, et ſurtout je le hais dans des juges.

Il faut que le nouveau parlement de Paris prenne bien garde à ce qu'il fera ſur l'affaire des *Perra* de Lyon. Je penſe que la *le Rouge* a été noyée, que c'eſt ſon corps qu'on a trouvé dans le Rhône. Monſieur *Loyſeau* ne s'éloigne pas de cet avis, et je crois avec lui que la *le Rouge*, en cherchant ſon chat, ou en étant pourſuivie dans cette allée ſombre, par quelque effronté, tomba dans les privés que l'on curait alors, et qui étaient ouverts malgré les règlemens de police. Ceux qui laiſsèrent ces lieux ouverts, étant en contravention, prirent peut-être le parti d'aller jeter le corps dans le Rhône, ce qui eſt aſſez commun à Lyon.

Tout le reſte de l'accuſation contre les *Perra* et contre les autres accuſés me paraît le comble de l'abſurdité et de l'horreur. Je trouve d'ailleurs qu'il eſt contre toute raiſon, contre toute légiſlation, contre toute humanité, de recommencer un procès criminel contre ſix perſonnes déclarées innocentes par trente juges qui les ont examinées pendant neuf mois, et qui ne ſont pas des imbécilles. 1771.

Il y a deux choſes bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes.

Que voulez-vous ! nous avons été barbares dans tous les arts, juſqu'au temps qui touchait au beau ſiècle de *Louis XIV*. Nous le ſommes encore en juriſprudence ; et une preuve indubitable, c'eſt la multiplicité de nos commentaires. Si quelqu'un veut ſe donner la peine de nous refondre, ce ſera un *Prométhée* qui nous apportera le feu céleſte.

Pour moi, je ne me mêle que de ma petite colonie qui m'a ruiné dans mon déſert. M. le duc et madame la ducheſſe de *Choiſeul* la ſoutenaient par leurs bontés généreuſes. Elle eſt actuellement ſur le penchant de ſa ruine. J'ai perdu mes protecteurs, j'ai perdu la plus grande partie de mon bien ; je vais bientôt perdre la vie, ce qui arrive à tout le monde, mais ce ſera en étant fidelle à la vérité et à l'amitié.

Mille reſpects à madame de Canon.

1771.

LETTRE CCLXXXVI.

A M. THOMAS,

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 14 de juin.

Je vous aime, Monſieur, de tout mon cœur, non-ſeulement parce que vous faites de très-beaux vers, mais parce que vous ſoutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.

L'article *Epopée* vous ſera aſſurément très-inutile; vous l'aurez dans quatre mois, ſi la chambre ſyndicale eſt auſſi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre: mais ſouvenez-vous bien que cet article *Epopée* n'eſt que dans votre génie. L'auteur de cet article s'eſt bien donné de garde de haſarder aucun précepte; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poëtes étrangers, et s'en eſt tenu là, comme de raiſon, laiſſant à tout lecteur la liberté de conſcience qu'il demande pour lui-même.

Vous avez très-bien fait de choiſir un héros arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère ſur les bateaux de la Seine et de la Loire. Il eſt vrai que votre héros avait deux natures, il était moitié loup-cervier et moitié homme; mais c'eſt l'homme que vous chantez.

Savez-vous ce qui s'eſt paſſé, il y a un an, ſur ſon tombeau? L'impératrice de Ruſſie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans

laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite nommé *Platon*, auſſi éloquent que celui d'Athènes, remercia *Pierre le grand* de cette victoire, et fit ſouvenir la Ruſſie qu'avant lui on ne connaiſſait pas le nom de flotte dans la langue de ſes vaſtes Etats. Cela vaut bien, Monſieur, nos ſermons de Saint-Roch et de Saint-Euſtache, et même nos itératives remontrances qui font tant de bruit chez les Velches. 1771.

Soyez sûr, Monſieur, que perſonne ne rend plus de juſtice que moi à votre génie et à vos ſentimens, et que j'aime votre façon de penſer autant que je hais la baſſeſſe et la charlatanerie.

LETTRE CCLXXXVII.

A M. ALLAMAND,

MINISTRE A CORZIER, PAYS DE VAUD EN SUISSE, PRESENTEMENT PROFESSEUR A LAUSANE.

A Ferney, 17 de juin.

UNE partie de ce que je déſirais, Monſieur, eſt arrivée ; je ne voulais que la tolérance, et, pour y parvenir, il fallait mettre dans tout leur ridicule les choſes pour leſquelles on ne ſe tolérait pas.

Je vous aſſure que, le 30 de mai dernier, *Calvin* et le jéſuite *Garaſſe* auraient été bien étonnés, s'ils avaient vu une centaine de vos huguenots dans mon village

devenu un lieu de plaiſance, faire les honneurs de
1771. ce que nous appelons la fête de Dieu, élever deux beaux repoſoirs, et leurs femmes aſſiſter à notre grand'meſſe pour leur plaiſir. Le curé les remercia à ſon prône, et fit leur éloge.

Voilà ce que n'auraient fait ni le cardinal de *Lorraine*, ni le cardinal de *Guiſe*.

Il eſt vrai que je ne ſuis pas encore parvenu à faire diſtribuer aux pauvres les tréſors de Notre-Dame de Lorette; pour avoir du pain; mais ce temps viendra. On s'apercevra que tant de pierreries ſont fort inutiles à une vieille ſtatue de bois pourri; *Dic lapidibus iſtis ut panes fiant.*

Il ne faut plus compter ſur la prétendue ville de la tolérance qu'on voulait bâtir à Verſoy. Elle n'exiſtera qu'avec la ville de la diète européanne, dont l'abbé de *Saint-Pierre* a donné le plan; mais du moins il y a un village de libre en France, et c'eſt le mien. Quand je ne ſerais parvenu qu'à voir raſſemblés chez moi, comme des frères, des gens qui ſe déteſtaient au nom de DIEU, il y a quelques années, je me croirais trop heureux.

Vous m'écrivîtes, il y a long-temps, Monſieur, que certaines brochures, dont l'Europe eſt inondée, ne feraient pas plus d'effet que les écrits de *Tindal* et de *Toland;* mais ces meſſieurs ne ſont guère connus qu'en Angleterre. Les autres ſont lus de toute l'Europe; et je vous réponds que, de la mer Glaciale juſqu'à Veniſe, il n'y a pas un homme d'Etat aujourd'hui qui ne penſe en philoſophe. Il s'eſt fait dans les eſprits une plus grande révolution qu'au ſeizième ſiècle. Celle de ce ſeizième ſiècle a été turbulente, la

nôtre eſt tranquille. Tout le monde commence à manger paiſiblement ſon pain à l'ombre de ſon figuier, ſans s'informer s'il y a dans le pain autre choſe que du pain. Il eſt triſte pour l'eſpèce humaine que, pour arriver à un but ſi honnête et ſi ſimple, il ait fallu percer dix-ſept ſiècles de ſottiſes et d'horreurs. 1771.

Adieu, Monſieur; je ſuis bien fâché que mon domicile, qui s'embellit tous les jours, ſoit ſi loin du vôtre; je voudrais que votre Jéruſalem fût à deux pas de ma Samarie. Je vous embraſſe ſans cérémonie du meilleur de mon cœur, avec bien de l'eſtime et de l'amitié.

Je ſuis aveugle et mourant, mais les vingt-quatre lettres de l'alphabet ſont à peu-près remplies.

LETTRE CCLXXXVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de juin.

MADAME,

QUOIQU'ON ne m'écrive guère de Babylone, et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en eſt-il rien : mais, dans le doute, vous trouverez bon que je vous diſe combien votre ſanté eſt précieuſe à tous ceux qui ont des

1771. yeux, des oreilles et une ame. Pour des yeux, je ne m'en pique pas ; il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi. Mes oreilles ne ſont pas malheureuſement à portée de vous entendre ; à l'égard de l'ame, c'eſt autre choſe : je crois entendre de loin la vôtre devant laquelle la mienne eſt à genoux. Il n'y a point d'ame au monde qui puiſſe trouver mauvais qu'il y ait des ames ſenſibles, pleines de la plus reſpectueuſe reconnaiſſance pour leurs bienfaiteurs.

Soit que votre ſanté ait été altérée, ſoit que, vous et le grand-père de votre petite-fille, vous conſerviez une ſanté brillante, je compte ne rien faire de mal à propos, en vous diſant que votre ſoulier que je conſerve me ſera toujours le plus précieux de tous les bijoux ; que les capucins de mon pays, et les ſœurs de la charité, et tous les gens qui vont à préſent pieds nuds, vous béniſſent ; que les horlogers, en émaillant leurs cadrans, et en les ornant de votre nom, vous ſouhaitent des heures agréables ; que les neiges des Alpes et du mont Jura ſe fondent quand on parle de vous ; que tous ceux qui ont été comblés de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaiſſance ; que ſur les bords de l'Euphrate, comme ſur ceux de l'Oronte, tous les bergers vous chantent ſur leurs chalumeaux.

Cette églogue, Madame, ne pourrait déplaire qu'à ceux qui n'aiment ni *Théocrite* ni *Virgile*.

Pour moi, Madame, qui les aime paſſionnément, je vous dirai :

Ante leves ergo paſcentur in æthere cervi,
Quàm noſtro illius labatur pectore vultus.

Vous entendez le latin, Madame, vous ſavez ce que cela veut dire. 1771.

Les cerfs iront paître dans l'air avant que j'oublie ſon viſage. Les ſavans aſſurent que cela eſt fort élégant. Vous me direz, Madame, que je n'ai jamais vu votre viſage. Je vous demande pardon, je le connais très-bien; car j'ai, comme vous ſavez, votre ſoulier et vos lettres; et, quand on connaît le pied et le ſtyle de quelqu'un, il faudrait être bien bouché pour ne pas connaître ſes traits parfaitement. Je ſuis déſeſpéré de ne les pas voir face à face, mais je préſume que ce bonheur n'eſt pas fait pour moi.

Embelliſſez les bords de l'Oronte, tandis que je vais me faire enterrer vers le lac Leman, en vous préſentant, à vous et à tout ce qui vous environne en Syrie, mon profond reſpect, mon inviolable reconnaiſſance, mon adoration de latrie ou du moins d'hyperdulie

Le vieux radoteur aveugle, entre un lac et une montagne couverte de neige.

LETTRE CCLXXXIX.

A M. MARMONTEL.

21 de juin.

Il y a ſi long-temps, mon très-cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des Queſtions ſur l'Encyclopédie, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothéque: et, comme il eſt ſouvent queſtion de

1771. vous dans ces volumes, j'ai fort à cœur que vous les ayez; mais je ne ſais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous; c'eſt madame la princeſſe d'*Aſchkof*, aſſez connue par des actions qui paſſeront à la poſtérité. Voici comme elle parle de votre chère ſorbonne, dans ſon *Examen du voyage de l'abbé Chape en Sibérie:* „ La ſorbonne nous eſt con-„ nue par deux anecdotes intéreſſantes. La première, „ lorſqu'en l'année 1717, elle s'illuſtra en préſen-„ tant à *Pierre le grand* les moyens de ſoumettre la „ Ruſſie au pape; la ſeconde, par ſa prudente et ſpi-„ rituelle condamnation du *Béliſaire* de monſieur „ *Marmontel*, en 1767. Vous pouvez juger, par ces „ deux traits, de la profonde vénération que tout „ homme qui a le ſens commun doit avoir pour un „ corps auſſi reſpectable, qui plus d'une fois a con-„ damné le pour et le contre. „

J'ai eu deux jours cette très-étonnante princeſſe à Ferney; cela ne reſſemble point à vos dames de Paris: j'ai cru voir *Thomyris* qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Moſcou et à Yaſſi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Béliſaire* et autres ouvrages ſemblables, qu'à nos lettres de cachet.

Eſt-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas*? eſt-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien-être? Je ſuis bien sûr que j'y trouverai le plaiſir; c'eſt ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France: j'ai grand beſoin des vôtres.

Avez-vous vu la *Dunciade* et l'*Homme dangereux*, &c., en trois volumes ? Il y a bien de la différence entre chercher la plaiſanterie et être plaiſant. 1771.

Bonſoir, mon très-cher confrère ; ſouvenez-vous de moi avec ceux qui s'en ſouviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens.

LETTRE CCXC.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

A Ferney, 24 de juin.

Du temps de la fronde, mon cher ami, on criait bien autrement contre les ſages attachés à la bonne cauſe ; mais, avec le temps, la guerre de la fronde fut regardée comme le délire le plus ridicule qui ait jamais tourné les têtes de nos Velches impétueux et frivoles.

Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raiſon et de l'Etat pour rentrer dans leur bon ſens.

Je ne donne pas ſix mois pour qu'on béniſſe monſieur le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. Il y a vingt-quatre ans que le roi de Pruſſe en fit autant ; cette opération augmenta le nombre des agriculteurs, et diminua le nombre des chenilles.

Vous avez fait une belle œuvre de ſurérogation, en remettant votre place de juge de la caiſſe d'amortiſſement, et je ne crois pas cette caiſſe bien garnie ; mais enfin vous réſignez quatre mille livres d'appointement : cela eſt d'autant plus beau que la faction ne

1771. vous en ſaura aucun gré. Quand les eſprits ſont échauffés, on aurait beau faire des miracles, les phariſiens n'en crient pas moins *Tolle;* mais cela n'a qu'un temps.

Je vois la bataille avec tranquillité, du haut de mes montagnes de neige, et je lève mes vieilles mains au ciel pour la bonne cauſe. Je ſuis très-perſuadé que monſieur le chancelier remportera une victoire complète, et qu'on aimera le vainqueur.

Je ſuis fâché qu'on laiſſe courir pluſieurs brochures peu dignes de la gravité de la cauſe, et du reſpect que l'on doit au général de l'armée. J'en ai vu une qu'on appelle *Le coup de peigne d'un maître perruquier*, dans laquelle on propoſe de faire mettre à Saint-Lazare tous les anciens conſeillers du châtelet, et de les faire feſſer par les frères. Cette plaiſanterie un peu groſſière ne me paraît pas convenable dans un temps où preſque tout le royaume eſt dans l'effervescence et dans la conſternation.

Je ſerais encore plus fâché qu'on vous proposât, dans le moment préſent, des impôts à enregiſtrer.

J'avoue que je ne conçois pas comment, après neuf années de paix, on a beſoin de mettre de nouveaux impôts. Il me ſemble qu'il y aurait des reſſources plus promptes, plus sûres et moins odieuſes; mais il ne m'appartient pas de mettre le nez dans ce ſanctuaire qui eſt plus rempli d'épines que d'argent comptant.

On parle d'un nouvel arrêté du parlement de Dijon, plus violent que le premier; mais je ne l'ai point vu.

Il faut que je vous diſe que j'ai un ami intime à

Angoulême : c'eſt M. le marquis d'*Argence*, non pas le d'*Argens* de Provence, qui à fait tant d'ouvrages ; mais un brigadier des armées du roi, qui a beaucoup de mérite et beaucoup de crédit dans ſa province. Il prétend que le préſidial de cette ville ne voulait point enregiſtrer, il prétend que je lui ai écrit ces mots : *Le droit eſt certainement du côté du roi ; ſa fermeté et ſa clémence rendront ce droit reſpectable.* Il prétend qu'il a lu à ces meſſieurs mes deux petites lignes, et qu'il y a pris ſon texte pour obtenir l'enregiſtrement. 1771.

Je ne crois point du tout être homme à ſervir de texte ; je n'ai point cette vanité, mais j'ai beaucoup de bonne volonté.

Nous ſommes bien contens, votre ſœur et moi, de votre Turquie. Nous ne penſons point du tout que le gouvernement des *Mouſtapha*, des *Mahomet* et des *Orcan* ait le moindre rapport avec notre monarchie gouvernée par les lois, et ſurtout par les mœurs. Votre conduite n'a certainement pas démenti vos opinions. Notre pauvre d'*Ornoi* me paraît toujours très-affligé. Il eſt heureux, il eſt jeune, le temps change tout.

Nous vous embraſſons bien tendrement.

1771.

LETTRE CCXCI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de juin.

CROYEZ-MOI, Madame, ſi quelque choſe dépend de nous, tâchons tous deux de ne point prendre d'humeur. C'eſt ce que nous pouvons faire de mieux à notre âge, et dans le triſte état où nous ſommes.

Vous me laiſſez deviner tout ce que vous penſez ; mais pardonnez-moi auſſi mes idées. Trouvez bon que je condamne des gens que j'ai toujours condamnés, et qui ſe ſont ſouillés en cannibales du ſang de l'innocent et du faible. Tout mon étonnement eſt que la nation ait oublié les atrocités de ces barbares. Comme j'ai été un peu perſécuté par eux, je ſuis en droit de les déteſter; mais il me ſuffit de leur rendre juſtice. Rendez-la-moi, Madame, après cinquante années de connaiſſance ou d'amitié.

J'avais infiniment à cœur que votre grand'maman et ſon mari fuſſent perſuadés de mes ſentimens. Je ne vois pas pourquoi vous ne leur avez pas envoyé cette ſeptième page; et il eſt très-triſte pour moi qu'elle leur vienne par d'autres.

Votre dernière lettre me laiſſe dans la perſuaſion que vous êtes fâchée, et dans la crainte que votre grand'maman ne le ſoit; mais je vous avertis toutes deux que je m'enveloppe dans mon innocence; je n'ai

écouté

écouté que les mouvemens de mon cœur : n'ayant rien à me reprocher, je ne me juſtifierai plus. Il y a d'ailleurs tant de ſujets de s'affliger qu'il ne s'en faut pas faire de nouveaux. 1771.

Je n'aurai pas la cruauté d'être en colère contre vous. Je vous plains, je vous pardonne, et je vous ſouhaite tout ce que la nature et la deſtinée vous refuſent auſſi-bien qu'à moi.

Pardonnez-moi de même l'affliction que je vous témoigne, en faveur de l'attachement qui ne finira qu'avec ma vie, laquelle finira bientôt. *V.*

LETTRE CCXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de juillet.

Je n'écris plus; je ſuis devenu en peu de temps incapable de tout; je ſuis tombé très-lourdement après avoir fait encore quelques tours de paſſe-paſſe.

Mon cher ange eſt prié de me renvoyer les Pélopides de ce jeune homme; car je ne veux plus entendre parler de ces momeries dans un temps où le goût eſt entièrement perdu à la cour et égaré à la ville. Il ne reſte plus rien du dernier ſiècle; il eſt enterré et je m'enterre auſſi.

Je remercie infiniment madame d'*Argental* d'avoir fait parvenir à madame *Corbi* les imprécations contre les cannibales en robe, qui ſe ſont ſouillés tant de fois du ſang innocent, et qu'on a la bêtiſe de regretter. Il

1771. était digne de notre nation de ſinges de regarder nos aſſaſſins comme nos protecteurs. Nous ſommes des mouches qui prenons le parti des araignées.

Je ſais bien qu'il y a des torts de tous les côtés ; cela ne peut être autrement dans un pays ſans principes et ſans règles.

On dit que les fortunes des particuliers ſe ſentiront de la confuſion générale ; il le faut bien, et je m'y attends. Ma colonie ſera détruite, mes avances perdues, toutes mes belles illuſions évanouies.

Je crois que mon ange a été ſollicité de parler à M. de *Monteynard*, en faveur de douze mille braves gens qui ſont, je ne ſais pourquoi, eſclaves de vingt chanoines. On ne ſait point à Paris qu'il y a encore des provinces où l'on eſt fort au-deſſous des Cafres et des Hottentots.

Mon cher ange aura ſans doute fait ſentir à M. de *Monteynard* tout l'excès d'horreur et de ridicule que douze mille hommes, utiles à l'Etat, ſoient eſclaves de vingt fainéans, chanoines, remués de moines. M. de *Monteynard* a trop de raiſon pour ne pas être révolté d'un ſi abominable abus.

Que dirai-je d'ailleurs à mes anges, du fond de mes déſerts ? qu'il y a deux ſolitaires qui leur ſont attachés plus tendrement que jamais et pour toute leur vie. *V.*

LETTRE CCXCIII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de juillet.

On eſt donc, mon héros, à Paris comme à Rome, parens contre parens. La différence eſt qu'il s'agiſſait chez les Romains de l'empire du monde et de ſes bribes, et que chez les Velches il ne s'agit, comme à leur ordinaire, que de billeveſées. Je crois pourtant que, s'il y a un bon parti, vous l'avez pris: et ce qui me perſuade que ce parti eſt le meilleur, c'eſt qu'il n'eſt pas aſſurément le plus nombreux.

Je me trouve, Monſeigneur, réformé à votre ſuite dans ma chétive petite ſphère. J'ai deux neveux qui ont chacun un grand crédit dans l'ancien et le nouveau parlement. J'ai donné mon ſuffrage au nouveau, mais je n'y ai pas eu grand mérite. Il y a long-temps que les *Calas*, les chevalier de *la Barre*, les *Lalli*, &c. &c. m'ont brouillé avec les tuteurs des rois; et j'ai toujours mieux aimé dépendre du deſcendant de *Robert le fort*, lequel deſcendait par femmes de *Charlemagne*, que d'avoir pour rois des bourgeois mes confrères. Je ſuis bien sûr que toute leur belle puiſſance intermédiaire, l'unité, l'indiviſibilité de tous les parlemens ne m'auraient jamais fait rendre un ſou de deux cents mille livres d'argent comptant que M. l'abbé *Terrai* m'a priſes un peu à la *Mandrin*, dans le coffre-fort de M. *Magon*. Je lui pardonne cette opération de houſard, s'il ne nous prend pas tout le reſte.

1771. C'eſt ſurtout cette aventure qui a dérangé ma pauvre colonie. Elle était née ſous la protection de M. le duc de *Choiſeul*, elle eſt tombée avec lui. On avait établi chez moi trois manufactures qui travaillaient pour l'Eſpagne, pour la Turquie, pour la Ruſſie. Il était aſſez beau de voir entrer de l'argent en France par les travaux d'un miſérable petit village. Tout cela va tomber, ſi je ne ſuis pas ſecouru. Les ſecours que je demandais n'étaient que le payement de ce qu'on me doit, et qu'on avait promis de me payer. Je profiterai de vos bontés. J'écrirai à M. l'abbé de *Blet*. Si on me refuſe l'aumône, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne l'avoir pas demandée.

Je m'étais figuré que mon héros habiterait uniquement Verſailles; mais je vois qu'il veut encore jouir de ſon beau palais de Paris, où probablement j'aurai le malheur de ne lui faire jamais ma cour.

J'ai pris la liberté de recommander à madame la ducheſſe d'*Aiguillon* une dame de qualité de Franche-Comté, madame la comteſſe de *Beaufort;* et cette liberté, qui ſerait ridicule dans d'autres circonſtances, porte ſon excuſe dans l'étonnante aventure dont cette dame eſt la victime. Un coquin de prêtre, d'ailleurs très-ſcandaleux, et mort de ſes débauches et d'une fièvre maligne, a déclaré en mourant que M. le comte de *Beaufort* l'avait aſſaſſiné.

M. de *Beaufort*, ancien officier, père de ſix enfans, et reconnu pour un des plus honnêtes gentilshommes de la province, a été décrété de priſe de corps, et ſa femme d'ajournement perſonnel. Les prêtres ſe ſont ameutés, ils ont ameuté le peuple, M. de *Beaufort* a été obligé de s'enfuir pour laiſſer paſſer le torrent. Il

ne demande qu'un ſauf-conduit d'un mois, pour avoir le temps de préparer ſes défenſes. J'ignore ſi on peut obtenir cela de monſieur le chancelier. Si vous pouviez protéger madame de *Beaufort* dans cette cruelle affaire, vous feriez une action digne de vous. 1771.

Cela reſſemble à l'aventure de ce *la Frenaye* qui ſe tua chez madame de *Tençin*, pour lui faire pièce. Ma deſtinée eſt de prendre le parti des opprimés. Je plaide actuellement au conſeil du roi pour douze mille hommes bien faits, que vingt chanoines prétendent être leurs eſclaves, et que je ſoutiens n'appartenir qu'au roi. Ces petites affaires-là tiennent la vieilleſſe en haleine, et repouſſent l'ennui qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme.

Je ne renonce d'ailleurs ni aux vers ni à la proſe; et, ſi vous étiez premier gentilhomme d'année, je vous importunerais, moi tout ſeul, plus que quatre jeunes gens. Je ſuis pourtant aveugle, non pas comme madame *du Deffant*, mais il s'en faut très-peu. Madame de *Boiſgelin*, qui m'a vu dans cet état, m'a recommandé, avec ſon frère l'archevêque d'Aix, à l'oculiſte *Grandjean*. Il ſerait plaiſant qu'un archevêque me rendît la vue.

Je demande bien pardon à mon héros de l'entretenir ainſi de mes misères, mais il a voulu que je lui écriviſſe. Il eſt aſſez bon pour me dire que ces misères l'amuſent; je ne ſuis pas aſſez vain pour m'en flatter; ainſi je finis avec le plus profond reſpect et le plus tendre attachement. *V.*

1771.

LETTRE CCXCIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

29 de juillet.

DIEU ſoit béni, Madame! votre grand'maman me rend juſtice, et vous me la rendez. Je ne crains plus de déplaire à une ame aimable, juſte et bienfeſante, pour avoir élevé ma voix contre des êtres mal-feſans et injuſtes, qui dans la ſociété ont toujours été inſupportables, et dans l'exercice de leur charge, tantôt des aſſaſſins et tantôt des ſéditieux.

Je ſuis dans un âge et dans une ſituation où je puis dire la vérité. Je l'ai dite ſans rien attendre de perſonne au monde, et ſoyez sûre que je ne demanderai jamais rien à perſonne, du moins pour moi, car je n'ai juſqu'ici demandé que pour les autres.

Si M. *Walpole* eſt à Paris, je vous prie de lui donner à lire la page 76 de la feuille que je vous envoie; il y eſt dit un petit mot de lui. J'ai regardé ſon ſentiment comme une autorité, et ſes expreſſions comme un modèle. Cette feuille eſt détachée du ſeptième tome des Queſtions ſur l'Encyclopédie, que vous ne connaiſſez ni ne voulez connaître. On a déjà fait quatre éditions des ſix premiers volumes, comme on a fait quatre éditions de ce grand dictionnaire qui eſt à la baſtille. Il eſt en priſon dans ſa patrie; mais l'Europe eſt encyclopédiſte. Vous me répondrez comme une héroïne de *Corneille* à *Flaminius* :

Le monde ſous vos lois ! ah, vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur ! 1771.

Ne confondez pas, je vous prie, l'or faux avec le véritable. Je vous abandonne tout l'alliage qu'on a mêlé à la bonne philoſophie. Nous rendons juſtice à ceux qui nous ont donné du vrai et de l'utile; ſoyons ce que le parlement devrait être, équitables et ſans eſprit de parti; réuniſſons-nous dans cette ſainte religion qui conſiſte à vouloir être juſte, et à ne voir (autant qu'on le peut) les choſes que comme elles ſont.

Si vous daignez vous faire lire la feuille que je vous envoie (laquelle n'eſt qu'une épreuve d'imprimeur), vous verrez qu'on y foule aux pieds tous les préjugés hiſtoriques.

Il y a d'autres articles ſur le goût, tous remplis de traductions en vers, des meilleurs morceaux de la poëſie italienne et anglaiſe. Cela aurait pu vous amuſer autrefois; mais vous avez traité tout ce qui regarde l'*Encyclopédie*, comme vous avez traité mon impératrice *Catherine*. Vous êtes devenue turque, pour n'être pas de mon avis.

Avouez du moins qu'on lit l'*Encyclopédie* à Moſcou, et que les flottes d'Archangel ſont dans les mers de la Gréce. Avouez que *Catherine* a humilié l'empire le plus formidable, ſans mettre aucun impôt ſur ſes ſujets; tandis qu'après neuf ans de paix, on nous prend nos reſcriptions ſans nous rembourſer, et qu'on accable d'un dixième le revenu de la veuve et de l'orphelin.

A propos de juſtice, Madame; vous ſouvenez-vous des quatre épîtres ſur la Loi naturelle? Je vous en parle, parce qu'un prélat étranger, étant venu chez moi, m'a

dit que non-ſeulement il les avait traduites, mais qu'il
1771. les prêchait. Je lui ai répondu que Me *Paſquier*, l'oracle du parlement, les avait fait brûler par le bourreau de ſon parlement. Il m'a promis de faire brûler *Paſquier*, ſi jamais il paſſe par ſes terres.

LETTRE CCXCV.

A LA MEME.

De ma maiſon de quinze-vingt à la vôtre, 9 d'auguſte.

„ENVOYEZ-MOI des pâtes d'abricot de Genève.„ Cela eſt bientôt dit, Madame; mais cela n'eſt pas ſi aiſé à faire. Vos confiſeurs de Paris s'oppoſent à ce commerce. Il n'a jamais été ſi difficile d'envoyer un pot de marmelade dans votre pays, lorſque toute l'Europe en mange. Si M. *Walpole* demeurait encore quelquefois en France, on pourrait lui en envoyer; car je ne crois pas qu'on ſoit aſſez hardi chez vous pour ſaiſir les confitures d'un miniſtre anglais.

Quand vous verrez votre grand'maman, je vous prie de me mettre à ſes pieds. Elle m'a pardonné mon goût pour *Catherine*; elle me pardonnera bien la juſte horreur que j'ai eue de tout temps pour les pédans qui firent la guerre des pots de chambre au grand *Condé*, et qui ont aſſaſſiné un pauvre chevalier de ma connaiſſance.

Paſſez-moi l'émétique, Madame, et je vous paſſerai la ſaignée. Je vous ſacrifierai une demi-douzaine de

philoſophes, abandonnez-moi autant de pédans barbares, vous ferez encore un très-bon marché. 1771.

Ne m'aviez-vous pas mandé, dans une de vos dernières lettres, que les nouveaux règlemens de finance vous avaient fait quelque tort? ils m'en ont fait beaucoup, et j'ai bien peur que cela ne dérange la pauvre petite colonie que j'avais établie au pied des Alpes. Je crois que la France eſt le pays où il doit y avoir le plus d'amis; car, après tout, l'amitié eſt une conſolation, et on a toujours beſoin en France de ſe conſoler.

Ma plus grande conſolation, Madame, a toujours été la bonté dont vous m'avez honoré dans tous les temps. Vous ſavez ſi je vous ſuis attaché, et ſi je ne compterais pas parmi les plus beaux momens de ma vie le plaiſir de vous entendre; car, grâce à nos yeux, nous ne pouvons guère nous voir.

Je ne peux vous dire, Madame, que je vous aime comme mes yeux; mais je vous aime comme mon ame, car je me ſuis toujours aperçu qu'au fond mon ame penſait comme la vôtre.

LETTRE CCXCVI.

A M. CHRISTIN.

19 d'auguſte.

Courage, mon cher philoſophe; vous attendrez un peu long-temps, mais vous gagnerez la bataille. On a fort applaudi à celle que l'ancien parlement de Beſançon a perdue.

1771. Ne manquez pas, je vous prie, de mettre une feuille de laurier dans votre lettre, quand vous m'apprendrez le gain du procès des eſclaves. Il faut qu'à votre retour vous ayez une place de conſeiller; perſonne ne la mérite mieux que vous.

Madame de *Beaufort* demande à monſieur le chancelier la grâce de ſon mari, lequel ne demandait qu'un ſauf-conduit. Je crois que cela dépendra des informations. On prétend qu'il y a double ſacrilége et ſimple aſſaſſinat. Double ſacrilége, parce qu'il y a meurtre de *prêtre* dans une *égliſe;* aſſaſſinat, parce qu'ils étaient deux, le comte de *Beaufort* et un jeune avocat, leſquels ont tous deux pris la fuite. L'avocat *Loyſeau* de Lyon, qui était à Genève, avait commencé un beau factum en faveur de M. de *Beaufort*. Il prétendait que le prêtre n'était mort que pour faire niche à l'accuſé. Il a rengainé ſon factum, et il eſt allé à Paris. J'eſpère que monſieur votre frère aura bientôt un bon emploi, et que vous reviendrez bientôt victorieux à Saint-Claude revoir votre petite maîtreſſe.

Je vous embraſſe le plus tendrement du monde.

LETTRE CCXCVII. 1771.

A M. FORMEY,

SECRETAIRE PERPETUEL DE L'ACADEMIE DE BERLIN.

A Ferney, 26 d'auguſte.

Je n'ai qu'une idée fort confuſe, Monſieur, de la tragédie dont vous me parlez. Il me ſemble que *Lothaire* avait tort avec ſa femme, mais que le pape avait plus grand tort avec lui. C'eſt un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la braguette d'un prince. Les Orientaux ſont bien plus ſages que nous; leurs prêtres ne ſe mêlent point du ſérail des ſultans.

Je fais aſſurément plus de cas du *Condé* de Reinsberg que de tous les papes de Rome, ſans y comprendre St *Pierre* qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaiſir qu'il daigne mêler les lauriers d'*Apollon* à ceux de *Mars*. Il jouit d'un bien plus grand avantage, il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Reinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire ſe ſont réfugiés vers le Nord.

Vous m'apprenez, Monſieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi, qui ſuis un jeune homme de ſoixante et dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je ſuis devenu aveugle, et c'eſt être véritablement mort, ſurtout dans

1771. une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue.

Je vous assure que je suis très-touché de la lettre que vous m'écrivez ; elle me fait espérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraison funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades ni à l'harmonie préétablie, mais il faudra bien que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance.

J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenottes qui vivent comme frères et sœurs avec les familles papistes, et je souhaite que les Velches fassent en grand ce que moi allobroge j'ai fait en petit. Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture ; c'est ainsi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confesser ; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil est de vous plaire.

Adieu, Monsieur ; conservez vos yeux et votre appétit tandis que je perds tout cela. Conservez-moi aussi vos bontés qui m'ont fait un plaisir extrême.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXCVIII. 1771.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de ſeptembre.

Il déclare qu'il ne ſe chargera pas de porter la parole divine, ſi on lui donne des ſoutiens qui la déshonorent, et qu'il ne parlera au nom de DIEU *et du roi que pour faire aimer l'un et l'autre.*

Le monarque a dit: Je vous donne mon fils; et les peuples diſent: Donnez-nous un père.

Et le portrait de l'enthouſiaſme, et celui de madame de *Maintenon*, ſi vrais, ſi fins et ſi ſublimes; et cette admirable penſée de ſentiment, *il eſt triſte de repréſenter le génie perſécutant la vertu;* et cet ignorant *Louis XIV*, moins *bleſſé peut-être des maximes des ſaints, que des maximes du Télémaque;* et cette foule de peintures qui attendriſſent, et de traits de philoſophie qui inſtruiſent: tout cela, mon cher ami, eſt admirable; c'eſt le génie du grand ſiècle paſſé, fondu dans la philoſophie du ſiècle préſent.

Je ne ſais pas ſi vous êtes entré actuellement dans l'académie, mais je ſais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la gloire.

Votre diſcours eſt ſi beau que le cardinal de *Fleuri* vous aurait perſécuté, mais ſourdement et poliment, à ſon ordinaire. Il ne pouvait ſouffrir qu'on aimât l'aimable *Fénélon*. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il feſait lire au roi le *Télémaque;* il rougit, il me répondit qu'il lui feſait lire de meilleures choſes, et il ne me le pardonna jamais.

1771. Ce fut un beau jour pour l'académie, pour la famille de cet homme unique, et ſurtout pour vous. M. d'*Alembert* avec ſa petite voix grêle eſt un excellent lecteur; il fait tout ſentir, ſans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là; j'aurais verſé des larmes d'attendriſſement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poëſie qu'un ſujet auſſi intéreſſant; elle eſt également belle dans ſon genre. Je ſuis enchanté de ces deux ouvrages et de vous. J'en fais mon compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

M. le duc de *Choiſeul* ſera flatté de voir ſes bienfaits ſi heureuſement juſtifiés.

M. de l'*Etang*, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je ſuis trop malade. Il vous voit ſouvent, ſans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embraſſez bien tendrement l'illuſtre d'*Alembert*. Il eſt donc aſſocié à M. *Duclos*; ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un ſanctuaire dont ils ſont de très-dignes prêtres. Les *Thomas* et les *Marmontel* n'ont-ils pas pris une part bien véritable à vos honneurs? Réuniſſons-nous tous pour écraſer l'envie.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible que moi à votre gloire.

LETTRE CCXCIX. 1771.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

13 de ſeptembre.

MON cher philoſophe, j'ai eu l'honneur de voir votre filleule, et j'ai reconnu ſon parrain : elle en a l'eſprit et les grâces. Que n'êtes-vous le parrain de toute la ville de Lyon ! J'ai preſque oublié mon âge et mes ſouffrances en voyant madame de *Labévière.*

On m'a mandé qu'on avait puni dans Lyon, d'un ſupplice égal à celui de *Damiens*, un homme qui avait aſſaſſiné ſa mère; que ce ſpectacle attira une foule prodigieuſe; et que, le lendemain, quand on pendit un pauvre diable, il n'y eut perſonne : cela fait voir évidemment pourquoi l'on court depuis quelque temps aux tragédies dans le goût anglais.

Je viens d'apprendre que vous n'avez point reçu des Queſtions qu'il n'appartient qu'à vous de réſoudre, et qu'un génevois, qui s'était chargé de vous les rendre, n'a point paſſé par Lyon, comme il m'en avait flatté; je répare cette faute, et j'en commets peut-être une plus grande en vous envoyant des choſes peu dignes de vous : mais, ſi l'auteur des Queſtions penſe peu, il pourra vous faire penſer beaucoup. Il y a bien des morceaux où il ne dit rien qu'à moitié; et vous ſuppléerez aiſément à tout ce qu'il n'a oſé dire.

Vous m'attribuez, mon cher philoſophe, trop de talens dans vos jolis vers. Vous prétendez

1771. Qu'avec trop de largeſſe
De m'enrichir la nature a pris ſoin.
— Peu de ducats compoſent ma richeſſe ;
Mais ils ſont tous frappés à votre coin.

Il me ſemble que je penſe abſolument comme vous ſur tous les objets qui valent la peine d'être examinés.

Ayez bien ſoin de votre ſanté, c'eſt-là ce qui en vaut la peine. Je vous embraſſe ſans cérémonie ; les philoſophes n'en font point, les amis encore moins.

LETTRE CCC.

A M. MILLE,

Auteur d'un Abrégé chronologique de l'hiſtoire de Bourgogne.

A Ferney, le 13 de ſeptembre.

Un vieux malade demi-bourguignon a reçu, Monſieur, avec un extrême plaiſir votre *Hiſtoire de Bourgogne*, et vous en remercie avec autant de reconnaiſſance. Mes remercîmens tombent d'abord ſur votre diſſertation contre dom *Titrier*, que je viens de lire. Il ſerait bien à déſirer que toutes ces uſurpations, qui ne ſont que trop prouvées, fuſſent enfin rendues à l'Etat. Dom *Titrier* a travaillé dans toutes les provinces de l'Europe, et particulièrement dans la Franche-Comté où nous plaidons actuellement contre lui. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils ſont de droit divin ; mais nous ſommes aſſurés qu'ils ſont de

droit

droit diabolique, et nous eſpérons que le diable en habit de moine ne gagnera pas toujours ſa cauſe. 1771.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de ſeptembre.

VOICI ce que le vieux ſolitaire, le vieux malade, le vieux radoteur dit à ſon cher ange.

1°. Il a reçu la lettre du 14 de ſeptembre.

2°. M. de *la Ferté* ne ſait pas que, de ces deux portraits, l'un eſt de madame la dauphine, et l'autre de la reine de Naples : ce qui me fait ſoupçonner que ces deux portraits ne ſont pas trop reſſemblans. Puiſque mon cher ange eſt lié avec M. de *la Ferté*, je le prie, au nom de ma petite colonie, de vouloir bien nous recommander à lui ; elle fournira tout ce qu'on demandera, et à très-bon marché.

3°. Le jeune auteur des Pélopides m'a montré ſa nouvelle leçon qui eſt fort différente de la première. Il eſt honteux de ſon ébauche ; il vous prie inſtamment de la renvoyer, et de nous dire comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir la leçon véritable.

4°. M. *Lantin* le bourguignon ſe flatte toujours que le célèbre *le Kain* prendra ſon affaire d'Afrique en conſidération.

5°. Si, dans l'occaſion, mon cher ange peut faire

1771. quelque éloge de nos colonies à M. le duc d'*Aiguillon*, il nous rendra un grand ſervice. Figurez-vous que nous avons fait un lieu conſidérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante miſerables dévorés de pauvreté et d'écrouelles. Il a fallu bâtir vingt maiſons nouvelles de fond en comble. Nous avons actuellement quatre fabriques de montres, et trois autres petites manufactures. Loin d'avoir le moindre intérêt dans toutes ces entrepriſes, je me ſuis ruiné à les encourager, et c'eſt cela même qui mérite la protection du miniſtère. Le ſimple hiſtorique d'un déſert affreux, changé en une habitation floriſſante et animée, eſt un ſujet de converſation à table avec des miniſtres. M. le duc de *Choiſeul* avait daigné acheter quelques-unes de nos montres pour en faire des préſens au nom du roi. Nos fabriques les vendent à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Preſque tous les horlogers de Paris achètent de nous les montres qu'ils vendent impudemment ſous leur nom, et ſur leſquelles ils gagnent non-ſeulement ce tiers, mais très-ſouvent plus de moitié. Tout cela ſera très-bon à dire quand on traitera par haſard le chapitre des arts.

6°. Je ne demande point à mon cher ange le ſecret de Parme; mais je m'intéreſſe infiniment à M. de *Félino;* on dit que ce ſont les jéſuites qui ont trouvé le ſecret de le perſécuter. Il eſt certain que, ſi les jéſuites étaient relégués en enfer, ils y cabaleraient; jugez de ce qu'ils doivent faire étant à Rome.

7°. Je vous prie de préſenter mes reſpects à votre voiſin.

8°. Comment mon autre ange ſe porte-t-elle? a-t-elle repris toute ſa ſanté? ſa poitrine et ſon eſtomac ſont-ils

bien en ordre ? vous amuſez-vous tous deux, et madame *Veſtris* entre-t-elle dans vos plaiſirs ? 1771.

Je me mets plus que jamais ſous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CCCI.I.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 23 de ſeptembre.

Je n'aî pas été aſſez impudent pour oſer interrompre mon héros dans ſon expédition de Bordeaux; mais, s'il a un moment de loiſir, qu'il me permette de l'ennuyer de mes remercîmens pour la bonté qu'il a eue dans mes petites affaires avec les héritiers de madame la princeſſe de *Guiſe* et avec mon héros lui-même.

Vous avez de plus, Monſeigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. Je ne ſavais pas, quand j'eus l'honneur de vous écrire, qu'il fût enfin décidé que Verſoy, dont il était queſtion, ſerait entièrement dans le département de M. le duc de *la Vrillière*. Je l'apprends, et je me reſtreins à demander les bontés de M. le duc d'*Aiguillon* pour la colonie que j'ai établie. Elle eſt aſſez conſidérable pour attirer l'attention du miniſtère, et pour mériter ſa protection dans le pays étranger. Son commerce eſt déjà très-étendu. Elle travaille avec ſuccès, et ne demande, ni ne demandera aucun ſecours d'argent à M. l'abbé

——— *Terrai* Je déſire ſeulement qu'on daigne la recom-
1771. mander à Paris à M. d'*Ogny*, intendant général des poſtes, et en Eſpagne à M. le marquis d'*Oſſun*, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices poſſibles, et que je craindrai encore moins d'importuner quand ils ſauront que le miniſtre des affaires étrangères veut bien me protéger.

J'ai été entraîné dans cette entrepriſe aſſez grande, par les circonſtances preſque forcées où je me ſuis trouvé; et je ne demande, pour aſſurer nos ſuccès, que ces bontés générales qui ne compromettent perſonne.

C'eſt dans cet eſprit que j'écris à M. le duc d'*Aiguillon*, et que je me renomme de vous dans ma lettre; j'eſpère que vous ne me démentirez pas. Il ne s'agit, encore une fois, que de me recommander à M. le marquis d'*Oſſun* et à M. d'*Ogny*. Si vous voulez bien lui en écrire un petit mot, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je vous demande bien pardon de vous fatiguer de cette bagatelle; mais, après tout, c'eſt un objet de commerce intéreſſant pour l'Etat, et qui augmente la population d'une province. Vous êtes ſi accoutumé à faire du bien dans celle que vous gouvernez, que vous ne trouverez pas ma requête mal placée.

Conſervez vos bontés, Monſeigneur, à votre plus ancien courtiſan, qui vous ſera attaché avec le plus tendre reſpect juſqu'au dernier moment de ſa vie. *V.*

LETTRE CCCIII. 1771.

A MILORD CHESTERFIELD.

A Ferney, le 24 de ſeptembre.

DES cinq ſens que nous avons en partage, milord *Huntingdon* dit que vous n'en avez perdu qu'un ſeul, et que vous avez un bon eſtomac, ce qui vaut bien une paire d'oreilles.

Ce ſerait peut-être à moi de décider lequel eſt le plus triſte d'être ſourd ou aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états en connaiſſance de cauſe ; mais il y a long-temps que je n'oſe décider ſur les bagatelles, à plus forte raiſon ſur des choſes ſi importantes. Je me borne à croire que, ſi vous avez du ſoleil dans la belle maiſon que vous avez bâtie, vous aurez des momens tolérables. C'eſt tout ce qu'on peut eſpérer à l'âge où nous ſommes, et même à tout âge. *Cicéron* écrivit un beau traité ſur la vieilleſſe, mais il ne prouva point ſon livre par les faits; ſes dernières années furent très-malheureuſes. Vous avez vécu plus long-temps et plus heureuſement que lui. Vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels ni à des triumvirs. Votre lot a été et eſt encore un des plus déſirables dans cette grande loterie où les bons billets ſont ſi rares, et où le gros lot d'un bonheur continu n'a été encore gagné par perſonne.

Votre philoſophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles,

d'ailleurs assez bonnes. Vous n'avez jamais été, dans
1771. aucun genre, ni charlatan ni dupe des charlatans; et c'est ce que je compte pour un mérite très-peu commun qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie. &c.

LETTRE CCCIV.

A M. DE LA HARPE.

Le 26 de septembre.

Je suis assurément bien étonné et bien confondu, mon cher enfant. Je ne l'aurais pas été, si on vous avait donné une place à l'académie, avec une pension; c'était-là ce qu'on devait attendre. Je viens d'écrire à un homme qui peut servir et nuire; mais je crains bien que ce ne soit *Marion Delorme* qui écrit en faveur de *Ninon*, et qu'on ne les envoye toutes deux faire pénitence aux Magdelonettes.

Je souhaite, pour l'honneur de la nation, que cette affaire s'assoupisse; elle deviendrait encore plus ridicule que celle de *Bélisaire*: mais il y a long-temps que le ridicule ne nous effraie point. Je suis sûr que, si vos succès vous donnent des ennemis, ils vous donneront des protecteurs. Tous ceux qui vous ont couronné sont intéressés à affermir votre couronne. Tous les parens de *Télémaque* et de *Calypso* prendront votre parti. Ce petit ouvrage

augmentera votre célébrité. Courage, il faut combattre. Si on s'obſtine à vous chicaner, il ſera beau de dire : J'imite mon héros, j'aime la vertu, et je me ſoumets. 1771.

LETTRE CCCV.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, 8 d'octobre.

MILLE remercîmens, Monſieur, de toutes vos bontés; c'eſt en avoir beaucoup que de daigner deſcendre, comme vous faites, dans toutes les minuties de ma cargaiſon. Je félicite de tout mon cœur vos Marſeillois d'avoir ſi bien profité de la mauvaiſe ſpéculation des Anglais, et de faire ſi bien leurs affaires avec les Ottomans qui font fort mal les leurs. Moi qui vous parle, je ſoutiens actuellement un commerce que j'ai établi entre Ferney et la ſublime Porte. J'ai envoyé à la fois des montres à ſa Hauteſſe *Mouſtapha* et à ſa Majeſté impériale ruſſe qui bat toujours ſa pauvre Hauteſſe; et je fais bien plus de cas de ma correſpondance avec *Catherine II* qu'avec le commandeur des croyans. C'eſt une choſe fort plaiſante que j'aye bâti vingt maiſons dans mon trou de Ferney pour les artiſtes de Genève qu'on a chaſſés de leur patrie à coups de fuſil. Il ſe fait actuellement, dans mon village, un commerce qui s'étend aux quatre parties du monde; je n'y ai d'autre intérêt que celui de le faire fleurir

1771. à mes dépens. J'ai trouvé qu'il était assez beau de se ruiner ainsi de fond en comble avant que de mourir.

Voudriez-vous bien, Monsieur, quand vous serez de loisir, me mander s'il est vrai que la flotte russe ait brûlé toute la flotte turque dans le port de Lemnos, qu'*Ali-bey* ait repris Damas et Jérusalem la sainte ; si le comte *Orlof* a repris le Négrepont, et si Raguse s'est mise sous la protection du saint Empire romain ?

Le commerce de Marseille ne souffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures et de tous ces ravages?

Je vous réitère mes remercîmens et tous les sentimens avec lesquels, &c.

LETTRE CCCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 30 de septembre m'a trouvé bien affligé. On dit que les vieillards sont durs ; j'ai le malheur d'être sensible comme si j'avais vingt ans. Le soufflet donné à *la Harpe* et à notre académie est tout chaud sur ma joue.

Ma colonie qui n'est plus protégée me donne de très-vives alarmes. Je me suis ruiné pour l'établir et pour la soutenir ; j'ai animé un pays entièrement mort; j'ai fait naître le travail et l'opulence dans le séjour de la misère, et je suis à la veille

de voir tout mon ouvrage détruit ; cela eſt dur à ſoixante et dix-huit ans. 1771.

La ſituation très-équivoque dans laquelle eſt ma colonie, par rapport à Pétersbourg où elle avait de très-gros fonds, me met dans l'impoſſibilité de rien faire à préſent pour mademoiſelle *Daudet* : c'eſt encore pour moi une nouvelle peine.

Si la retraite de M. de *Félino* avait pu produire quelque choſe de déſagréable pour vous, jugez combien j'aurais été inconſolable.

J'ai commandé vos deux montres telles que vous les ordonnez ; vous les aurez probablement dans quinze jours.

Mon jeune homme vous enverrait bien auſſi les Pélopides, qui ſont très-différens de ceux qui ſont entre vos mains ; mais, malgré toute la vivacité de ſon âge, il ſait attendre. Vous auriez auſſi la folie *Ninon*, et vous ne ſeriez peut-être pas mécontent de la docilité de ce jeune candidat ; mais le temps ne me paraît guère favorable.

Ma pauvre colonie occupe actuellement toute mon attention. Cent perſonnes dont il faut écouter les plaintes et ſoulager les beſoins, d'aſſez grandes entrepriſes près d'être détruites, et l'embarras des plus pénibles détails, font un peu de tort aux belles-lettres. Je vous demande en grâce de parler à M. le duc d'*Aiguillon ;* vous le pouvez, vous le voyez les mardi ; je ne vous demande point de vous compromettre, j'en ſuis bien éloigné. Je lui ai écrit, je lui ai demandé en général ſa protection ; j'oſe dire qu'il me la devait : il ne m'a point fait de réponſe ; ne pourriez-vous pas lui en dire un mot?

1771. ſerait-il poſſible que les bontés de M. le duc de *Choiſeul* pour ma colonie m'euſſent fait tort, et que je fuſſe à la fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien? cela ſerait rude. Il vous eſt aſſurément très-aiſé de ſavoir, dans la converſation, s'il eſt favorablement diſpoſé ou non. Voilà tout ce que je conjure votre amitié de faire le plutôt que vous pourrez, dans une occaſion ſi preſſante. Si M. le maréchal de *Richelieu* était à Verſailles, il pourrait lui en dire quelques mots, c'eſt-à-dire, en faire quelques plaiſanteries, tourner mon entrepriſe en ridicule, ſe bien moquer de moi et de ma colonie; mais mon cher ange ſentira mon état ſérieuſement, et le fera ſentir : c'eſt en mon cher ange que j'eſpère. Je parlerai belles-lettres une autre fois; je ne parle aujourd'hui que triſteſſe et tendreſſe.

Mille reſpects à madame d'*Argental*.

LETTRE CCCVII.

A M. DE POMARET.

14 d'octobre.

Le vieux malade, Monſieur, eſt bien ſenſible à votre ſouvenir. Le miniſtère eſt trop occupé des parlemens pour ſonger à perſécuter les diſſidens de France. On laiſſe du moins fort tranquilles ceux que j'ai recueillis chez moi; ils ne payent même aucun impôt, et j'ai obtenu juſqu'à préſent toutes les facilités poſſibles pour leur commerce.

Je préſume qu'il en eſt ainſi dans le reſte du royaume. On s'appeſantit plus ſur les philoſophes que ſur les réformés ; mais, ſi les uns et les autres ne parlent pas trop haut, on les laiſſera reſpirer en paix ; c'eſt tout ce que l'on peut eſpérer dans la ſituation préſente. Le gouvernement ne s'occupera jamais à déraciner la ſuperſtition ; il ſera toujours content, pourvu que le peuple paye et obéiſſe. On laiſſera le prépuce de *Jéſus-Chriſt* dans l'égliſe du Puy en Velai, et la robe de la vierge *Marie* dans le village d'Argenteuil. Les poſſédés qui tombent du haut-mal iront hurler la nuit du jeudi-ſaint dans la Sainte-Chapelle de Paris, et dans l'égliſe de Saint-Maur ; on liquéfiera le ſang de St *Janvier* à Naples. On ne ſe ſouciera jamais d'éclairer les hommes, mais de les aſſervir. Il y a long-temps que, dans les pays deſpotiques, *ſauve qui peut* eſt la deviſe des ſujets. 1771.

1771.

LETTRE CCCVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DOUAIRIERE D'AIGUILLON.

A Ferney, 16 d'octobre.

MADAME,

Je vous ai importunée deux fois fort témérairement : la première pour un gentilhomme qui disait n'avoir point tué un prêtre et qui l'avait tué ; la seconde, pour moi qui disais ne point recevoir de réponse de M. le duc d'*Aiguillon*, et qui, le moment d'après, en reçus une pleine d'esprit, de grâces et de bonté, comme si vous l'aviez écrite. Cela prouve que je suis un jeune homme de soixante et dix-huit ans, très-vif et très-impatient, ce qui autrement veut dire un radoteur ; mais je ne radote point en étant persuadé que M. le duc d'*Aiguillon* écrit mieux que M. le cardinal de *Richelieu*, et que je vous donne sans difficulté la préférence sur madame la duchesse d'*Aiguillon*, première du nom.

Il est vrai que je meurs dans l'impénitence finale sur les testamens, mais aussi je meurs dans le respect et dans la reconnaissance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Madame ; &c.

LETTRE CCCIX. 1771.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 20 d'octobre.

J'AI bien vu, mon ancien ami, que vos ſentimens pour moi ne ſont point affaiblis, puiſque vous m'avez envoyé M. *Bacon*. C'eſt un homme qui penſe comme il faut, et qui me paraît avoir autant de goût que de ſimplicité. Il ſerait à ſouhaiter que tous les procureurs généraux euſſent été auſſi humains et auſſi honnêtes que leur ſubſtitut.

Il m'apprend que vous avez changé encore de logement, et que vous êtes dans une ſituation aſſez agréable. Vivez et jouiſſez. Vous approchez de la ſoixante et dixième, et moi de la ſoixante et dix-huitième. Voilà le temps de ſonger bien ſérieuſement à la conſervation du reſte de ſon être, de ſe preſcrire un bon régime, et de ſe faire des plaiſirs faciles qui ne laiſſent après eux aucune peine. Je tâche d'en uſer ainſi. J'aurais voulu partager cette petite philoſophie avec vous, mais ma deſtinée veut que je meure à Ferney. J'y ai établi une colonie d'artiſtes, qui a beſoin de ma préſence. C'eſt une grande conſolation que de rendre ſes derniers jours utiles, et ce plaiſir tient lieu de tous les plaiſirs.

Adieu; portez-vous bien, et conſervez-moi une amitié dont je ſens le charme auſſi vivement que ſi je n'avais que trente ans.

1771.

LETTRE CCCX.

A M. MARMONTEL.

21 d'octobre.

MON cher ami, après les aventures des *Bélisaire* et des *Fénélon*, il ne nous reste plus que d'adorer en silence la main de DIEU qui nous châtie. Les jésuites ont été abolis, les parlemens ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour. *Bergier*, *Riballier*, *Cogé pecus et omnia pecora*, auront seuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne fais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui seule soutient le reste de mes jours très-languissans.

Heureux ceux qui se moquent gaiement du rendez-vous donné dans le jardin pour aller souper en enfer, et qui n'ont point affaire à des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens! Sauve qui peut.

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puissiez choisir, pour remplir le nombre de nos quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots. Il n'y a plus moyen d'envoyer un seul livre à Paris. Cela est impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des postes qui soit assez hardi pour s'en charger; encore ne sais-je si cette voie ferait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes des Questions sur l'encyclopédie, qui ont été

imprimés juſqu'ici, l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amſterdam; que toute l'Europe en eſt remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un ſeul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France, les temps ſont un peu changés. 1771.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuſer de l'opéra comique; cela n'eſt ſujet à aucun inconvénient; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique eſt tout-à-fait tombé depuis la retraite de mademoiſelle *Clairon*. Je vous prie de lui dire combien je lui ſuis attaché, et d'être perſuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

LETTRE CCCXI.

A M. BOURGELAT. (*)

A Ferney, le 26 d'octobre.

En liſant, Monſieur, la ſavante diſſertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer ſur la veſſie de mon bœuf, vous m'avez fait ſouvenir du bœuf du quatrième livre des *Géorgiques*, dont les entrailles pourries produiſaient un eſſaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette veſſie me ſurprenaient ſurtout par leur énorme quantité, car je n'en avais pas envoyé à Lyon la dixième partie.

(*) Directeur général des écoles royales vétérinaires, commiſſaire général des haras, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, membre de l'academie royale des ſciences et belles-lettres de Pruſſe. La France lui a l'obligation des écoles vétérinaires dont il eſt le créateur.

1771. Cela m'a valu de votre part des inſtructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus ſincères remercîmens : voilà le miel que vous avez fait naître.

Je ſuis toujours effrayé et affligé de voir les veſſies des hommes et des animaux devenir des carrières, et cauſer les plus horribles tourmens ; et je me dis toujours : Si la nature a eu aſſez d'eſprit pour former une veſſie et tous ſes accompagnemens, pourquoi n'a-t-elle pas eu aſſez d'eſprit pour la préſerver de la pierre ? On eſt obligé de me répondre que cela n'était pas en ſon pouvoir ; et c'eſt préciſément ce qui m'afflige.

J'admire ſurtout votre modeſtie éclairée, qui ne veut pas encore décider ſur la cauſe et la formation de ces calculs. Plus vous ſavez, et moins vous aſſurez. Vous ne reſſemblez pas à ces phyſiciens qui ſe mettent toujours ſans façon à la place de DIEU, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'eſt plus aiſé que de former des montagnes avec des courans d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moiſſons avec des vitrifications ; mais le vrai ſecret de la nature eſt un peu plus difficile à rencontrer.

Vous avez ouvert, Monſieur, une nouvelle carrière, par la voie de l'expérience ; vous avez rendu de vrais ſervices à la ſociété : voilà la bonne phyſique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant preſque entièrement perdu la vue à mon âge de ſoixante-dix-huit ans ; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

LETTRE CCCXII. 1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de novembre.

MON cher ange, on ne trouve pas tous les jours des facilités d'envoyer des livres. M. *Dupuits* vous remettra le ſix et le ſept. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque choſe de plus agréable, car j'aime toujours mieux les vers que la proſe; mais actuellement je ſuis bien dérouté. Mes colonies, qui ne ſont point du tout poëtiques, ſont pour moi une ſource d'embarras qui feraient tourner la tête à un jeune homme; jugez ce qui doit arriver à celle d'un pauvre vieillard cacochyme. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos montres dans quelque temps.

M. *Dupuits*, ci-devant employé dans l'état-major, va ſolliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puiſſe trouver un meilleur officier, plus inſtruit, plus attaché à ſes devoirs, et plus ſage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié avec notre *Corneille*; ils ſont tous deux un petit ménage charmant. Je compte bien, mon cher ange, que vous le vanterez à M. le marquis de *Monteynard*. Il y a plaiſir à recommander des gens qui ne vous attireront jamais de reproches. Mon gendre *Dupuits* a déjà quinze ans de ſervice. Comme le temps va! cela n'eſt pas croyable. Ce ſerait une grande conſolation

——— pour moi de le voir bien établi avant que je finiſſe
1771. ma chétive carrière.

Je vous prie donc, et très-inſtamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du miniſtre.

J'ai été bien émerveillé de l'aventure de madame de *la Garde*, et du procès de M. *Duhautoi* contre M. de *Soyecourt*. Je ne conçois pas trop, quoique nous ſoyons dans un ſiècle de fer, comment des hommes de cette qualité ſe ſont mis fermiers de forge.

J'ai peine auſſi à comprendre comment les étincelles de cette forge n'ont pas un peu rouſſi le manteau de M. l'abbé *Terrai*. Je m'aperçois qu'il eſt toujours à la tête des finances, parce qu'on ne me paye point une partie de l'argent qu'il m'a pris dans mes poches, dans l'aventure des reſcriptions.

Ne pourriez-vous point me dire quelle eſt la porte qui conduit à ſon cabinet et à ſon coffre-fort?

J'ai toujours ouï dire que les miniſtres, pour ſe délaſſer de leurs travaux, avaient volontiers quelque c.... à laquelle on pouvait s'adreſſer dans l'occaſion.

A propos de c...., n'avez-vous pas quelque actrice un peu paſſable à la comédie qui puiſſe jouer Zaïre et Olimpie? Ce ſont deux pièces que j'aime: Olimpie, d'ailleurs, eſt faite pour le peuple; il y a des prêtres et un bûcher. Je ne les verrai pas jouer; mais on aime ſes enfans, quoiqu'on ſoit éloigné d'eux. C'eſt ainſi que je vous aime, mon cher ange, et que je ſuis attaché à madame d'*Argental* avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CCCXIII. 1771.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 de novembre.

Vous pardonnez sans doute, mon cher militaire philosophe, au vieux malade qui paraît si négligent; mais il sera toujours pénétré pour vous de la plus tendre amitié. Je prends la liberté d'en dire autant à madame *Dixneufans* qui est tout aussi philosophe que vous.

Je ne vous ai point envoyé la Mépriſe d'Arras. Premièrement, le paquet ferait trop gros; en second lieu, ayant été mieux informé, j'ai su que l'avocat avait fait un roman plutôt qu'un factum, et qu'il avait joint au ridicule de sa déclamation puérile, le malheur de mentir en cinq ou six endroits importans. Ce bavard m'avait induit en erreur; ainsi on est obligé de supprimer la Mépriſe. Le malheureux qui a été condamné à la roue était assurément très-innocent; sa femme, condamnée à être brûlée, était plus innocente encore; mais l'avocat n'en est qu'un plus grand sot d'avoir affaibli une si bonne cause par des fausſetés, et d'avoir détruit des raisons convaincantes par des raisons pitoyables. J'ignore actuellement où cette affaire abominable en est; je sais seulement que la malheureuse veuve de *Montbailli* n'a point été exécutée. Il est arrivé à cette infortunée la même chose qu'aux prétendus complices du chevalier de *la Barre*. Le supplice de ce jeune

1771. officier, qui ſerait certainement devenu un homme d'un très-grand mérite, arracha tant de larmes, et excita tant d'horreur, que les miſérables juges d'Abbeville n'osèrent jamais achever le procès criminel de ces pauvres jeunes gens qui devaient être ſacrifiés au fanatiſme. Ces fatales cataſtrophes qui arrivent de temps en temps, jointes aux malheurs publics, font gémir ſur la nature humaine. Mais que mon militaire philoſophe ſoit heureux avec madame *Dixneufans !* il eſt de l'intérêt de la Providence que la vertu ſoit quelquefois récompenſée.

On vient de réformer le parlement de Dijon; on en fait autant à Rennes et à Grenoble. Celui de Dombes, qui n'était qu'une excroiſſance inutile, eſt ſupprimé. Voilà toute cette grande révolution finie plus heureuſement et avec plus de tranquillité qu'on n'avait oſé l'eſpérer. La juſtice rendue gratuitement, et celle des ſeigneurs exercée aux dépens du roi, ſeront une grande époque, et la plus honorable de ce ſiècle. Un grand mal a produit un grand bien. Il y a de quoi ſe conſoler de tant de malheurs attachés à notre pauvre eſpèce.

Vous ne retournez à Paris qu'à la fin de décembre; il faudra que vous alliez ſervir votre quartier; vous n'aurez guère le temps de voir monſieur d'*Alembert :* mais, ſi vous le voyez, je vous prie de lui dire que je voudrais paſſer le reſte de ma vie entre vous et lui.

Notre hermitage vous renouvelle les ſincères aſſurances de l'amitié la plus inviolable.

LETTRE CCCXIV. 1771.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 de novembre.

» Autant que l'univerſité de Paris était autrefois célèbre et brillante, autant eſt-elle tombée dans l'aviliſſement. La faculté de théologie ſurtout me paraît le corps le plus mépriſable qui ſoit dans le royaume. »

Ces paroles ſont tirées de l'Hiſtoire critique de la philoſophie, par M. Deſlandes, tome III, page 299.

Nous ſommes bien loin, vous et moi, mon cher ami, de penſer comme l'auteur de cette hiſtoire. Nous reſpectons tous deux, comme nous le devons, le concile perpétuel des Gaules, et ſurtout le père du concile qui a daigné vous reprendre et vous faire ſentir la vérité. Il eſt triſte pour moi d'ignorer ſon nom, et de ne pouvoir lui rendre la juſtice qu'il mérite.

J'ignore auſſi le nom du jeune homme égaré qui préfère le talent de faire de bons vers à la dignité de cuiſtre de collége (*). *Boileau* certainement ne travaillait pas ſi bien à ſon âge. Il lui manque très-peu de choſe pour égaler le *Boileau* du bon temps.

Je voudrais peut-être qu'il changeât *ici ſa main d'une onde ;* cet hémiſtiche n'eſt pas heureux.

Et ſon bras demi-nud eſt armé. On prononce *nu eſt*, et cela eſt rude.

Je ne ſais ſi on aimera la *voix langoureuſe :* la

(*) M. de *Saint-Ange.*

1771. chaleur du baiſer eſt dans *Vertumne* : ainſi j'aimerais mieux *donne un baiſer*, que *prend un baiſer*. *Ovide* dit, *dedit oſcula*.

Je voudrais que le mariage de la vigne et de l'ormeau fût écrit avec plus de ſoin. *Ces feuillages verds, dans les airs*, ſont un peu faibles. Il faut que ce morceau l'emporte ſur celui de l'opéra des ſens.

Eſſayer à la fin ſa douceur fortunée. Cette douceur fortunée eſt un peu faible.

Jamais belle n'eût vu tant d'amans ſur ſes pas. Cela veut dire, ſi vous étiez mariée, vous auriez plus d'amans que perſonne. Cela n'eſt ni honnête ni de l'intérêt de *Vertumne*. *Ovide* dit, ſi vous vouliez vous marier, *Hélène* n'aurait pas plus de prétendans. Il ne dit pas, *ſi vous vouliez eſſayer*.

Peut-être que le diſcours de *Vertumne* eſt un peu trop long dans l'auteur français; j'ai peur qu'il ne languiſſe un peu. Il fera plus d'effet s'il eſt plus reſſerré.

Voilà toutes mes réflexions ſur un très-bel ouvrage. Il me ſemble qu'il faudrait faire une ſouſcription pour engager l'auteur à ſuivre un ſi beau talent. Je ſouſcris pour deux cents francs, parce que je ſuis devenu pauvre ; ma colonie m'a ruiné.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher ami; *macte animo*. La carrière eſt rude, mais elle eſt belle.

LETTRE CCCXV. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de novembre.

VRAIMENT, mon héros, quand je vous envoyai le *Bolingbroke* par la poſte de Touloufe, ce fut plutôt pour amuſer le politique que pour inſtruire le philoſophe. Vous êtes tout inſtruit; cependant il n'eſt pas mal de répéter quelquefois ſon catéchiſme pour s'affermir dans cette bonne doctrine qui fait jouir de la vie et mépriſer la mort.

Un autre anglais nommé *Muller*, qui m'était venu voir à Ferney, et qui croit être par-tout dans le parlement de Weſtminſter, s'eſt aviſé de dire depuis peu, dans Rome, qu'il s'était chargé de me rapporter les oreilles du grand inquiſiteur, dans un papier de muſique. Le pape, en ayant été informé, lui a dit: *Faites bien mes complimens à M. de V....; mais dites-lui que ſa commiſſion eſt infeſable: le grand inquiſiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles.*

Moi qui n'avais point du tout chargé mon anglais de cette mauvaiſe plaiſanterie, j'ai été tout confondu du compliment de ſa ſainteté. J'ai pris la liberté de lui écrire que je lui croyais les meilleures oreilles et les meilleurs yeux du monde, *un ingegno accorto*, *un cuore benevolo*, et que je comptais ſur ſa bénédiction paternelle, *in articulo mortis*.

A vue de pays, votre cour de Paris ne ſera pas long-temps le parlement de M. *Muller*. Voilà une

1771. grande révolution faite en peu de mois ; c'eſt une époque bien remarquable dans l'hiſtoire des Velches.

Vous ſavez, ſans doute, tous les détails de l'aſſaſſinat du roi de Pologne ; c'eſt bien là une autre affaire parlementaire. Je vous ſupplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de DIEU aſſaſſinées en très-peu de temps dans ce ſiècle philoſophique. On ne peut pas dire pourtant que les philoſophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'*Aod* et de *Ravaillac*.

Conſervez-moi vos bontés, Monſeigneur ; il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue. *V.*

LETTRE CCCXVI.

A M. LAURENT,

INGENIEUR ET CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI.

6 de décembre.

Je ſavais, Monſieur, il y a long-temps, que vous aviez fait des prodiges de mécanique ; mais je vous avoue que j'ignorais, dans ma chaumière et dans mes déſerts, que vous travailliez actuellement par ordre du roi aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la Picardie. Je remercie la nature qui nous épargne les neiges cette année : je ſuis aveugle quand la neige couvre nos montagnes ; je n'aurais pu voir les plans que vous avez bien voulu m'envoyer ;

j'en ſuis auſſi ſurpris que reconnaiſſant. Votre canal ſouterrain ſurtout eſt un chef-d'œuvre inoui. *Boileau* diſait à *Louis XIV*, dans le beau ſiècle du goût, 1771.

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.

Lorſque ſon ſucceſſeur aura fait exécuter tous ſes projets, les mers ne s'étonneront plus de rien; elles ſeront très-accoutumées aux prodiges.

Je trouve qu'on ſe feſait peut-être un peu trop valoir dans le ſiècle paſſé, quoiqu'avec juſtice, et qu'on ne ſefait peut-être pas aſſez valoir dans celui-ci. Je connaiſſais le poëme de l'empereur de la Chine, et j'ignorais les canaux navigables de *Louis XV*.

Vous avez raiſon de me dire, Monſieur, que je m'intéreſſe à tous les arts et aux objets du commerce.

Tous les goûts à la fois ſont entrés dans mon ame.

Quoiqu'octogénaire j'ai établi des fabriques dans ma ſolitude ſauvage; j'ai d'excellens artiſtes qui ont envoyé de leurs ouvrages en Ruſſie et en Turquie; et, ſi j'étais plus jeune, je ne déſeſpèrerais pas de fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau ſuiſſe.

Vive la mémoire du grand *Colbert* qui fit naître l'induſtrie en France,

Et priva nos voiſins de ces tributs ſerviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Béniſſons cet homme qui donna tant d'encouragemens au vrai génie, ſans affaiblir les ſentimens que nous devons au duc de *Sulli*, qui commença le canal

de Briare, et qui aima plus l'agriculture que les
1771. étoffes de soie. *Illa debuit facere, et ista non omittere.*

Je défriche depuis long-temps une terre ingrate; les hommes quelquefois le font encore plus; mais vous n'avez pas fait un ingrat, en m'envoyant le plan de l'ouvrage le plus utile.

J'ai l'honneur d'être avec une estime égale à ma reconnaissance, &c.

LETTRE CCCXVII.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouse.*

Le 6 de décembre.

Votre éloquence, Monsieur, et vos raisons ont fait enfin rendre une justice complète à mon ami *Sirven*. Vous avez acquis de la gloire, et lui du repos. Ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise.

J'ai l'honneur de remercier monsieur le premier président. Je fais mes tendres complimens à M. *Sirven*. Je l'attends avec impatience. Le triste état de ma santé ne me permet pas d'en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CCCXVIII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de décembre.

Me voilà chargé d'une rude commiſſion pour mon héros. Un brave brigadier ſuiſſe, nommé M. *Conſtant d'Hermenches*, et ſi l'on veut, *Rebeque*, lieutenant colonel du régiment d'Inner, ayant ſervi très-utilement en Corſe, eſt venu à Ferney ſur le cheval que montait autrefois *Paoli*, et je crois même qu'il a monté ſur ſa maîtreſſe : voilà deux grands titres.

Comme je me vante par-tout d'être attaché à mon héros, il s'eſt imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. Il s'agit vraiment d'un régiment ſuiſſe; ce n'eſt pas une petite affaire. Il y a là une file de tracaſſeries dans leſquelles je ſuis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je ſais, Monſeigneur, c'eſt que, pour ſoutenir ma vanité parmi les Suiſſes, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous ſupplie de vouloir bien donner à M. le duc d'*Aiguillon* la lettre ci-jointe, avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la ſituation préſente. J'ignore parfaitement ſi M. le duc d'*Aiguillon* eſt chargé de cette partie; je ſais ſeulement que je ſuis chargé de vous préſenter cette lettre, et que je ne puis me diſpenſer de prendre cette liberté.

Je préſume que vous êtes accablé de requêtes

1771. d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment ſuiſſe, pendant que les français vous obsèdent; mais, après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre, qu'il ne m'en a coûté à moi d'avoir la hardieſſe de vous l'envoyer.

Je ſuis ſi enterré dans mes déſerts, que je ne ſais ſi vous êtes premier gentilhomme d'année en 1772. Si vous l'êtes, je vous demanderai votre protection pour ma colonie.

Croiriez-vous que le roi de Pruſſe a fait déjà deux chants d'un poëme épique en vers français, ſur l'aſſaſſinat du roi de Pologne? Le roi de la Chine et lui ſont les deux plus puiſſans poëtes que nous ayons.

J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un aſſez gros commerce, et je n'attends qu'une réponſe pour en établir un avec Pékin par terre; cela paraît un rêve, mais cela n'en eſt pas moins vrai. Je ſuis sûr que, ſi j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait écrire de Paris à Pékin par la poſte, et recevoir réponſe au bout de ſept ou huit mois. Le monde s'agrandit et ſe déniaiſe. Je demande ſurtout que, quand mon crédit s'étend juſqu'à Archangel, M. le duc d'*Aiguillon* ait la bonté de me recommander à M. d'*Ogny*.

Je vous demande en grâce, Monſeigneur, d'exiger abſolument de monſieur votre neveu ce petit mot de recommandation, ſans quoi mes grandes entrepriſes ſeraient arrêtées, ma colonie irait à tous les diables, les maiſons que j'ai bâties pour loger mes artiſtes deviendraient inutiles, et tout l'excès de ma vanité ſerait confondu. Si on me protége, je ſuis homme à bâtir une ville; ſi on m'abandonne, je

reſte écraſé dans une chaumière, et bien puni d'avoir voulu être fondateur, à l'âge de ſoixante et dix-huit ans paſſés : mais il faut faire des folies juſqu'au dernier moment ; cela amuſe un vieux malade qui eſt toujours paſſionné pour votre grandeur, pour votre gloire et pour vos plaiſirs, et qui vous aimera juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec le plus profond reſpect. *V.* 1771.

Je vous demande encore pardon de la lettre ſuiſſe qui me paraît un peu haſardée.

LETTRE CCCXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Décembre.

Je n'ai point changé d'avis, Monſieur, depuis que je vous ai vu. Je déteſte toujours les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, je reſpecte le gouvernement du roi. Rien n'eſt ſi beau que la juſtice gratuitement rendue dans tout le royaume, et la vénalité ſupprimée. Je trouve ces deux opérations admirables, et je ſuis affligé qu'on ne leur rende pas juſtice. La reine de Suède diſait que la gloire d'un ſouverain conſiſte à être calomnié pour avoir fait du bien.

Monſieur le premier préſident de Toulouſe me mande que la première choſe qu'il a faite avec ſon nouveau parlement, a été de rendre une entière juſtice aux *Sirven*, et de leur adjuger des dépens conſidérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour

condamner cette famille au dernier ſupplice, et qu'il
1771. a fallu neuf ans pour faire rendre juſtice à l'innocence.

J'apprends que les aſſaſſins du roi de Pologne avaient tous communié, et fait ſerment à l'autel de la *ſainte Vierge* d'exécuter leur parricide. J'en fais mes complimens à *Ravaillac* et au révérend père *Malagrida*.

Mais j'aime mieux me mettre aux pieds de madame *Dixneufans* que je ſoupçonne avoir vingt ans, et que vous avez empêchée de reſter vierge.

Quand vous ſerez à Verſailles, je pourrai vous envoyer un Abrégé de l'hiſtoire du parlement, très-véridique. Vous pourrez en parler à monſieur le chancelier, qui permettra que je vous faſſe tenir le paquet à ſon adreſſe.

LETTRE CCCXX.

A M. LE COMTE D'ARANDA.

A Ferney, 20 de décembre.

MONSIEUR LE COMTE,

Vos manufactures ſont fort au-deſſus des miennes; mais auſſi, votre Excellence m'avouera qu'elle eſt un peu plus puiſſante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne ſavons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvaſia, ou du muſcatel de

Malaga. Si ce vin eſt de vos terres, il s'en faut bien que la terre promiſe en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre ſanté, dès qu'il fut arrivé. 1771.

Jugez quel effet il a dû faire ſur des gens accoutumés aux vins de Suiſſe.

Votre manufacture de demi-porcelaine eſt très-ſupérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie eſt, en comparaiſon de votre porcelaine, ce qu'eſt la Corſe en comparaiſon de l'Eſpagne.

Je fais auſſi des bas de ſoie, mais ils ſont groſſiers, et les vôtres ſont d'une fineſſe admirable.

Pour du drap, je ne vas pas juſque-là. Vos beaux moutons ſont inconnus chez nous. Votre drap eſt moëlleux, auſſi ferme que fin, et très-bien travaillé, ſans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'eſt fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remercîmens, mes obſervations et mon admiration pour un homme qui deſcend dans tous ces petits détails, au milieu des plus grandes choſes. Il me ſemble que, du temps des ducs de *Lerme* et des comtes d'*Olivarès*, l'Eſpagne n'avait pas de ces fabriques.

Je conſerve précieuſement l'arrêt ſolennel du 7 de février 1770, qui décrie un peu les fabriques de l'inquiſition; mais c'eſt à l'Europe entière à vous en remercier.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illuſtre dame eſpagnole d'une montre en bague, à répétition, à ſecondes, à quart et demi-quart avec un carillon, le tout orné de diamans, cela ne ſe fait que dans mon village, et on y ſera à vos ordres. Ce

1771. n'eſt pas par vanité ce que j'en dis, car c'eſt le pur haſard qui m'a procuré le ſeul artiſte qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CCCXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de décembre.

Mon cher ange, IV, V et VIII vous ſeront rendus par milord d'*Alrimple*, à moins qu'ils ne ſoient ſaiſis aux portes. Milord d'*Alrimple* eſt un écoſſais modeſte, choſe aſſez rare; jeune homme ſimple, et même un peu honteux, avec beaucoup d'eſprit; philoſophe comme *Spinoſa*, doux comme une fille. Il eſt neveu de milord *Stairs*, et l'aîné de la maiſon; il n'a pas le nez ſi haut, mais je crois qu'il l'aura plus fin.

Voilà tout ce que le vieux malade de Ferney peut dire aujourd'hui à ſes anges auxquels il ſouhaite cent bonnes années. *V.*

LETTRE

LETTRE CCCXXII. 1771.

A M. PERRET,

AVOCAT AU PARLEMENT DE DIJON.

A Ferney, le 28 de décembre.

Je vous remercie, Monſieur, de nous avoir fait connaître nos uſages barbares. J'ai lu ce qui regarde l'eſclavage de la main-morte, avec d'autant plus d'attention et d'intérêt, que j'ai travaillé quelque temps en faveur de ceux qu'on appelle francs, et qui ſont eſclaves, et même eſclaves de moines. St *Pacôme* et St *Hilarion* ne s'attendaient pas qu'un jour leurs ſucceſſeurs auraient plus de ſerfs de main-morte que n'en eut *Attila* ou *Genſeric*. Nos moines diſent qu'ils ont ſuccédé aux droits des conquérans, et que leurs vaſſaux ont ſuccédé aux peuples conquis. Le procès eſt actuellement au conſeil. Nous le perdrons, ſans doute, tant les vieilles coutumes ont de force, et tant les ſaints ont de vertu.

On rit du péché originel, on a tort. Tout le monde a ſon péché originel. Le péché de ces pauvres ſerfs, au nombre de plus de cent mille dans le royaume, eſt que leurs pères, laboureurs gaulois, ne tuèrent pas le petit nombre de barbares viſigoths, ou bourguignons, ou francs, qui vinrent les tuer et les voler. S'ils s'étaient défendus comme les Romains contre les Cimbres, il n'y aurait pas aujourd'hui de procès pour la main-morte. Ceux qui jouiſſent de ce beau

droit aſſurent qu'il eſt droit divin ; je le crois comme
1771. eux, car aſſurément il n'eſt pas humain. Je vous avoue, Monſieur, que j'y renonce de tout mon cœur ; je ne veux ni main-morte, ni échutte dans le petit coin de terre que j'habite ; je ne veux ni être ſerf, ni avoir des ſerfs. J'aime fort l'édit d'*Henri II*, adopté par le parlement de Paris. Pourquoi n'eſt-il pas reçu dans tous les autres parlemens ? Preſque toute notre ancienne juriſprudence eſt ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui eſt vrai en-deçà de mon ruiſſeau eſt faux au-delà. Toutes nos coutumes ne ſont bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et une meſure en Angleterre.

Vous citez l'*Eſprit des lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'eſt pas parce qu'il cite faux trop ſouvent, ce n'eſt pas parce qu'il ſonge preſque toujours à montrer de l'eſprit, c'eſt parce qu'il n'y a qu'un roi qui puiſſe faire un bon livre ſur les lois, en les changeant toutes. Agréez, Monſieur, mes remercîmens, &c.

Fin du Tome dixième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES. Page 455

AGINCOURT, (M. d') *fermier général.* 413

AIGUILLON. (Madame la ducheſſe douairière.) 540

ALLAMAND, (M.) *miniſtre à Gorzier, pays de Vaud en Suiſſe, préſentement profeſſeur à Lauſane.* 503

ARANDA. (M. le comte d') 558

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')

LETTRE I. 354

LETTRE II. 373

ARGENTAL. (Madame la comteſſe d')

LETTRE I. 407

LETTRE II. 416

LETTRE III. 458

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 44

LETTRE II. 61

LETTRE III. 77

LETTRE IV. 95

LETTRE V. 97
LETTRE VI. 100
LETTRE VII. 104
LETTRE VIII. 116
LETTRE IX. 128
LETTRE X. 130
LETTRE XI. 144
LETTRE XII. 151
LETTRE XIII. 159
LETTRE XIV. 169
LETTRE XV. 183
LETTRE XVI. 185
LETTRE XVII. 193
LETTRE XVIII. 197
LETTRE XIX. 200
LETTRE XX. 226
LETTRE XXI. 233
LETTRE XXII. 237
LETTRE XXIII. 242
LETTRE XXIV. 244
LETTRE XXV. 259
LETTRE XXVI. 272
LETTRE XXVII. 280
LETTRE XXVIII. 282
LETTRE XXIX. 289
LETTRE XXX. 294
LETTRE XXXI. 311
LETTRE XXXII. 318
LETTRE XXXIII. 320

LETTRE XXXIV. 329
LETTRE XXXV. 347
LETTRE XXXVI. 376
LETTRE XXXVII. 396
LETTRE XXXVIII. 414
LETTRE XXXIX. 420
LETTRE XL. 427
LETTRE XLI. 434
LETTRE XLII. 513
LETTRE XLIII. 529
LETTRE XLIV. 536
LETTRE XLV. 545
LETTRE XLVI. 560

ARNAUD. (M. l'abbé) 493

AUDIBERT. (M.)

LETTRE I. 277
LETTRE II. 535

AUDRA, (M. l'abbé) *baron de Saint-Juſt, chanoine de Toulouſe, profeſſeur royal d'hiſtoire, en la même ville.*

LETTRE I. 7
LETTRE II. 99
LETTRE III. 115
LETTRE IV. 173
LETTRE V. 228
LETTRE VI. 254
LETTRE VII. 288
LETTRE VIII. 334

B.

BEAUVAU. (M. le prince de) 473

BELESTAT DE GARDUCH. (M. le marquis de) 10

BERNIS. (M. le cardinal de)

LETTRE I. 101

LETTRE II. 114

BORDE, (M. de la) *banquier de la cour.* 300

BORDES. (M. de)

LETTRE I. 16

LETTRE II. 181

LETTRE III. 215

LETTRE IV. 527

BOURGELAT. (M.) 543

BOUVARD, (M.) *médecin.*

LETTRE I. 274

LETTRE II. 291

C.

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 156

LETTRE II. 250

LETTRE III. 276

LETTRE IV. 378

LETTRE V. 437
LETTRE VI. 469

CHAMPFORT. (M. de) 200

CHATELLUX. (M. le chevalier de) 433

CHESTERFIELD. (Milord) 533

CHOISEUL. (Madame la ducheſſe de)

LETTRE I. 28
LETTRE II. 102
LETTRE III. 108
LETTRE IV. 123
LETTRE V. 148
LETTRE VI. 161
LETTRE VII. 176
LETTRE VIII. 236
LETTRE IX. 266
LETTRE X. 279
LETTRE XI. 287
LETTRE XII. 297
LETTRE XIII. 325
LETTRE XIV. 363
LETTRE XV. 367
LETTRE XVI. 371
LETTRE XVII. 380
LETTRE XVIII. 394
LETTRE XIX. 439
LETTRE XX. 464
LETTRE XXI. 487

LETTRE XXII. 489
LETTRE XXIII. 505

CHOISEUL. (M. le duc de)

LETTRE I. 167
LETTRE II. 257
LETTRE III. 278
LETTRE IV. 374

CHRISTIN. (M.)

LETTRE I. 234
LETTRE II. 419
LETTRE III. 443
LETTRE IV. 483
LETTRE V. 521

CONDORCET. (M. le marquis de)

LETTRE I. 384
LETTRE II. 404

CROIX, (M. de la) *avocat à Toulouse.*

LETTRE I. 418
LETTRE II. 554

D.

DEFFANT. (Madame la marquise du)

LETTRE I. 14
LETTRE II. 21
LETTRE III. 29
LETTRE IV. 36

LETTRE V. 58
LETTRE VI. 62
LETTRE VII. 82
LETTRE VIII. 140
LETTRE IX. 146
LETTRE X. 154
LETTRE XI. 178
LETTRE XII. 190
LETTRE XIII. 221
LETTRE XIV. 232
LETTRE XV. 248
LETTRE XVI. 261
LETTRE XVII. 292
LETTRE XVIII. 313
LETTRE XIX. 322
LETTRE XX. 326
LETTRE XXI. 333
LETTRE XXII. 343
LETTRE XXIII. 359
LETTRE XXIV. 369
LETTRE XXV. 386
LETTRE XXVI. 402
LETTRE XXVII. 421
LETTRE XXVIII. 429
LETTRE XXIX. 438
LETTRE XXX. 442
LETTRE XXXI. 466
LETTRE XXXII. 475
LETTRE XXXIII. 480

LETTRE XXXIV. 495
LETTRE XXXV. 512
LETTRE XXXVI. 518
LETTRE XXXVII. 520

DELISLE DE SALES. (M.)

LETTRE I. 331
LETTRE II. 400

DORAT. (M.) 356

DUPATY, (M.) *avocat général du parlement de Bordeaux.*

LETTRE I. 68
LETTRE II. 411

DUPONT, (M.) *auteur des Ephémérides du citoyen.* 345

E.

ELIE DE BEAUMONT. (M.)

LETTRE I. 164
LETTRE II. 165
LETTRE III. 245
LETTRE IV. 255
LETTRE V. 284
LETTRE VI. 352
LETTRE VII. 499

F.

FLORIAN. (Madame la marquiſe de)
LETTRE I. 45
LETTRE II. 269
FLORIAN. (M. le marquis de)
LETTRE I. 285
LETTRE II. 295
LETTRE III. 355
LETTRE IV. 450
LETTRE V. 472
FORMEY, (M.) *ſecrétaire perpétuel de l'académie de Berlin.* 528
FOUCHER, (M. l'abbé) *de l'académie royale des belles-lettres.*
LETTRE I. 89
LETTRE II. 118

G.

GAILLARD. (M.)
LETTRE I. 23
LETTRE II. 48
LETTRE III. 85
GALLITZIN. (M. le prince) 25

H.

HARPE. (M. de la)

LETTRE I. 13
LETTRE II. 81
LETTRE III. 247
LETTRE IV. 267
LETTRE V. 275
LETTRE VI. 307
LETTRE VII. 351
LETTRE VIII. 449
LETTRE IX. 525
LETTRE X. 534
LETTRE XI. 549

HOULIERE, (M. de la) *commandant à Salſes.* 389

J.

JAUCOURT, (M. le marquis de) *commandant en Breſſe.* 339

JOLY DE FLEURI, (M.) *conſeiller d'Etat.* 432

L.

LACOMBE, (M.) *auteur du Mercure de France.*

LETTRE I. 134
LETTRE II. 332

LAURENT, (M.) *ingénieur et chevalier de l'ordre du roi.* 552

LAUS DE BOISSY, (M.) *rédacteur du Secrétaire du Parnasse.* 405

LE CLERC DE MONTMERCI. (M.) 399

LE KAIN. (M.)

LETTRE I. 93

LETTRE II. 309

LE RICHE. (M.) 252

LIGNE. (M. le prince de) 98

LINGUET, (M.) *avocat.* 65

LUNEAU DE BOISGERMAIN. (M.) 213

M.

MARIN, (M.) *secrétaire de la librairie.* 125

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 219

LETTRE II. 507

LETTRE III. 542

MAUPEOU, (M. de) *chancelier de France.* 482

MIGNOT. (M. l'abbé) 509

MILLE, (M.) *auteur d'un Abrégé chronologique de l'histoire de Bourgogne.* 528

MONTFORT. (M. le chevalier de) 263

MORELLET. (M. l'abbé) 137

N.

NECKER. (Madame) 336

O.

ORNOI. (Madame d') 365

P.

PANCKOUCKE. (M.)
LETTRE I. 34
LETTRE II. 70
LETTRE III. 205
LETTRE IV. 230
LETTRE V. 264

PERRET, (M.) *avocat au parlement de Dijon.* 561

PHILIPPON, (M.) *avocat du roi au bureau des finances, à Besançon.* 417

POMARET. (M. de)
LETTRE I. 18
LETTRE II. 538

PONCE. (M. de la) 468

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 78
LETTRE II. 142
LETTRE III. 168
LETTRE IV. 188
LETTRE V. 198
LETTRE VI. 208
LETTRE VII. 223
LETTRE VIII. 225
LETTRE IX. 229
LETTRE X. 253
LETTRE XI. 302
LETTRE XII. 338
LETTRE XIII. 340
LETTRE XIV. 361
LETTRE XV. 382
LETTRE XVI. 390
LETTRE XVII. 401
LETTRE XVIII. 425
LETTRE XIX. 430
LETTRE XX. 444
LETTRE XXI. 453
LETTRE XXII. 460
LETTRE XXIII. 478
LETTRE XXIV. 490
LETTRE XXV. 497

LETTRE XXVI. 515
LETTRE XXVII. 531
LETTRE XXVIII. 551
LETTRE XXIX. 555

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 3
LETTRE II. 224
LETTRE III. 457
LETTRE IV. 470
LETTRE V. 547
LETTRE VI. 557

ROUBAUD, (M. l'abbé) *auteur des Repréſentations, &c. aux magiſtrats.* 121

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de) 50

SAINT-LAMBERT. (M. de)

LETTRE I. 55
LETTRE II. 71
LETTRE III. 477

SAURIN. (M.) 75

SAUVIGNI. (Madame de) 4

SCHOMBERG. (M. le comte de)

LETTRE I. 152
LETTRE II. 163

LETTRE III. 171
LETTRE IV. 195
LETTRE V. 217
LETTRE VI. 239
LETTRE VII. 317
LETTRE VIII. 324
LETTRE IX. 337
LETTRE X. 366
LETTRE XI. 463

SCHOUVALOF. (M. le comte de) 214

SENAC DE MEILHAN. (M.) 316

SERVAN, (M.) *avocat général du parlement de Grenoble.* 202

SOMAROKOF. (M.) 38

SUDRE, (M. de) *avocat à Toulouſe.*

LETTRE I. 32
LETTRE II. 306

T.

TABAREAU. (M.)

LETTRE I. 17
LETTRE II. 271
LETTRE III. 299
LETTRE IV. 350

TALMONT. (Madame la princeſſe de) 447

THIBOUVILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 409
LETTRE II. 423

THIRIOT. (M.)

LETTRE I. 26
LETTRE II. 47
LETTRE III. 53
LETTRE IV. 88
LETTRE V. 109
LETTRE VI. 114
LETTRE VII. 136
LETTRE VIII. 158
LETTRE IX. 541

THOMAS, (M.) *de l'académie françaiſe.* 502

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 9
LETTRE II. 187

TOURETTE. (M. de la) 241

TRANTZSEHEN, (M.) *premier lieutenant de l'infanterie ſaxone.* 66

V.

VERNES. (M.) 207
VEYMERANGE. (M. de) 452
VILLEVIEILLE. (M. le marquis de) 395
VORONZOF. (M. le comte de) 41
VOYER D'ARGENSON. (M. le marquis de)
LETTRE I. 385
LETTRE II. 392
LETTRE III. 410
VRILLIERE, (M. le duc de la) *miniſtre d'Etat.* 484

Fin de la Table du tome dixième.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06582 1889

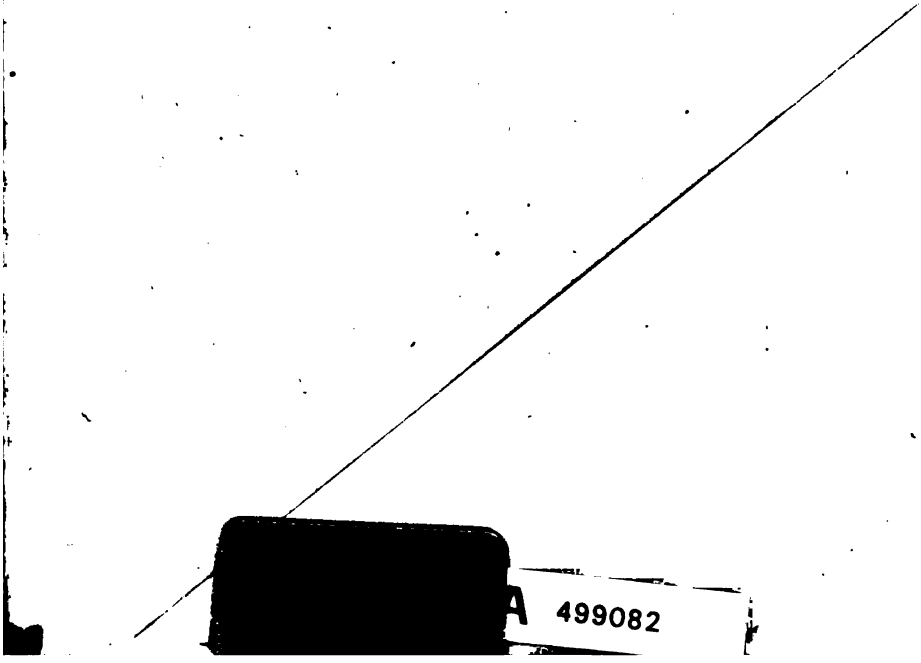

499082